



R A P P O R T

sur l'administration et la situation des affaires de la Ville de Namur

2 0 0 9

Mesdames,
Messieurs,

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article L1122-23, alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation reprenant l'article 96, alinéa 3 de la Nouvelle Loi communale, le rapport sur l'administration des affaires de la Ville.

En raison des liaisons entre ce document et le budget communal, il a été décidé d'articuler ceux-ci dans toute la mesure du possible et de calquer la présentation du rapport sur celle du budget pour en faciliter la lecture et l'analyse.

Dans cette optique, l'année de référence du présent rapport annuel est calquée sur une année budgétaire, soit cette fois l'année civile 2008.

De plus, le 29 janvier 2008, le Collège a marqué son accord sur une nouvelle organisation de l'administration : la départementalisation.

Les 47 services qui composent l'administration communale sont dorénavant regroupés par départements dirigés chacun par un Chef de département. Ils sont au nombre de 9 :

1. département des Relations Humaines (D.R.H.)
2. département de la Gestion Financière (D.G.F.)
3. département des Services d'Appui (D.S.A.)
4. département des Bâtiments (D.BA.)
5. département du Cadre de Vie (D.C.V.)
6. département des Voies Publiques (D.V.P.)
7. département des Affaires Civiles et Sociales (D.C.S.)
8. département de l'Education et des Loisirs (D.E.L.)
9. département de l'Aménagement Urbain (D.A.U.)

La départementalisation permet :

- une organisation plus lisible,
- à chacun, à quelque niveau que ce soit, d'avoir sa place, de se situer dans le cadre du travail et de connaître les perspectives de promotion de façon claire et objective,
- de faciliter l'articulation entre l'autorité et l'administration.

Ce rapport d'activité est structuré en suivant cette départementalisation.

○ S ecrétariat communal	5
• Secrétariat communal en ce compris les cellules Collège et Conseil	7
• Secrétariat communal adjoint f.f. en ce compris le Secrétariat général	9
• Gestion Documentaire	10
• Service Juridique	11
Cf. chapitre budgétaire « Administration générale » (123)	
○ Département des Ressources Humaines (D.R.H.)	13
• Personnel.....	17
• Relations Humaines	21
• S.I.P.P.T.....	25
Cf. chapitre budgétaire « Services généraux » (139).	
○ Département de la Gestion F inancière (D.G.F.)	27
Cf. chapitre budgétaire « Administration générale » (123)	
○ Département des S ervices d'Appui (D.S .A.)	49
• Informatique (y compris Géographie urbaine)	52
• Logistique (y compris Economat).....	59
• Parc automobile	63
• Reprographie	65
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139).	
○ Département des Bâtiments (D.B.A.)	67
• Bureau d'Etudes Bâtiments	70
• Gestion immobilière	75
• Bâtiments	78
• Electromécanique	84
Cf. chapitres budgétaires « Patrimoine privé » (129), « Services généraux » (139).	
○ Département du Cadre de Vie (D.C.V.)	93
• Propreté publique	96
• Espaces verts	97
• Permis d'environnement.....	98
• Eco-conseil	99
Cf. chapitres budgétaires « Education populaire et Arts » (789), « Désinfection – Nettoyage – Immondices » (876) et « Cimetières – Protection Environnement » (879).	
○ Département des Voies Publiques (D.V.P.)	113
• Service administratif Voirie	116
• Bureau d'Etudes Voies publiques	120
• Service technique Voirie.....	124
• Mobilité.....	126
• Equipement urbain	129
• Domaine public et Sécurité	132
• Affaires économiques	135
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139), « Commerce – Industrie » (599) et « Patrimoine privé » (129), « Communication – Voirie – Cours d'eau » (499).	
○ Département des Affaires civiles et sociales (D.C.S.)	139
• Service Information et Communication (y compris Relations publiques et internationales et Espace Participation + Publications + Plateau Maison des Citoyens)	142
• Prêt matériel.....	149
• Etat civil et Population	151
• Affaires Sociales	156
• Logement	178
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139), « Sécurité et Assistance sociale » (839) et « Aide sociale et familiale » (849), « Logement – Urbanisme » (939).	

○ Département de l'Education et des Loisirs (D.E.L.)	183
• Enseignement (y compris la Petite Enfance).....	186
• Jeunesse	193
• Sports	199
• Culture	213
• Bibliothèques	222
• Fêtes	226
• Tourisme	228
• Coopération décentralisée	235

Cf. chapitres budgétaires « Enseignement gardien, Enseignement primaire » (729), « Enseignement secondaire, artistique, technique » (739) et « Bibliothèques publiques » (767) et « Education populaire et Arts » (789).

○ Département de l'Aménagement Urbain (D.A.U.)	237
• Urbanisme	240
• Enquêtes publiques et Inspections	242
• Aménagement du territoire	246
• Appui administratif Urbanisme et Aménagement du territoire	250
• Régie foncière	255
• Citadelle	259

Cf. chapitre budgétaire « Logement – Urbanisme » (939)

○ Incendie et secours	265
------------------------------------	-----

Cf. chapitre budgétaire « Pompiers » (369).

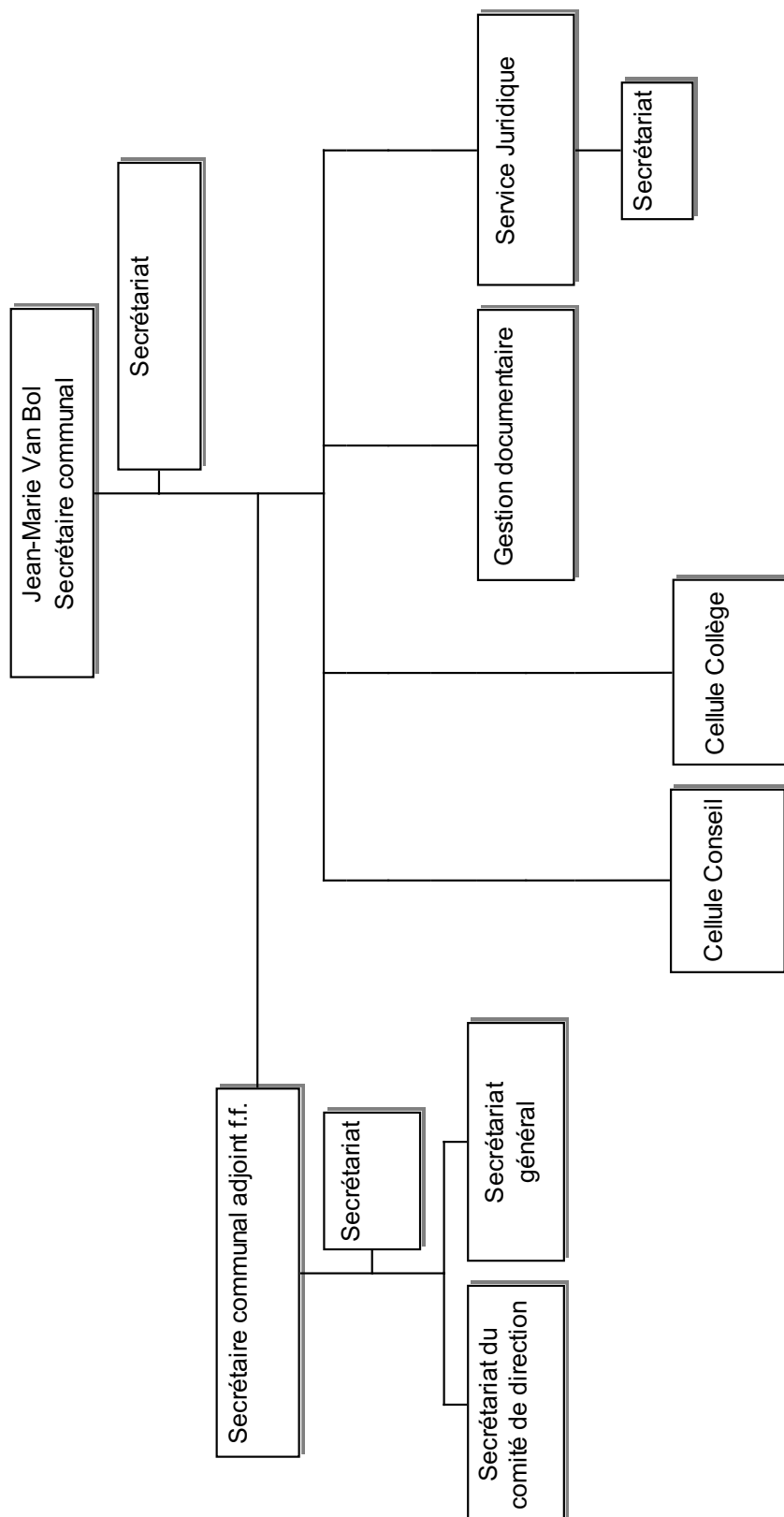
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E



SECRETARIAT COMMUNAL

Secrétariat communal



1. Le Secrétariat communal

Les services du Secrétariat communal se composent comme suit :

1. le Secrétariat communal en ce compris les cellules Collège et Conseil
 - le Secrétaire communal
 - 2 secrétaires
 - 4 agents administratifs
2. Le Secrétariat communal adjoint f.f. en ce compris le Secrétariat général :
 - le Secrétaire communal adjoint ff
 - 1 secrétaire
3. La Gestion documentaire :
 - 1 chef de service
 - 3 agents administratifs
4. Le service Juridique :
 - 2 juristes
 - 1 secrétaire

Le Secrétaire communal est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal ou au Collège communal. Il assiste à leurs réunions. Il est également en charge de la rédaction des procès-verbaux et de la transcription des délibérations et des décisions.

Le secrétaire est tenu de se conformer aux instructions qui lui sont données soit par le Conseil communal, soit par le Collège, soit par le Bourgmestre, selon leurs attributions respectives.

Sous l'autorité du Collège, le Secrétaire dirige et coordonne les services communaux et, sauf les exceptions prévues par la loi ou le décret, il est chef du personnel.

Nombre de séances Collège, Conseil, Toutes commissions réunies et Commissions en 2008 :

Collège :	49
Conseil :	10
"Toutes commissions réunies" :	2
Commissions communales :	99
• Commission du Bourgmestre (J. Etienne)	10
• Commissions de l'Aménagement durable, de l'Energie et de la Citadelle (A. Gavroy)	9
• Commissions des Finances, du Commerce et de l'Economie (A. Barzin)	10
• Commissions des Bâtiments et de la Jeunesse (T. Auspert)	10
• Commissions de la Mobilité, des Voies publiques et de l'Equipeement urbain (P. Grandchamps)	10
• Commissions de l'Environnement et des Espaces verts (A. Detry)	10

2. Le Secrétariat communal adjoint f.f.

Tâches du Secrétaire communal adjoint f.f. :

1. Selon l'article L1124-17 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le secrétaire communal adjoint aide le secrétaire dans l'exercice de ses fonctions. Il accomplit d'office toutes les fonctions du secrétaire si celui-ci est absent ou empêché.

Dans ce cas, le Secrétaire adjoint est amené à assurer notamment les missions suivantes :

- Greffe du Collège et du Conseil
- Contreseing des pièces officielles
- Préparation des séances du Collège et du Conseil
- Direction et coordination des services
- Chef du personnel
- Ceci inclut un suivi continu des divers dossiers dans un but d'efficacité.

Secrétariat du Comité de direction :

A ce titre, il est chargé principalement :

- du suivi de la mise en place des départements et des organigrammes correspondants (ceci implique notamment, la tenue et le suivi des PV et des délégations de signature, ...)
- de l'accompagnement des chefs de département dans la recherche du fonctionnement optimal de celui-ci,
- de favoriser la transversalité et la circulation de l'information

Le Comité de direction a été créé en juillet 2008 et se compose comme suit :

- du Secrétaire communal,
- du Secrétaire communal adjoint,
- du Chef de corps,
- du Commandant des pompiers
- des 9 Chefs de département dont le Receveur communal

Il s'est réuni 3 fois (28 juillet, 03 octobre et 19 décembre 2008).

2. Réflexion globale et propositions visant à diffuser dans l'ensemble des services une culture du contrôle de gestion interne sous l'autorité du Secrétaire.

Direction du service Secrétariat général :

Créé en mai 2007, le service Secrétariat général est composé du Secrétaire adjoint et d'une unité. Ce service est principalement chargé des représentations de la Ville dans les organismes extérieurs mais également des déclarations de mandats, de la vérification des pouvoirs des élus, du suivi du règlement d'ordre intérieur, du comité de lecture, du comité de direction, ...

Le Secrétariat général a soumis 121 dossiers au Collège communal et 69 dossiers au Conseil communal.

Le nombre d'affiliations de la Ville dans les organismes au sein desquels la Ville est représentée s'élève à 95 et se détaille comme suit :

- 11 intercommunales
- 44 asbl
- 7 s.a.
- 2 scl
- 3 sociétés de logements
- 28 autres (comités, commissions, ...)

3. La Gestion documentaire

1. Archives

Recherches et renseignements pour le citoyen.

Tri, classement, encodage et mise à disposition du personnel concerné des actes authentiques passés par la Ville - hors Régie foncière - de 1906 à 1980: 1513 actes.

Tri de 80 dossiers - détruits en partie par l'humidité - d'agents n'étant plus à la Ville et encodage des données récupérées sur une fiche récapitulative de leur carrière, classement des dossiers en fonction de l'année de destruction possible (110 ans après la date de naissance) et séparation des dossiers à conserver (grades légaux, chefs, faits marquants en temps de guerre ou autre).

Tri, classement, encodage et remise en boîtes de longue conservation des budgets et comptes des communes de Beez à Jambes.

Restructuration du local d'archives du service Population Etat civil.

Création d'un emplacement spécifique pour le fonds "Registres de population" en relation directe avec le fonds "fiches individuelles" et le fonds "fiches rues".

Etablissement de deux bordereaux de destruction pour les documents à éliminer.

Elimination au moyen d'une déchiqueteuse de ces documents dès réception des autorisations du Collège et du délégué aux archives de l'Etat à Namur.

Elaboration d'un inventaire partiel du contenu des locaux d'archives.

2. Numérisation

Poursuite de la numérisation des actes d'Etat civil

- Registres des actes supplémentaires de 1977 à 1988 de Namur.
- Registres de naissances, mariages et décès des communes de Bouge, Champion, Cognelée, Daussoulx, Dave, Erpent, Flawinne, Gelbressée, Jambes (partie)
- Découpage virtuel et mise à disposition des actes de mariage des communes de Namur, de 1977 à 1988.

Numérisation de plans à reproduire pour expositions diverses et besoins des services.

Numérisation et encodage des minutes et bulletins de déclarations/avis de décès de 1975 à 1988 et de naissance de Namur des années 1977 à 1982.

4. Le service Juridique

1. Observations.

Le volet contentieux constitue une mission essentielle du service impliquant un suivi rigoureux et continu eu égard à la multiplicité des procédures et au strict respect du calendrier judiciaire.

Le volet consultation hors contentieux se situe dans un cadre ponctuel dans la mesure où il vise à régler un ou des points particuliers de droit.

2. Frais de justice et d'avocats.

- Frais de justice, d'avocats, d'huissiers : 100.303,33 €

Article budgétaire 104/123/15 : frais, poursuites et procédures.

- Rémunération du conseil habituel : 33.920,54 €TCC, 26.744,17 €brut.

3. Dossier spécifique ayant abouti en 2008.

Dossier Théâtre : dans le cadre des travaux de rénovation du théâtre, l'association momentanée Van Rymenant-Druez a lancé citation contre la Ville en vue d'obtenir le paiement d'une somme de 1.249.285,60 € au titre d'indemnité et remboursement de frais, à majorer des intérêts.

Le 13 janvier 2004, le Tribunal de 1ère instance de Namur a débouté les sociétés Van Rymenant-Druez de leur demande.

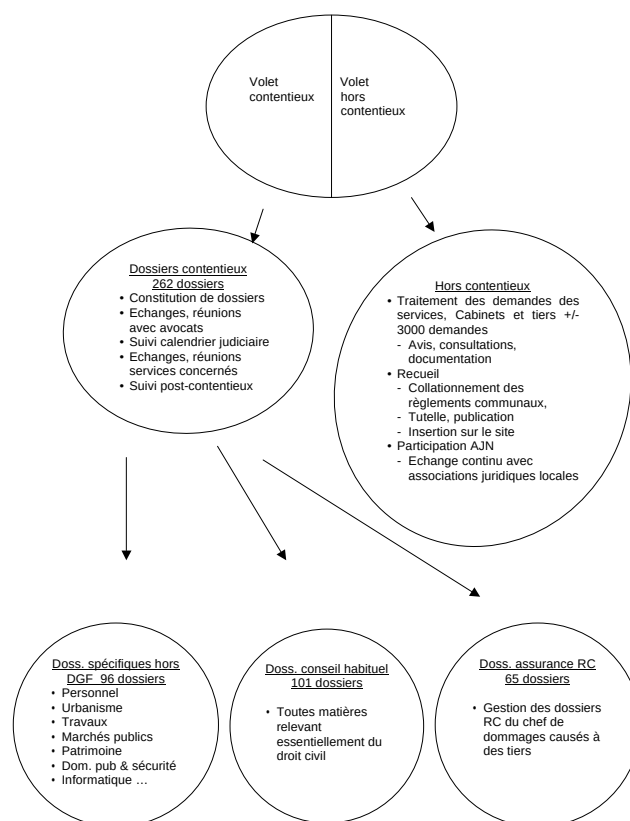
Le 16 mai 2006, la Cour d'appel de Liège a déclaré la demande desdites sociétés non-fondée.

La Cour de cassation, le 02 octobre 2008, a rejeté le pourvoi introduit par les sociétés Van Rymenant-Druez.

4. Formation permanente AJN (Association des Juristes Namurois).

Participation aux conseils d'administration et à l'assemblée générale.

Choix des thèmes et organisation des conférences à destination des praticiens du droit.

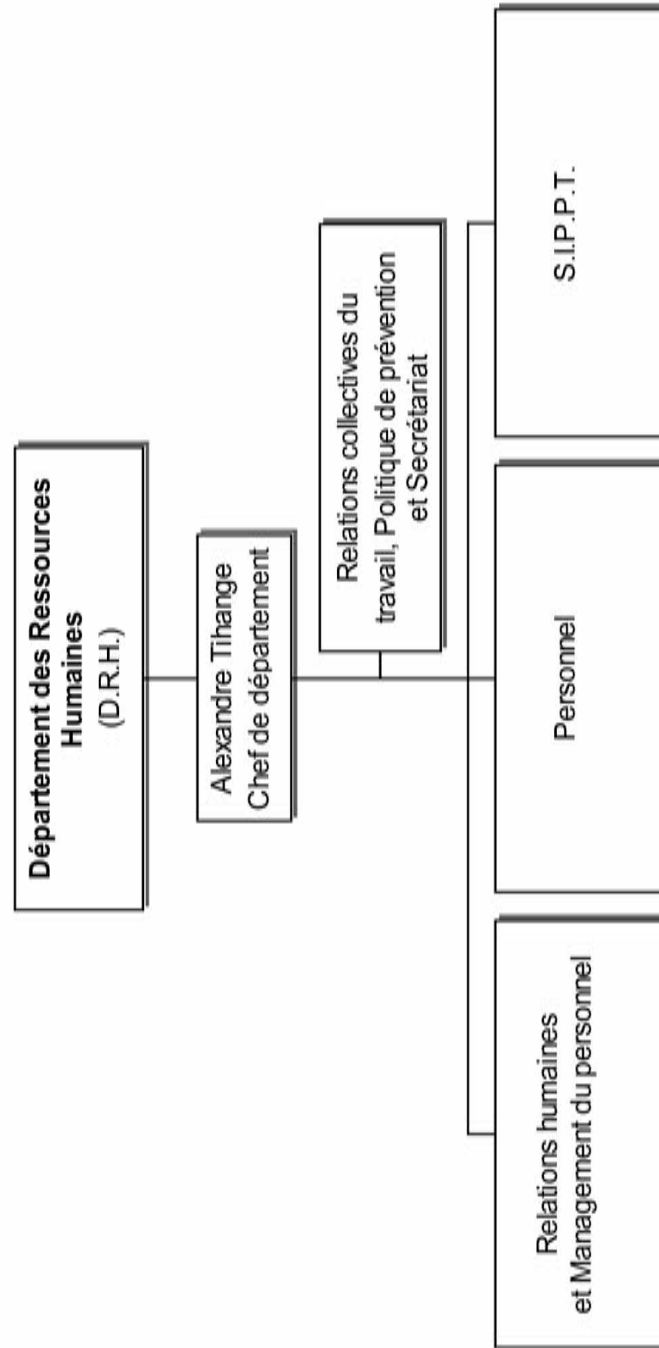


**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E

2

**Département des
Ressources Humaines
(D.R.H.)**



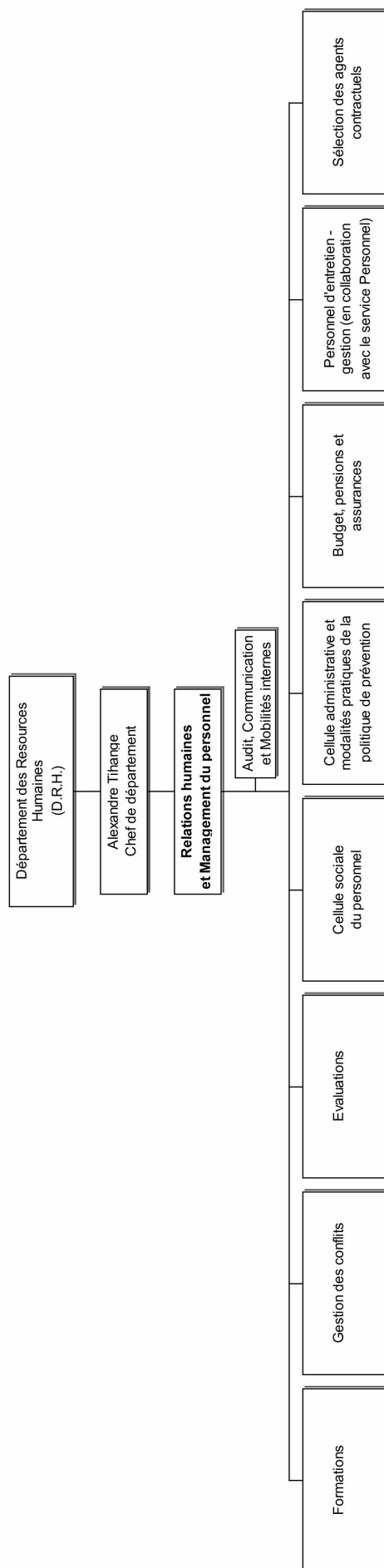
Sous l'autorité directe du Chef de département (1 ETP), deux agents (1,6 ETP) coordonnent sur le plan administratif les relations collectives du travail, la politique de prévention et le secrétariat du département.

Ils ont assuré l'organisation et le secrétariat de 18 réunions plénières des Comités de négociation et de concertation/PPT et de 2 commissions techniques consultatives de travail. Ces commissions ont pour objectif d'une part, de permettre à l'Autorité de présenter son point de vue et d'autre part, de donner aux organisations syndicales l'opportunité d'exposer leur position. Grâce à cette procédure, les réunions plénières sont facilitées, la cellule remplissant ainsi une mission d'interface entre l'Autorité et les organisations syndicales.

Durant cet exercice, les réunions plénières et les commissions ont été consacrées notamment à l'analyse d'aménagements de divers locaux, à plusieurs actualisations des conditions de recrutement, des statuts administratif et pécuniaire des personnels administratif, technique, ouvrier, spécifique et d'incendie...

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de prévention, les 23 correspondants de sécurité ont poursuivi leur mission de détection des risques des différents postes de travail.

En collaboration avec le SIPPT, le secrétariat du DRH a coordonné 9 réunions durant lesquelles plusieurs thèmes relatifs à la sécurité ont été abordés (analyse des accidents du travail, examen des équipements de protection individuelle et des vêtements de travail, amélioration des aspects sécuritaires, dépistage des risques, contribution à la politique du bien-être au travail, ...).



1. Service des Relations humaines

Le service se compose de 11 agents (9 ETP).

1.1. Statistique des interventions

1.1.1. Les demandeurs

Nombre de personnes différentes entendues : 281

> Répartition par catégorie professionnelle

Administratifs : 102

Ouvriers : 78

Personnel d'entretien : 79

Techniciens : 11

Police/CHR/CPAS affiliés : 3

Pompiers : 4

Pensionnés : 4

> Répartition par type de contrat

à durée indéterminée : 251

à durée déterminée : 30

1.1.2. Les demandes exprimées

Financier : 48

Conflit avec collègue(s) ou hiérarchie : 92

Entretien d'écoute : 72

Entretien pré-disciplinaire : 56

Mutation : 18

Règlement de travail : 6

Evaluation : 2

Autres : 39

TOTAL : 333

1.1.3. Divers

Séances d'accueil des nouveaux agents : 4

Assurance hospitalisation : 156

1.2. Sélections d'agents contractuels en 2008

1.2.1. Procédures de sélection

Procédures de sélection : 21

Procédures de sélection : 21

1.2.2. Engagements

	<i>Ouvriers</i>	<i>Empl. D1-D4</i>	<i>Empl. D6</i>	<i>Empl. A1</i>	<i>Tech. et A sp</i>	<i>B1</i>	
Affaires sociales	6	1	1	1	1	1	8
Electromécanique				2			2
Enseignement	5						5
Informatique				1			1
Logement			1				1
Population	3						3
Régie foncière				1			1
RUE	1	2					3
Sports		1	2				3
Urbanisme				1			1
TOTAL	1	17	3	6	0	1	28

1.3. Formations continues

1.3.1. Formations organisées à l'extérieur

Le service a géré 229 demandes représentant 818 participations à des colloques, séminaires, formations longues, journées d'étude ou recyclages.

- 269 administratifs pour 109 formations ;
- 316 pompiers pour 16 formations ;
- 117 agents issus de services pour lesquels la Ville bénéficie de subsides : 61 formations ;
- 65 techniciens pour 32 formations ;
- 51 ouvriers pour 11 formations.

1.3.2. Formations organisées en interne

Thème de la formation	Catégorie d'agents	Nombre de participants	Nombre de jours
Formation informatique : • Excel (Initiations) Formation qui clôture celle entamée en 2006.	Toutes catégories	29	3 x ½ jour
• Outlook – agenda partagé		59	
Evaluations	Responsables	10	½ jour
Rédaction de délibérations	Toutes catégories	118	½ jour

1.4. Formations RGB (Révision Générale des Barèmes)

- 2 agents ont suivi la totalité des cours du Module I ;
- 1 agent administratif a suivi la totalité des cours du Module II ;
- 9 agents administratifs ont suivi la totalité des cours du Module III ;
- 7 agents ont suivi la formation A1 chef de bureau spécifique ;
- 1 agent a suivi la formation A1 chef de bureau technique ;
- 2 agents ont suivi la formation pour D9 vers D10 ;
- 5 agents ont suivi la formation pour D4 vers D5 ;
- 57 agents ont suivi le module D3 vers D4 ;
- 12 agents ont suivi le module D2 vers D3 ;
- 4 agents ont suivi le module D1 vers D2 ;
- 12 agents ont suivi le module E2 vers E3 ;
- 7 agents ont suivi le module E1 vers E2.

1.5. Formations en sécurité

- 1 agent a suivi un module relatif à la réglementation des accidents de travail ;
- 1 agent a suivi le module relatif aux travaux en hauteur ;
- 1 agent a suivi le recyclage des responsables EPI ;
- 1 agent a suivi le module « Comment mettre en place une campagne de prévention anti-chutes ? » ;
- 41 agents ont été certifiés BA4-BA5 ;
- 30 agents ont suivi le module « Elingage »- placement d'élingues ;
- 7 agents ont suivi la formation démontage d'arbres ;
- 60 agents ont suivi la formation EPI.

1.6. Evaluation du personnel

Le personnel communal est évalué tous les deux ans ou tous les ans en cas de mutation, de promotion ou lorsque la précédente évaluation est réservée.

42 évaluations étaient très positives, 323 étaient positives (soit 86 %) et 6 étaient réservées et ont fait l'objet d'un suivi trimestriel.

1.7. Service social du personnel

993 personnes y sont affiliées. La répartition s'établit comme suit : 896 agents communaux, 46 agents du CPAS et 16 agents du CHR.

Le service dispose de moyens financiers provenant :

des cotisations pour un montant de :	145.039,42 €
du remboursement des prêts, en ce compris les intérêts :	34.229,93 €
Soit un total de :	179.269,35 €

4.477 écritures comptables ont été enregistrées et 1.456 ciné-cadeaux ont été distribués à raison de deux par personne à l'occasion de l'anniversaire de l'agent.

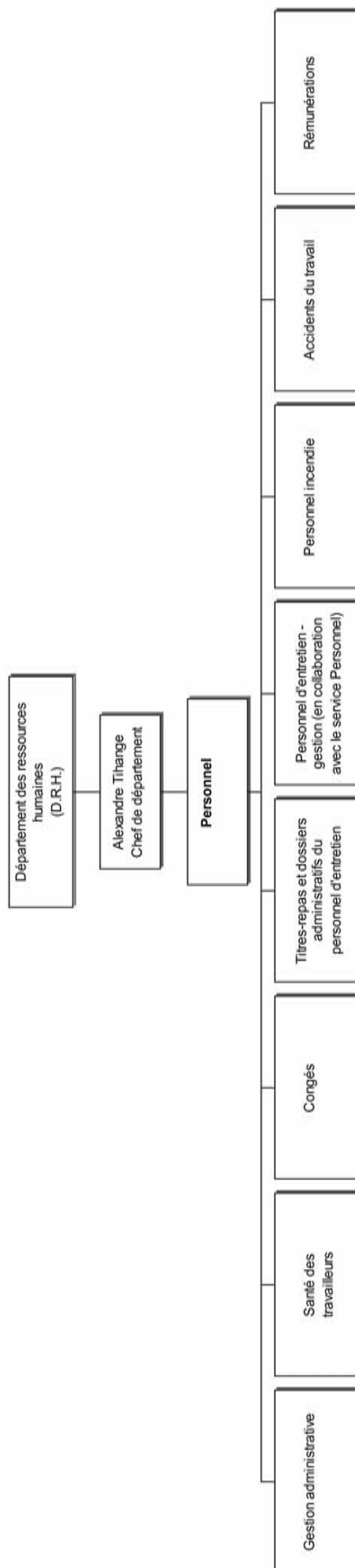
Interventions financières :

• 38 prêts et avances	25.383,83 €
• 5 primes de mises à la retraite	750,00 €
• 6 indemnités de décès	1.200,00 €
• 18 allocations de naissance	1.350,00 €
• 7 primes de mariage	875,00 €
• 1.618 interventions « frais médicaux-pharmaceutiques »	165.883,06 €
• 2 interventions « activités culturelles et récréatives »	761,50 €
• 5 interventions de mise en disponibilité	2.770,72 €
Soit un total de :	198.974,11 €

Une activité socio-récréative a été organisée par le service :

- St Nicolas au Cinéma Caméo avec projection du film « La famille Suricate » : (294 participants).

40 vignettes pour le Domaine provincial de Chevetogne ont été vendues à prix réduit.



2. Service du Personnel

Le service se compose de 17 agents (14,3 ETP).

2.1. Effectifs

Au 31 décembre 2008, le service du Personnel assumait la gestion administrative et financière de 1.502 agents, ce qui représente 1.302,55 équivalents temps plein. Cette différence est justifiée par la multiplication du travail à temps partiel, mais surtout par le fait que le personnel d'entretien, soit près de 200 personnes, travaille systématiquement à temps partiel.

La répartition des effectifs est reprise dans les tableaux 1 et 2.

Tableau n°1: statistiques par unités au 31 décembre 2008							
Catégorie	Définitif ou en stage	Contractuel	APE	PCE	APE du PCE	Contrat sécurité	
						Contractuel	APE
Administratif	185	104	145	1	12	41	22
Puéricultrice	/	2	39	1	1	/	/
Spécifique	49	30	14	/	/	14	8
Technique	48	7	12	/	/	/	/
Ouvrier	190	56	101	17	8	1	/
Entretien	1	200	19	/	/	/	/
Total	473	399	330	19	21	56	30
Incendie : 114 professionnels et 38 volontaires et 15 opérateurs 100							
	A ajouter : 3 agents Rosetta et 4 agents AWIPH						
Total :	1502 unités						

Tableau n°2: statistiques par équivalents temps plein au 31 décembre 2008							
Catégorie	Définitif ou en stage	Contractuel	APE	PCE	APE du PCE	Contrat sécurité	
						Contractuel	APE
Administratif	166,75	91,78	128,25	0,80	9,75	35,50	18,50
Puéricultrice	/	1,50	25,65	0,75	0,75	/	/
Spécifique	43,20	28,9	11,80	/	/	11,20	8
Technique	48	7	11,70	/	/	/	/
Ouvrier	188,20	55,1	100,50	17	7,90	1	/
Entretien	1	127,3	10,69	/	/	/	/
Total	447,15	311,36	288,59	18,55	18,40	47,70	26,50
Incendie : 114 professionnels, 9,5 volontaires et 15 opérateurs 100							
	A ajouter 2,8 agents Rosetta et 3 agents AWIPH						
Total	1.302,55 eq. TP						

2.2. Mouvements de personnel (hors service Incendie)

En 2008, 11 mises à la retraite ont été enregistrées parmi le personnel statutaire, à savoir 6 ouvriers, 1 agent technique, 1 agent spécifique, 3 agents administratifs, soit 6 de moins qu'en 2007. En raison du plan de gestion, ces départs ne sont comblés que partiellement par l'engagement d'agents contractuels (ou assimilés).

Le Conseil a procédé à la nomination à titre définitif de :

- 2 gradués spécifiques B1 ;
- 1 ouvrier qualifié D4.

2.3. Service Incendie

Un pompier volontaire a démissionné et un autre a obtenu la démission honorable de ses fonctions. Quatre pompiers volontaires ont été engagés pour pourvoir à ces 2 postes vacants ainsi qu'à 2 autres restés vacants.

Trois pompiers professionnels ont sollicité le congé préalable à la mise à la retraite. Pour rappel, ce congé peut être obtenu à partir de 57 ans avec mise à la retraite à 60 ans. Le remplacement est obligatoire.

Un pompier a été admis à la retraite consécutivement à un congé préalable.

2.4. Règlements adoptés par le Conseil

18 février 2008

- Modification du règlement organique en vue d'adjoindre à l'officier-médecin un sergent infirmier et modification des missions et de l'horaire de l'officier-médecin.

17 mars 2008

- SRI : modification du statut pécuniaire en son article 64 relatif à l'allocation d'homme-grenouille et à l'allocation d'équipement.
- Modification du statut pécuniaire : remboursement à 100 % des transports en commun entre le domicile et le lieu de travail.

26 mai 2008

- Statut administratif du SRI : rectification de l'article 45-2.

23 juin 2008

- Modification du statut administratif du SRI – ajout d'un alinéa à l'article 12§1er relatif au cumul d'activité – adjudication de marchés pour la Ville.
- Idem pour le personnel technique, administratif, spécifique et ouvrier.

8 septembre 2008

- SRI - Prolongation du congé préalable à la mise à la retraite pour une durée de 5 ans prenant cours le 1er janvier 2009.
- Modification du statut pécuniaire applicable aux membres du personnel technique, administratif, spécifique et ouvrier en son article 64 complété par un §12 relatif à la masse d'habillement.
- Décision de fixer la condition de résidence pour les candidats au grade de sous-lieutenant médecin.
- Modification du règlement sur la masse d'habillement du personnel du SRI – article 4, alinéa 1 et article 5 alinéa 1.
- Décision de fixer la condition de résidence pour les candidats au grade de sous-lieutenant professionnel.

20 octobre 2008

- Règlement relatif à l'octroi de chèques-repas au personnel communal non enseignant.

15 décembre 2008

- Modification des conditions de recrutement au niveau du stage – articles 23, 24§1er et 24§5.
- Modification du statut pécuniaire applicable au personnel administratif, technique, ouvrier et spécifique – article 61 alinéa 2 relatif aux frais de séjour à l'étranger.

2.5. Congés de maladie

En 2008, la moyenne annuelle par agent est de 7,59 jours, soit 1,35 jour en plus par rapport à 2007. Si on y inclut les congés de maladie de longue durée (absences de plus de 50 jours), cette moyenne passe à 14,03 soit 2,60 jours en plus que l'année précédente.

2.6. Accidents du travail

135 accidents ont été reconnus comme tels. Le montant des indemnités versées par Ethias s'élève à 367.541,54 €

2.7. Pensions

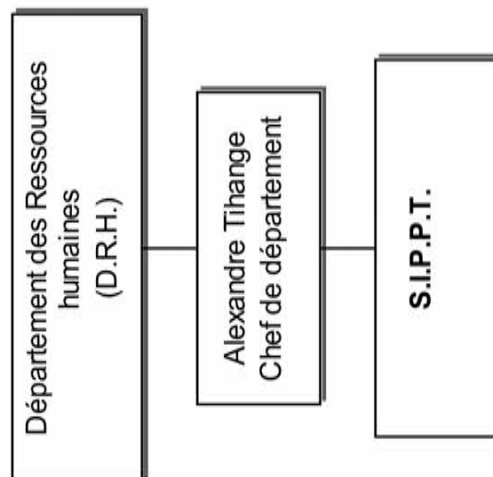
Au 31 décembre 2008, on compte :

- 198 pensions de retraite ;
- 121 pensions de survie ;
- 64 pensions d'anciens mandataires.

Pour un coût de 6.490.082,24 €

Les quote-parts réclamées aux organismes extérieurs s'élèvent à 216.444,77 € et celles payées par la Ville à 119.256,86 €

Le montant des pécules de vacances de l'exercice 2008 se chiffre à 13.108,56 € pour 78 pensionnés.



3. Service Interne de Prévention et de Protection au Travail

Le service se compose de 3 unités (2,3 ETP) dont 2 conseillers en prévention de niveau I (1,5 ETP).

Missions

- Analyse des risques au sein de l'entreprise sur le plan de la sécurité.
- Visites annuelles des lieux de travail en commun avec le service externe (SEPPT).
- Formulation de propositions dans le cadre du plan global et du plan annuel d'action.
- Analyse des accidents, création des fiches d'accident, propositions de mesures préventives.
- Avis sur l'organisation des lieux de travail.
- Avis sur l'utilisation de produits dangereux.
- Avis sur les projets d'acquisition de nouveaux équipements de travail et les EPI.
- Réception des équipements de travail (3 feux verts).
- Avis sur l'hygiène des lieux de travail, en collaboration avec le service externe.
- Avis sur la prévention incendie en collaboration avec le SRI.
- Avis sur les formations des travailleurs en matière de sécurité.
- Séances d'information des travailleurs (nouvellement engagés et ou mutés en interne).
- Examens de projets d'aménagements de locaux et avis au Comité de Prévention et de Protection au Travail (CPPT).
- Participation à la constitution d'équipes de première intervention et à l'organisation d'exercices d'évacuation.

Outre ces missions, le service interne assure les prélèvements de matériaux douteux dans le cadre du dépistage de l'amiante et tient à jour l'inventaire amiante.

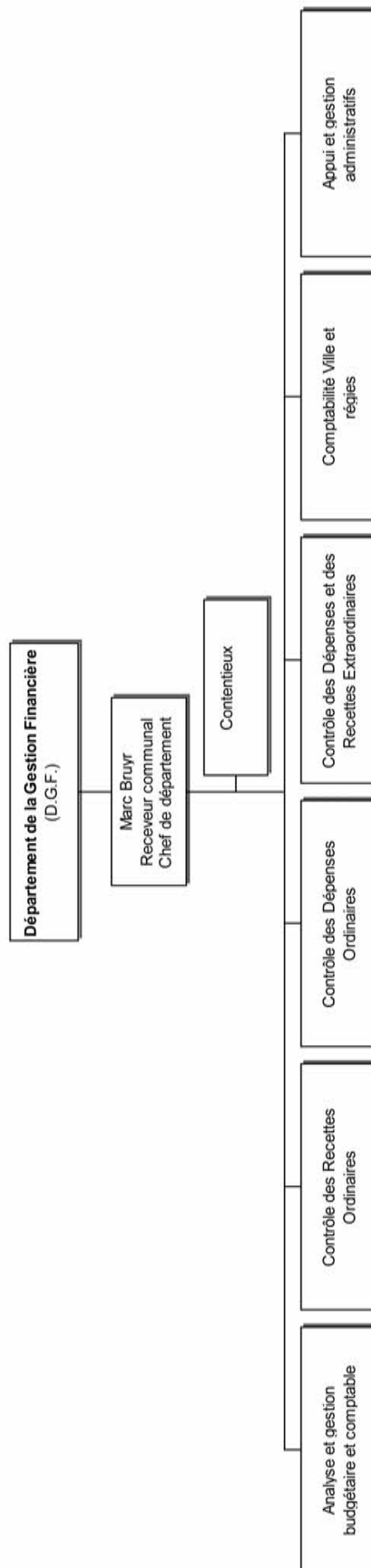
Le SIPPT assure également la surveillance du suivi réservé aux contrôles périodiques obligatoires des équipements de levage et des EPI antichute.

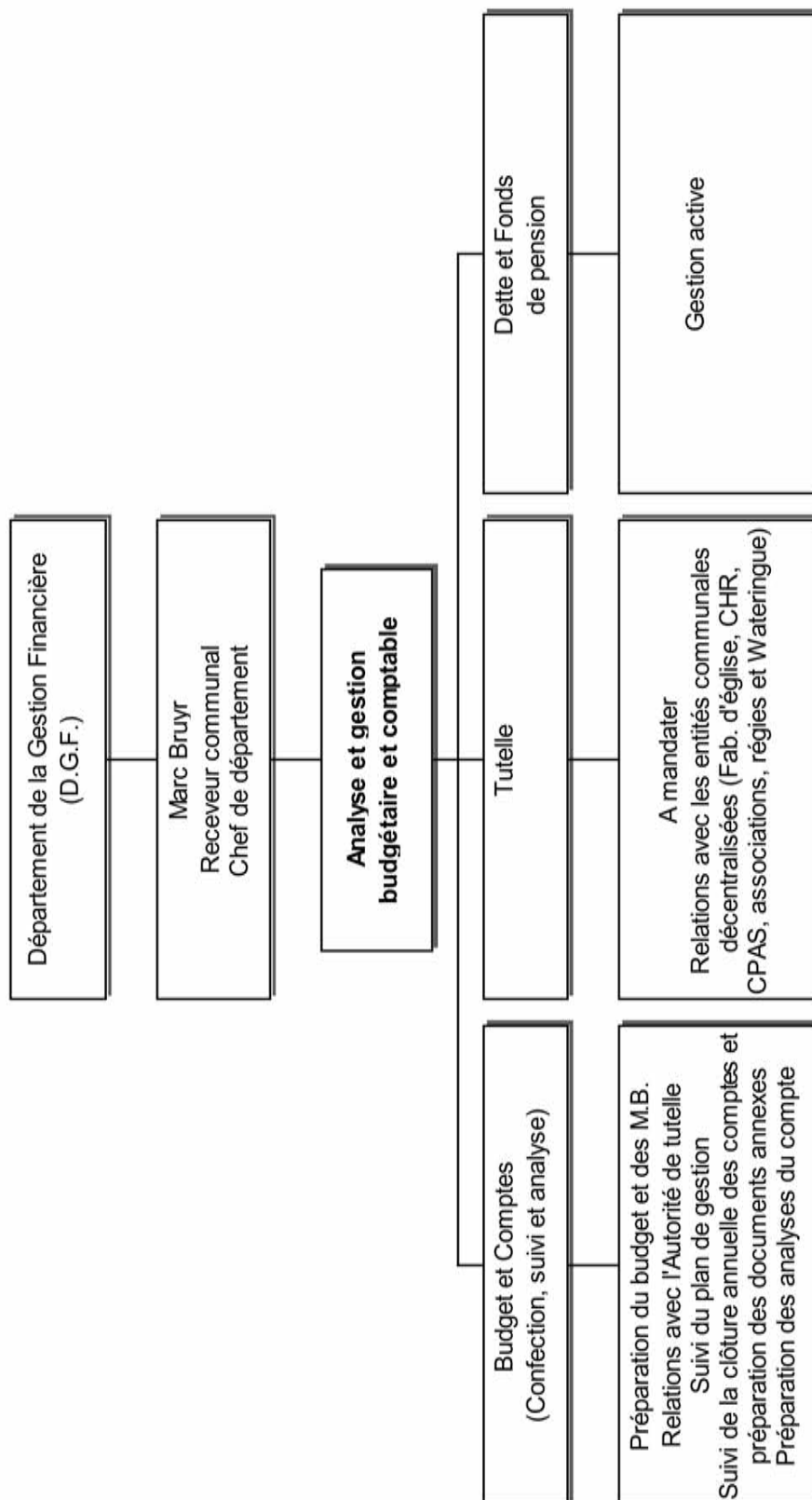
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

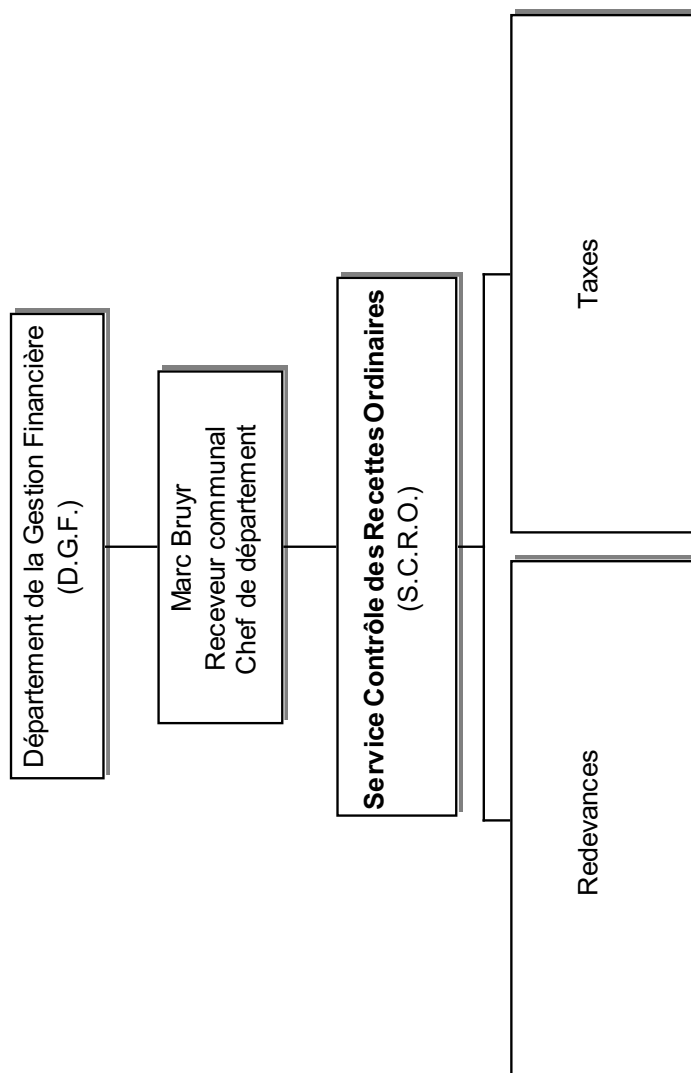
C H A P I T R E

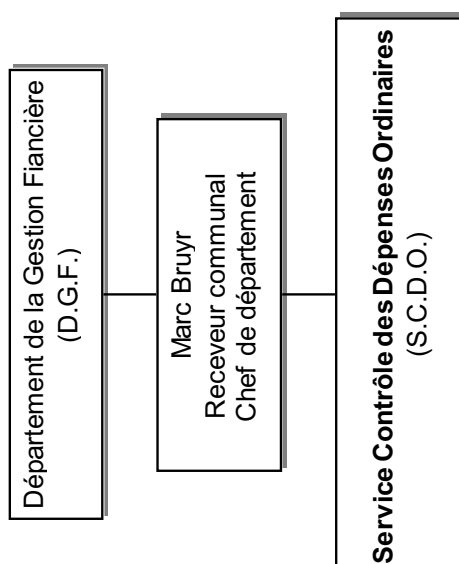
3

**Département de la
Gestion Financière
(D.G.F.)**





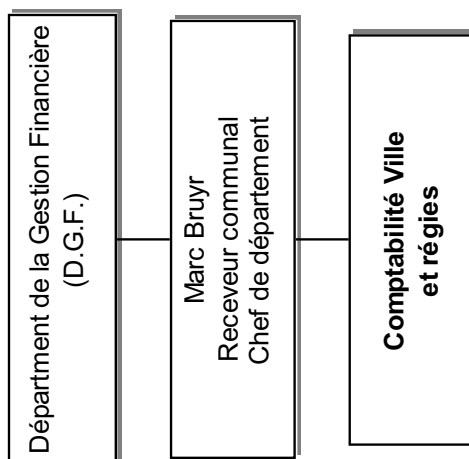


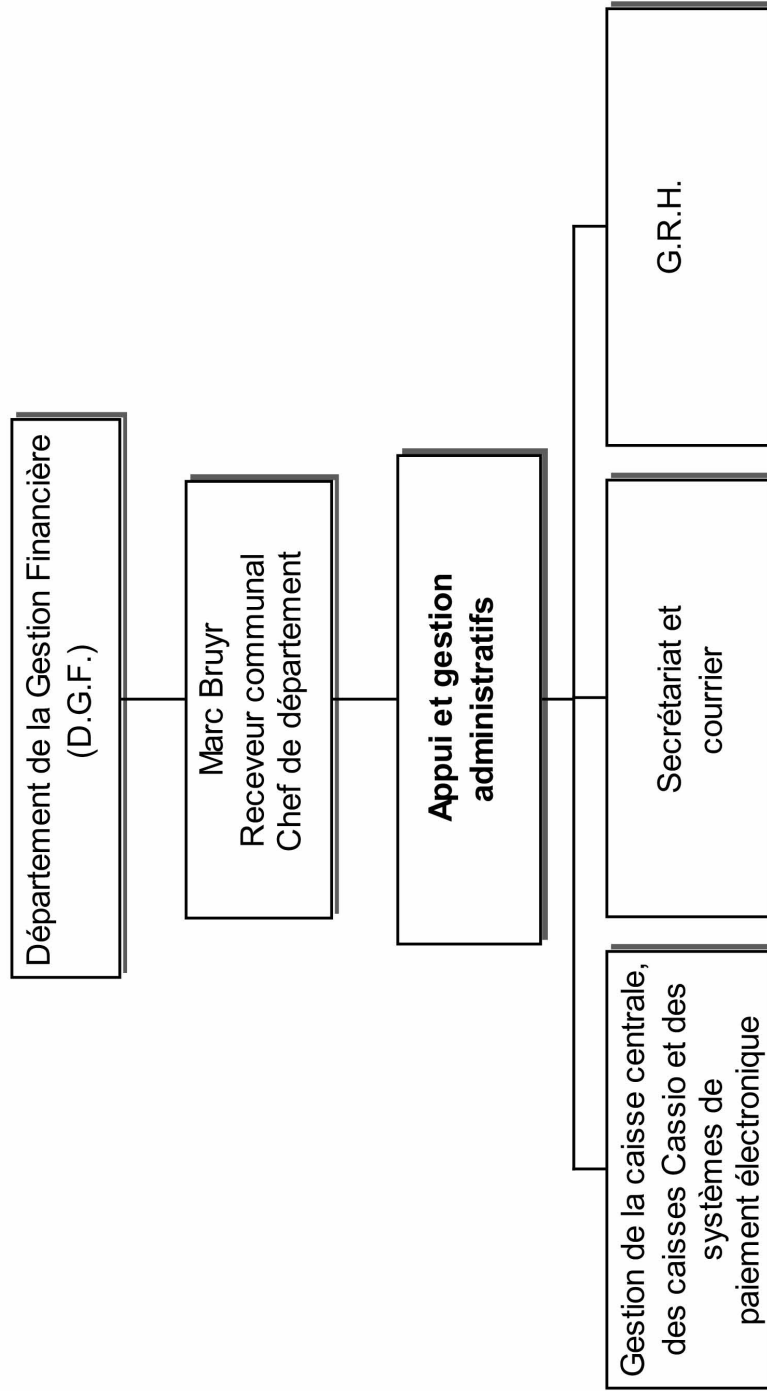


Département de la Gestion Financière
(D.G.F.)

Marc Bruyr
Receveur communal
Chef de département

Service Contrôle des Recettes et Dépenses Extraordinaires
(S.C.R.D.E.)





Finances

A. SERVICE ORDINAIRE

Le tableau qui suit vous informe de l'évolution des grandes masses budgétaires entre les dernières modifications budgétaires de l'exercice 2008 et le budget 2009.

	Budget 2009	Masses en %	Variation 2008 - €	Variation 2008 - %
Recettes de prestations	4.831.472,72 €.....	3,26%	- 383.974,15 €.....	- 7,34%
Recettes de transferts	135.104.295,42 €.....	91,22%	+ 3.240.423,63 €.....	+ 2,46%
Recettes de dette	8.157.486,74 €.....	5,51%	- 4.354.801,01 €.....	-34,80%
Recette de prélèvement	13.000,00 €.....	0,01%	- 22.987.000,00 €	/
Recettes totales de l'exercice propre	148.106.254,88 €		- 24.485.351,53 €	/
Dépenses de personnel	67.062.469,48 €.....	44,28%	+ 2.969.672,38 €.....	+ 4,63%
Dépenses de fonctionnement	24.538.290,77 €.....	16,20%	+ 1.045.253,42 €.....	+ 4,45%
Dépenses de transferts	39.295.557,85 €.....	25,95%	+ 19.419,05 €.....	+0,05%
Dépenses de dette	20.422.043,31 €.....	13,48%	- 2.383.646,59 €.....	-10,45%
Dépenses de prélèvement	115.000,00 €.....	0,08%	+115.000,00 €	/
Dépenses totales de l'exercice propre	151.433.361,41 €.....		+ 1.650.698,26 €	/
Résultat de l'exercice propre	- 3.327.106,53 €			
Résultat des exercices antérieurs.....	40.000,00 €			
Prélèvement pour service extraordinaire	40.000,00 €			
(dépense)				
Prélèvement du fonds de réserve	3.327.106,53 €			
(recette)				
Résultat global	0,00 €			

I. Résultats du service ordinaire

L'exercice propre du budget ordinaire 2009 de la Ville se solde par un mali de 3.327.106,53 € correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice propre s'élevant respectivement à 148.106.254,88 € et 151.433.361,41 €

Le résultat des exercices antérieurs est, quant à lui, bénéficiaire d'un montant de 40.000,00 €

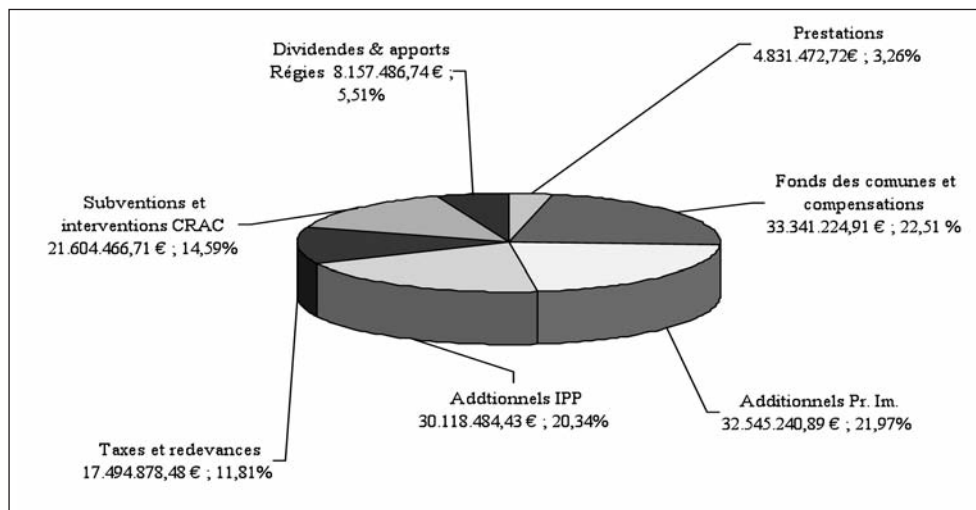
Un fonds de réserve consacré au Service du social du Personnel a été constitué. Un prélèvement de celui-ci d'un montant de 40.000,00 € est transféré (dépense) vers le service extraordinaire afin de permettre l'octroi de prêts individuels aux membres du personnel.

Dès lors, afin d'équilibrer de manière globale le service ordinaire, il a été procédé à un prélèvement de 3.327.106,53 € sur le fonds de réserve ordinaire.

Après prélèvement, le fonds de réserve qui s'élevait à 23.537.500,41 € présente un solde de 20.210.393,88 €

II. Recettes de l'exercice propre

Le montant total des recettes de l'exercice propre s'élève à 148.106.254,88 €. Le graphique qui suit indique la répartition des principales recettes :



En ce qui concerne l'évolution des recettes de l'exercice propre par rapport au dernier travail budgétaire de l'exercice 2008 et abstraction faite de l'inscription exceptionnelle de l'aide tonus de 23 millions € inscrite en 2008, le total de celles-ci est en diminution de 1.485.351,53 €

Cette diminution, relativement faible (0,91%) est néanmoins la résultante d'ajustements importants si l'on se penche sur la nature économique des recettes :

	Budget 2009	%	Var 2008 - €	Var %
Recettes de prestations	4.831.472,72 €	3,26%	- 383.974,15 €	- 7,34%
Recettes de transferts	135.104.295,42 €	91,22%	+ 3.240.423,63 €	+ 2,46%
Recettes de dette.....	8.157.486,74 €	5,51%	- 4.354.801,01 €	-34,80%
Recette de prélèvement	13.000,00 €	0,01%	- 22.987.000,00 €	/
Recettes totales de l'exercice propre.....	148.106.254,88 €		- 24.485.351,53 €	/
Recettes totales hors Tonus	148.106.254,88 €		- 1.485.351,53 €	- 0,91%

II.a Recettes de prestations (4.831.472,72 €/ - 383.974,15 €/- 7,34%)

Les recettes de prestations portent sur un montant de 4.831.472,72 €. Elles représentent 3,26% des recettes de l'exercice propre et sont principalement constituées de/des :

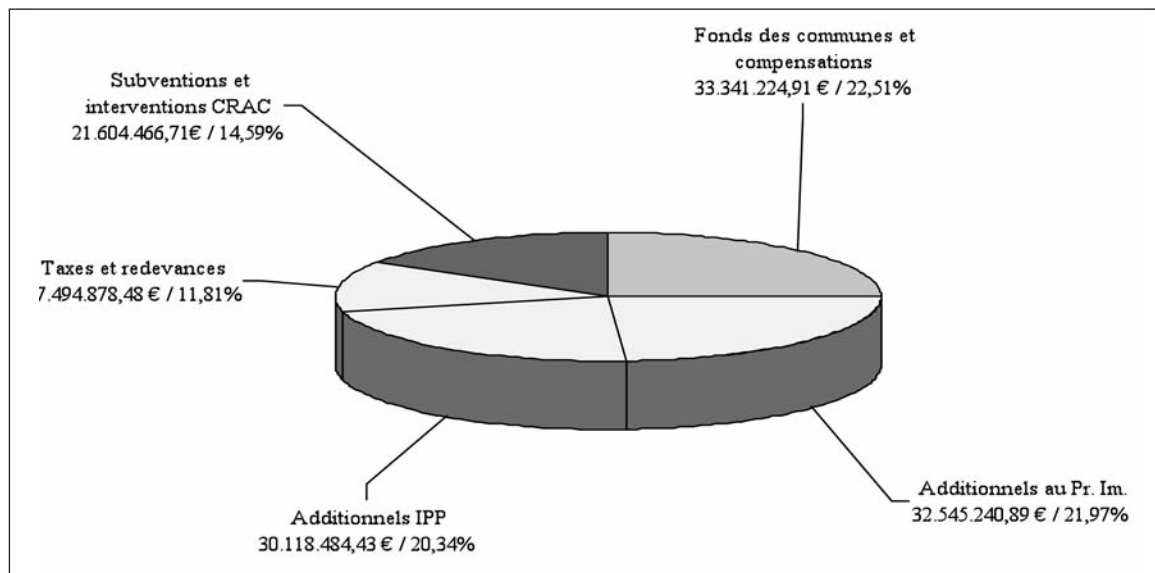
- Recettes de piscines et infrastructures sportives.....	1.070.000,00 €
- Recettes du PARF + activités jeunesse et sports	845.000,00 €
- Remboursements de personnel par la Régie foncière	431.655,56 €
- L'intervention du personnel dans les chèques repas	378.087,91 €
- Recettes du service 100	360.000,00 €
- Concessions aux cimetières	275.000,00 €
- Droits d'inscriptions aux Beaux-Arts, Conservatoire	193.150,00 €

Les recettes de prestations sont en diminution de 383.974,15 € (-7,34%) par rapport à la dernière modification budgétaire 2008. Il s'agit essentiellement d'ajustements liés aux constats des comptes précédents.

II.b Recettes de transferts (135.104.295,42 €/ + 3.240.423,63 €/ +2,46 %)

Les recettes de transferts portent sur un montant de 135.104.295,42 €. Elles représentent 91,22% des recettes de l'exercice propre. Elles sont en hausse de 3.240.423,63 €(+2,46%) par rapport à la dernière modification budgétaire 2008.

On distingue généralement trois sources de recettes de transferts : le Fonds des Communes, la fiscalité et les subventions. Le graphique suivant distingue la répartition de ces trois types de recettes :



II.b.1 Recettes de fonds (33.341.224,91 € / +1.199.563,35 € / +3,73%)

La recette du Fonds des Communes tel que réformé en 2008 porte sur un montant de 30.921.839,56 € (+542.452,36 € / +1,79%).

L'aide « Namur-Capitale » majorée de 200.000,00 € en 2008 est indexée en 2009 de 2,1 % et porte à présent sur un montant de 1.077.155,00 €

La « main morte » et la compensation régionale en matière de fiscalité portent sur un montant de 724.658,36 €

Enfin, suite à la décision du gouvernement wallon d'allouer une enveloppe de 20 millions € aux Villes et Communes pour leur permettre de faire face à la dégradation du contexte économique, une recette de 617.571,99 € a été budgétée pour pallier toute ou partie de la perte de dividendes du Holding communal.

II.b.2 Recettes de fiscalité (80.158.603,80 € / + 3.873.667,29 € / + 5,08%)

Les recettes issues de la fiscalité proviennent essentiellement des additionnels à l'IPP et au Pr. Im. qui portent, au total, sur un montant total de 62.663.725,32 € ; soit 40,31% des recettes totales de l'exercice propre 2009.

La recette des additionnels à l'I.P.P. croît de 2.096.899,72 €(+748%). Cette forte augmentation est notamment corrélée à la hausse nominale des salaires qui est elle-même la conséquence de plusieurs indexations au cours de l'exercice 2008. La recette issue des additionnels à l'IPP porte, à présent, sur un montant de 30.118.484,43 €. En ce qui concerne les additionnels au Précompte immobilier, ils augmentent de 1.598.805,32 €(+5,16%) par rapport à 2008 pour atteindre un montant total de 32.545.240,89 €

Les taxes et redevances augmentent légèrement (+177.962,25 € / +1,03%) bien qu'aucune nouvelle taxe ou modification de taux ne soit à signaler. La fiscalité locale porte sur un montant de 17.494.878,48 €. Les taxes et redevances relatives à la propriété publiques sont inscrites selon la nomenclature voulue par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 05 mars 2008 portant sur les déchets. Le tableau qui suit donne un aperçu des taxes les plus rémunératrices.

Libellé de la Taxe/Redevance	Budget 2009	Variation MB 2008
Taxe propreté publique « Ménage » (nouvelle nomenclature AGW 05/03/2008)	3.362.928,00 €	- 237.072,00 €
Taxe propreté publique « Commerces et prof. Libérales » (nouvelle nomenclature AGW 05/03/2008)	257.072,00 €	+ 257.072,00 €
Redevance parking horodateurs	3.040.761,09 €	+ 468.926,09 €
Vente de sacs poubelles	1.781.119,00 €	- 118.081,00 €
Redevance parking(recette émanant de la R.U.E.)	817.700,00 €	- 351.888,00 €
Taxe sur le raccordement aux égouts	1.110.000,00 €	Inchangé
Taxe sur les écrits publicitaires	1.105.000,00 €	Inchangé
Additionnels à la taxe automobile	1.122.826,06 €	+14.843,93 €
Taxe sur les spectacles (dont cinéma)	1.000.000,00 €	Inchangé
Droits de place	515.000,00 €	Inchangé
Taxe sur la force motrice.....	500.000,00 €	-13.000,00 €
Taxe sur les enseignes lumineuses	415.000,00 €	+ 5.000,00 €
Taxe sur les documents administratifs.....	400.000,00 €	+ 60.700,00 €
Autres	2.067.472,33 €	+ 92.261,23 €

II.b.3 Recettes de subventions (21.604.466,71 € / - 1.832.807,01 € / -7,82%)

Les recettes de subventions portent sur un montant de 21.604.466,71 € Elles sont en nette diminution (- 1.832.807,01 €) par rapport à la MB 2008. Cette diminution, comme le montre le tableau de la page suivante, s'explique essentiellement par la baisse des remboursements « CRAC » dans les prêts d'assainissements contractés par la Ville auprès de la Région. D'une part, les emprunts repris par la Région (emprunts contractés avant le 1er janvier 2008) ont fait l'objet d'un allongement de la durée de remboursement ce qui « tire » les charges annuelles à la baisse. D'autre part, la Ville, fin 2008, a décidé de rembourser anticipativement trois emprunts d'assainissement au travers du produit de la vente du réseau INATEL. Cette opération joue « à plein » sur l'exercice 2009 et réduit donc les montants à rembourser et de ce fait l'intervention du CRAC.

Les principales recettes de subventions 2009 figurent dans le tableau ci-après :

Type de subventions/interventions	Budget 2009	Var. / MB 2008
Subsides de fonctionnement Enseignement	1.974.785,48 €	- 12.349,70 €
Subventions ACS-APE.....	4.547.661,85 €	+ 89.169,85 €
Subvention Contrat de sécurité	1.785.799,00 €	+ 22.803,91 €
Intervention CRAC pour emprunts d'assainissements	2.189.253,67 €	- 1.625.203,00 €
Intervention CRAC pour emprunts tonus 2002 à 2006	2.286.392,41 €	- 1.597.328,35 €
Intervention CRAC pour emprunts tonus 2007 et 2008	2.275.229,67 €	+ 1.133.702,29 €
(contractés après 01/01/2008)		
Intervention CRAC Tonus Hôpitaux	32.634,79 €	-14.855,19 €
Intervention CRAC aides exceptionnelles (1999 et 2000)	359.485,15 €	-213.997,44 €
Ristourne CRAC pour remboursement anticipé	1.043.875,23 €	+ 579.204,03 €
Intervention des autres communes pour le SRI	515.000,00 €	- 113.019,00 €
Autres recettes de subventions	4.594.349,46 €	- 80.935,54 €
(jeunesse, enfance, aide sociale, sports, mobilité, environnement, culture...)		

Au sein de la rubrique « Autres recettes de subventions » (dernière ligne du tableau ci-dessus) », on peut pointer les ajustements suivants :

- Points APE émanant du CPAS	- 325.420,56 €	(selon besoins du CPAS)
- Ristourne SMAP	- 50.000,00 €	(historique des comptes)
- Subvention Fédérale Service 100	- 70.365,20 €	(historique des comptes)
- Subvention Namourette	- 47.500,00 €	
- Subvention DGCD	- 31.360,00 €	
- Frais administratifs redevances	+ 100.000,00 €	(création de l'article)
- Remboursements pers. détaché « Police »	+ 72.357,29 €	
- Cotisations et activités Serv. Soc. Personnel	+ 135.000,00 €	
- Subvention relais social	+ 97.001,46 €	(nouvelle nomenclature)
- Subvention RW « Guichet énergie »	+ 35.000,00 €	
- Subvention INTERREG (culture)	+ 27.552,45 €	
- Subvention SPF Justice	+ 16.792,82 €	
- Subvention mobilité	+ 15.000,00 €	
- Subvention Verdur Rock	+ 10.580,00 €	

II.c Recettes de dette (8.157.486,74 €/- 4.354.801,01 €/-34,80 %)

Les recettes de dette portent sur un montant de 8.157.486,74 € Elles représentent 5,51 % des recettes de l'exercice propre et connaissent une nette diminution de 4.354.801,01 €(-35,40%) par rapport à la dernière modification budgétaire 2008

Les principales recettes de dette sont les dividendes des intercommunales énergétiques, les dividendes du Holding communal (Dexia), l'apport de la régie foncière lié à l'exploitation du casino et les remboursements d'emprunts de ladite régie.

L'importante diminution de ce type de recettes s'explique principalement par la suppression des apports de trésorerie des régies mises en liquidation en 2008. Cette opération qui a contribué à l'équilibre du budget en 2008 était par nature non récurrente. Pour mémoire, l'exercice 2008 prévoyait les apports suivants :

- Régie urbaine de l'équipement	2.104.381,29 €
- Régie Citadelle	904.778,04 €
- Régie Loisirs-Jeunesse&sports	231.797,66 €
- Régie Foncière	2.039.381,40 € (dont 800.000 € non récurrent)

Les montants de trésorerie apportés par les régies en 2008 et ne figurant plus au budget 2009 portent donc sur un total de 4.040.956,99 € Seul l'apport récurrent de la régie foncière lié à l'exploitation du Casino est maintenu et budgété à hauteur de 1.309.931,22 €

Par ailleurs, le double dividende exceptionnel INATEL lié à la vente du réseau de télédistribution n'est plus à prendre en considération. Cela représente en 2009 une moindre recette de 913.543,21 € par rapport à 2008.

Enfin les dividendes Dexia ont été diminués de 617.571,99 € soit du montant communiqué par le Gouvernement wallon à titre de compensation pour la dégradation du contexte économique et inscrit en recette de transfert.

Dans ce flot de nouvelles défavorables, on notera que les dividendes IDEG augmentent de plus de 1,3 million € et ce suite au remboursement anticipé en 2008 de l'acompte sur dividendes futurs reçu en 2007.

Les dividendes AIEG (885.000 €) sont maintenus à l'identique par rapport à 2008.

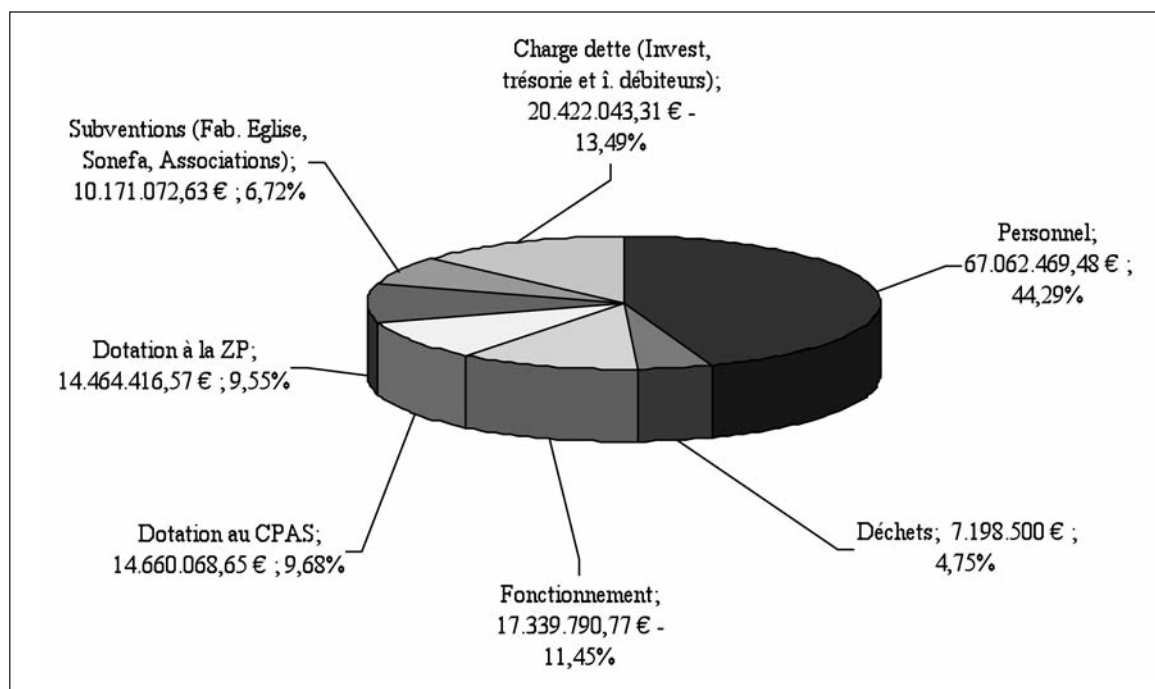
II.d Recettes de prélèvement : 13.000,00 €

Jusqu'en 2008, ce poste de recettes concernait quasiment exclusivement les aides tonus prélevées du service extraordinaire. Toutefois, la réforme du Fonds des communes et ses mesures annexes a mis fin au système des aides Tonus.

Dès lors, les 13.000,00 € budgétés en 2009 concernent un prélèvement sur le fonds de réserve dédié au Service social du personnel. Ce prélèvement permet d'équilibrer les recettes et les dépenses dudit service. Le fonds de réserve est constitué au travers des cotisations 2008 des membres du Service social du Personnel (cfr dépenses de prélèvement)

Dépenses de l'exercice propre

Le montant total des dépenses de l'exercice propre 2009 s'élève à 151.433.361,41 € La ventilation des principales dépenses est donnée par le graphique suivant :



En ce qui concerne l'évolution des dépenses de l'exercice propre 2009, le total de celles-ci par rapport au dernier travail budgétaire de l'exercice 2008, est en augmentation d'un montant de 1.650.698,26 € (+1,10%)

Les ajustements en fonction des différents groupes économiques de dépenses sont les suivants :

	Budget 2009	%	Var 2008 - €	Var %
Dépenses de personnel	67.062.469,48 €	44,28%	+ 2.969.672,38 €	+ 4,63%
Dépenses de fonctionnement.....	24.538.290,77 €	16,20%	+ 1.045.253,42 €	+ 4,45%
Dépenses de transferts.....	39.295.557,85 €	25,95%	+ 19.419,05 €	+0,05%
Dépenses de dette	20.422.043,31 €	13,48%	- 2.383.646,59 €	-10,45%
Dépenses de prélèvement	115.000,00 €	0,08%	+115.000,00 €	/
Dépenses totales de l'exercice propre	151.433.361,41 €		+ 1.650.698,26 €	+1,10%

III.a Dépenses de personnel (67.062.469,48 € / + 2.969.672,38 € / + 4,63%)

Les dépenses brutes de personnel (hors subventions à l'emploi et valorisations de subventions diverses) s'élèvent à 67.062.469,48 € et représentent 44,28% des dépenses de l'exercice propre.

L'augmentation budgétée par rapport à la dernière MB 2008 porte sur un montant de 2.969.672,38 € (+ 4,63%) et se comprend au regard des éléments qui suivent :

- Impact 2009 des 3 sauts d'index 2008 (Nb : coût total des 3 sauts d'index en base annuelle = 3.330.000 €)	+ 1.385.000,00 €
- Impact 2009 des mesures de non remplacement de 2008	- 642.816,24 €
- Augmentation Cotisation ONSS (cfr. MB4 - 2008)	+ 680.000,00 €
- Ajustement des « 112 » - pécules de vacances à 92 %	+ 426.884,75 €
- Indexation (2% en novembre = 0,33% base annuelle)	+ 205.734,16 €
- Annales (+1,5%- application RGB)	+ 868.144,29 €
- Evolution de carrière (forfait – application RGB)	+ 100.000,00 €
- Engagements	+ 714.356,94 €
- Retours d'interruptions de carrière	+ 196.302,26 €
- Nominations	+ 98.268,99 €
- Etudes et garderies	+ 82.900,00 €
- Revalorisations	+ 13.408,41 €
- Ajustements divers (Caisse pensions, chèque repas...)	+ 57.420,28 €
- Départs pensions, congés maladie, maternité...	- 855.659,93 €
- Economies assurances-loi (nouveau marché d'assurances)	- 302.432,97 €

TOTAL **+ 2.969.672,38 €**

En ce qui concerne les dépenses nettes de personnel, celles-ci s'élèvent à 56.241.329,65 € et s'accroissent de 6,10%. Ce taux est supérieur à celui de l'évolution des charges brutes étant donné que les recettes à déduire sont en diminution de 262.347,42 €, la principale perte étant la moindre recette de 325.420,56 € liée aux points APE transférés du CPAS.

III.b Dépenses de fonctionnement (24.538.290,77 € / + 1.045.253,42 € / + 4,45%)

Les dépenses brutes (hors subventions et interventions diverses) de fonctionnement portent sur un montant de 24.538.290,77 € et augmentent de 1.045.253,42 € (+4,45%) par rapport aux crédits de la MB 2008. Elles représentent 16,20 % des dépenses totales de l'exercice propre 2009. Les principales variations sont citées ci-après :

	Budget 2009	Variation MB 2008
Dépenses en plus :		+ 1.843.526,33 €
Déchets / propreté publique	7.198.500,00 €	+ 542.000,00 €
Chauffage / Eclairage (+20%)	3.002.120,00 €	+ 464.520,00 €
Contrats piscines	381.875,00 €	+ 106.875,00 €
Frais liés aux élections	105.000,00 €	+ 105.000,00 €
Contrats informatiques	300.000,00 €	+ 104.000,00 €
Locations Parkings	73.000,00 €	+ 73.000,00 €
Déneigement	68.000,00 €	+43.000,00 €
Autres majorations diverses		+ 431.631,33 €
Dépenses en moins :		- 798.272,91 €
Carburant pour véhicules	410.000,00 €	-154.000,00 €
Informatique – calcul traitements	372.447,50 €	- 49.452,50 €
Consommation d'eau	317.000,00 €	- 42.435,00 €
Mesures sécurité & hygiène	40.000,00 €	- 40.000,00 €
Eclairage public	200.000,00 €	- 30.000,00 €
Enseignement fondamental	600.000,00 €	- 28.503,18 €
Publications communales	126.050,00 €	- 25.000,00 €
Reprographie	152.500,00 €	- 12.500,00 €
Fonctionnement citadelle	40.000,00 €	-15.000,00 €
Plantations	160.000,00 €	-10.000,00 €
Actions sociales (fonctionnement)	35.000,00 €	-10.000,00 €
Autres diminutions diverses		-381.382,23 €

En ce qui concerne les dépenses nettes de fonctionnement, celles-ci s'élèvent à 22.108.367,10 € et augmentent de 5,90%.

III.c Dépenses de transferts (39.295.557,85 € / + 19.419,05 € / + 0,05%)

Les dépenses de transferts de l'exercice 2009 s'élèvent à 39.295.557,85 € et représentent 25,95% des dépenses de l'exercice propre. Ce type de dépenses est globalement stable (+ 19.419,05 €) par rapport au dernier travail budgétaire de l'exercice 2008.

Cette stabilité ne doit pas occulter divers ajustements, parfois, d'importance. Les plus significatifs sont donnés ci-après :

- La dotation au CPAS est indexée de 1% (+145.149,19 €) pour atteindre le montant de 14.660.068,65 €. Il est à noter que la dotation complémentaire de 209.000,00 € n'est plus inscrite en 2009 étant donné que celle-ci était liée au transfert de points APE de la part du CPAS.

- Après plusieurs années de stabilisation (voire de réduction en 2007) de la dotation à la Zone de Police, celle-ci est indexée de 2,5% (+352.790,65 €) ce qui la porte au montant de 14.464.416,57 €. Pour mémoire le budget de la Zone de police est principalement composé de dépenses de personnel.

- L'intégration dans le corps du budget communal des activités du Service social du personnel engendre l'inscription d'un crédit de 190.000,00 € qui aura trait aux divers remboursements médicaux et aux activités organisées par ledit service. Cette dépense est compensée par les cotisations des membres et par un prélèvement dans le fonds de réserve dédié à ce Service.

- Les contributions communales dans les charges d'emprunts contractés après le 1er janvier 2008, ayant trait aux aides Tonus 2007 et 2008 (partiellement couvertes par la Région – 60%), sont augmentées de 546.577,16 € pour permettre la couverture de la charge qui incombe à la Ville en année pleine.

- Par contre, les contributions communales dans les charges d'emprunts contractés avant le 1er janvier 2008 (et donc entièrement couvertes par la Région) diminuent de 948.801,61 €. Cela s'explique par la décision dans le chef de la Région d'allonger la durée de remboursement des emprunts CRAC et par le plein impact du remboursement anticipé de trois emprunts CRAC concrétisé fin de l'exercice 2008 (voir explications au sujet des recettes de subventions).

- Le transfert à la régie foncière en compensation des mises à disposition de locaux appartenant à la régie est diminué de 171.512,02 € et concorde avec le montant repris dans le budget 2009 de la régie.

NB : il n'est pas prévu d'intervention pour le CHR au vu du projet de budget 2009 (à l'équilibre) et des comptes des exercices précédents. Pour mémoire, le boni cumulé du CHR s'élève à 2.640.594,34 € au 31/12/2007.

Le détail des différents crédits de soutien aux associations est repris dans le tableau ci-après. Ils portent sur un total de 5.478.684,50 €. Globalement ce type de dépenses est stable (+4.113,00 €).

ARTICLE	LIBELLE	2008	2009	Var 2009/2008
		M.B.	Initial	
131/332-02	Dotation aux groupes du Conseil communal	34.953,00	34.953,00	
135/332-02	Promotion de la Ville ASBL New	275.822,77	275.822,77	
561/332AU-02	Subside de fonctionnement ASBL GAU	170.000,00	170.000,00	
563/332AC-02	Subside convention C.A.C.	34.148,87	0,00	- 34.148,87
563/332AC-03	Subside Convention ASBL Comité animation	0,00	34.148,87	+ 34.148,87
767/332CD-02	Subside au Centre de Documentation Actualité	52.000,00	52.000,00	
761/332AJ-02	Subside activités « jeunesse »	30.000,00	30.000,00	
761/332AB-03	Subside à l'Auberge de Jeunesse de Namur ASBL	7.500,00	7.500,00	

761/332BA-03.....	Subside Maison des Jeunes et Culture –	7.500,00	7.500,00	
	Salzennes-Balances ASBL			
761/332BE-03.....	Subside Centre Culturel Basse Enhaive ASBL	7.500,00	7.500,00	
761/332CH-03	Subside Maison des Jeunes et Culture	7.500,00	7.500,00	
	– Champion ASBL			
761/332EJ-03	Subside Excepté Jeunes ASBL.....	650,00	650,00	
761/332IJ-03	Subside Infor-Jeunes ASBL	7.500,00	7.500,00	
761/332JB-03	Subsides Jambes 2000 ASBL	7.500,00	7.500,00	
761/332JC-03	Subside Jeunesse et Culture ASBL (ST SERVAIS)	7.500,00	7.500,00	
761/332PL-03	Subside Maison des Jeunes – Plomcot 2000 ASBL	7.500,00	7.500,00	
761/332SI-03.....	Subside SIEP ASBL	7.500,00	7.500,00	
762/332AC-02	Subside Actions culturelles	60.000,00	65.000,00	+ 5.000,00
762/332CI-02	Subside aux Cinémas	455.579,82	455.579,82	
762/332CP-02	Subside Centre international de poésie.....	45.000,00	45.900,00	+ 900,00
762/332FA-02	Subside Promotion des Arts Forains	100.000,00	100.000,00	
762/332FK-02.....	Subside Folknam.....	4.000,00	4.000,00	
762/332FN-02.....	Subside au festival musical de Namur	8.850,00	8.850,00	
762/332FO-02.....	Subside ASBL DAPO (danses populaires).....	35.000,00	35.000,00	
762/332/IR-02.....	Subv INTERREG Opérateurs.....	0,00	12.600,00	+12.600,00
762/332MT-02	Cotisation Maison du Tourisme	7.350,00	7.350,00	
762/332PP-02	Remise de prix divers (concours photo, G.Smal)	250,00	1.000,00	+ 750,00
762/332PW-02	Grand prix Georges Small –	500,00	0,00	-500,00
	Interprétation poésie wallonne			
762/332SI-02.....	Subside syndicats d’initiatives de Jambes	8.000,00	8.000,00	
762/332T-02	Crédit thématique –Evénements divers	20.000,00	20.000,00	
762/332AE-03	Subside Cinéma Art et Essai –	12.500,00	12.500,00	
	ASBL « les 400 coups »			
762/332CC-03.....	Subside au Centre de Chant Choral	171.666,00	172.000,00	+ 334,00
762/332CM-03	Subside Centre Culturel - Maintenance.....	60.675,00	60.675,00	
762/332CR-03	Subside Centre Culturel Régional -	594.757,00	593.725,00	-1.032,00
	Fonctionnement			
762/332FF-03	Subside FIFF	150.000,00	150.000,00	
762/332MC-03	Subside Centre International de Musique chorale	76.170,00	50.000,00	-26.170,00
762/332ME-03	Subside Médiathèque	3.641,00	3.500,00	-141,00
762/332OT-03.....	Subside Office du Tourisme.....	265.200,00	265.200,00	
763/332CF-02	Subsides Comité des fêtes	25.000,00	25.000,00	
763/332FW-03	Ristourne Comité des Fêtes de Wallonie	187.000,00	187.000,00	
	(figurait en dépenses de fonctionnement)			
764/332-02	Subsides pour projets sportifs	180.000,00	180.000,00	
764/332AR-03	Subside C.P.A. Arabesque ASBL (patinage)	3.250,00	3.250,00	
764/332AS-02.....	Subsides aux associations sportives locales.....	200.000,00	200.000,00	
764/332BC-03.....	Subside BCSSN ASBL.....	50.000,00	50.000,00	
764/332NN-03	Subside Novia ASBL.....	11.155,20	11.155,20	
764/332NV-03	Subside Royal Namur Vélo.....	8.000,00	8.000,00	
764/332PL-03	Subside pêcheurs libres de Jambes	1.750,00	1.750,00	
	et environs ASBL			
764/332RC-03.....	Subside Running Club ASBL	3.000,00	3.000,00	
764/332RP-03.....	Subside Royale Balle Pelote	1.750,00	1.750,00	
	Saint Servaitoise ASBL			
764/332RW-03	Subside Rallye de Wallonie ASBL	15.000,00	15.000,00	
764/332SM-03	Subside S.M.A.C. ASBL (Athlétisme).....	12.500,00	12.500,00	
764/332TC-03.....	Subside TC Citadelle ASBL	1.750,00	1.750,00	
	(Tournoi international)			
764/332TP-03	Subside au Comité Provincial de Tennis de Table	1.750,00	1.750,00	
764/332TR-03.....	Subside Tour Région wallonne. ASBL (cyclisme)	20.000,00	20.000,00	

764/332TT-03	Subside TC Tabora ASBL	1.750,00	1.750,00
764/332VR-02	Subside Vivacité / Beau Vélo de RAVEL (nouveau).....	10.000,00	10.000,00
764/332WT-03	Subside Belgian Wheelchair tennis open	6.000,00	6.000,00
766/332HM-02	Cotisation Contrat de Rivière « Haute Meuse »	4.960,00	4.960,00
766/332PE-02	Promotion à l'Environnement	6.500,00	6.500,00
771/332C-02	Subside Musées namurois et sociétés culturelles ..	12.000,00	12.000,00
771/332MN-02	Coordination Musées Namurois	12.500,00.....	0,00.....-12.500,00
771/332SA-03	Subside Société archéologique de Namur	16.735,00	16.735,00
780/332CC-03.....	Subside Canal C	200.000,00	200.000,00
79090/332-02	Subside Maison de la Laïcité	50.000,00	50.000,00
832/332-02	Subside Régie de Quartier	2.000,00	2.000,00
835/332-02	Subside petite enfance.....	0,00	5.500,00+ 5.500,00
844/332AL-02	Subside ASBL Alpha 5000	0,00	14.872,00....+ 14.872,00
844/332AS-02.....	Subside Actions sociales	20.000,00	20.000,00
844/332AU-02	Subside ASBL « Autrement »	4.500,00	4.500,00
844/332GL-02	Subside ASBL Gestion Logement Namur	35.000,00	35.000,00
844/332SI-02.....	Cotisation « Namur Entraide SIDA »	38,00	38,00
844/332SO-02.....	Subside ASBL SONEFA	1.562.608,08	1.562.608,08
844/332CI-03	Subside Centre d'Action interculturelle – Province de Namur	7.500,00.....	7.500,00.....
844/332RC-03.....	Subside « Resto du Cœur »	28.861,76	28.861,76
879/331EG-01	Primes énergétiques « Ménages »	20.000,00	20.000,00
879/331EN-01	Primes environnementales « Ménages »	5.000,00	6.000,00.....+ 1.000,00
930/332-01	Subvention restauration biens classés privés.....	2.500,00	6.000,00+ 3.500,00
TOTAL.....		5.474.571,50	5.478.684,50.....+ 4.113,00

III.d Dépenses de dette (20.422.043,31 €/ - 2.383.646,59 €/ - 10,45%)

Les dépenses brutes de dette c'est-à-dire les charges annuelles de l'endettement de la Ville hors interventions de tiers, portent sur un montant de 20.422.043,31 € et représentent 13,48 % des dépenses de l'exercice propre du budget ordinaire 2009. Elles sont en diminution de 2.383.646,59 € (-10,45 %) par rapport aux derniers travaux budgétaires de 2008.

Cette diminution s'obtient comme suit :

	2008	2009	Var
	MB	Initial	2008/2009
Intérêts débiteurs	1.050.000,00	225.000,00	- 825.000,00
Charge d'emprunts liés aux investissements de la Ville	13.962.510,49 ..	14.418.172,11 ..	+ 455.661,62
Charges d'emprunts liés aux investissements de la Régie Foncière	727.909,69	613.032,96	-114.876,73
Charges d'emprunts « Tonus »	4.362.930,60....	4.003.731,58 ..	- 359.199,02
Charges d'emprunts d'assainissements	2.689.703,09 ..	1.149.460,70 -	1.540.242,39
Autres	12.636,03	12.645,96	+ 9,93
TOTAL	22.805.689,90 ..	20.422.043,31	-
			2.383.646,59

Le tableau ci-dessus appelle les commentaires suivants :

- La situation de trésorerie qui s'est nettement améliorée depuis la fin 2008, principalement grâce à la perception de le prêt exceptionnel de 23 millions € permet de réduire la charge d'intérêts débiteurs de 825.000,00 €

- Les charges d'emprunts d'investissements « Ville » sont revus à la hausse (+455.661,62 €) en fonction des emprunts contractés fin 2008 et du programme d'investissements 2009. La récente baisse des taux d'intérêts a été partiellement prise en compte.

- Les charges d'emprunts Tonus diminuent de 359.199,02 € Cela s'explique par le fait que les mesures d'étalement de remboursement des prêts tonus 2002 à 2006 et de remboursement anticipé du « tonus 2001 » ont un impact plus important que l'accroissement de charges liés au plein impact de la charge liée au aides tonus 2007 et 2008.

- Les charges d'emprunts d'assainissement diminuent quant à elles sensiblement (- 1.540.242,39 €) suite à la décision de la région de rembourser sur une plus longue durée ce type d'emprunts et suite à la décision de la Ville de rembourser anticipativement deux de ces emprunts. Ces décisions prises à la fin de l'année 2008 jouent « à plein » en 2009.

En ce qui concerne les dépenses nettes de dette, elles s'élèvent à 11.631.244,76 € et diminuent de 2.783.610,42 € par rapport à la MB 2008 en raison principalement du plein impact du remboursement anticipé de trois emprunts de trésorerie et des ristournes y liées.

Pour information, le montant de la dette de trésorerie (solde restant dû en capital) s'élève au 01/01/2009 à 62.471.432,28 € se détaillant comme suit :

- Emprunts d'assainissements : 5.106.479,31 €	- charges reprises par la Région
- Emprunts Tonus 2002 à 2006 : 28.044.760,50 €	- charges reprises par la Région
- Emprunts tonus 2007 et 2008 : 28.372.997,07 €	- charges couvertes partiellement par la Région
- Emprunts Tonus hôpitaux : 947.295,38 €	- charges couvertes partiellement par la Région

En ce qui concerne la dette d'investissements en part communale (hors régie foncière), celle-ci s'élève au 01/01/2009 à 103.168.821,51 € (contre 103.378.015,92 € au 01/01/2008). La dette pour tiers (régie foncière) s'élève, quant à elle, à 4.921.391,34 €

III.e Dépenses de prélèvement (115.000 €)

Cette dépense a trait à la constitution d'un fonds de réserve dédié au Service social du personnel sur base des cotisations perçues en 2008. Ce fonds permettra au cours des prochains exercices d'équilibrer les recettes et les dépenses ayant trait aux activités de ce service.

IV Exercices antérieurs

Le résultat des exercices antérieurs se clôture en boni de 40.000 € correspondant à la différence entre le boni présumé de l'exercice 2008 (644.471,12 €) et les dépenses se rapportant aux millésimes 1997 à 2008.

Les principales dépenses sont :

- Les consommations d'éclairage public	179.488,32 €
- Quote-part pensions	90.971,96 €
- Dotation à la Zone de police (2003)	81.323,37 €
- Non valeurs diverses	79.027,48 €
- Traitement de personnel détaché	55.000,00 €
- Loyers et charges locatives de Parking	48.000,00 €
- Propreté publique / déchets	30.101,76 €
- Cotisation caisse pension	15.873,83 €

B. SERVICE EXTRAORDINAIRE

I. Préalable.

Afin de répondre aux exigences du nouveau Règlement Général relatif à la Comptabilité Communale, le budget extraordinaire 2009 introduit la notion de « projet extraordinaire ». Cela induit sur le plan budgétaire qu'à chaque article budgétaire correspond un numéro de projet de façon à ce que les différentes dépenses (parfois étalées sur plusieurs exercices) et les moyens de financement se rapportant à un même projet soient identifiables.

Pour des raisons techniques, cela implique également que le financement par « fonds propres » doit préalablement faire l'objet d'un transfert vers le fonds de réserve extraordinaire (dépense) pour ensuite être prélevé dudit fonds (recette).

II. Résultat

Le budget extraordinaire 2009 est en mali de 40.000,00 € à l'exercice propre et en strict équilibre au global. Les recettes et les dépenses s'équilibrent au montant de 54.436.266,58 €

III. Dépenses

Les principales masses budgétaires du programme d'investissements de l'exercice propre 2009 et leur évolution par rapport à 2008 sont les suivantes :

	2008 initial		2009 Initial	
	<i>Ivst total</i>	<i>Part propre</i>	<i>Ivst total</i>	<i>Part propre</i>
Mobilité – Voirie – Egouttage	8.311.118 €	5.081.842 €	8.875.000 €	5.100.000 €
Citadelle	3.163.773 €	1.030.000 €	2.468.500 €	850.000 €
Patrimoine (hors régie foncière)....	17.154.400 €	4.486.428 €	33.123.000 €	5.200.000 €
Logistique	3.523.846 €	2.901.000 €	2.776.171 €	2.348.775 €

Le détail des dépenses d'investissements figure ci dessous. La nette hausse du poste « patrimoine » s'explique par le fait que le budget 2009 prévoit un montant total de 14.800.000 € pour l'achat d'un terrain et la construction de la nouvelle caserne du Service Régional d'Incendie.

• <i>Mobilité – Voirie – Egouttage</i>	8.875.000 €
Dont :	
- Voirie hors plan triennal	3.337.000 €
- Voirie plan triennal 2008	1.600.000 €
- Egouttage plan triennal	1.600.000 €
- Mobilité (Grognon, Rue de l'Ange...)	1.100.000 €
- Parking, horodateurs, équipements urbains	663.000 €
• <i>Citadelle</i>	2.468.500 €
• <i>Patrimoine</i>	33.123.000 €
Dont :	
- Terrain + caserne pompiers	14.800.000 €
- Bâtiments communaux + stocks	4.493.000 €
- Installations sportives et piscines	1.695.000 €
- Culture (Musée de Croix, Bateliers...)	5.830.000 €
- Cultes	840.000 €
- Installations scolaires	2.130.000 €
- Régie foncière	5.117.150 €
- Jeunesse	395.000 €
- Autres (crèche, cimetières...)	2.025.000 €

- Logistique

2.776.171 €

Dont

- Etudes/consultances	520.000 €
- Enseignement (matériel didactique)	148.646 €
- Informatique - reprographie	350.500 €
- Véhicules (remplacement du parc)	507.000 €
- Service Incendie (matériel, véhicules...)	625.000 €
- Propreté publique (véhicules spéciaux, matériel)	144.000 €
- Voirie (outillage, signalisation...)	205.000 €
- Espaces verts (matériel de maintenance, arroseuse...)	171.000 €

III. Recettes

Les recettes du service extraordinaire sont les suivantes :

- Prélèvement Fonds réserve :	1.790.000,00€
- Intervention tiers :	431.300,00 €
- Vente de biens :	1.750.000,00 €
- Subsidies :	23.003.913,00 €
- Emprunts :	27.174.608,00 €
- Transfert du service ordinaire :	40.000,00 €
- Boni des exercices antérieurs :	246.445,58 €
	54.436.266,58 €

Le montant des emprunts (27.174.608,00 €) se répartit comme suit :

- Emprunts part communale	13.498.775,00 €
- Emprunts communaux productifs	9.901.700,00 €
- Emprunts Régie foncière productifs	3.774.133,00 €

Les emprunts non productifs portent sur un montant de 13.498.775 € La balise d'investissement de 125,00 €/habitant, fixée par le plan de gestion, est donc respectée.

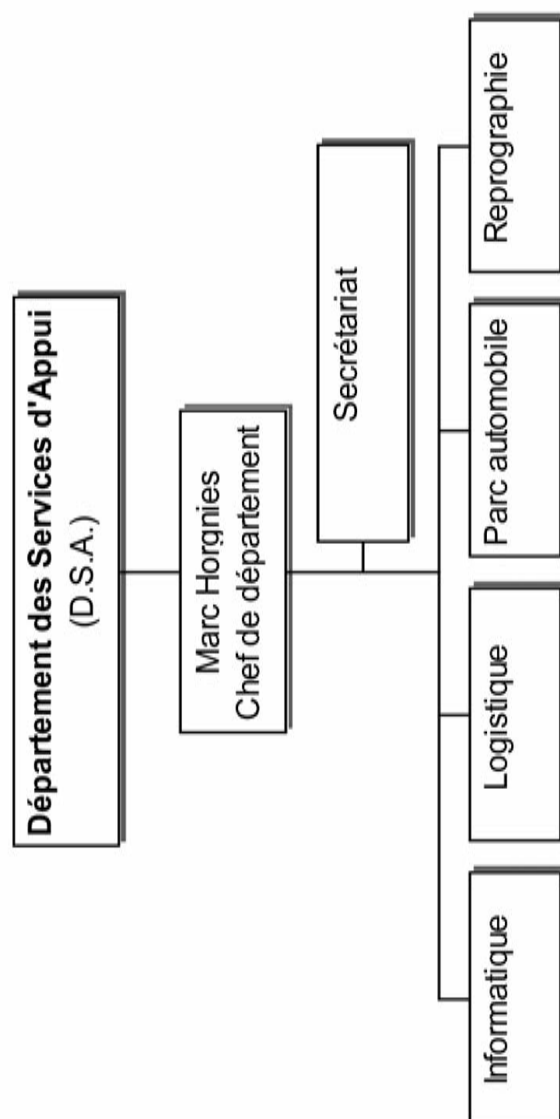
Les emprunts dits « productifs » concernent la totalité des emprunts de la Régie foncière, dès lors qu'ils ont trait à des investissements générateurs de recettes ou d'économies dans une plus large proportion que leur coût de financement. Ce type d'emprunt concerne également des investissements pour du matériel permettant des économies d'énergie. Enfin, la partie non subsidiée de la nouvelle caserne des pompiers est considérée comme productive étant donné que les communes de la future zone d'incendie devraient participer au coût de financement. Sur ce dernier point, un courrier sollicitant l'autorisation du Ministre des Affaires intérieures a été envoyé fin de l'année 2008.

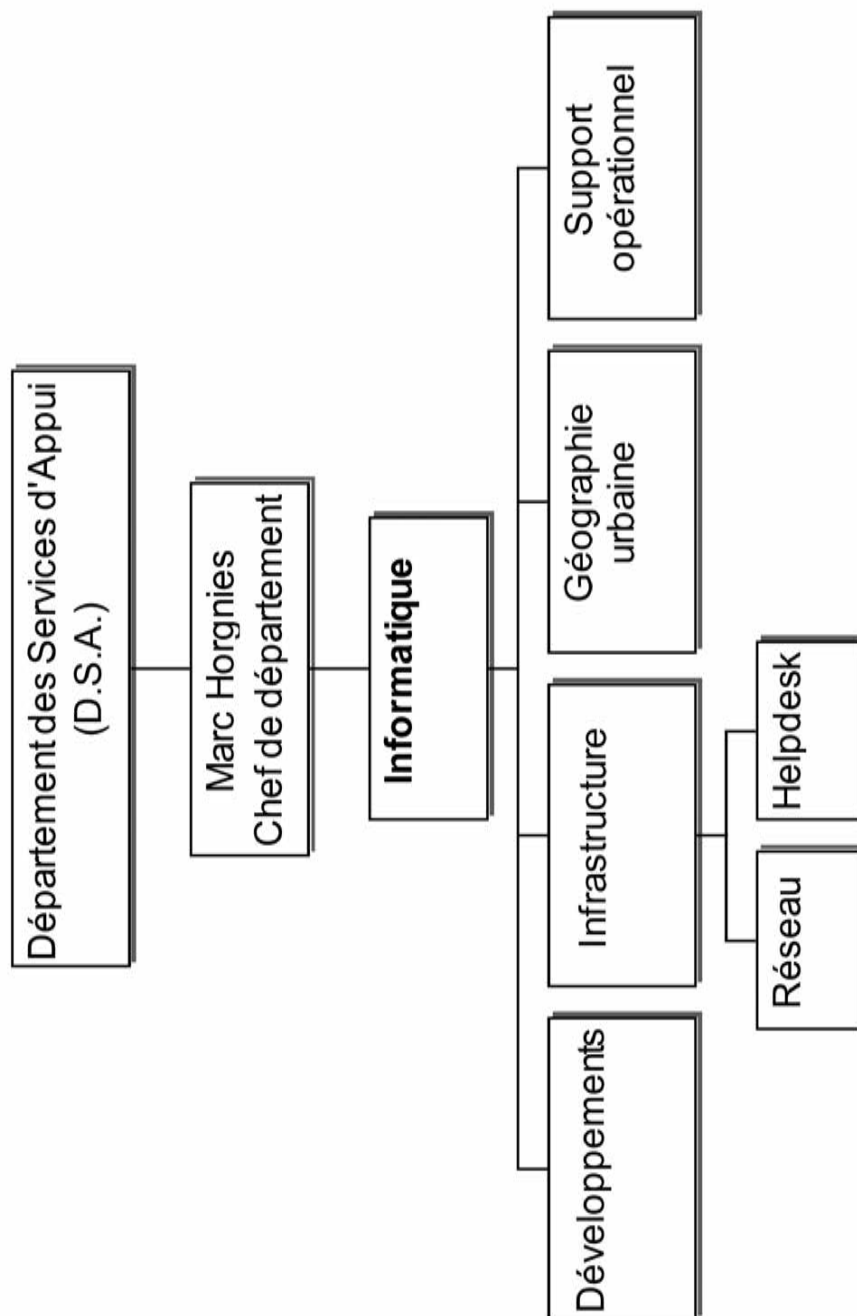
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E

4

**Département
des Services d'Appui
(D.S.A.)**





1 Informatique

Composition du service :

- 1 chef de service
- 2 responsables de cellule
- 4 développeurs
- 4 help desk
- 3 agents opérations
- 2 dessinateurs
- 1 informaticienne système cartographique

Suivi administratif des dossiers d'acquisition, bon de commande, suivi de la mise en place des projets jusqu'à leurs réceptions finales.

1.1 Infrastructure

1.1.1. Réseau

• Dossier acquisition VPN/SSL

Le service informatique reçoit régulièrement des demandes de connexions à distance aux applications et ressources du réseau informatique de la Ville. On peut citer, par exemple :

- la connexion temporaire de l'application des inscriptions lors du jogging de la Ville au mois de septembre ;
- la connexion temporaire d'un échevin, d'un membre du CPAS ou de la Ville à une ressource du réseau telle que la revue de presse
- la connexion permanente d'un hall sportif à une application de réservation de salle.

L'ancienne solution qui permettait de se connecter sur le réseau Ville, via le firewall Fortigate et via un logiciel se trouvant sur la station de travail de l'utilisateur, était non seulement lourde à mettre en œuvre pour le service Informatique et compliquée à utiliser pour le client mais également limitée dans ses possibilités (pas de SSL, solution IPSEC traditionnelle, impossibilité de personnaliser l'accès de l'utilisateur aux ressources).

Il a donc été procédé à l'acquisition d'un produit adapté aux nouveaux besoins des utilisateurs.

• Dossier acquisition firewall

Le service Informatique a procédé au remplacement de l'ancienne « appliance » firewall installée en 2005 (boîtier contenant du matériel et logiciel spécialisés) :

- qui ne permettait pas, techniquement parlant, de supporter le passage à la téléphonie IP souhaité par la Ville. Ne possédant que 2 ports 1Gigabits alors qu'il en faut au moins 8 à la fois pour la vitesse, la segmentation et les connexions des éventuels ITSP ;
- dont les possibilités anti-virus et anti-spam sont basées sur une technologie qui a évolué depuis l'acquisition en 2005 ;
- dont la maintenance annuelle prolongée une première fois en 2007 vient à échéance au 31 décembre 2008.

• Installation de DRP

Ce système informatique a permis de mettre en place les protections nécessaires pour le redémarrage rapide d'un serveur vital s'il venait à subir une défaillance majeure que ne pourraient pas couvrir les garanties et maintenances classiques proposées par les fournisseurs.

• Installation anti-spam

Mise en œuvre de la nouvelle appliance anti-spam configurable et disposant des options suivantes :

- permettre aux administrateurs de modifier un plus grand nombre de paramètres du filtre.
- pouvoir laisser passer les adresses fiables et bien connues de l'administration.
- permettre aux utilisateurs de consulter leur liste personnelle de spams en quarantaine.
- permettre aux utilisateurs de libérer un e-mail valable mis en quarantaine erronément.

• Mise en œuvre de la migration de la messagerie namur.be vers une solution moins onéreuse. Le service « adresse.privée@namur.be » offert aux citoyens a été déménagé vers la solution gratuite de Microsoft Community Builder.

• Formation Outlook

• Gestion quotidienne : maintenance (serveurs, serveurs de fichiers, DNS, gestion des comptes utilisateurs, des courriels, ...). Installation de la nouvelle version du logiciel Hyena (gestion de l'AD).

1.1.2 Help Desk

- Installation des softs acquis sur l'exercice 2007
 - o 1 DesignCad 600 pro fr + 2 DesignCAD acquis en 2008
 - o 1 Autocad 3D 2008 ;
 - o 1 Autocad 2008LT ;
 - o 1 Autocad Autoturn ;
 - o 1 Licence du logiciel de gestion d'organigramme Orgplus (acquisition 2008)
- Préparation des dossiers d'acquisition du matériel: élaboration des spécifications techniques des cahiers des charges, analyse des offres, attribution des marchés :
 - o PC Citadelle ;
 - o PC Régie Foncière ;
 - o Imprimantes Affaires Sociales ;
 - o Plan d'équipement de l'académie des Beaux-Arts ;
 - o Petit matériel
 - 10 disques dur 80Gb ;
 - 25 alimentations NLX ;
 - 10 alimentations SFX ;
 - 25 souris ;
 - 30 lecteurs DVD ;
 - 20 graveurs DVD ;
 - 35 clés USB ;
 - 10 lecteurs de cartes d'identité électroniques standards, 6 lecteurs de cartes d'identité électroniques « BELPIC » ;
 - 3x2 écrans larges pour utilisation spécifique (accueil téléphonique Maison des Citoyens, comptabilité) ;
 - 3 tiroirs caisse pour la Maison des Citoyens.
 - o Système d'impression
 - 4 imprimantes A3 jet d'encre HP Business InkJet 2800 ;
 - 1 imprimante à aiguilles Olivetti PR2P10PC standard ;
 - 3 imprimantes A4 laser couleurs Lexmark C532n.
 - o Système de reprographie digital hybride Océ TDS 450 ;
 - o 15 PC noir mini tower avec écran 19" et Office 2007 standard ;
 - o 20 portables HP6830s et Office 2007 standard ;
 - o 70 cartes boot & Go à destination de la protection des PC des écoles.
- Participation aux déménagements dans les services: déplacement et ré-installation du matériel informatique (+/- 74).
- Installation de la Maison des Citoyens.
 - o Poursuite de la réorganisation de la Maison des Citoyens avec les déménagements informatiques (16Pc) et de multi-fonctions
 - o Suivi des demandes de changements sur le système de gestion de file;
- Dossier de migration du système de la revue de Presse. Il comprenait:
 - l'acquisition d'un nouveau serveur pour l'application, le serveur actuel ne pouvant supporter la nouvelle application,
 - l'acquisition d'un scanner pouvant supporter plus de 8.000 articles scannés annuellement,
- la migration de l'ancien logiciel vers la nouvelle application.
- Déménagements vers Nannine des services Voiries (10 personnes), Voiries contremaîtres (3 personnes), Impétrants (1 personne), Jeunesse (2 PCs), Entretien Sports (1 personne), Prêt matériel (7 PCs)
- Préparation technique au déclassement d'une soixantaine d'ordinateurs.

Le matériel informatique plus ancien, principalement des pc de bureaux, des portables, des claviers et des écrans, dont les performances ne répondent plus à la puissance requise par les derniers logiciels du marché (XP, Vista, internet explorer 7.0, Office 2003-2007, Autocad, Saphir...) est progressivement remplacé et ce chaque année par du matériel neuf et au goût du jour. Cet ancien matériel n'a plus aucune valeur marchande et aucune école n'est preneuse (même les anciens écrans 21 pouces « normaux »,

c.à.d. pas plats, n'ont pas trouvé preneurs). Pour autant, ce matériel obsolète n'en reste pas moins fonctionnel et pourrait être utilisé pour répondre à des besoins informatiques basiques tels que par exemple traitement de textes et internet. Le matériel pourrait efficacement être déclassé et préparé (effacement des disques durs, réinstallation d'un système de base) pour être confié à la cellule Mobilier du service des Affaires sociales qu'elle puisse mettre les ordinateurs à disposition de personnes précarisées dans le cadre d'une utilisation basique de découverte de l'informatique.

- 1.045 (353+X) interventions durant l'année 2008 ; compte non tenu des mises à jour des machines en prévision du passage à XP. Le détail des interventions se trouve ci-dessous.

Via ancienne application :

- o pc : 145
- o imprimantes : 94
- o écrans : 27
- o souris : 12
- o clavier : 8
- o scanners : 2
- o consommables : 50
- o logiciel : 13
- o réseau : 2

Via courriel :

- o Demandes par courriel X

- Gestion des consommables

- o 305 personnes servies
- o 1201 lignes de mouvements (1 ligne est environ égale à un consommable sauf pour les étiquettes où une ligne est égale une feuille)

1.2 Développement

- Support de l'application des inscriptions Sports-Jeunesse.
- Analyse auprès des services du système de gestion de la population pour le remplacement du logiciel CigPop.
- Lancement du remplacement des logiciels suivants:
- Gestion du prêt matériel,
- Gestion des accidents de travail,
- Gestion de stock pour la police,
- Mise à jour pool pour les vélos
- Mise à jour de l'application des salles communales basée sur le nouveau règlement des salles communales
- Application pour le cabinet du Bourgmestre
- Application pour la gestion des stocks « écoreuses »
- Démarrage de la nouvelle version des demandes de documents de l'Etat civil et EID
- Maintenance des anciennes applications en Accés avant un remplacement futur.
- Suivi des applications légales Population, Finances et Taxes.

1.3 GUN (Géographie Urbaine de Namur)

Activités courantes - support

- Secrétariat (accueil public, courrier, délibérations Collège/Conseil, maintenance des logiciels, bons de commande, travaux divers).
- Collaboration avec le service Urbanisme pour l'informatisation et la présentation des prescriptions des PCA, lotissements et vérification des monuments et sites classés.
- Mise à jour constante des données ainsi que du site "carto".
- Mise à disposition de toutes les couches d'informations graphiques sur le réseau Ville.
- Signalisation des incohérences pour réactualisation de la base de données INS.
- Envois réguliers à l'Administration du Cadastre de remarques concernant des erreurs rencontrées sur les plans cadastraux lors de la mise en concordance avec les données alphanumériques de la matrice cadastrale (dénomination de voiries, numéros cadastraux, etc.).

- Automatisation de certaines requêtes dans le logiciel cartographique.
- Mise en place de la couche de portage sur Internet des données ainsi que la mise en ordre de la base de données dans ce cadre.
- Fourniture des mises à jour aux éditeurs de cartes.
- Démonstration de l'Intranet-Carto et du travail réalisé aux services internes.
- Lien avec les PCA scannés et les périmètres des PCA approuvés.
- Réalisations sur support papier ou sur support informatique.

Demandes de travaux

POUR LES SERVICES DE LA VILLE	REALISATION SUR SUPPORT PAPIER OU SUR FICHER INFORMATIQUE
Cabinets	11
Services divers	147
Police	72
TOTAL	230
POUR L'EXTERIEUR	REALISATION SUR SUPPORT PAPIER OU SUR SUPPORT INFORMATIQUE
TOTAL	58

N.B.: Une demande peut concerner 1 à 10 plans et plus.

Cadastre

- Délivrance de divers renseignements cadastraux pour les services de la Ville.
- Communication trimestrielle par division cadastrale à l'Administration du Cadastre, de la "Liste n°220" des permis de bâtir pour les trois premiers trimestres, le quatrième trimestre encodage via Internet dans le nouveau programme «URBAIN» mis en place par l'Administration du Cadastre.
- Remplacement annuel des planches cadastrales.
- Intégration des mutations cadastrales dans les bases de données Cadastre et Restitution (au 01/01/2008).
- Intégration annuelle des données alphanumériques de la matrice cadastrale au 01/01/2008.

Toponymie

- Délivrance de nouveaux numéros de police sur base des permis de bâtir.
- Attribution de numéros de police suivant nécessité pour des habitations existantes, suivant la demande de la population.
- Renseignements divers au public ainsi qu'aux services communaux.
- Solution aux problèmes de divergences - études.
- Coordination des données avec le Cadastre, la Poste et les différents concessionnaires.

Renumérotation partielle

- Chemin de la Plaine (Belgrade)
- Nouvelle dénomination
- Rue des Souchets (Namur)
 - Rue du Bois Noust (Jambes)
 - Rue des Houillères (Jambes)
 - Rue des Baseilles (Erpent)
 - Rue des Quatre Saisons (Erpent)
 - Clos des Baies sauvages (Erpent)
 - Clos des Angéliques des Prés (Erpent)
 - Route de Louvain-la-Neuve (Belgrade)
 - Route de Louvain-le-Neuve (Suarlée)

Changement de dénomination de voirie existante

- Chemin vers l'Ile (Jambes) (anciennement partie du chemin des Pêcheurs)

Activités ponctuelles

- Analyses statistiques, cartes thématiques.
- Mise à jour de l'inventaire des bâtiments communaux.
- Fonctions des bâtiments.
- Aide pour l'élaboration de l'application cimetière.
- Analyse et adaptation de la légende pour les PCA approuvés.

Développements

Bases de données Star, Oracle et Oracle spatial

Modélisation de la base de données graphiques/alphanumériques sous Star et Oracle.

- Adaptation des nouvelles données aux structures et méthodes de travail Star/Oracle.
- Modélisation Oracle en vue du passage vers Oracle spatial.
- Conversion des premières données Star vers Oracle spatial selon le nouveau modèle de données.

Administration de la base de données – Sécurité – Sauvetage.

- Création de users, droits d'accès et protection des données (configuration et installation).
- Installation Stargis + configuration (modification ou consultation pure).
- Installation Star-Next (configuration).

Etablissement des méthodes de travail pour GUN et AMT.

- Dessins de plans, sorties de plans, digitalisation, thématique, conversion de données DXF.
- Mise à jour de données existantes et intégration de nouvelles données.

Mise à disposition des données (autres services).

- via Winstar (dessinateurs AMT),
- via les plans papier,
- via fichiers informatiques (dxf),
- pour autres applications Stargis-Sodiplan / Access-Cadastre / Thesaurus,
- via site Carto (internet/intranet),
- via Stargis (consultation utilisateurs privilégiés AMT - Urbanisme - Echevinat de l'Urbanisme.
- via Star-Next

Thématiques et statistiques.

- Aide à la mise à jour de l'Atlas géostratégique.
- Thématique fonction de bâtiments
- Thématique immeubles vides
- Thématique sur propriétés Domaine public

Formations données

- Formations pour les utilisateurs de Stargis par le service Géographie urbaine.
- Formations à l'environnement de Stargis par société Star-apic.
- Formation de consultation et exploitation des données en Star-Next.

Formations suivies

- Formation Plone – Site intranet par Union des Villes et Communes.
- Formation Outlook

Site cartographique

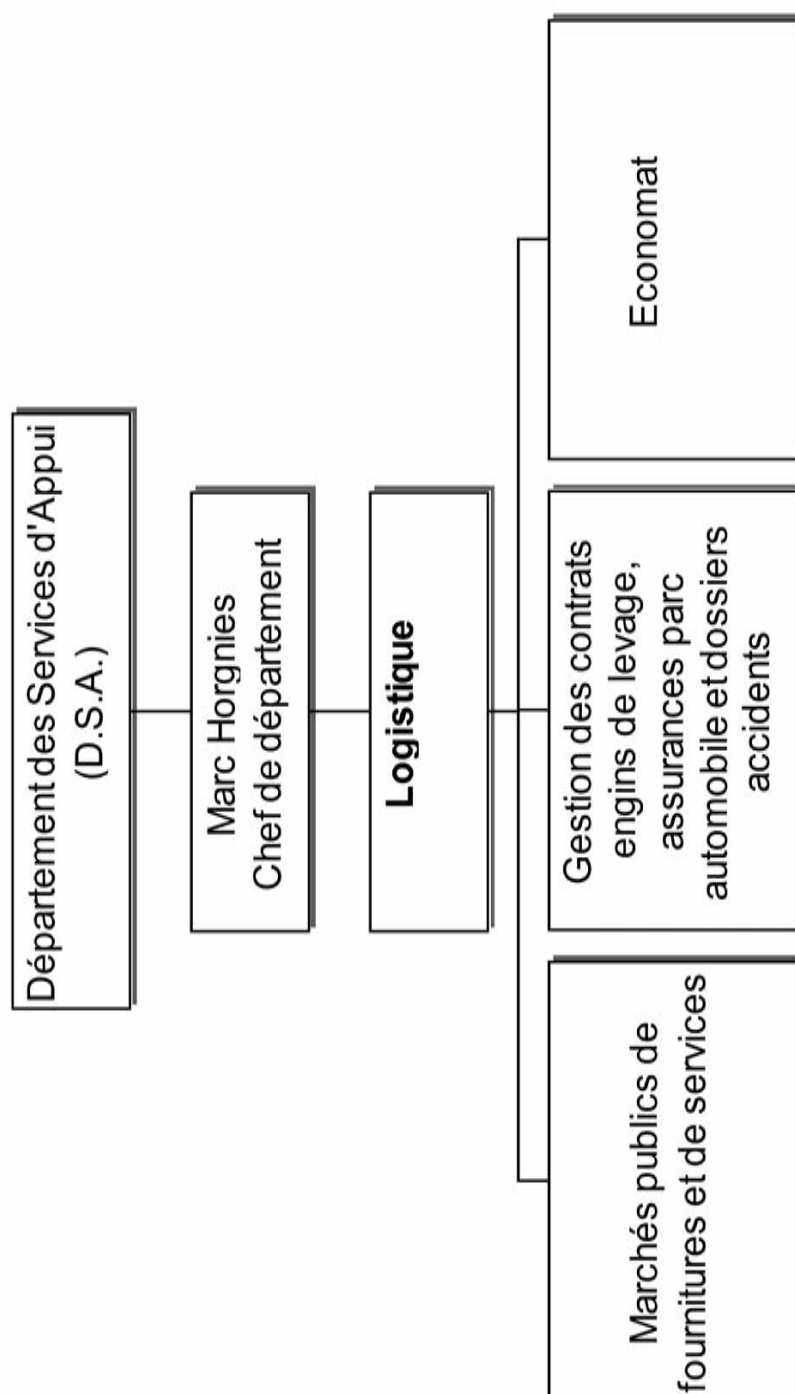
- Maintenance du site en INTERNET et INTRANET.

Toponymie

- Mise à jour de la liste des nouvelles voiries.

Cartographie en ligne

- Mise à disposition en intranet des données du service – poursuite de la mise à jour en Sicad des lotissements et PCA.
- Mise à jour des prescriptions urbanistiques, nouveaux lotissements approuvés ou périmés, PCA et plans de secteur du service Aménagement du Territoire.
- Préparation de la migration de « cartographie en ligne » de Sicad vers les Applications Métiers en Star-Next.
- Mise à disposition en intranet des données du service – continuation de la mise à jour en Sicad des lotissements et PCA.
- Mise à jour des prescriptions urbanistiques, nouveaux lotissements approuvés ou périmés, PCA et plans de secteur du service Aménagement du Territoire.
- Préparation de la migration de « cartographie en ligne » de Sicad vers les Applications Métiers en Star-Next.



2. Logistique

Composition du service :

- 1 chef de service
- 1 responsable de cellule
- 10 employés

Statistiques générales :

Courrier :

entrées : 2503

sorties : 920

Dossiers présentés au Collège communal : 130

Dossiers présentés au Conseil communal : 26

Marchés par appels d'offres sur budget extraordinaire : 15
 sur budget ordinaire : 6

Marchés par procédure négociée sur budget :

ordinaire : 31

extraordinaire : 51

engagements de dépense : 12

dossiers annulés : 15

2.1 Marchés publics de fournitures et de services

Acquisition matériel :

Ne sont repris ci-dessous que les marchés attribués (en Euros)

Administration générale :

Chèques repas : 98.706,96

Marchés de services comptables : 158.618,48

Marchés de protection et prévention du travail (marché conjoint Ville/CPAS/ZP : Ville (182.000)

Carnets de mariage : 7.724,34

Funérailles indigents : 10.000

Mobilier salles communales : 8.083,20

Total : 465.132,98

Matériel Informatique et Reprographie - Economat :

Matériel informatique : Logiciels/matériel réseau/matériel divers:

5.978,61- 130.444,77- 14.462,84 - 40.397,06 - 11.737 – 17.075,52 - 8.712,40 – 7.975,79 – 36.610,53 - 52.302,31 – 243.512,48 (papier) – 21.000 (consommables informatiques)

Matériel reprographie : 18.100,01 – 14.846,7 + 2.075,63 – 15.003,50

Total : 640.235,15

Véhicules services généraux :

Voir service « Parc Automobile »

Matériel divers :

Ranspalette : 636,46

Rayonnage atelier mécanique : 24.906,52

Matériel décoratif lumineux : 15.015,86

Total : 40.558,84

Voirie :

Matériel blindage terrassements cimetières : 23.479,41

Lampes éclairage public : 32.134,85

Signaux routiers : 54.999,18

Accessoires en fonte : 15.788,21

Rvêtements hydrocarconés : 40.000

Matériel et outillage : 2.088,53 - 12.732,29

Total : 181.222,47

Incendie :

Convention mise à disposition gaz et médicaments : 44.358,60

Equipement contrôle appareils respiratoires : 34.999,98

Matériel radio : 5.894,82

Matériel ambulances : 24.752,81

Matériel incendie : 3.620,96 - 7.733,11

Total : 121.360,28

Sports : matériel : 6.778,42 – graines et produits phyto – 8.361,48 – 11.130

Total : 26.269,90

Jeunesse :

Jeux: 81.038,90 – matériel : 4.312,83

Verdur Rock : 24.000 – 14.156,37- 13.582,25 – PARF : 18.000 - 30.000

Total : 185.090,35

Environnement :

Traitement déchets inertes : 7.000 – 6.000 – 5.000

Travaux d'entretien : 69.000 – 72.600 – 79.860

Chats errants : 5.850

Bouchers fête du sacrifice : 13.552

Matériel : 52.575,84

Jardin des petits fruits : 14.274,32

Sacs non payants : 28.284,35

Total : 353.996,51

Bibliothèques et musées

Achat livres : 83.500

Panneaux exposition : 19.523,35

Total : 103.023,35

Achat SEU matériel : 69.322,19 – 26.983 – 206.698,25 – 28537,85 -50.000 -134.691,15 – 286.286 – 136.814,70 - 10.347,70 – 8.119,10

mobilité : Entretien et Exploitation navette fluviale : 109.557,87

Réparation Namourette : 10.495,54

Remplacement moteur Namourette : 14.048,10

Remplacement bâches navette fluviale : 11.162,25

Total : 1.103.063,70

Fêtes et prêt matériel :

Location patinoire : 36.663

Podium : 24.748,13

Total : 61.411,13

Enseignement :

Pharmacies scolaires : 7.266,79

Manuels et logiciels : 15.139,65

Total : 22.406,44

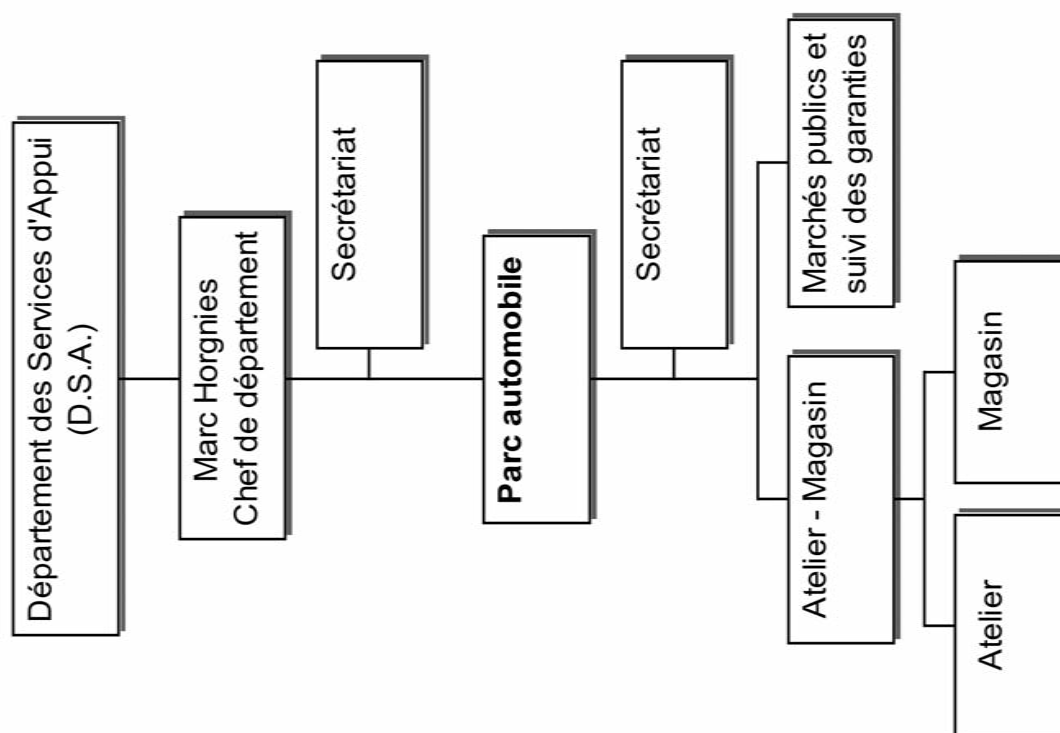
2.2 Gestion des contrats engins de levage et parc automobile

Contrats d'assurance parc automobile, gestion des accidents

Accidents impliquant un véhicule Ville : 129

2.3 Economat

Les achats de l'économat sont faits par la cellule Marché de fournitures.



3 Parc automobile

Composition du service :

- 1 chef de service
- 1 responsable de cellule
- 2 agents administratifs
- 5 ouvriers
- 1 magasinier

Descriptif du charroi :

Motos : 18
Véломoteurs : 9
Combi : 18
Jeep : 5
Voitures : 85
Voitures mixtes : 32
Camionnettes : 99
Camions : 50
Autopompe : 2
Cars : 10
Minibus : 16
Ambulances : 7
Remorques : 39
Roulottes : 4
Tracteurs : 14
Tondeuses : 3 (*)
Chargeurs : 8
Excavatrices : 3
Rouleau vibrant : 1
Compresseurs : 3
Matériel industriel : 121
Dumper : 5
Semi-remorque : 1
Compacteurs : 2
Bobineuse : 1
Bateau : 1 + remorque
Total : 448 - (*) matériel immatriculé.
Kilométrage total parcouru : 2.736.173
Consommation totale (litres): 69.589(essence) – 453.248(Diesel)- 0 (LPG)

Acquisition de matériel :

Ne sont repris ci-dessous que les marchés attribués (en Euros)

Véhicules services généraux :

Véhicules et véhicules mixtes : 120.940,39 – 37.176,88 – 59.250,83
Camions et véhicules spéciaux (ambulance-camion tout terrain – balayeuse – tracteur forestier – camion citerne 8000 L) : 35.843,96 – 7.471,55 - 24.805 – 384.245,18 – 68.907,75 – 136.125 – 98.473,43 – 29.884,92 – 173.111,07

Total :1.176.235,96

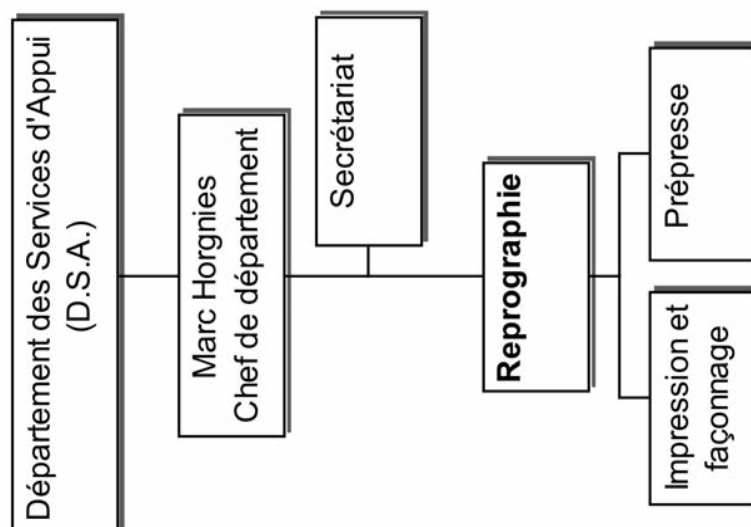
Grosses réparations véhicules : 4.641,60 - 26.347,75 – 9.746,14

Matériel garage :

batteries : 4.350 – pneus : 20.561

Total : 65.646,49

Gasoil : 33.000



4 Reprographie

Composition du service :

- 1 chef de service
- 1 contremaître
- 5 ouvriers

Travaux réalisés pour l'Administration

- Services administratifs, techniques, Police et Pompiers :
Demandes: 851 tirages : 1.792.530
- Régie foncière :
Demandes: 0 tirages : ---
- Enseignement fondamental, secondaire et artistique :
Demandes: 2.980 tirages : 2.421.713
- Mise en œuvre du papier : 27.526 K° - soit 27,5 tonnes

Travaux pour tiers (travaux réalisés pour des activités d'intérêt général) :

Demandes : 193

Tirages : 628.669

Facturation matières premières : 17.982,79 €

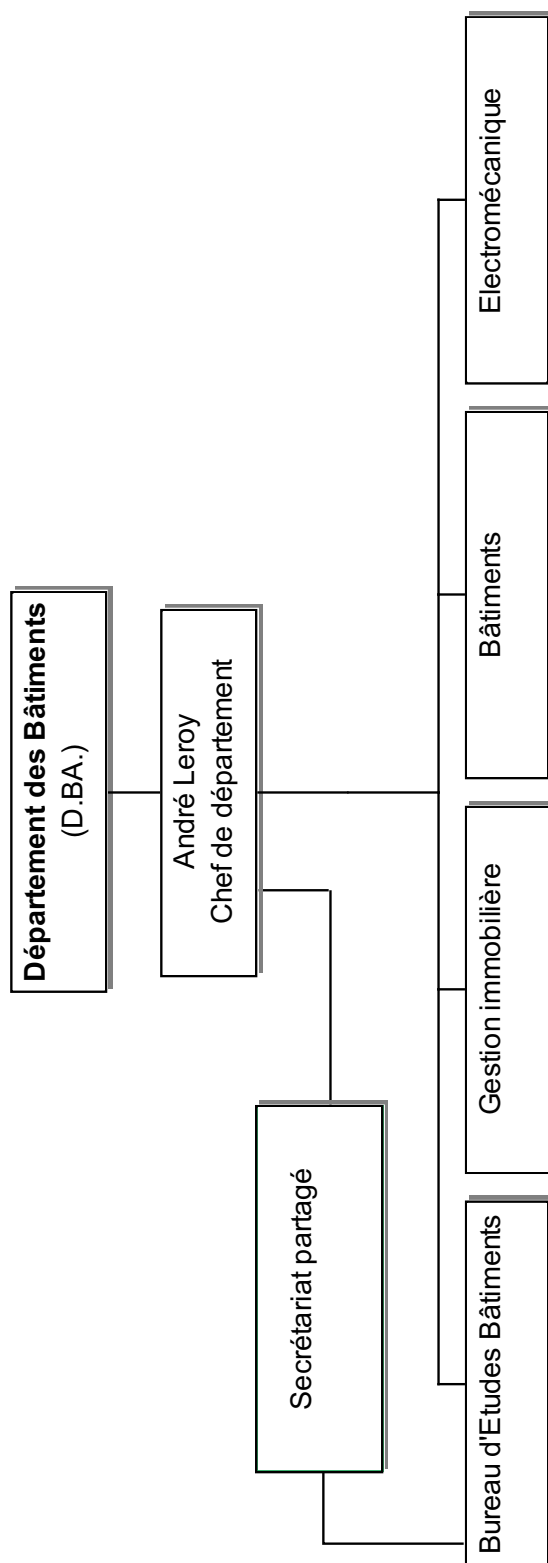
Prise en charge par la Ville : 12.409,00 €

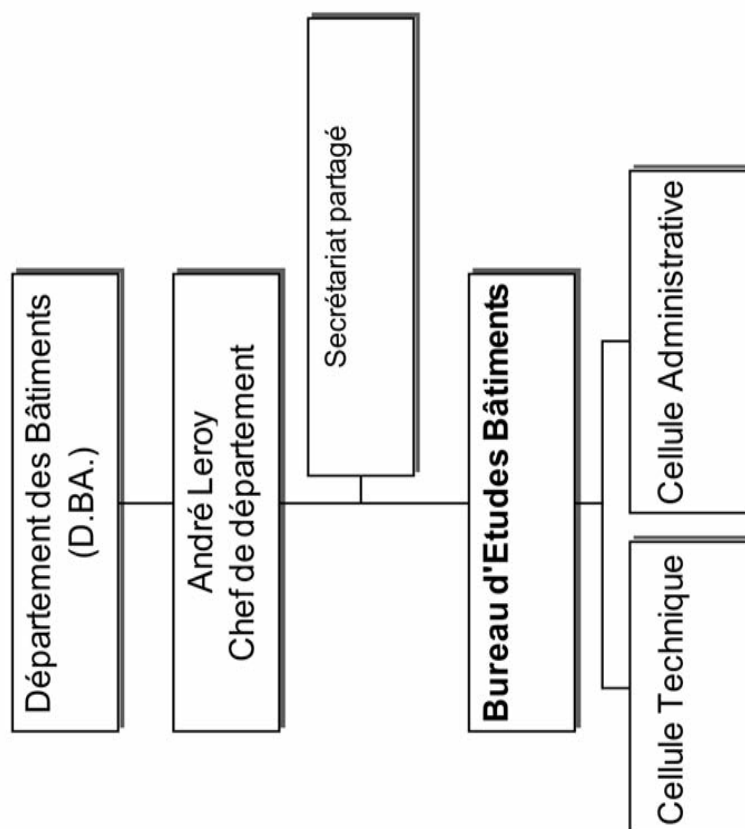
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E

5

**Département
des Bâtiments
(D.BA.)**





1. Service Bureau d'Etudes Bâtiments

Le service du Bureau d'Etudes Bâtiments est chargé de la gestion administrative et technique des projets de construction et de rénovation des bâtiments communaux hors Régie foncière et Citadelle, projets étudiés en interne ou par des auteurs de projet privés.

Composition du service :

1 architecte - 6 techniciens et 6 agents administratifs

Objet du Marché	Montant
-----------------------	---------

Associatif

Jambes, Parc Astrid / Réfection du terre plein de la salle J. Materne	25 879,06 €
Vedrin - ancienne maison communale - rue Parmentier -	81 539,77 €
rénovation des façades - attribution du marché	
Salle bourguignonne à Wartet/Remplacement de la cuve à mazout	35 883,75 €
Dave / Ancienne Maison communale / Détection incendie	10 310,89 €
Centre socio-culturel de Géronsart/Travaux de drainage et d'étanchéité	99 683,31 €
.....	253 296,78 €

Bâtiments communaux

Dépôt communal bld d'Herbatte / Essais de sol	2 117,50 €
Hôtel de Ville/Réalisation d'une sortie de secours	81 027,99 €
Vedrin/Service Espaces Verts/Réparation aux bacs de corniches	6 760,88 €
Hôtel de Ville/Fourniture pour le renouvellement d'appareils d'éclairage	111 549,30 €
attribution de marché	
Subsides UREBA/Bâtiment des Douanes, bld d'Herbatte.....	16 424,14 €
Acquisition de menuiseries extérieures	
Hall de la Porcelaine à Jambes/Remplacement d'une colonne métallique pliée	5 808,00 €
Ancien entrepôt Interbrew/Fourniture et pose de stores à lamelles verticales	4 553,23 €
.....	228 241,04 €

Service des Bâtiments

Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 1 menuiserie/lot 1a)	15 744,52 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 1 menuiserie/lot 1b)	25 954,50 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 1 menuiserie/lot 1c)	15 779,40 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 2 zinc	2 976,90 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 3 membrane.....	7 726,53 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 4 matériaux de toiture	9 660,88 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 5 matériaux de plomberie	20 145,02 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 6 quincaillerie magasin	9 977,70 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 8 matériaux vitrerie.....	4 337,02 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 9 matériaux de maçonnerie	11 138,01 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/lot 10 peinture.....	10 024,85 €
Service Bâtiments/stock magasin 2008 - Lot 1 a) menuiserie - attribution de marché	15744,52
Service Bâtiments/stock magasin 2008 - Lot 1 b) menuiserie - attribution du marché	25 954,50 €
Service Bâtiments/stock magasin 2008 - Lot 1 c) menuiserie - attribution du marché.....	15 779,40 €
Service Bâtiments/stock magasin 2008 - Lot 7 a) Forge - attribution du marché	22 062,46 €
Service Bâtiments/stock magasin 2008 - Lot 7 b) Forge - attribution du marché	17 465,97 €
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 1 : jeu de fraises à châssis bois	10 829,50 €
attribution du marché	
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 2 : presse à cadre manuelle - attribution du marché	6 965,97 €
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 3 : tronçonneuse à ruban semi-automatique.....	9 856,66 €
attribution du marché	

Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 4 : affûteuse de forêts 5 à 35 mm	4 110,00 €
attribution du marché	
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 5 : centrale d'air comprimé Air station	6 900,87 €
attribution du marché	
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 6 : foreuse magnétique - attribution du marché	2 286,90 €
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 7 : lapidaire à bande - attribution du marché	4 550,00 €
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 8 : échafaudage Altrex-Compatible	9 357,32 €
série 5200/5500 à bande - attribution du marché	
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 9 : marteau perforateur - attribution du marché	1 119,01 €
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 10 : marteau perforateur	894,00 €
sur secteur 30 mm SDS+ - attribution du marché	
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 11 : scie Supercut 250W Msxe 636 top	254,00 €
attribution du marché	
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 12 : mélangeur protool + tige - attribution du marché	363,00 €
Service Bâtiments/stock outillage 2008 - Lot 13 : compresseur de chantier - attribution du marché	525,00 €
Service Bâtiments/Acquisition de peinture pour l'église St-Berthuin de Malonne	6 050,00 €
Service Bâtiments/Acquisition de peinture pour les menuiseries extérieures dt Théâtre de Namur	1 248,72 €
Service Bâtiments/Stock magasin 2008/Matériaux couverture toiture	20 720,04 €
Service Bâtiments/Stock magasin/ferme porte RF	3 686,63 €
Service Bâtiments/Stock magasin/poutrelles et voliges	6 725,05 €
.....	326 914,85 €

Service Electromécanique

Service Electromécanique/Stock magasin 2008 / Matériel de chauffage	14 751,77 €
Service Electromécanique/Stock magasin/matériel électrique et appareils d'éclairage/Lot1	72 600,00 €
Service Electromécanique/Stock magasin/matériel électrique et appareils d'éclairage/Lot2	96 800,00 €
Fourniture d'une caméra thermique	9 082,26 €
.....	193 234,03 €

Pompiers

Caserne des Pompiers/Remplacement des haut-parleurs	32 614,47 €
Caserne des Pompiers - aménagement de bureaux dans les greniers - attribution du marché	14 548,35 €
.....	47 162,82 €

Enseignement

Ecole des Beaux Arts/Désignation d'un auteur de projet	83 700,00 €
Ecole de Loyers/Remplacement de la cuve à mazout	30 791,05 €
Ecole du centre, rue J. Billiard / Chaudière à condensation	30 570,65 €
Subsides exceptionnels UREBA/Ecole de Velaine à Jambes/Remplacement des châssis	356 435,43 €
Subsides exceptionnels UREBA/Ecole du Centre, rue J. Billiard/Remplacement des châssis	156 181,96 €
Ecole de Naninne/Renouvellement des menuiseries extérieures - attribution du marché	161 640,45 €
Subsides UREBA : école de la Plante - acquisition de menuiseries extérieures	83 215,33 €
Ecole de Bouge Centenaire/Réfection de la cour	127 968,50 €
Ecole d'Andoy/Aménagement de la cour de récréation et construction d'un mur d'enceinte	86 694,32 €
Ecole de La Plante/Aménagement du refectoire existant, d'un nouveau	112 239,60 €
refectoire-local jeunesse et divers 2ème phase	
Ecole d'Andoy/Extension/Construction de 2 classes	44 003,35 €
Service électromécanique/Fourniture de deux chaudières à condensation - attribution du marché	7 095,08 €
.....	1 380 535,72 €

Sports

Piscine de Jambes/installation d'un chauffe eau solaire à vidange - attribution du marché	91 814,80 €
Centre Sportif de Malonne, rue du Cham Ha, 20 à 5020 Malonne/	10 208,77 €
Remplacement de la chaudière - attribution du marché	
Stade Communal/Mise en conformité/Fourniture de matériaux ferreux	10 700,91 €
Fourniture de 2 installations de production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires	19 540,07 €
Dave / Club de balle-pelote/Création de vestiaires	195 878,85 €

Salzennes/CNS/Remplacement tuyau d'évacuation et d'égouttage des eaux de pluie	26 102,12 €
Construction d'une extension à la salle de sports de Loyers - attribution du marché	603 155,51 €
Piscine de Saint-Servais/Aménagement de la cafétéria	72 107,32 €
Terrain de hockey, chaussée de Liège à 5100 Jambes/	328 712,83 €
Remplacement du gazon synthétique et petits aménagements divers - attribution du marché	
Naninne, rue Sainte-Anne/Transformation du terrain existant engazonné	588 130,00 €
en terrain synthétique - attribution du marché	
.....	1 946 351,18 €

Culturel

Théâtre Royal de Namur/Audit énergétique	4 900,00 €
Namur - Musée archéologique Halle Al'Chair, rue du Pont n° 21	
mesures conservatoires d'urgence - travaux de toiture - attribution du marché	48 291,10 €
Musée de Groesbeek de Croix/Restauration :	334 151,73 €
lot 2 - installations de chauffage, de ventilation et sanitaires - attribution du marché	
Musée de Groesbeek de Croix/Restauration :	531 416,61 €
lot 3 - installations générales d'électricité - attribution du marché	
Service électromécanique/Fourniture de deux chaudières à condensation - attribution du marché	7 095,08 €
.....	925 854,52 €

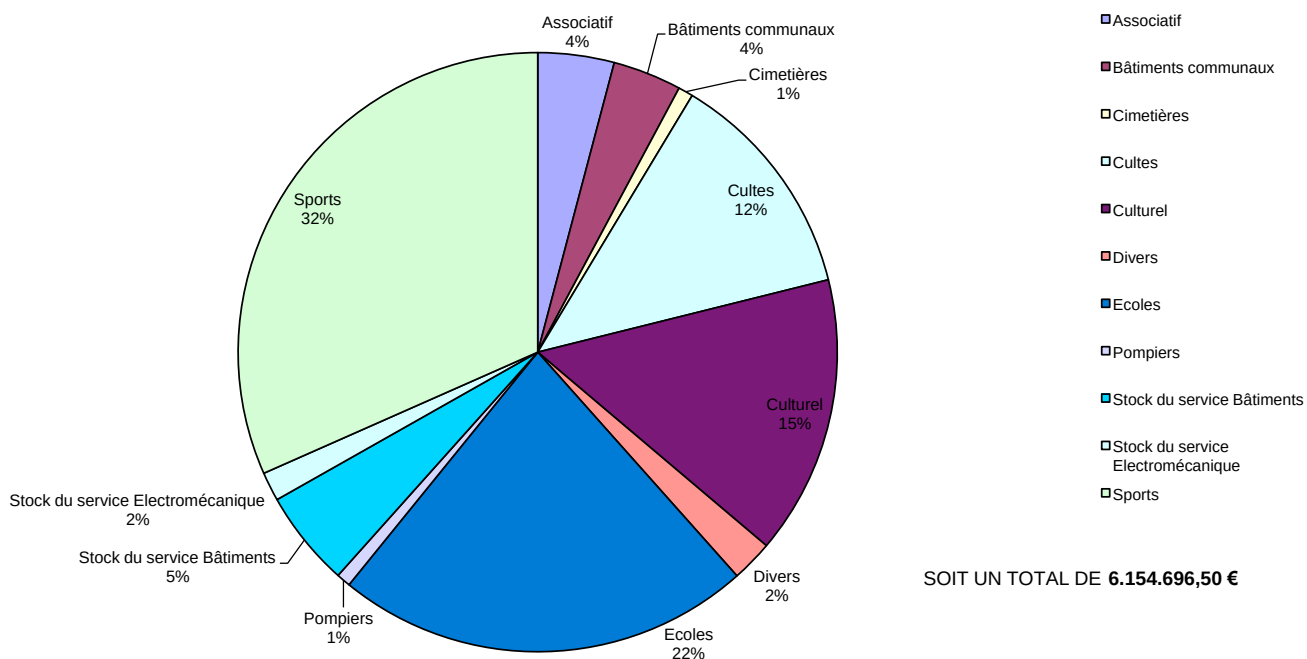
Cultes

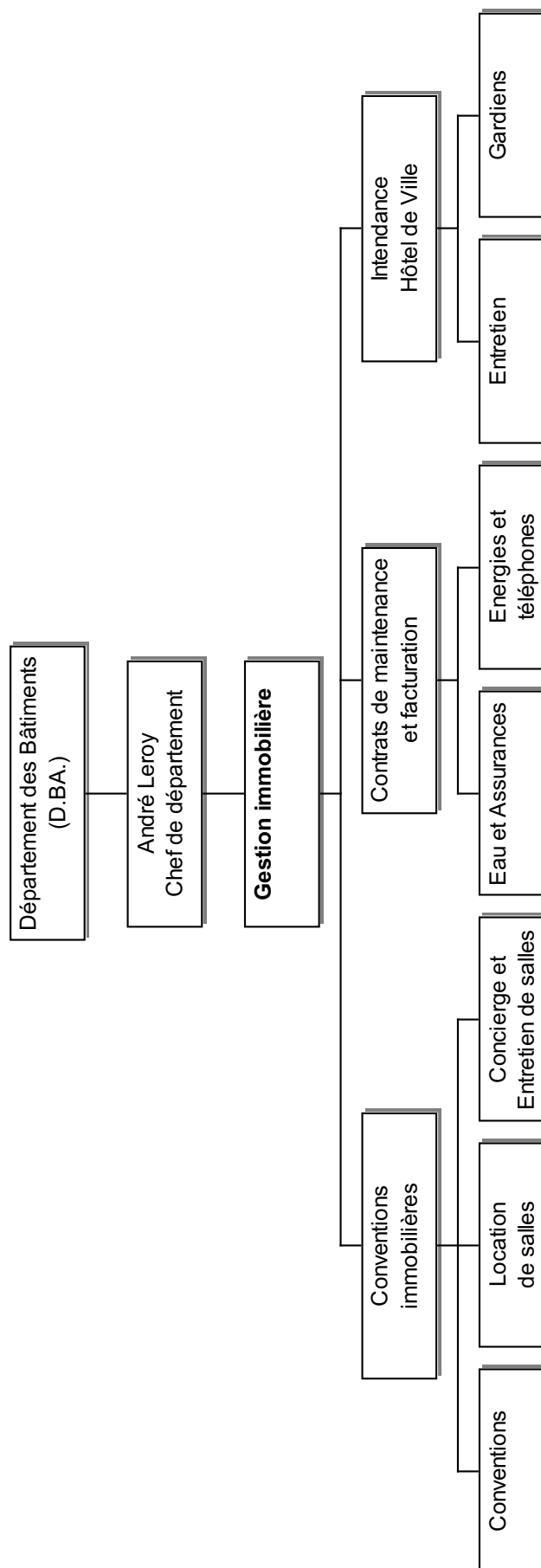
Chapelle de Cognelée/Réparation.....	48 341,92 €
Eglise Saint-Joseph/Etude de stabilité et de restauration	111 984,00 €
de la charpente et des toitures - désignation d'un auteur de projet - attribution du marché	
Eglise de velaine/Renouvellement du système de chauffage et mise en conformité de la chaufferie ..	45 738,00 €
Presbytère de Saint-Servais / Installation électrique	15 578,93 €
Mise en conformité de menuiseries anti-feu - Maison de la Laïcité - attribution du marché.....	17 787,00 €
Eglise St Berthuin/Mesures conservatoires d'urgence/Travaux de toiture	13 261,60 €
Eglise Saint-Loup - Phase VII/restauration des confessionnaux S4 et N7	114 347,00 €
Eglise Saint-Loup - Phase VII/restauration des confessionnaux S5 et N6	75 025,00 €
Eglise Saint-Loup - Phase VII/restauration des confessionnaux N8 et N9	92 626,00 €
Eglise de Velaine à Jambes/Réparation aux bétons extérieurs apparents	70 052,74 €
Eglise Ste Marguerite à Bouge - rejointoyage et réparation de maçonnerie	26 095,85 €
attribution du marché	
Eglise de Suarlée/Réparation des rampants en pierre - attribution de marché.....	11 616,00 €
Presbytère Sainte-Croix à Saint-Servais /Renouvellement de la toiture et des zingueries.....	30 855,14 €
attribution du marché	
Presbytère de Boninne - réparation de la maçonnerie sous l'entrait de la charpente	1 192,50 €
attribution de marché	
Eglise de Suarlée et de Flawinne/protection contre la rentrée de pigeons	18 886,89 €
et nettoyage intérieur du clocher - attribution du marché	
Bouge, église du Moulin à Vent : renouvellement de la toiture - attribution du marché	69 226,13 €
.....	762 614,70 €

Cimetières

Fourniture de cellules préfabriquées pour columbariums	34 984,67 €
Cimetière de Gelbressée/Travaux d'amélioration de l'accès.....	14 267,72 €
.....	49 252,39 €
Divers	
Namur-Salzennes, rue Henry Bodart/Construction d'un mur de soutènement	24 703,48 €
attribution du marché	
Coordination sécurité et chantier/Phases projet et réalisation - travaux 2008	16 535,00 €
reconduction pour l'exercice 2008	
.....	41 238,48 €

Rapport annuel 2008 - Bureau d'Etudes Bâtiments





2. Service Gestion immobilière

Le service de la Gestion immobilière est chargé de la gestion des conventions ; des locations de salles ; des locations, vente et achat des propriétés communales hors régie foncière et citadelle ; des factures d'eau, d'énergie et de téléphonie.

Composition du service :

2 juristes gradués, 6 agents administratifs.

I. DROITS DE SUPERFICIE ET ACTES DIVERS

1. Droits de superficie

- Salzinnes – terrains de tennis de Tabora : avenant au droit de superficie existant avec l'ASBL « Tabora Sports » pour permettre à cette dernière de procéder à l'aménagement des sorties de secours nécessaires à l'évacuation du stade de football de l'UR Namur en cas d'impérieuses nécessités.
- Saint-Servais – Hastedon – installation de tennis : renonciation par l'ASBL « Tennis Club de Belgrade » au droit de superficie

2. Divers

- Wierde – rue des Platanes (section A n°71 E/partie) – terrain communal : approbation du projet de bail emphytéotique au profit de l'IDEG
- Namur – Parc Louise Marie – mini-golf et chalet : approbation du projet de concession de travaux publics relatif à la rénovation et à l'exploitation du mini-golf et du chalet sis Parc Louise-Marie, sous réserve des prescriptions urbanistiques imposées par la Commission des Monuments et Sites.
- Loyers – école communale : approbation du projet de bail pour la location d'un terrain d'un particulier pour le placement de modules pour les besoins de l'école communale.
- Dave – salle Al'Copette : approbation du projet de bail emphytéotique à conclure entre la Ville et l'asbl « A l'Copette » sur le bien (immeuble + terrain) appartenant à l'asbl pour la somme d'un euro symbolique.

II. PRISES EN LOCATION ET MISES A DISPOSITION D'IMMEUBLES

1. Locations par la Ville de biens communaux et mises à disposition

- Dave – ancienne maison communale : avenant à la convention avec l'ASBL « Les Amis de la Terre »
- Namur – avenue Alblert Ier – ancienne Buvette de l'UR : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Speedy Club »
- Namur – Espace Beffroi – salle d'exposition : convention de prêt à usage (mise à disposition gratuite d'un espace d'exposition à la Ville de Namur par le gestionnaire de l'espace Beffroi)
- Namur – Boulevard Baron Huart, 6 – Maison du dialecte et du folklore namurois : avenant à la convention avec l'ASBL « les Rélis Namurwès » permettant à l'asbl de conclure avec l'association « Scole di Walon » une convention permettant à cette dernière d'occuper gratuitement les locaux aussi occupés par l'asbl « Les Rélis Namurwès »
- Namur – Locaux Ethias (2e étage) : approbation du projet d'avenant au contrat de bail entre la Ville et Ethias
- Saint-Servais – Home Destrebecq : contrat de prêt à usage avec l'ASBL « Les Aînés de St-Servais »
- Saint-Servais – Maison Cabrera : contrat de prêt à usage avec l'ASBL « Les Aînés de St-Servais »
- Saint-Servais – Maison Cabrera : contrat de prêt à usage précaire avec la Maison des Devoirs « Oasis »
- Bouge – salle du tennis de table : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Tennis de table de Vedrin »
- Andoy – salle de sport : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Cercle de Tennis de Table d'Andoy »
- Jambes – Centre Culturel de Géronsart : contrat de prêt à usage précaire avec la 8ème Unité FSC Sambre et Meuse et la 11ème Unité GCB du Val Mosan
- Jambes – Centre Culturel de Géronsart : contrat de prêt à usage précaire avec le Tennis de Table Sambre et Meuse de Jambes
- Jambes – Centre Culturel de Géronsart : contrat de prêt à usage précaire avec le Rail Miniature Mosan
- Namur : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Royal Arquet Football Club »
- Jambes – Eglise St-Symphorien : contrat de prêt à usage précaire Ville/Fabrique d'Eglise/Scouts de la VIème Unité Namur Meuse de Jambes
- Salzinnes – Stade communal des Bas-Prés : contrat de prêt à usage précaire avec l'UR Namur
- Daussoulx – salle « Amon Nos Otes » : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Amon Nos Otes »
- Wépion – Le Bienvenu : contrat de prêt à usage précaire avec La Pétanque Wépionnaise

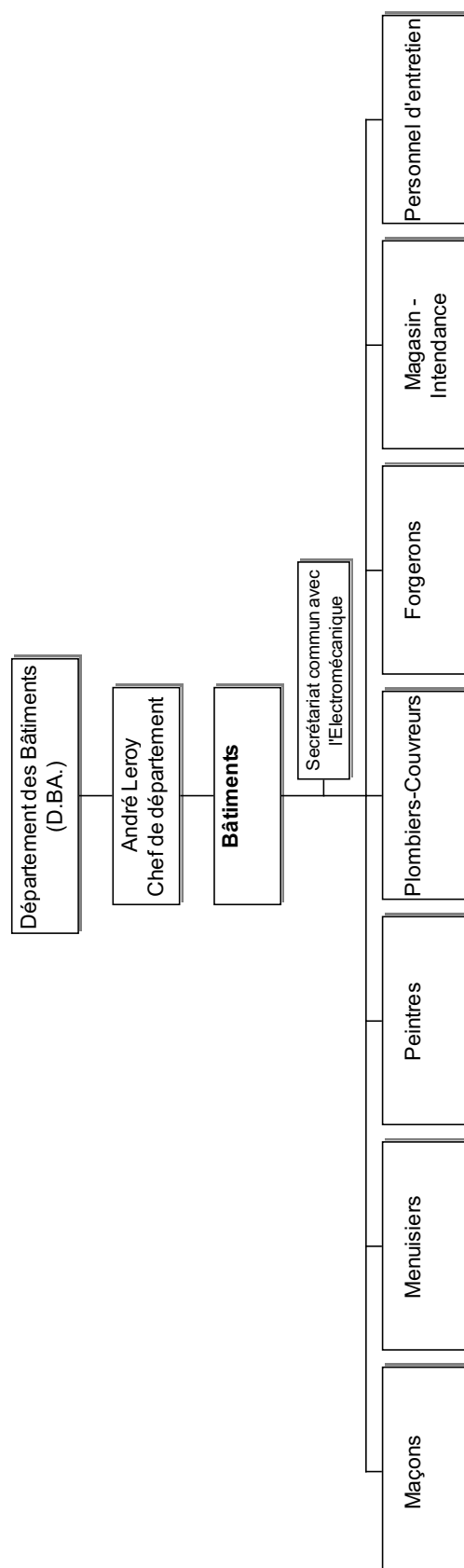
- Wépion – Le Bienvenu : contrat de prêt à usage précaire avec Le Comité des Amitiés Mosanes
- Wépion – Le Bienvenu : contrat de prêt à usage précaire avec Le Club des Jeunes de Wépion
- Belgrade – installations du football : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Football Club Etoile Rouge de Belgrade »
- Gelbressée – bâtiment rue Ferraire : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Animation Gelbressoise » et le « Gelticlub »
- Jambes – Château d'Amée : contrat de prêt à usage précaire avec la Fédération Francophone du Yachting Belge
- Jambes – salle Jean Materne : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Les Jambiens »
- Namur – Boulevard d'Herbatte : avenant au contrat de prêt à usage avec la srl La Ressourcerie Namuroise pour la réalisation des travaux de mise en conformité incendie par la srl La Ressourcerie moyennant une dispense du paiement des frais de consommation et de fonctionnement prévu dans la convention à concurrence des montants investis en lieu et place de la Ville.
- Beez – salle communale et salle annexe : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « La Maison des Associations de Beez »
- Loyers – salle du tennis de table : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Tennis de Table de Loyers »
- Namur – Arsenal Bloc B : contrat de location à la Régie des Bâtiments
- Salzinnes – école communale : approbation de la convention de prêt à usage avec l'ASBL Sonefa pour l'occupation de deux locaux
- Jambes – cave de l'école gardienne du Parc Astrid : contrat de prêt à usage précaire avec la Confrérie de l'Ordre de Saint-Vincent
- Flawinne – rue Emile Vandervelde : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « A l'Volée »
- Jambes – parcelle de terrain jouxtant les installations de la Douceur Mosane : contrat de prêt à usage précaire avec l'ASBL « Les Coteaux Mosans »

III. DIVERS

- Vente de biens communaux – immeuble Golenvaux, salle du Transvaal à Vedrin, ancienne école communale de Wierde, pépinière d'Enhaive : accord de principe sur la vente
- Saint-Servais – ancienne maison communale : aliénation (accord de principe sur la vente)
- Téléphonie – passage en IP : désignation d'un consultant

IV. CONTRATS DE MAINTENANCE

- Marché de fourniture d'électricité et de gaz : centralisation des achats en Idefin
- Désignation d'un consultant pour l'analyse du réseau informatique et téléphonique
- Jambes – terrain de football de l'ES Jambes – rachat de modules



3. Service des Bâtiments

Entretien et petites réparations des bâtiments communaux hors régie foncière et citadelle

1 chef de service, 1 agent technique, 1 agent administratif

1 chef d'atelier, 7 contremaîtres et 55 ouvriers

Objet du Marché Montant

Associatif

Espaces F. Laloux radio amateur/Meubles	1 200,00 €
Chapiteaux (montage)/Réparation bâches + tendeurs	1 750,00 €
Home Estrebeek/Nettoyage toiture	250,00 €
Marche St-Eloy/Nouvelle toiture	16 790,00 €
Local pétanque Wépion/Peinture intérieure	150,00 €
Salle Parmentier/Plafonnage	3 520,00 €
Salle Bienvenu/Faïences wc	420,00 €
Salle de Wépion/Local wc pétanque	1 051,00 €
.....	25 131,00 €

Bâtiments communaux

Divers bâtiments communaux/Ferme porte RF (coupe feu)	900,00 €
Espaces Verts/Poutrelles + peinture	520,00 €
Espaces verts/Diverses pièces + grilles	1 753,00 €
Service Voirie/Grilles avaloirs	270,00 €
Bâtiments/Entretien machines + réparation camion	728,00 €
Garage/Ressouder différents véhicules	55,00 €
Interbrew/Réparation coupoles	3 563,00 €
Hôtel de Ville/Bloc cellulaire + plafonnage	1 945,00 €
Hôtel de Ville/Desk	1 150,00 €
Hôtel de Ville/Cloisons	6 190,00 €
Hôtel de Ville/Portes RF (coupe feu)	2 106,00 €
Hôtel de Ville/Meuble (finances)	450,00 €
Hôtel de Ville/Dalles (jardin)	2 450,00 €
Hôtel de Ville/Meubles Bureau d'études	320,00 €
Hôtel de Ville/Barrière + grillage + tôles + potelets inox	4 756,00 €
Centre Eden/Placement wc pour handicapés	402,00 €
Hôtel de ville/Remplacement chauffe eau	473,00 €
Hôtel de Ville/Comptoir accueil	1 000,00 €
Interbrew/Portes + serrures bureaux	1 000,00 €
Interbrew/Garde corps, grillages, escalier	1 950,00 €
.....	31 981,00 €

Cimetière

Gelbressée/Muret bordure	1 410,00 €
Cimetière Cognelée/Mur morgue	226,00 €
Cimetière Bouge/Columbarium	1 094,00 €
Cimetière Wartet/Réparation toiture	992,00 €
Cimetière Lives/Auvent Christ	306,00 €
Gelbressée/Clôture	850,00 €
.....	4 878,00 €

Ecole

Parc Astrid Jambes/Couvre mur	350,00 €
Ecole Salzinnes/Cour et garage	4 320,00 €
Ecole Erpent conciergerie/Plafonnage cuisine et autour châssis	237,00 €
Ecole Erpent/Monument	620,00 €
Ecole Professionnelle/Transformation wc	365,00 €

Ecole Bouge/Plafonnage - carrelage	3 440,00 €
Ecole Erpent/Plafonnage gyproc (châssis)	125,00 €
Ecole Bouge/Carrelage sol + faïence	120,00 €
Ecole Erpent conciergerie/Cuisine, châssis	1 500,00 €
Ecole Bouge/Châssis - meubles - portes intérieures	3 700,00 €
Ecole Salzinnes/Porte garage	1 600,00 €
Ecole Temploux/Portes RF	210,00 €
Ecole Erpent conciergerie/Meubles cuisine + châssis	2 500,00 €
Ecole Temploux/Grilles garde corps	1 179,00 €
Ecole Bouge/Grillage	2 500,00 €
Ecole Belgrade/Garde corps	527,00 €
Ecole Heuvy/Grille	3 776,00 €
Ecole Bouge/Barrières	1 705,00 €
Ecole Erpent/Grillage clôtures barrières	9 270,00 €
Ecole Beaux-Arts/Protection mur mutuelle	167,00 €
Ecole Salzinnes/Grilles	734,00 €
Ecole Basse-Enhaive/Grilles + barrières	1 250,00 €
Ecole Beez/Clôture	458,00 €
Ecole Beaux-Arts/Différentes pièces	128,00 €
Ecole Froidebise/Corniches bouchées	690,00 €
Ecole Salzinnes/Couverture garage	1 944,00 €
Ecole Basse-Enhaive/Réparation toiture chute d'arbre	1 789,00 €
Ecole Erpent/Placement velux	2 252,00 €
Ecole Wartet/Remplacement tuyaux de descente	232,00 €
Ecole Beaux-Arts/Placement toiture sur ossature	192,00 €
Ecole Belgrade/Préau	2 332,00 €
Ecole La Boverie/Toiture	19 334,00 €
Ecole Erpent conciergerie/Nouvelle cuisine et salle de bain	968,00 €
Ecole Naninne/Urinoir	260,00 €
Ecole Centenaire/Placement nouvelle conduite d'eau	1 493,00 €
Ecole Professionnelle/Siège wc et porte papier	129,00 €
Ecole Froidebise/Remplacement 2 wc	915,00 €
Ecole Belgrade/Aménagement sanitaire local sieste	1 420,00 €
Ecole Wépion/Remplacement conduite évacuation	170,00 €
Ecole Froidebise/Placement sièges wc et porte papier	309,00 €
Ecole Froidebise/Placement 2 wc enfant	974,00 €
Ecole Bouge/Nouvelle classe	156,00 €
Ecole Professionnelle/Placement évier	366,00 €
Ecole Salzinnes/Réparation fuite salle de bain	157,00 €
Ecole Velaine/Remplacement wc et lavabo	606,00 €
Ecole Froidebise/Remplacement wc	454,00 €
Ecole Belgrade/Placement decompteur eau	992,00 €
Ecole Plomcot/Remplacement wc	252,00 €
Ecole Naninne/Remontage sanitaire	211,00 €
Ecole Boninne/Auge en alu	593,00 €
Parc Astrid secrétariat/Porte réparation	50,00 €
Ecole Industrielle/Classes, couloirs, toilettes	3 500,00 €
Ecole Froidebise/Classes primaires	2 000,00 €
Ecole Erpent/Classes, couloirs, toilettes, mobilier	3 000,00 €
Ecole Belgrade/Bureau poste	250,00 €
Ecole Plomcot/Réparation	50,00 €
Ecole Belgrade/Châssis corniche	150,00 €
Ecole Salzinnes/Porte d'entrée et corniches	150,00 €
Ecole Beaux-Arts/Hall et bureau directeur	250,00 €
Mess rue Rogier/Peinture classe	300,00 €
.....	89 671,00 €

Eglise

Cure Bouge/Plafonnage autour châssis	370,00 €
Cure Wépion/Muret	250,00 €
Cure Loyers/Plafonnage et carrelage	2 130,00 €
Cure Wépion/Plafonnage autour des châssis.....	270,00 €
Cure Wépion/Plafonnage pièce arrière	190,00 €
Cure Wépion/Carrelage	880,00 €
Eglise Andoy/Joints extérieurs	380,00 €
Ecole Bouge/Faïences wc	740,00 €
Eglise Daussoulx/Plafond	270,00 €
Eglise Boninne/Cheminée	85,00 €
Cure Jambes/Dalle citerne.....	986,00 €
Eglise La Plante/Urinoirs	344,00 €
Eglise Boninne/Tranchée + pose C.V. + réparation maçonnerie	1 010,00 €
Eglise Suarlée/Remplacement pierre bleue.....	1 820,00 €
Cure Bouge/Faïence cuisine	185,00 €
Cure Bouge/Châssis cuisine	2 300,00 €
Cure Wépion/Châssis	5 500,00 €
Eglise Erpent/Cloison	500,00 €
Eglise Champion/Portes extérieures	480,00 €
Cure Wépion/Porte garage	800,00 €
Cure Wépion/Lucarne	335,00 €
Cure Loyers/Cuisine, portes, plafonds, cloisons, escalier	5 850,00 €
Eglise Daussoulx/Plafond RF + portes RF.....	600,00 €
Cure Wépion/Grillages escalier barrières	650,00 €
Eglise La Plante/Barrière	650,00 €
Eglise Daussoulx/Portes et châssis	521,00 €
Cimetière Cognelée/Toiture petit bâtiment.....	1 406,00 €
Eglise La Plante/Corniche + tuyaux de descente.....	202,00 €
Eglise Andoy/Renouvellement toiture sacristie	1 210,00 €
Cure Wépion/Toiture garage	3 553,00 €
Cure de Wépion/Toiture.....	8 400,00 €
Eglise Ste-Marguerite/Zinguerie tuyaux de descente	800,00 €
Chapelle Ste-Barbe/Zinguerie.....	2 555,00 €
Cure Wépion/Nouveau sanitaire	525,00 €
Cure Loyers/Nouveau sanitaire.....	2 246,00 €
Eglise Erpent/Placement wc	161,00 €
Cure de Bouge/Sanitaire	2 950,00 €
Cure Wépion/Remise à neuf complète.....	3 800,00 €
Cure Loyers/Remise à neuf complète	3 200,00 €
Cure Bouge/Remise à neuf complète.....	2 200,00 €
Eglise Erpent/Remise à neuf complète	1 800,00 €
Eglise Champion/Remise à neuf complète	2 800,00 €
Eglise Vedrin/Remise à neuf complète	3 200,00 €
Eglise Jambes/Remise à neuf du baptistère	100,00 €
Chapelle Ste-barbe/Peinture et réparation	300,00 €
.....	69 504,00 €

Jeunesse

Parc Attractif Reine Fabiola/Rampe d'accès	1 805,00 €
Péniche Scouts marins Jambes/Remplacement de portes brûlées.....	850,00 €
Parc Attractif Reine Fabiola/Châssis	45,00 €
Parc Attractif Reine Fabiola/Portes RF (remplacement).....	1 500,00 €
Scout Vedrin/Maçonnerie bloc + carrelage + faïence.....	2 215,00 €
Scout Vedrin/Dalle béton pour cuve à gaz	630,00 €
Scout Vedrin/Châssis plafond cuisine	3 196,00 €
Scout Wépion/Wc, cloison, plafond, châssis.....	2 200,00 €

Scout Vedrin/Escalier - portes intérieures	4 270,00 €
Scout Vedrin/Grillages escalier barrières	850,00 €
Scout Vedrin/Nouvelle toiture.....	6 700,00 €
Scout Wépion/Toiture.....	1 500,00 €
Scout Wépion/Appareillage sanitaire	1 385,00 €
Scout Vedrin/Peinture et recouvrement sol.....	2 000,00 €
.....	29 146,00 €

Piscine

Piscine Jambes/Réparation portes	380,00 €
Piscine Salzennes/Flush wc + placement lavabo	204,00 €
Piscine jambes/Remplacement wc + ventilation	407,00 €
Piscine Jambes/Remplacement mitigeur douche	403,00 €
Piscine jambes/Remplacement wc	293,00 €
.....	1 687,00 €

Police

Police/Grillage	289,00 €
.....	289,00 €

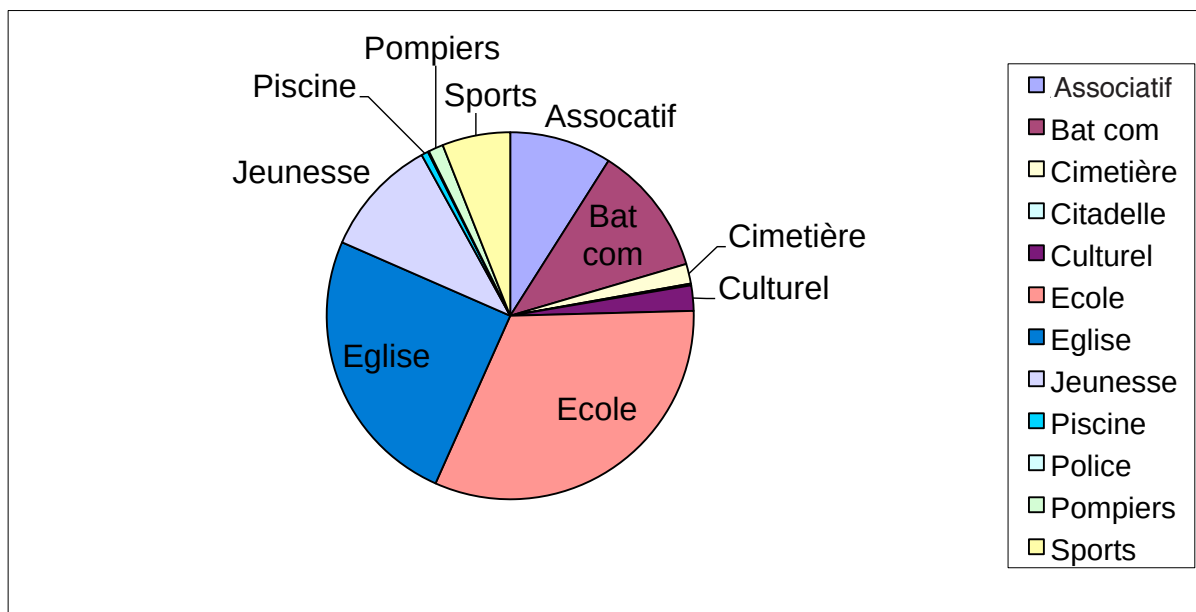
Pompiers

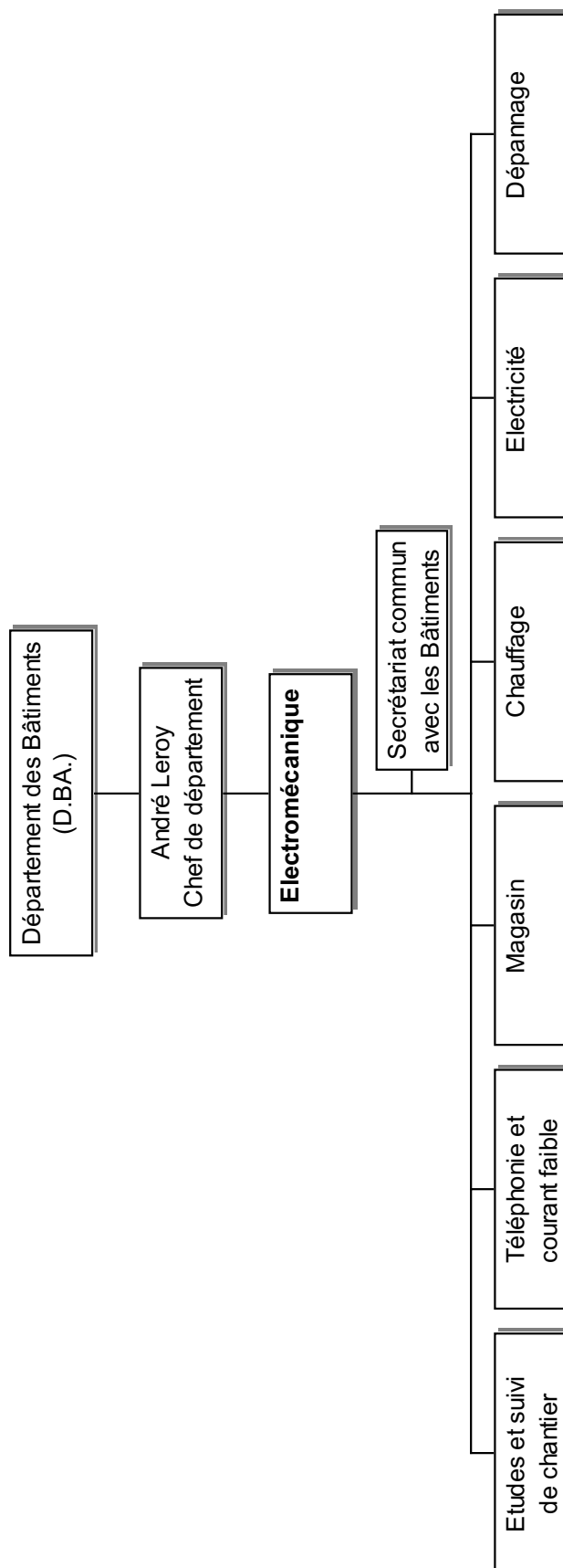
Pompiers/Plafond (réparation)	363,00 €
Caserne Pompiers/Remplacement évacuation wc et urinoirs	3 292,00 €
.....	3 655,00 €

Sports

Stade Communal/Terrassement + béton	272,00 €
Centre Namurois des sports/Canalisation	470,00 €
Stade Communal/Aménagement sortie de secours	175,00 €
Local balle pelote Andoy/Rejointoyage pignon + hydrofuge	195,00 €
Tennis couvert/Portes extérieures	560,00 €
Hall Belgrade/Châssis	420,00 €
Stade Communal/Plafond cuisine + cloison + meuble.....	1 300,00 €
Hall Belgrade/Plafond et portes intérieures	1 850,00 €
Hall de Wépion/Wc pour handicapés - portes intérieures.....	1 550,00 €
Hall St-Servais/Portes RF (remplacemen).....	2 250,00 €
Foot Wépion/Portes intérieures	210,00 €
Foot Wépion/Grilles	1 108,00 €
Stade Communal/Grillage escalier barrières	4 727,00 €
Centre Namurois des sports/Portes + grilles + réparations	1 789,00 €
Hall Belgrade/Hall d'entrée et vestiaires	300,00 €
.....	16 753,00 €

TOTAL **279 360,00 €**





4. Electromécanique

Le service Electromécanique est chargé de l'entretien et petites réparations des installations électriques, de chauffage et de téléphonie des bâtiments communaux hors régie foncière.

Composition du service

1 chef de service, 1 adjoint, 3 agents techniques

6 contremaîtres et 22 ouvriers

Objet du Marché Montant

Hôtel de Ville

Espace citoyens/Matériel téléphonie-sonos	494,89 €
Espace citoyens/Matériel chauffage.....	415,00 €
Espace citoyens/Détection incendie.....	319,44 €
Espace citoyens/Matériel électrique	145,00 €
.....	1 374,33 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Dépannage électrique	15,90 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel chauffage	2 413,68 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel chauffage	5 191,67 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique.....	176,27 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique.....	192,86 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	728,02 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	295,81 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	1 166,45 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Pompe chauffage	88,69 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Accessoires magasin	29,94 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	1 442,76 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	284,43 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	300,00 €
Hôtel de Ville (nouveau)/UPS	4 960,00 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	3 634,20 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Ascenseurs	86,21 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Dépannage chauffage	858,77 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	2 396,13 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Climatisation	555,58 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Climatisation	470,00 €
Hôtel de Ville (nouveau)/Matériel électrique	4 473,57 €
Hôtel de Ville, rue de Fer, 42/Matériel électrique	1 541,43 €
Hôtel de Ville, rue de Fer, 42/Matériel électrique	173,24 €
Hôtel de Ville, rue de Fer, 42/Ascenseurs	386,26 €
Immeuble Eden/Dépannage climatisation.....	997,65 €
Immeuble Eden/Dépannage monte charge	133,10 €
Immeuble Eden/Matériel électrique	150,00 €
Immeuble Eden/Ascenseurs	139,15 €
Immeuble Eden/Matériel électrique	185,11 €
Immeuble Eden/Détection incendie	54,21 €
Immeuble Eden/Ascenseurs	4 719,00 €
Immeuble Eden/Matériel électrique.....	217,88 €
.....	38 457,97 €

Citadelle

Parc Attractif Reine Fabiola/Matériel électrique	353,79 €
.....	353,79 €

Culture

Al Volée/Matériel chauffage	1 524,60 €
.....	1 524,60 €
Ancienne maison communale/Matériel chauffage	286,02 €
.....	286,02 €
Chant choral/Matériel électrique	125,32 €
Chant choral/Matériel électrique	810,29 €
.....	935,61 €
Château d'Amée/Dépannage chambre froide	40,54 €
Château d'Amée/Matériel électrique	188,69 €
Château d'Amée/Matériel électrique	2783 €
Château d'Amée/Matériel électrique	542,65 €
Château d'Amée/Matériel chauffage	1 270,50 €
.....	2 070,21 €
Conservatoire/Matériel électrique	449,39 €
Conservatoire/Matériel électrique.....	1 115,67 €
Conservatoire/Enlèvement chaudière	1 694,00 €
.....	3 259,06 €
Grand Manège/Matériel électrique.....	4 605,70 €
Grand Manège/Matériel électrique.....	1 250,78 €
Grand Manège/Contrôle vinçotte.....	115,81 €
.....	5 972,29 €
Les amis de la terre/Contrôle vinçotte.....	239,74 €
Local scout/Branchement électrique IDEG	397,50 €
Local scout/Contrôle vinçotte.....	138,97 €
Local spéléo/Matériel chauffage.....	861,05 €
.....	1 637,26 €
Musée de Croix/Matériel électrique.....	214,17 €
Musée de Croix/Matériel électrique.....	171,34 €
.....	385,51 €
Salle "Espace F. Laloux"/Matériel électrique	154,84 €
Salle "Espace F. Laloux"/Matériel électrique	2 238,23 €
Salle "Le Bienvenu" à Wépion/Dépannage chambre froide	105,27 €
Salle "Le Bienvenu" à Wépion/Dépannage chambre froide	182,71 €
Salle "Le Bienvenu" à Wépion/Dépannage chambre froide	56,63 €
Salle des mariages/Matériel téléphonie-sonos	364,94 €
.....	3 102,62 €

Ateliers communaux

Entrepôt Douanes/Ascenseurs	131,32 €
Entrepôt Douanes/Ascenseurs	1 033,50 €
Entrepôt Douanes/Ascenseurs	327,39 €
Entrepôt Douanes/Ascenseurs	1 260,82 €
Entrepôt Douanes/Alarmes	618,31 €
.....	3 371,34 €
Interbrew/Climatisation.....	181,50 €
Interbrew/Matériel électrique.....	281,92 €
Interbrew/Contrôle vinçotte	113,53 €
Interbrew/Matériel chauffage	2 262,58 €
Interbrew/Nettoyage cabine HT.....	332,75 €
Interbrew/Pompes.....	725,03 €

Interbrew/Matériel électrique.....	459,32 €
Interbrew/Matériel électrique.....	10,00 €
Interbrew/Matériel électrique.....	8,99 €
Interbrew/Matériel chauffage	4 738,87 €
.....	9 114,49 €

Serre de Jambes/Matériel électrique	118,42 €
.....	118,42 €
Service Bâtiments/Matériel électrique.....	61,47 €
Service Bâtiments/Matériel électrique.....	305,33 €
Service Bâtiments/Matériel électrique.....	135,04 €
Service Bâtiments/Matériel électrique	260,00 €
Service Bâtiments/Matériel chauffage	260,72 €
Service Economat/Alarmes.....	980,10 €
Service Electromécanique, rue Mottiaux/Contrôle vinçotte.....	602,20 €
Service Electromécanique, rue Mottiaux/Appareil photos.....	251,98 €
Service Environnement, chée de Liège/Moteur barrière	425,24 €
Service Environnement, chée de Liège/Barrière	23,84 €
Service Espaces Verts/Matériel chauffage.....	443,05 €
Service Espaces Verts/Matériel chauffage.....	591,10 €
.....	4 340,07 €

Cultes

Cimetière de Belgrade/Dépannage chauffage	119,08 €
Cimetière de Namur/Climatisation	288,95 €
Cimetière de Namur/Ascenseurs	215,00 €
.....	623,03 €
Divers presbytères/Matériel chauffage.....	2 895,98 €
.....	2 895,98 €
Eglise d' Erpent/Contrôle vinçotte	231,62 €
Eglise d' Erpent/Matériel électrique	263,88 €
Eglise d' Erpent/Matériel électrique	159,77 €
Eglise de Boninne/Matériel chauffage	1 314,67 €
Eglise de Jambes/Contrôle vinçotte.....	346,29 €
Eglise de Jambes/Raccordement électrique IDEG	800,30 €
Eglise de la Plante/Matériel électrique	320,00 €
Eglise de la Plante/Matériel électrique	474,39 €
Eglise de Salzinnes/Conduites gaz	592,48 €
Eglise de Temploux/Pompe chauffage	972,25 €
Eglise de Velaine/Dépannage cloches	99,99 €
Eglise du Moulin à vent/Contrôle vinçotte	319,65 €
.....	5 895,29 €
Presbytère de Belgrade/Matériel chauffage.....	2 623,52 €
Presbytère de Belgrade/Alarmes.....	1 208,79 €
Presbytère de Bouge/Matériel chauffage	2 090,29 €
Presbytère de Bouge/Matériel chauffage	306,17 €
Presbytère de Bouge/Contrôle vinçotte.....	158,95 €
Presbytère de Bouge/Contrôle vinçotte.....	116,81 €
Presbytère de Bouge/Matériel chauffage	719,35 €
Presbytère de Loyers/Matériel électrique	535,57 €
Presbytère de Wépion/Matériel chauffage	384,85 €
Presbytère de Wépion/Branchement électrique IDEG.....	204,94 €
.....	8 349,24 €

Caserne des pompiers et service de police	
Service Incendie/Matériel électrique	70,52 €
.....	70,52 €

Enseignement

Ecole de Basse-Enhaive à Jambes/Matériel électrique	163,08 €
Ecole de Basse-Enhaive à Jambes/Dépannage cuisines.....	447,94 €
Ecole de Basse-Enhaive à Jambes/Dépannage cuisines.....	47,94 €
Ecole de Basse-Enhaive à Jambes/Dépannage cuisines.....	217,80 €
Ecole de Boninne/Matériel électrique	190,07 €
Ecole de Boninne/Matériel électrique	1 069,52 €
Ecole de Bouge, Centenaire/Matériel électrique	102,81 €
Ecole de Bouge,Moulin à Vent/Dépannage cuisines	189,37 €
Ecole de Bouge,Moulin à Vent/Dépannage cuisines	192,03 €
Ecole de Flawinne/Matériel électrique	468,27 €
Ecole de la Boverie à Belgrade/Matériel chauffage	720,00 €
Ecole de la Boverie à Belgrade/Alarmes	307,34 €
Ecole de Naninne/Matériel électrique.....	96,47 €
Ecole de Salzinnes, rue Juppín/Matériel chauffage.....	1 024,87 €
Ecole de Tempoux/Matériel électrique	190,00 €
Ecole de Velaine à Jambes/Dépannage cuisines.....	71,39 €
Ecole de Wartet/Matériel chauffage	472,21 €
Ecole de Wartet/Matériel électrique	78,99 €
Ecole de Wépion/Détection incendie	48,40 €
Ecole de Wépion/Détection incendie	284,43 €
Ecole de Wépion/Détection incendie.....	93,17 €
Ecole d'Erpent/Matériel électrique	421,95 €
Ecole d'Erpent/Matériel chauffage	258,55 €
Ecole d'Erpent/Contrôle vinçotte	120,65 €
Ecole d'Erpent/Matériel électrique	664,83 €
Ecole des Beaux-Arts/Matériel électrique	400,00 €
Ecole d'Heuvy/Matériel électrique	231,06 €
Ecole d'Heuvy/Matériel chauffage.....	983,94 €
Ecole d'Heuvy/Matériel électrique	201,71 €
Ecole d'Heuvy/Matériel électrique.....	1 600,00 €
Ecole d'Heuvy/Matériel électrique	1 221,29 €
Ecole du Centre/Matériel chauffage.....	97,73 €
Ecole du Moulin-à-Vent à Bouge/Détection incendie	96,44 €
Ecole du Moulin-à-Vent à Bouge/Matériel électrique	1 324,19 €
Ecole du Parc Astrid à Jambes/Matériel électrique.....	801,96 €
Ecole du Parc Astrid à Jambes/Alarmes	112,53 €
Ecole du Parc Astrid à Jambes/Alarmes	251,68 €
Ecole industrielle, rue Pépin à Namur/Matériel électrique	10,00 €
Ecole industrielle, rue Pépin à Namur/Matériel électrique	403,96 €
Ecole industrielle, rue Pépin à Namur/Matériel chauffage.....	266,41 €
Ecole, pl. do Bia Bouquet à Belgrade/Matériel électrique	250,08 €
Ecole, rue des Tautûs à Belgrade/Matériel électrique	61,47 €
Ecole, rue des Tautûs à Belgrade/Alarmes.....	125,84 €
Ecole, rue des Tautûs à Belgrade/Alarmes.....	351,84 €
.....	16 734,21 €

Infrastructures sportives

Hall omnisports de Belgrade/Matériel électrique	1 915,16 €
Hall omnisports de Belgrade/Matériel électrique	455,35 €
Hall omnisports de Bouge/Matériel chauffage	124,22 €
Hall omnisports de La Plante/Contrôle vinçotte	295,19 €
Hall omnisports de La Plante/Ascenseurs	4 833,65 €
Hall omnisports de Malonne/Matériel électrique	187,25 €
Hall omnisports de Malonne/Matériel électrique	500,00 €
Hall omnisports de St-Servais/Dépannage cuisines	71,39 €
Hall omnisports de Tabora/Matériel électrique	27,39 €
Hall omnisports de Tabora/Matériel électrique	693,86 €
Hall omnisports de Tabora/Matériel électrique	67,75 €
Hall omnisports de Tabora/Matériel électrique	141,37 €
Hall omnisports de Tabora/Matériel chauffage	332,25 €
Hall omnisports de Tabora/Matériel électrique	67,73 €
Hall omnisports de Tabora/Matériel électrique	4 305,53 €
Hall omnisports de Tabora/Matériel électrique	116,39 €
Hall omnisports de Vedrin/Matériel électrique	562,32 €
Hall omnisports de Vedrin/Quincaillerie	12,95 €
.....	14 709,75 €
Piscine de Jambes/Entretine piscines	2 414,62 €
Piscine de Jambes/Matériel électrique	108,27 €
Piscine de Jambes/Entretine piscines	1 280,18 €
Piscine de Jambes/Alarmes	77,13 €
Piscine de Jambes - salle de judo/Matériel électrique	6 588,12 €
Piscine de St-Servais/Entretien piscines	2 507,79 €
.....	12 976,11 €
Terrain de football de Flawinne/Contrôle vinçotte	239,74 €
Terrain de football de Wallonia/Contrôle vinçotte	346,29 €
Terrain de football de Wépion/Alarmes	3 926,28 €
Terrain de football Mascaux/Matériel électrique	496,09 €
Terrain de football UR Namur/Quincaillerie	78,03 €
Terrain de football UR Namur/Contrôle vinçotte	138,97 €
Terrain de football UR Namur/Matériel électrique	500,00 €
.....	5 725,40 €

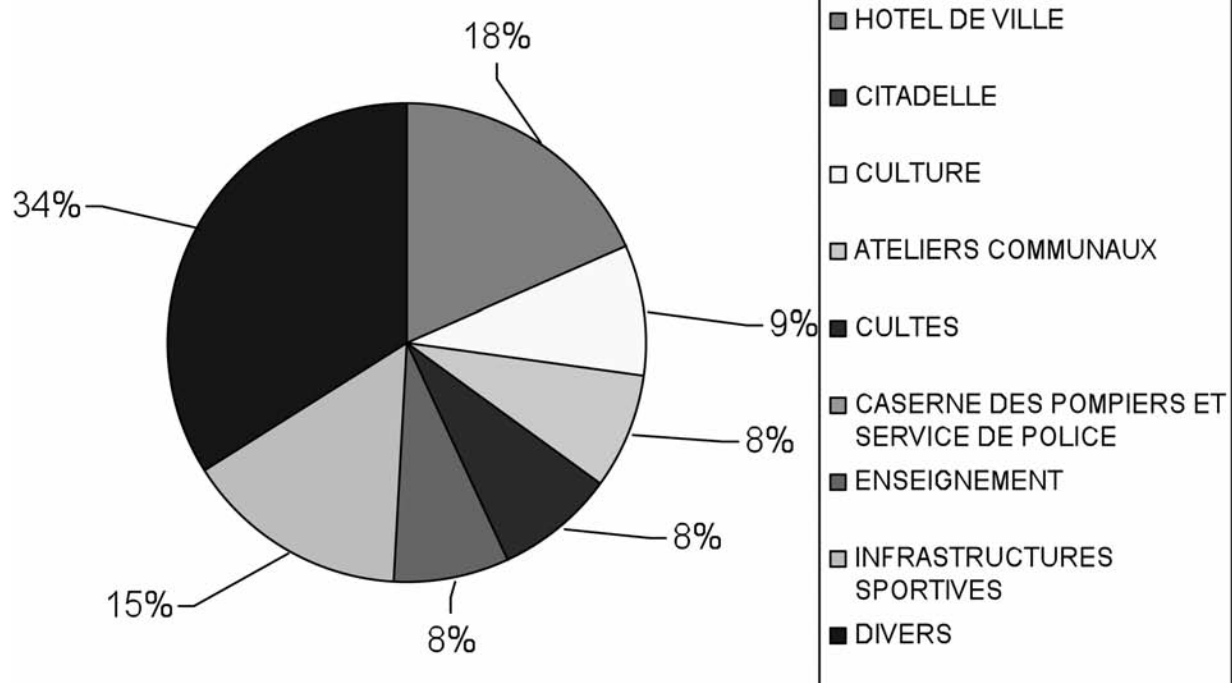
Divers

Ancien Abattoir, rue Piret-Pauchet/Contrôle vinçotte	370,59 €
Ancien Abattoir, rue Piret-Pauchet/Matériel électrique	552,55 €
.....	923,14 €
Cabine Haute tension/Nettoyage cabine HT	302,50 €
.....	302,50 €
Grognon/Branchement électrique IDEG	188,68 €
.....	188,68 €
Immeubles divers/Alarmes	1 268,66 €
Immeubles divers/Matériel électrique	1 497,38 €
Immeubles divers/Alarmes	1 931,85 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	1 182,62 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	1 154,61 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	1 454,95 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	1 191,17 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	1 193,13 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	1 194,22 €
Immeubles divers/Contrôle vinçotte	969,21 €

Immeubles divers/Matériel chauffage	1 487,76 €
Immeubles divers/Matériel chauffage.....	1 366,78 €
Immeubles divers/Dépannage cuisines	105,27 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	250,00 €
Immeubles divers/Dépannage cuisines	228,33 €
Immeubles divers/Matériel chauffage.....	1 494,33 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	96,90 €
Immeubles divers/Matériel électrique	755,51 €
Immeubles divers/Dépannage cuisines.....	237,40 €
Immeubles divers/Matériel chauffage.....	1 479,88 €
Immeubles divers/Matériel chauffage.....	1 035,87 €
Immeubles divers/Matériel électrique	3 331,33 €
Immeubles divers/Alarmes	2 078,47 €
Immeubles divers/Dépannage cuisines	105,27 €
Immeubles divers/Dépannage cuisines	192,15 €
Immeubles divers/Bonbonne gaz	250,00 €
Immeubles divers/Bonbonne gaz	79,57 €
Immeubles divers/Alarmes	225,06 €
Immeubles divers/Matériel électrique	1 827,16 €
Immeubles divers/Entretine poêle	2 000,00 €
Immeubles divers/Matériel électrique	2 233,73 €
Immeubles divers/Matériel chauffage.....	1 254,27 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	1 174,91 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	40,85 €
Immeubles divers/Matériel électrique	503,66 €
Immeubles divers/Dépannage cuisines	234,38 €
Immeubles divers/Matériel chauffage	1 147,83 €
Immeubles divers/Matériel électrique	1 499,57 €
.....	42 079,14 €
Magasin/Matériel électrique	104,67 €
Magasin/Quincaillerie	331,53 €
Magasin/Pompe chauffage.....	103,96 €
Magasin/Matériel électrique	479,63 €
Magasin/Matériel électrique	206,19 €
Magasin/Matériel électrique	624,60 €
Magasin/Matériel électrique	416,28 €
Magasin/Matériel électrique	227,73 €
Magasin/Matériel électrique	111,24 €
Magasin/Quincaillerie	588,69 €
Magasin/Matériel téléphonie-sonos	93,15 €
Magasin/Matériel téléphonie-sonos	737,42 €
Magasin/Quincaillerie	1 165,11 €
Magasin/Matériel chauffage	542,49 €
Magasin/Quincaillerie	623,15 €
Magasin/Matériel électrique	119,78 €
Magasin/Quincaillerie	945,44 €
Magasin/Bonbonne gaz	148,14 €
Magasin/Bonbonne gaz	150,00 €
Magasin/Matériel chauffage	42,89 €
Magasin/Dépannage machines Hilti	124,33 €
Magasin/Matériel électrique	168,18 €

Magasin/Matériel électrique	369,29 €
Magasin/Bonbonne gaz	60,94 €
Magasin/Quincaillerie	527,56 €
Magasin/Matériel électrique	73,91 €
Magasin/Matériel électrique	706,57 €
Magasin/Matériel électrique	1 664,09 €
Magasin/Matériel chauffage	1 552,60 €
Magasin/Matériel électrique	844,48 €
Magasin/Matériel électrique	38,24 €
Magasin/Matériel électrique	150,00 €
Magasin/Bonbonne gaz	60,51 €
Magasin/Quincaillerie	523,28 €
Magasin/Appareils de mesure	2 034,01 €
Magasin/Accessoires coffrets fêtes	514,25 €
Magasin/Bonbonne gaz	46,29 €
Magasin/Quincaillerie	324,59 €
Magasin/Quincaillerie	793,27 €
Magasin/Quincaillerie	621,04 €
Magasin/Matériel électrique	338,20 €
Magasin/Matériel électrique	167,49 €
Magasin/Matériel électrique	505,05 €
Magasin/Matériel téléphonie-sonos	800,40 €
Magasin/Quincaillerie	357,25 €
Magasin/Quincaillerie	729,53 €
Magasin/Quincaillerie	588,77 €
Magasin/Quincaillerie	515,71 €
Magasin/Bonbonne gaz	85,59 €
Magasin/Matériel électrique	75,98 €
Magasin/Appareils de mesure	410,19 €
Magasin/Matériel téléphonie-sonos	320,75 €
Magasin/Matériel électrique	263,60 €
Magasin/Dépannage machines Hilti	258,01 €
Magasin/Quincaillerie	551,76 €
Magasin/Quincaillerie	390,00 €
Magasin/Matériel électrique	85,22 €
Magasin/Pictogrammes	287,98 €
Magasin/Quincaillerie	279,41 €
Magasin/Quincaillerie	160,00 €
Magasin/Quincaillerie	1 152,92 €
Magasin/Quincaillerie	635,55 €
Magasin/Quincaillerie	593,19 €
Magasin/Matériel électrique	166,58 €
Magasin/Quincaillerie	659,44 €
Magasin/Quincaillerie	49,61 €
Magasin/Quincaillerie	78,26 €
.....	29 465,96 €
Place d'Armes/Matériel électrique	50,00 €
.....	50,00 €
Tour d'Enhaive/Alarmes	199,35 €
Tunnel/Pompes	578,99 €
.....	778,34 €
TOTAL GENERAL	218 070,88 €

Budget ordinaire 2008

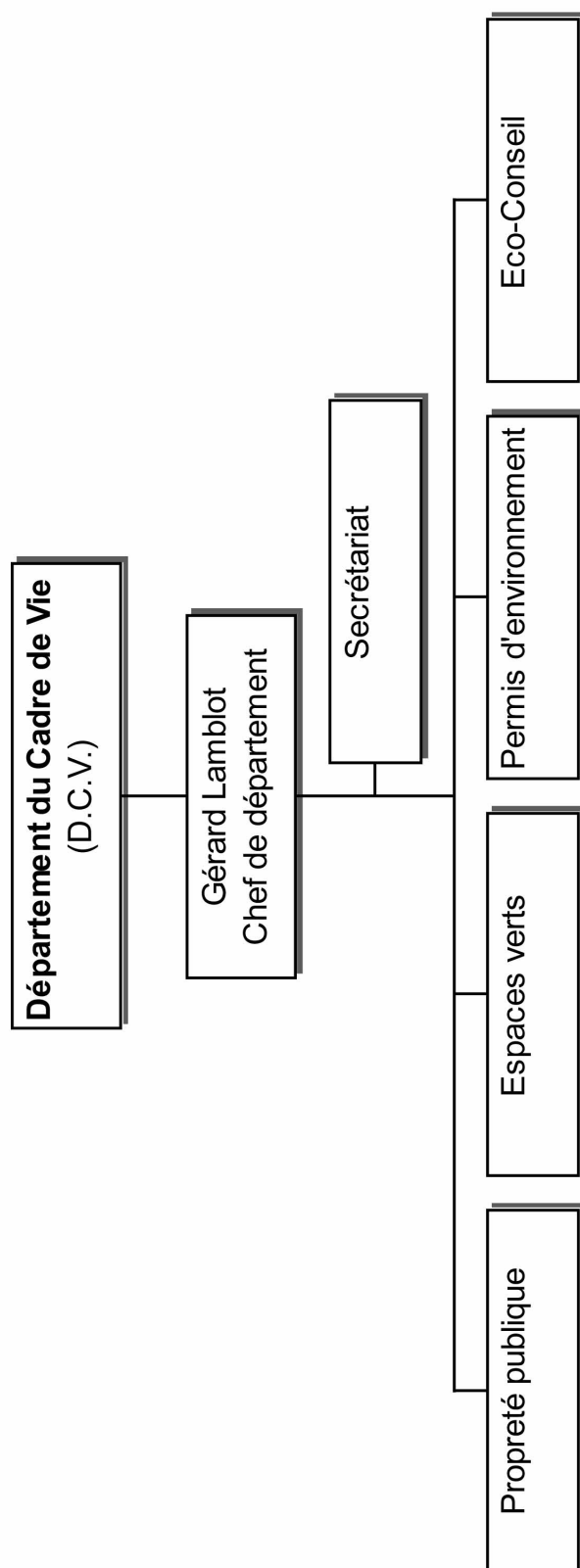


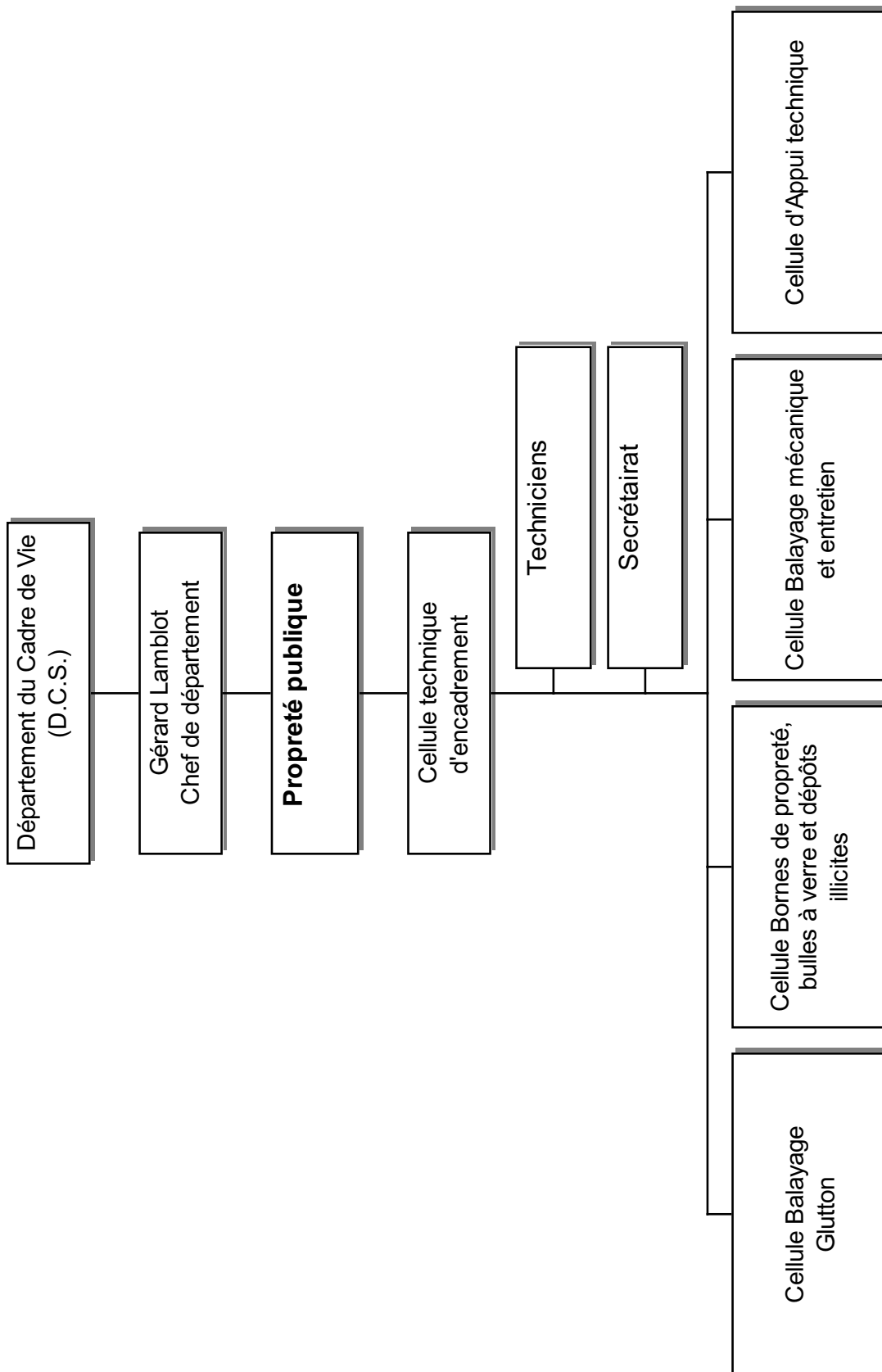
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

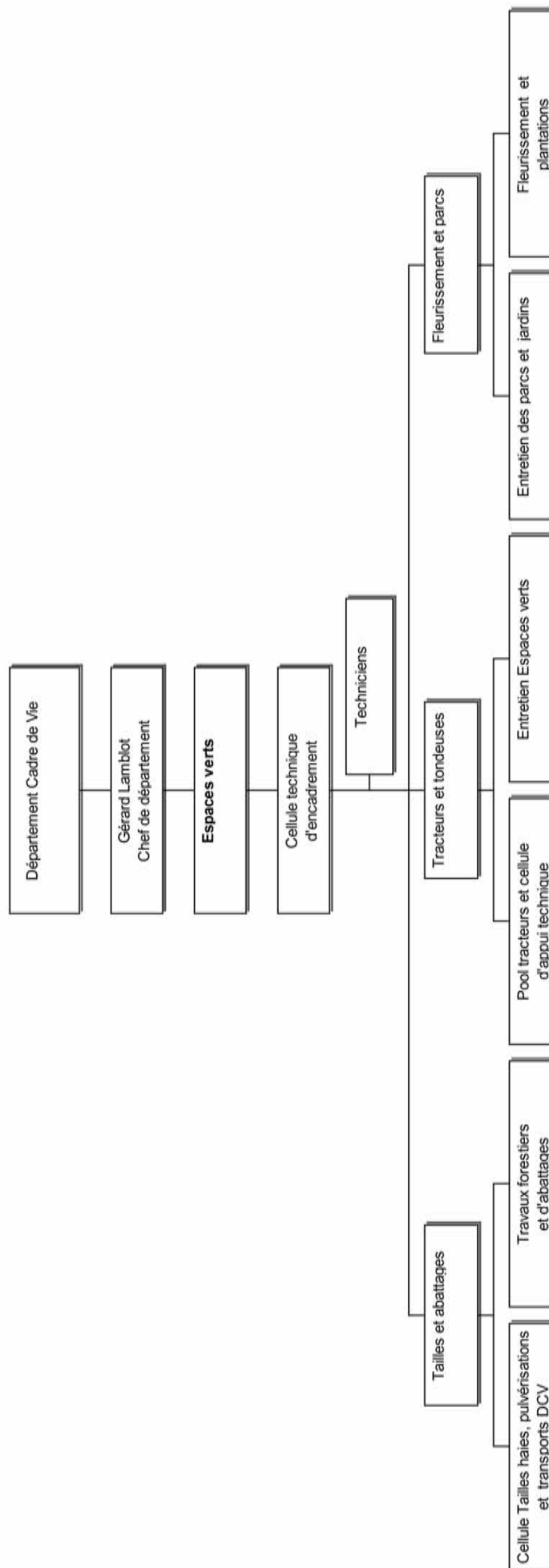
C H A P I T R E

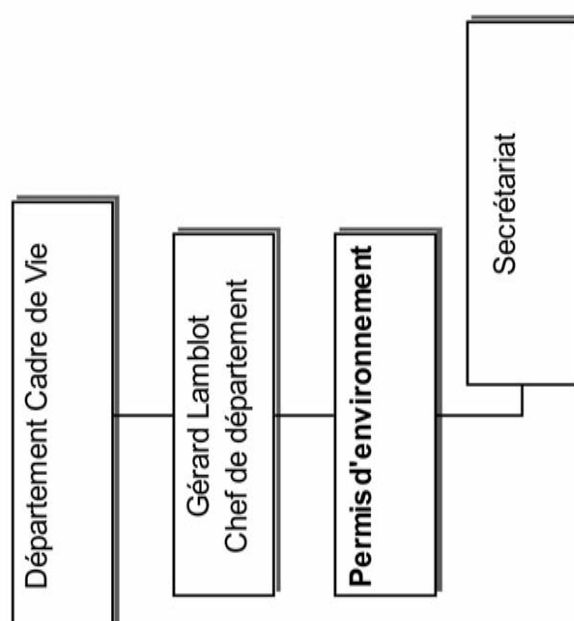
6

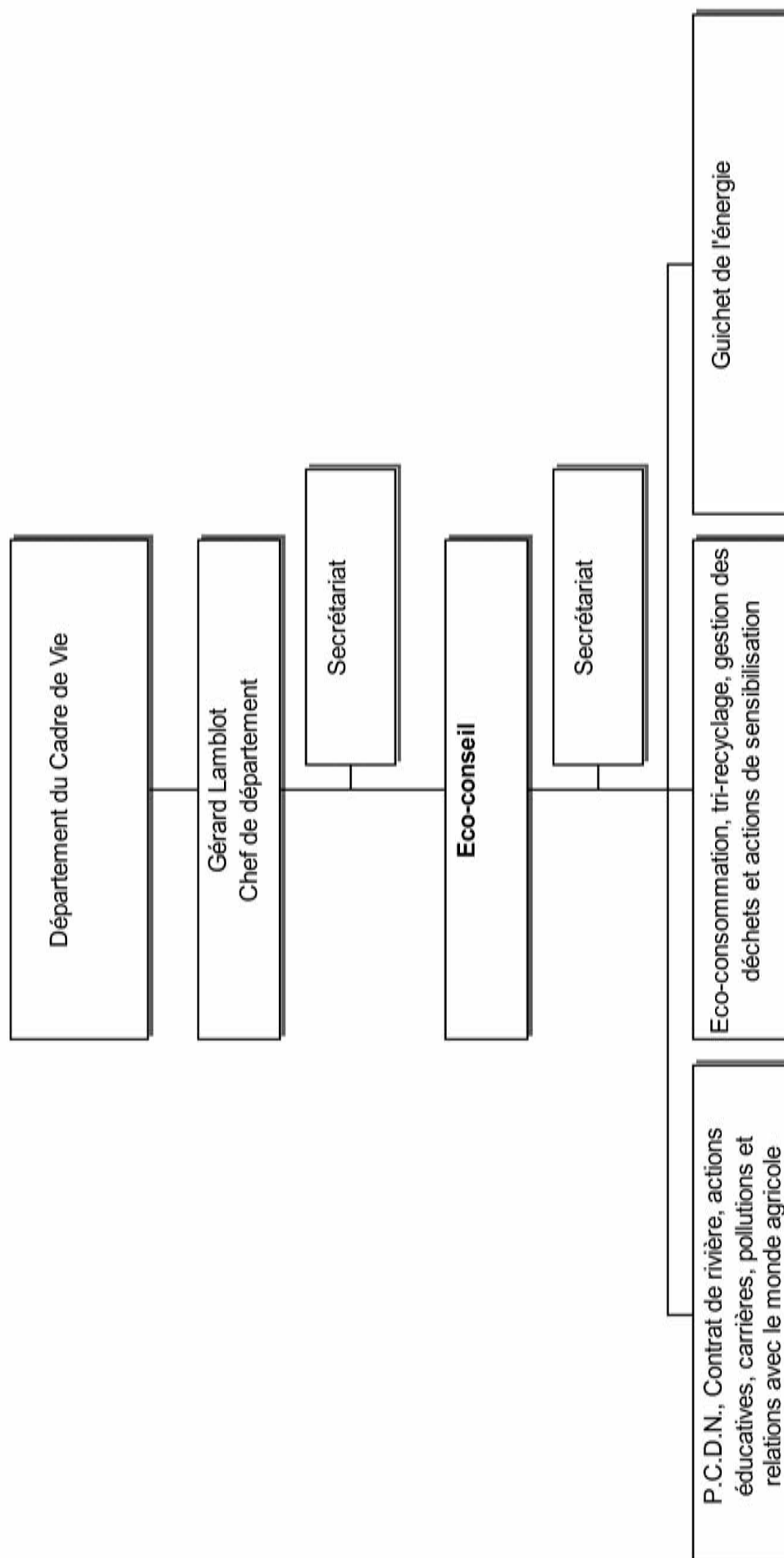
**Département
du Cadre de Vie (D.C.V.)**











Département du Cadre de Vie (DCV)

1 responsable de Département (Attaché spécifique)

1 Chef administratif

Siège du D.C.V. : rue Frères Biéva, 203 – Vedrin

Propreté publique

Staff technique : 1 responsable technique

2 techniciens

1 agent administratif

Staff de terrain : 1 contremaître

2 brigadiers

73 ouvriers de diverses qualifications (dont 9 PTP, 6 agents de l'abl GAU, 8 « articles 60 » et 10 agents BEP).

Sites d'implantation du service :

- chaussée de Liège, 57 à Jambes (La Porcelaine)
- rue Piret Pauchet, 73 – cellule Balayage

Espaces verts

Staff technique 1 chef de service

4 techniciens

Staff de terrain 2 contremaîtres en chef

1 contremaître

1 contremaître ff.

3 brigadiers

54 ouvriers de diverses qualifications, dont 2 « article 60 ».

Sites d'implantation du service :

- rue Frères Biéva, 203 – Vedrin (serres et ateliers)
- rue d'Enhaive, 284 - Jambes (pépinière)
- rue Rogier, 89 – 5000 Namur (Guichet de l'Energie)

Permis d'Environnement

Staff technique : 1 responsable technique

2 techniciens

Staff administratif : 1 agent administratif

Sites d'implantation du service : Hôtel de Ville à Namur

Eco-conseil et Espaces verts

Staff technique 1 chef de service (attaché spécifique, éco-conseiller)

2 attachés spécifiques A1 dont 1 éco-conseillère

5 techniciens

2 agents administratifs

Sites d'implantation du service : rue Frères Biéva, 203 – Vedrin

Titre 1 : Prévention et gestion journalière des déchets

Action 1 : Améliorer la gestion des déchets des ménages et poursuivre les opérations menées en matière de gestion intégrée des déchets

- Poursuite de la mise en œuvre du système du sac-poubelle réglementaire payant. Au 31.12.2008 : 78 points de vente de sacs réglementaires, dont 1 distributeur automatique à l'hôtel de Ville.
- Mise à disposition d'un quota de rouleaux de sacs-poubelles réglementaires ou de sacs-poubelles communaux à divers publics-cibles tels que les gardiennes d'enfants à domicile encadrées SONEFA et les gardiennes d'enfants à domicile conventionnées ONE exerçant leur activité sur le territoire de la Ville, la zone de Police, le CPAS, les logements sociaux.

- Mise à disposition gratuite de sacs bleus PMC pour les écoles, associations...
- Poursuite du service de livraison des sacs payants réglementaires aux petits commerces distributeurs.
- Diffusion de blocs-notes en papier recyclé (10.000 exemplaires) notamment via le guide de l'étudiant et à l'occasion d'animations sur le stand itinérant propreté/déchets.
- Octroi d'une prime à l'utilisation de langes lavables : 17 primes octroyées en 2008.
- Suivi des activités de l'asbl Guides Composteurs de Namur, le secrétariat étant assuré par le service Eco-conseil.
- Participation des guides composteurs à différentes manifestations : Journée « portes ouvertes » du service Espaces verts (mai 2008), Marché aux anciennes variétés (octobre 2008), Journée de l'arbre (novembre 2008)...
- Suivi des sites communaux de compostage : Pépinière communale et site de la Porcelaine à Jambes (site utilisé notamment par le resto du Cœur de Namur et la banque alimentaire de Namur) - service des Espaces verts, à Vedrin - Homes La Closière, Les Chardonnerets et St-Joseph du CPAS – écoles communales de Beez, Belgrade Boverie, Belgrade Tautis, Jambes Parc Astrid, Jambes Basse-Enhaive, Jambes Froidebise, Salzinnes (rue de la colline) et Naninne - Espace communautaire de Salzinnes.
- Poursuite du système de location - vente de compostières : 95 compostières mises à disposition en 2008.
- Participation à une table-ronde réunissant les Echevins de l'Environnement des grandes villes wallonnes pour analyser les impacts de la mise en oeuvre de l'arrêté coût-vérité au niveau communal – mars 2008.
- Préparation de la mise en place dans le courant de l'année 2009 de la collecte en porte-à-porte des déchets organiques :
 - accord de principe du Conseil communal – janvier 2008 ;
 - participation aux réunions préparatoires avec le BEP environnement ;
 - introduction d'une demande de subvention régionale sur base d'un programme de sensibilisation – juillet 2008.
- Diffusion de 300 sacs porte-bouteilles via le guide de l'étudiant – octobre 2008.
- Mise en oeuvre de l'unité mobile de sacrifice d'ovins afin d'assurer l'organisation de la Fête du sacrifice :
 - reconduction du marché de maintenance de l'unité ;
 - adjudication d'un marché de services pour les prestations des bouchers ;
 - reconduction du marché de contrôle vétérinaire ;
 - introduction et obtention d'un permis d'exploiter pour les installations d'abattage pour une durée de 5 ans ;
 - introduction et obtention de l'agrément de l'AFSCA.
- Prise en charge des déchets d'animaux résultant de la Fête du Sacrifice de la communauté musulmane (376 moutons sacrifiés) – décembre 2008.
- Réalisation et diffusion en collaboration avec le BEP environnement et l'asbl Fost + du calendrier 2009 de collecte des déchets ménagers accompagné de conseils pratiques – décembre 2008.
- Edition et diffusion en 10.000 exemplaires de l'agenda 2009 « L'éco-consommation, c'est dans la poche » et d'un sac pochette réutilisable, à l'achat d'un rouleau de sacs-poubelles réglementaires – décembre 2008.

Action 2 : Collaborer à la collecte des déchets spéciaux

- Organisation de la collecte en porte-à-porte des sapins de Noël et répartition sur les sites des Grands feux et sur l'aire de compostage de Naninne. Collecte de 5.105 petits sapins et de 25 grands sapins – janvier 2008.
- Organisation avec le BEP-Environnement de la collecte gratuite sur les parcs à conteneurs de Namur des couvertures de silo, bâches de protection hors gel, enrubannages de fourrage... ainsi que des cordes à ballots. Bilan : 9,22 tonnes collectées – mai 2008.

Action 3 : Développer des actions de promotion des filières de recyclage

- Sensibilisation des services communaux au tri-recyclage de leurs déchets et au choix de la meilleure filière de valorisation ou de traitement – janvier 2008.
- Mise en ligne sur le site internet de la Ville du calendrier de collecte des déchets ménagers accompagné de conseils pratiques sur le tri-recyclage des déchets – janvier 2008.
- Réalisation de folders et affiches de sensibilisation au service de collecte des objets encombrants à domicile – avril 2008.
- Accueil de visites pédagogiques au sein de la Ressourcerie Namuroise – avril/juin 2008.
- Réalisation d'une vitrine du recyclage et du réemploi à la Maison des Citoyens dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets – novembre 2008.
- Réalisation d'animations scolaires sur le thème de la prévention des déchets et des « achats futés » dans les écoles de l'entité – novembre 2008.
- Poursuite du service de collecte à domicile et sur appel des objets encombrants permettant leur valorisation et leur recyclage – 4.576 personnes ont eu recours à ce service et 945,78 tonnes d'encombrants ont ainsi pu être valorisées.

Action 4 :

Encourager et valoriser les actions visant au développement d'une économie sociale en matière de déchets

- Poursuite de la convention de collaboration avec la Coordination textile namuroise - réseau de collecte des textiles en cabine (regroupement des asbl d'économie sociale Terre, Oxfam, Les Petits Riens et Ressource - 112 cabines).

- Adjudication à la Ressourcerie Namuroise, entreprise à finalité sociale, du marché de services portant sur la collecte et la valorisation des objets encombrants – mars 2008.

Ce marché de services poursuit un double objectif environnemental et social.

Sur le plan environnemental, le marché a pour objet : la collecte globale des objets encombrants en bon ou en mauvais état, le tri, le démantèlement et le traitement des objets valorisables par recyclage et par réemploi, la priorité étant donnée au réemploi. Sur le plan social, le prestataire de services veille d'une part, à créer des emplois locaux pour les personnes fragilisées sur le marché de l'emploi, en collaboration avec différentes associations namuroises et, d'autre part, à créer des activités sociales pour des personnes handicapées mentales afin de renforcer l'activité locale dans le secteur du réemploi.

Action 5 : Assainir et réhabiliter certains sites

- Organisation, en collaboration avec les citoyens, d'une journée de ramassage des déchets abandonnés au sein du site naturel des anciennes carrières d'Asty-Moulin, à Saint-Servais – mars 2008.

- Organisation d'actions d'assainissement en collaboration avec des associations :

- carrières d'Asty Moulin (Comité de quartier de Bomel) – avril 2008 ;

- village de Belgrade (Patro l'amitié de Belgrade) – mai 2008.

Action 6 : Mener des actions en matière de recherche des infractions et renforcer la lutte contre les dépôts clandestins

- Recherche régulière d'indices au sein des dépôts illicites, dans les sacs-poubelles non conformes et dans les valisettes par les agents du service Propreté publique et dépôt de plainte systématique par le responsable du DCV auprès de la section environnement de la Police locale.

- Organisation d'une opération « coups de poing », en collaboration avec la section environnement de la Police locale pour la recherche et l'identification des dépositaires de sacs non conformes.

Bilan des interventions 2008

En matière de dépôts de sacs non conformes ou de dépôts illicites :

- 1.145 demandes d'interventions en matière environnementale enregistrées par la Police locale ;

- 130 avertissements dressés ;

- 295 PV initiaux rédigés et transmis au parquet ;

- 201 redevances établies par le service Propreté sur base des procès-verbaux pour une somme totale de 27.655,61€

- Redevances correspondantes perçues au 31/12/08 : 12.792,50€ Total des redevances perçues (y compris arriérés des exercices précédents) : 18.267,33€

En matière de déjections canines :

- Pas d'avertissement dressé

- Pas de PV rédigé

Titre 2 : prévention et gestion journalière de la propreté publique

Action 1 : Poursuivre les actions en matière de lutte contre les graffitis et les tags

- Dans le cadre de l'enlèvement des tags et graffitis, dépôt de plainte systématique par le responsable du DCV auprès de la section tags et graffitis de la Police locale et enlèvement systématique des tags et graffitis sur la voie publique, le mobilier urbain, les immeubles, les édifices publics ou privés, ainsi que sur tout bien jouxtant ou visible du domaine public, sur l'ensemble du territoire communal (1 agent du DCV avec matériel spécifique + intervention partielle d'un agent recenseur).

- Réalisation d'un reportage photographique avant et après chaque intervention et communication systématique à la Police locale.

Bilan des interventions 2008

- 798 interventions – 1.437 m² de surface détagués.

Action 2 : Limiter l'affichage sauvage

- Dans le cadre de l'enlèvement de l'affichage illicite : dépôt de plainte systématique par le responsable du DCV auprès de la Police locale et enlèvement systématique de l'affichage illicite par une équipe du DCV.
- Élaboration, en concertation avec le service des Domaines public et sécurité, de nouvelles dispositions réglementaires visant à préciser et compléter les dispositions du règlement de police particulier sur la propreté de la voie publique en matière d'affichage événementiel - Adoption par le Conseil communal en juin 2008.
- Révision de ces dispositions dans le cadre de l'élaboration du règlement de police particulier sur la gestion des déchets et la propreté publique – Adoption par le Conseil communal en décembre 2008.

Bilan des interventions 2008

- 67 dépôts de plaintes transmis à la Police locale (12 concernant l'affichage commercial, 13 d'agences immobilières et 42 d'affichages événementiels).
- 47 procès-verbaux établis par la Police locale avec application de redevances pour un montant total de 33.775 €

Action 3 : Gérer les poubelles publiques

- Maintenance des bornes de propreté (2.741 unités) et remplacement des bornes accidentées ou vandalisées.
- Acquisition de 150 nouvelles bornes de propreté supplémentaires - décembre 2008.
- Apposition systématique d'autocollants sur les cuves et conteneurs « Ville » rappelant l'interdiction d'y déposer des déchets ménagers.

Action 4 : Renforcer le nettoyage des voiries, filets d'eau, trottoirs et halages en zone urbaine et en périphérie

- Nettoyage de l'ensemble des avaloirs de l'entité à concurrence de 3 fois par an. A noter que certaines voiries nécessitent un curage des avaloirs 6 fois par an.
- Participation à l'amélioration du réseau de toilettes publiques :
Décisions du Collège en janvier 2008 :
 - Imposer pour les manifestations Ville faisant l'objet d'un cahier des charges ou dans les autorisations délivrées la présence de toilettes publiques
 - Pour les bâtiments communaux ayant pour vocation l'accueil du public, renforcer la signalétique localisant ces toilettes et informer plus largement les citoyens
 - Pour les commerces, maintenir la situation dans l'état actuel
 - Pour les sites touristiques et les zones fréquentées par les SDF, faire analyser par les services concernés les possibilités d'aménagement ;Location systématique de toilettes mobiles lors de chaque événement organisé par le DCV ;
Etablissement d'un questionnaire, transmission au service du Tourisme pour la réalisation conjointe d'une enquête dans les bâtiments communaux et sur les sites touristiques afin de déterminer les toilettes publiques accessibles et pouvant faire l'objet d'une information vers le citoyen. Conclusions de l'enquête déposées en octobre 2008 ;
Décisions du collège en novembre 2008 :
 - Inscrire les sites répertoriés sur les plans touristiques qui seront mis à la disposition des citoyens en 2009
 - Mettre en ligne l'information sur le site internet de la Ville.

Action 5 : Soutenir le travail des équipes de propreté

Effectifs des équipes de propreté

- Reconstitution de l'engagement d' « articles 60 ».
- Reconstitution des équipes BEP – adjonction de 2 agents supplémentaires dès septembre 2008, soit 10 agents à temps plein assurant des prestations de 13h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 8h00 à 16h30 le week-end.
- Engagement de 9 agents sous statut PTP, dans le cadre du programme Wallonet (contrats de deux ans) – juillet 2008.

Amélioration des équipements du service

- Organisation d'une exposition du matériel dédié à la propreté publique à l'occasion de la réception du premier glutton électrique en remplacement progressif du matériel actuel – février 2008.
- Mise en service d'une petite balayeuse – mai 2008.
- Acquisition d'une nouvelle hydrocureuse et de deux balayeuses – décembre 2008.

Action 6 : Sensibiliser le public à la nécessité du maintien de la propreté

- Remise d'un kit d'accueil à tous les nouveaux arrivants sur Namur comprenant les informations utiles en matière de propreté et de gestion des déchets.
- Mise en œuvre d'un stand itinérant propreté/déchets visant à sensibiliser les citoyens à la propreté publique et à l'éco-consommation en matière de déchets. Equipement d'un véhicule, diffusion de documents de sensibilisation (brochures, folders, magnets, blocs-notes...).
- Participation à la manifestation « Le Temps du respect » organisée à Terra Nova via la présence du stand itinérant propreté/déchets, l'organisation d'animations sur le tri-recyclage, la présentation du conteneur d'abattage pour ovins, des démonstrations de détagage, d'un parcours glutton et d'une exposition sur la propreté publique – octobre 2008.
- Rappel régulier des devoirs de chaque citoyen dans les quartiers et rues sensibles en matière de propreté publique via le dépôt d'une lettre circulaire.
- Diffusion régulière de la brochure « Mon environnement, c'est du propre » mettant en valeur les actions du service de la Propreté publique et les devoirs du citoyen en matière de propreté publique.
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation ayant pour thème le respect de la propreté aux abords des bulles à verre par le biais de la diffusion de 2.000 affiches et de 11.000 cartes de vœux à caractère humoristique et présence d'un Père Noël « Propreté publique » en ville, deux samedis après-midi en complément de la campagne d'affichage - décembre 2008.

Action 7 : Poursuivre les campagnes de lutte contre les déjections canines

- Maintenance des 52 canisettes installées sur le territoire communal (nettoyage journalier et désinfection) et sensibilisation des riverains afin de promouvoir leur utilisation.
- Maintenance des 62 totems distributeurs de sacs pour déjections canines installés sur le territoire communal.
- Acquisition de 250.000 sachets spécifiques pour les totems distributeurs – mai 2008.
- Passage régulier des deux motos assurant la collecte des déjections canines plus particulièrement dans les espaces piétonniers et sur les halages.

Action 8 : Tenter de résoudre les problématiques liées à la présence d'animaux en ville

- Organisation d'une campagne expérimentale de stérilisation des chats errants du 07 avril au 26 septembre 2008 : 66 chats stérilisés (33 mâles et 33 femelles).
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation à la stérilisation/castration des chats domestiques via la parution d'un encart dans Publi-Namur et la réalisation de folders – mars 2008.
- Poursuite du ramassage systématique des animaux morts sur la voie publique (animaux de compagnie et faune sauvage), dépôt au sein des installations du service Propreté publique, enlèvement régulier par une société agréée.
- Maintenance régulière du pigeonnier installé square Léopold, approvisionnement en nourriture et eau, prélèvement systématique des œufs.
- Organisation à Namur d'une table-ronde avec les Echevins de l'Environnement des grandes villes de Wallonie sur le thème de la propreté publique et des animaux en ville – juin 2008.

Titre 3 : Développement de la biodiversité, de la ruralité, des espaces verts et du fleurissement

Action 1 : Valoriser les actions en faveur de la nature menées par le milieu associatif

- Relais des activités des associations naturalistes au travers des différents canaux communaux de communication (information sur les activités dans la Newsletter liée au site www.nature-namur.be et dans les pages Environnement du Namur Magazine).

- Mise en valeur de diverses associations dans le cadre de la Quinzaine de la Nature à Namur – octobre 2008.
- Collaboration avec les cercles horticoles et l'asbl guides composteurs pour la distribution de plants dans le cadre de la journée de l'arbre (3 sites en décentralisation) – novembre 2008.
- Mise à disposition de locaux pour des réunions d'associations naturalistes :
Pépinière communale, rue d'Enhaive : école d'apiculture de Namur
Service Espaces verts à Vedrin : guides composteurs de Namur, Contrat de Rivière de la vallée de la Gelbressée, asbl Kokopeli.
- Mise à disposition de sites pour l'installation de ruchers :
Verger didactique de Temploux
- Octroi d'un crédit promotion environnement :
- à l'asbl Nature et Progrès Belgique dans le cadre du développement social d'un jardin biologique, de la gestion des déchets par le compostage et de l'adaptabilité du jardinage pour les personnes handicapées – 1.500,00 € – mai 2008.
- à l'asbl Vidéo Nature, dans le cadre de l'organisation du Festival du Film Nature de Namur – 2.000,00 € – mai 2008.
- au Musée de la fraise dans le cadre de diverses animations sur les parcs, jardins, arbres et la culture de la fraise de Wépion – 2.000,00 € – mai 2008.
- à l'asbl « Le parascolaire de l'Institut Mariette Delahaut » dans le cadre du projet de réhabilitation d'un refuge naturel pédagogique autour d'un étang existant dans la propriété de l'institut – 1.000,00 € – novembre 2008.
- Soutien aux activités développées par les associations locales par la mise à disposition des canaux d'information communaux pour la diffusion d'affiches et folders relatifs à ces activités (Festival des Plantes de Beez, Valériane...).

Action 2 : Développer les actions de sensibilisation et d'éducation

- Organisation de stages d'initiation aux teintures végétales.
- Réalisation et présentation durant l'été de l'exposition « les fibres textiles, support à la couleur » dans le cadre de l'animation du jardin conservatoire de plantes tinctoriales sur le site des Espaces verts à Vedrin.
- Transformation du bulletin de liaison « Namur capitale Nature » en Newsletter informatique : 4 parutions par an et éditions spéciales en fonction des événements organisés par la Ville (Journée Portes-ouvertes Espaces verts, Quinzaine de la Nature, Journée de l'arbre...).
- Gestion régulière du portail nature en véritable « journal en ligne » de la nature à Namur.
- Mise en ligne d'une deuxième série de balades nature sur le site Internet (Temploux, Wierde, Beez et Boninne).
- Organisation d'une après-midi d'animation et de sensibilisation à la faune et à la flore pour le Centre d'Action Laïque dans le cadre de la parution de leur ouvrage sur les anciennes carrières d'Asty-Moulin – mai 2008.
- Organisation du 10 au 26 octobre 2008 de la Quinzaine de la Nature, intégrée à Namur Nature 2008, comprenant notamment l'organisation d'une ferme en Ville, de visites guidées dans les jardins thèmes, de représentations théâtrales « Entre Cimes et Racines », d'une promenade ornithologique en partenariat avec l'asbl AVES, d'une exposition intitulée « A votre Santé, ces plantes qui soignent », de l'exposition de minéraux de l'asbl l'Escargotite, de balades à travers champs, du Marché aux Anciennes Variétés Horticoles, d'expositions photographiques via l'asbl Aves, de balades nature en collaboration avec des associations naturalistes locales, d'une balade inter-municipale en vélo – octobre 2008.
- Edition de brochures :
« 10 balades Nature en namurois » ;
« Mange ta Soupe – guide de recettes à base de légumes oubliés » dans le cadre du Marché Horticole ;
« A votre Santé, ces plantes qui soignent » catalogue de l'exposition sur les plantes médicinales organisée dans le cadre de la Quinzaine de la Nature ;
« 1001 raisons de planter un arbre » dans le cadre de la Journée de l'Arbre ;
« Livret-guide du jardin des senteurs ».
- Réédition de la brochure « La pêche au coup ».
- Organisation d'une conférence sur les plantes médicinales d'hier et d'aujourd'hui – octobre 2008.
- Organisation de quatre points de distribution (pépinière communale à Jambes - Service Espaces verts à Vedrin, Grognon et musée Rops rue Fumal à Namur) et distribution de 5.600 arbres (23 essences) dans le cadre de la Journée de l'Arbre – novembre 2008.
- Parution d'articles dans les pages environnement du trimestriel « Namur magazine ».

Action 3 : Développer un véritable éco-tourisme

- Réalisation de feuillets de présentation et de folders spécifiques aux trois jardins à thèmes et envoi aux syndicats d'initiative et aux offices du tourisme situés en Région Wallonie-Bruxelles.
- Organisation d'animations dans les jardins thématiques existants.
- Réalisation d'un folder (50.000 ex) et d'un catalogue (5.000 ex) intitulés « Quand Namur révèle sa vraie nature » présentant les atouts éco-touristiques de la Ville de Namur et envoi aux syndicats d'initiative et aux offices du tourisme de la Région Wallonie-Bruxelles et diffusion lors des salons fréquentés par l'Office du tourisme.
- Mise à jour régulière de la rubrique spécifique « Jardins à thèmes » sur le site internet dédiée au « Jardin des senteurs », au « Jardin des plantes à couleurs » et au « Jardin des deux tours » afin d'informer les Namurois et les touristes de ces initiatives.

Action 4 : Soutenir les actions menées dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)

- Suivi des inventaires des propriétés communales boisées soumises et non soumises au régime forestier et des espaces semi-naturels du domaine communal. La Ville de Namur est propriétaire de 319 hectares 95 de bois soumis au régime forestier, de 46 hectares 98 de bois non soumis et de 35 hectares 64 d'espaces semi-naturels.
- Suivi de la convention « Fauchage tardif des bords de routes ».
- Recours à un expert « nature » (Aves-Natagora) pour la réalisation de rapports de terrain dans le cadre de projets de réaménagement de terrains semi-naturels (Zone Humide de la poudrière, Etang sous la Ville), ou de projet de lotissement dans des zones biologiquement intéressantes (Fond d'Arquet à Vedrin).
- Contrôle annuel des aménagements réalisés dans le cadre de la convention Combles et Clochers.
- Mise en place d'une commission « biodiversité » regroupant les Membres du PCDN et les forces vives namuroises – février 2008.
- Suivi des aménagements en faveur des batraciens lors de la période de migration sur les sites de Dave (route de Naninne – pose de 65 mètres de barrières à grenouilles) et Lives-sur-Meuse (route de Loyers – pose de 95 mètres de barrières) – février à avril 2008.
- Plantation de 320 mètres de nouvelles haies par le service Espaces verts (rue des Faucons à Bouge, avenue Albert 1er à Namur, au cimetière musulman dans le cimetière de Namur à Saint-Servais et square Guidet à Saint-Servais).
- Remplacement de haies existantes (rue Reine Elisabeth, école de Beez, rue Mazy, cimetière de Belgrade, Eglise Sainte-marguerite à Bouge, parc du château de Namur, Citadelle de Namur, avenue de la Marlagne, Plateau d'Hastedon).
- Suivi régulier des aménagements didactiques au verger de Temploux (entretien de l'espace, tailles de formation...).
- Réalisation d'un dépliant de sensibilisation sur les aménagements naturels des abords de zonings et appel à participation.
- Réalisation des visites de terrain dans le cadre d'une enquête sur les aménagements naturels des abords de zonings – novembre 2008.
- Prises de contact avec divers partenaires (Natagora, DNF...) et élaboration d'un avant-projet d'aménagement d'une zone humide de haut potentiel biologique, rue de la Poudrière, à Jambes.
- Entretien régulier du site du volcan du Piroy, à Malonne.
- Suivi du plan de gestion des carrières d'Asty-Moulin et poursuite des travaux de sécurisation.

Action 5 : Développer la sensibilisation et l'information en matière de protection de l'environnement en zone rurale

- Information des agriculteurs quant à la collecte gratuite des bâches et cordes sur les parcs à conteneurs – mars 2008.
- Informations sur le monde agricole à destination des écoles et du grand public dans le cadre de la Ferme en Ville - octobre 2008.
- Organisation d'une séance d'information à l'attention du monde agricole sur « la promotion des bonnes pratiques phytosanitaires au sein de l'exploitation agricole », en collaboration avec l'asbl Phyteauwal – novembre 2008.

Action 6 : Valoriser les initiatives du monde agricole

- Organisation d'un concours de chevaux de trait dans le cadre des journées portes ouvertes du service Espaces verts en collaboration avec l'Association Régionale « Les Éleveurs Namurois » – mai 2008.
- Organisation de la Ferme en Ville - Place d'Armes – octobre 2008.
- Organisation de balades à travers champs – octobre 2008.
- Organisation du Marché aux Anciennes Variétés Horticoles et du Petit Elevage - place d'Armes – octobre 2008.

Action 7 : Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau

- Utilisation par les services, d'herbicides à moindre toxicité en application très localisée et recours au désherbage manuel dans les zones sensibles.
- Suivi des actions du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse.
- Participation à l'Opération Rivières Propres le long de la Gelbressée à Marche-les-Dames – octobre 2008.
- Entretien régulier des étangs du Petit Ry à Jambes, du Piroy à Malonne et du parc des Sources à Namur.
- Initiation d'un projet de mise en valeur de l'Etang sous la Ville à Naninne.
- Participation à une rencontre entre acteurs de la rivière sur le thème des alternatives à l'utilisation des pesticides – novembre 2008.

Action 8 : Maintenir et développer la biodiversité en forêt tout en garantissant son rôle économique et sa vocation didactique et pédagogique

- Suivi de la labellisation PEFC pour les forêts namuroises.
- Gestion des massifs boisés de la Citadelle : éclaircies en fonction des semis naturels.
- Plantation de massifs arbustifs en lisière et en sous-bois.
- Gestion et entretien des bois et boqueteaux non soumis au régime forestier.
- Organisation des travaux hors devis DNF dans les bois communaux (intervention sur chablis, dégagement de sentiers forestiers...).
- Organisation et suivi en collaboration avec la DNF des ventes de bois sur pieds (gré à gré ou ventes de coupes et futaies).
- Organisation et suivi des ventes de coupes de bois dans le massif du parc du Champeau, ainsi que sur le site du verger conservatoire de Temploux (éclaircie dans deux parcelles de bouleaux) – adjudication en mai 2008.
- Suivi des coupes de futaies feuillues et résineuses (ventes en octobre et novembre 2008) et des ventes de bois de chauffage communaux.

Action 9 : Poursuivre le programme de restauration de la végétation et de développement des espaces verts communaux

- Mise à jour du recensement des arbres d'avenues et de l'état sanitaire de chaque arbre.
- Remplacement systématique des arbres d'alignement dépérissants.
- Mise à jour de l'inventaire des arbres remarquables : visite de terrain et information de tous les propriétaires via un courrier.
- Transmission d'une liste complémentaire, comprenant 26 arbres remarquables à la DGATLP – mars 2008.
- Relevé régulier de l'état sanitaire des arbres remarquables propriétés de la Ville par un technicien.
- Ratification d'un projet de convention de collaboration entre le DCV et l'asbl les Coteaux mosans pour la mise en place d'un jardin sensoriel, la Ville se chargeant de l'élaboration complète du projet et les Coteaux mosans se chargeant de la réalisation - février 2008.
- Aménagement végétal des abords du nouveau commissariat de police, au Plateau d'Hastedon, à Saint-Servais – mars 2008.
- Mise sur pied en collaboration avec le Bureau d'Etudes Espaces verts et différents partenaires d'un jardin des petits fruits à Wépion :
 - o première phase d'aménagement : réalisation des travaux de clôture du terrain et de plantation d'une haie indigène – mai 2008 ;
 - o seconde phase d'aménagement : adjudication d'un marché de fournitures de matériaux (carport, treillis, pergolas, poteaux et piquets en bois) – décembre 2008.

- Réalisation de 115 m² de parterres de plantes vivaces et d'arbustes produits en Wallonie sur l'espace avoisinant le jardin des senteurs, dans le cadre du « programme d'actions de développement et de valorisation des productions ornementales » mis sur pied par le fond européen et le MRW – printemps 2008.
- Réalisation et plantation du jardin des odeurs étranges qui complète le jardin des senteurs, situé dans le parc du château de Namur – printemps 2008.
- Finalisation de l'aménagement du jardin des senteurs (réalisation de la 2^{ème} phase) – juin 2008.
- Création de nouveaux aménagements (rue des Tautis à Belgrade, Esplanade du Grognon à Namur, plantation des abords de la rampe permettant la jonction piétonne entre les rues Wanet et des Faucons à Vedrin, plantation des abords de la salle du Bienvenu à Wépion).
- Réaménagement de la végétation (pelouses, plantations, parterres...) : rue des Cortils à Erpent, abords de la salle des mariages à la Citadelle, arrière du hall octave henry à Saint-Servais, Place Madelin à Temploux.
- Création de nouveaux alignements (Gelbressée, rue de l'Hambraine).
- Tailles d'entretien, allégement et enlèvement du bois mort opérés par les agents du service Espaces verts sur plusieurs sujets, notamment dans les parcs.
- Poursuite des plantations d'essences de collections (arboretum de la Citadelle, parc Louise-Marie, commissariat de police à Saint-Servais).
- Instauration d'un programme de restauration de la végétation et de développement des espaces verts communaux : plantation de 372 arbres hautes-tiges, 5.833 arbustes, 492 vivaces et 1.559 plantes pour haies (charmes, hêtres, ligustrums) sur le territoire communal par le service Espaces verts.
- Gestion dynamique de la pépinière communale.
- Poursuite de la restructuration végétative dans les parcs (Parc de La Plante - Parc Louise-Marie - Parc Astrid - Parc d'Amée - square Baron Fallon - parc de Bouge) : plantation de jeunes sujets et d'arbres d'essences rares, restauration des massifs arbustifs, mise en valeur de l'aspect de conservatoire végétal.
- Développement de l'utilisation des parcs comme lieux de convivialité par l'organisation notamment de concerts apéritifs – juillet et août 2008.
- Entretien de la végétation dans les cimetières via de nouvelles plantations ou le remplacement de portions de haies ou d'arbres dépérissants.
- Réalisation de la 2^{ème} phase de réaménagement du Square Guidet à Vedrin (plantations et pelouses).

Action 10 : Initier une approche différente de la gestion des coins verts intégrés à l'espace urbain

- Poursuite de la mise en œuvre de conventions de gestion participative de coins verts et fleuris en milieu urbain avec différents partenaires – 24 conventions au 31/12/08.
- Reconversion progressive des massifs d'annuelles en massifs mixtes (annuelles – vivaces – arbustes).
- Poursuite du programme de lutte intégrée au sein des serres communales.
- Participation à la semaine sans pesticide : conférence de presse ministérielle organisée le 17 mars dans les serres communales. A cette occasion, première présentation de panneaux didactiques expliquant les actions de lutte intégrée engagées au sein des serres communales et au verger didactique de Temploux.
- Poursuite de la mise en œuvre du schéma d'application pour l'utilisation d'herbicides moins toxiques pour l'environnement.

Action 11 : Assurer un fleurissement de qualité de la ville

Le Fleurissement d'été 2008

- Mise en place et fleurissement des différentes vasques, jardinières, jardinières suspendues, suspensions rondes, jardinières galbées, bacs d'orangerie, appliques demi-jardinières rondes fixées sur luminaires...
- Fleurissement des anciennes vasques et jardinières en plastique, en béton galet, des bacs Marie et des bacs en plastique recyclé distribués sur tout le territoire communal, des monuments et des parterres.
- Les matières premières : plus de 87000 plantes mises en œuvre, dont 83.000 plantes cultivées dans les serres communales issues de semis, boutures et prestocells (mini-mottes) et 4.000 plantes finies livrées en mai pour assurer le garnissage des 400 jardinières des commerçants.

Le Fleurissement d'hiver 2008

- Suspensions garnies de pensées, de tulipes ou narcisses (bulbes) rues du Collège, de la Croix, Fossés Fleuris et Haute Marcelle, place de la Wallonie, Impasse St Joseph, place d'Armes, place Joséphine Charlotte (mâts), place de la Gare (mâts), ponts de l'Evêché, de Jambes et de la Libération ainsi qu'avenue Félicien Rops.
- Garnissage des pots géants, parterres et vasques de myosotis, pensées, tulipes, jacinthes, narcisses.

- Garnissage des autres vasques de pensées, tulipes et narcisses.
- Garnissage de parterres.
- Les matières premières : 300 chrysanthèmes, 39.000 bulbes (14 variétés de tulipes, 4 variétés de narcisses, 2 variétés de jacinthe), 76.000 bisannuelles (13 variétés de pensées et 4 variétés de myosotis).
- Fleurissement de nouveaux quartiers et mise en œuvre du fleurissement progressif des différentes sections de la Ville (Daussoulx).

Action 12 : Renforcer les missions du service Espaces verts

Effectifs du service Espaces verts

- Reconduction de l'engagement d' « articles 60 ».
- Poursuite de la collaboration avec l'asbl L'Atelier dans le cadre de l'entretien des cimetières, des pieds d'arbres, sentiers vicinaux...
- Participation des agents des services à diverses formations.

Amélioration du pool véhicules et du matériel

- Mise en service d'un nouveau tracteur forestier - juin 2008.
- Mise à disposition d'un camion citerne (origine service Incendie) – décembre 2008.
- Remplacement de deux fourgonnettes, du camion de l'équipe d'abattage et d'une petite arroseuse – décembre 2008.
- Acquisition de rayonnages pour le magasin de l'Atelier mécanique – décembre 2008.

Amélioration des infrastructures

- Aménagement d'un accès bétonné à la nouvelle serre – avril 2008.

Action 13 : Intensifier les actions de promotion et favoriser la formation des citoyens

- Organisation d'une démonstration de taille au verger de Temploux en collaboration avec le Centre Wallon de recherches agronomiques - février 2008.
- Organisation de journées portes ouvertes au service Espaces verts – mai 2008.
- Organisation d'une activité d'échange gratuit des surplus de production d'amateurs de plantes dans le cadre de Verdure Troc – mai 2008.
- Organisation d'une visite guidée des serres et présentation du programme de lutte intégrée mis en œuvre pour des agents de la Direction des Espaces verts du Ministère de la Région wallonne – mai 2008.
- Organisation d'une visite guidée des serres et des jardins thématiques à l'occasion de la journée des professeurs du centre scolaire d'Asty-Moulin (ITN) – mai 2008.
- Organisation d'une visite guidée des serres et des jardins thématiques à l'occasion de la journée de formation à l'attention des agents des services communaux du Namurois et du Brabant wallon – mai 2008.
- Organisation de concerts dans les parcs : parc de La Plante (juillet 2008), parc de l'Etoile à Namur (juillet 2008), parc des Ramiers à Bouge (août 2008).
- Organisation d'une visite du site des carrières d'Asty-Moulin pour l'ensemble des CRIE de la Région Wallonne – septembre 2008.
- Organisation de diverses activités de sensibilisation dans le cadre de la Quinzaine de la Nature et notamment, mise sur pied de l'exposition « A votre Santé, ces plantes qui soignent ».
- Organisation d'une visite guidée du verger didactique de Temploux pour Senior Amitiés – octobre 2008.
- Organisation de visites guidées sur la thématique des arbres remarquables, en collaboration avec le service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur, la Société archéologique de Namur et les Guides touristiques du Namurois – novembre 2008.

Titre 4 : Production et consommation responsables

Action 1 : Favoriser l'éco-consommation et l'URE

- Rédaction de fiches « conseil énergie » dans Namur-magazine :
Les nouvelles primes en région wallonne (mars 2008) ;
Le plan Solwatt (juin 2008) ;
La ventilation mécanique (septembre 2008) ;
La performance énergétique des bâtiments (décembre 2008).

- Organisation d'une visite pédagogique relative aux panneaux solaires présents sur le site des espaces verts à Vedrin à destination d'une classe de l'école Saint-Joseph de Saint-Servais – février 2008.
- Mise à disposition d'une exposition de 8 panneaux sur le thème des économies d'énergie et d'un spot TV dans le cadre de l'exposition BD organisée par le CPAS – février 2008.
- Participation à la campagne européenne Display via l'affichage des performances énergétiques dans 14 bâtiments communaux – mars/avril 2008.
- Organisation en collaboration avec l'asbl Empreintes d'animations intitulées « mission URE » dans 4 classes primaires (écoles communales de Wépion et Belgrade) – septembre à décembre 2008.
- Suivi du site internet www.energie-namur.be s'adressant au grand public et visant à faire connaître le programme énergétique de la Ville de Namur.
- Présence du stand itinérant sur le thème de l'énergie sur le marché de Namur ainsi qu'à l'occasion de manifestations comme la brocante de Beez (juillet 2008) et la journée de jumelage de Temploux (septembre 2008) et lors d'activités organisées par le CPAS.
- Réalisation d'animations scolaires sur le thème de la prévention des déchets et des « achats fûtés » – novembre 2008.

Action 2 : Impliquer les services communaux en vue d'une consommation durable en interne à l'Administration

- Participation active aux formations relatives à l'intégration de critères environnementaux dans les cahiers des charges.
- Participation à l'élaboration des cahiers des charges relatifs à l'acquisition de produits d'entretien et intégration de critères environnementaux.
- Participation à un groupe de travail interne visant à étudier les alternatives à l'utilisation de produits désinfectants (ex : eau de javel) dans les services communaux – février 2008.
- Analyse des critères environnementaux des offres remises suite à l'appel d'offres relatif à l'acquisition de produits d'entretien – juin 2008.
- Réalisation d'un cahier des charges relatif à l'acquisition de gobelets en plastique réutilisables et information des services communaux.
- Acquisition de gobelets réutilisables et mise à disposition pour certains services communaux (SIC).
- Elaboration des critères environnementaux et éthiques à intégrer dans les cahiers des charges relatifs à l'acquisition de boissons par le SIC.
- Acquisition par la Ville via son service économat de papier labellisé FSC et PEFC pour l'administration.

Action 3 : Servir de relais pour l'information des consommateurs et induire des changements de comportement

- Collaboration à l'organisation d'un séminaire sur la production de semences dans le jardin familial – mars 2008.
- Collaboration à l'organisation du forum de rencontres « Ecoles pour demain » via un soutien logistique à l'organisation de la manifestation et l'accueil de classes par les services communaux – mai 2008.
- Promotion de l'utilisation de gobelets réutilisables (en lieu et place des gobelets jetables) via la mise à disposition de ces gobelets à diverses associations (club de volley, Quartier de Bomel, asbl Perron de l'Ilon, Comité des Ponts Spaloux, Institut Félicien Rops, café d'étudiants « Le Petit Bitu »).
- Distribution de 5.000 sacs réutilisables, à l'occasion du Marché aux anciennes variétés et du petit élevage – octobre 2008.
- Mise en valeur des produits locaux lors du Marché aux anciennes variétés – octobre 2008.
- Distribution de 10.000 sacs pochettes réutilisables et agendas de l'éco-consommation, lors de l'achat d'un rouleau de sacs-poubelles réglementaires – décembre 2008.
- Poursuite du système de location - vente de fûts à eau de pluie - 47 fûts mis à disposition en 2008.
- Octroi de primes à l'installation de citernes à eau de pluie – 23 primes octroyées en 2008.
- Mise à jour régulière de la rubrique spécifique en « éco-consommation » au niveau du site internet www.environnement-namur.be.
- Octroi d'une prime à l'utilisation de langes lavables – 17 primes octroyées en 2008.
- Diffusion du calendrier « éco-consommation » de la région wallonne via les guichets de la Maison des Citoyens – décembre 2008.

Titre 5 : La participation

Action 1 : Multiplier les contacts avec la population et favoriser la participation

- Insertions régulières d'encarts relatifs aux projets menés par la Ville dans Publi-Namur.
- Développement, mises à jour et suivis des sites internet spécifiques aux thèmes de la nature, de l'énergie et de l'environnement (www.environnement-namur.be; www.nature-namur.be et www.energie-namur.be).
- Diffusion d'articles « environnement » dans le trimestriel Namur magazine.
- Rencontres avec le public dans le cadre de la gestion des permis d'environnement et des permis uniques.

Action 2 : Favoriser la transversalité en matière d'actions communales

- Collaboration avec le CPAS pour l'organisation de ses 2 journées énergie : mise à disposition de spots TV, prêt du stand itinérant « énergie » et mise à disposition d'outils de sensibilisation (tapis de souris, magnets, stickers) réalisés par le DCV.
- Organisation d'une présentation du schéma directeur du Sud-Est de l'entité de Namur pour les membres de la commission biodiversité.
- Organisation d'un accueil des visiteurs au jardin des deux tours, pendant l'été, en collaboration avec le service Citadelle – juillet/août 2008.
- Valorisation des jardins à thèmes en tant que sites éco-touristiques en collaboration avec l'Office du Tourisme.

Titre 6 : Permis d'Environnement

En matière de permis d'environnement et de permis uniques

La mission principale du service des Etablissements classés est la gestion des demandes de permis d'environnement (P.E.) et de permis uniques (P.U.). En effet, la procédure relevant de l'arrêté du Régent du 11 février 1946 approuvant les titres I et II du Règlement Général pour la Protection du Travail (RGPT) a fait place à la procédure relevant du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

En 2008, 234 dossiers ont été traités au total, dont :

- 2 dossiers de permis uniques de 1ère classe
- 27 dossiers de permis uniques de 2ème classe
- 41 dossiers de permis d'environnement de 2ème classe
- 164 dossiers de déclaration

Dans ce cadre et en application du Décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement, deux dossiers ont également été traités.

Le service gère aussi d'autres types de dossiers dans diverses matières :

- En matière de sécurité publique

11 dossiers visant des problèmes de sécurité publique ont été traités.

- En matière d'affichage notarial et d'enquête commodo incommodo

- 725 affiches notariales ont été placées par les afficheurs communaux, la répartition et la facturation étant effectuées par le service.
- Une enquête publique en vue de l'aliénation d'un bien immobilier a été effectuée pour le compte de la Congrégation Hospitalière des Sœurs de la Charité de Namur.

- En matière de demandes d'agrément pour l'élevage

En application de l'arrêté royal du 17 février 1997 portant sur les conditions d'agrément des élevages de chiens, élevages de chats, refuges pour animaux, pensions pour animaux et établissements commerciaux pour animaux et sur les conditions concernant la commercialisation des animaux, 3 dossiers ont été soumis au Collège et ont reçu un avis favorable.

- En matière de législation sur les cours d'eau non navigables (Partie administrative)

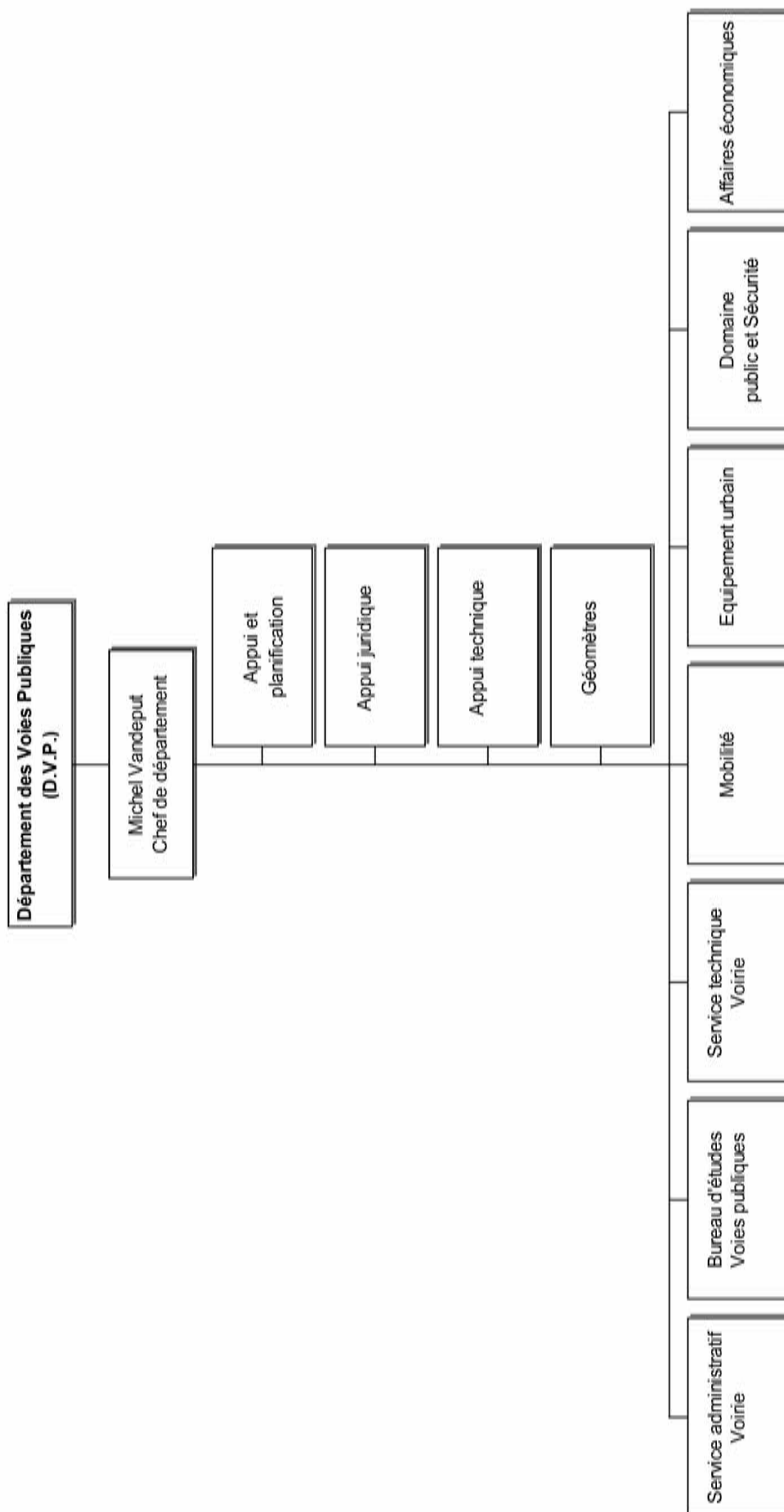
Deux dossiers ont été traités.

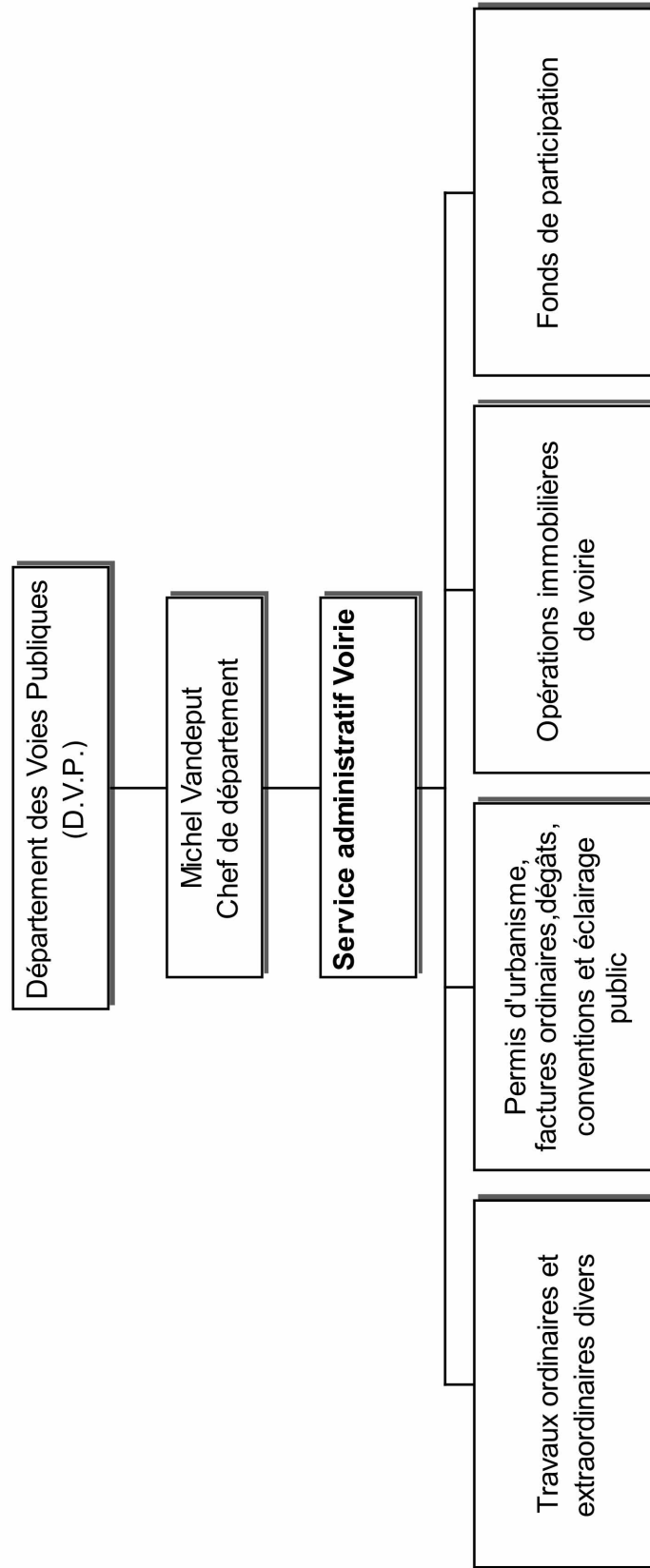
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E

7

**Département
des Voies Publiques
(D.V.P.)**





1. Service administratif Voirie

1. Composition du service :

1 chef de service
4 agents administratifs

2. Statistiques générales :

Dossiers présentés au Collège communal : 190
Dossiers présentés au Conseil communal : 62
Raccordements et désobstructions effectués : 90
Dégâts occasionnés : 41
Courriers : - nombre d'entrées : 502
- nombre de sorties : 1063
Factures : - extraordinaires traitées:126
- ordinaires traitées : 284

3. Voirie

3.1. Travaux terminés – décomptes

a) Travaux subsidiés :

Jambes : avenue du parc d'Amée - création d'un espace multisports : 146.799,14 €

b) Travaux hors plan triennal :

Bouge : amélioration de l'égouttage et réfection partielle de la rue des Tourterelles : 143.155,14 €
Gelbressée et Namur : réparation d'escaliers publics : 33.214,81 €
Jambes : aménagement de sécurité routière chaussée de Liège : 38.933,77 €
Namur : aménagement d'un accotement et création de traversées piétonnes boulevard d'Herbatte : 43.579,33 €
Namur : aménagement du Jardin des Senteurs à la Citadelle (phase 2) : 26.165,04 €
Réparations ponctuelles et localisées de trottoirs sur le territoire du Grand Namur (marché stock) : 91.189,64 €
Saint-Servais : pose d'une clôture aux carrières d'Asty Moulin : 7.067,31 €
Vedrin : réfection de la rue des Sansonnets : 48.151,01 €
Vedrin : aménagement d'un accès aux serres communales rue Frères Biéva : 47.178,75 €
Wépion : mise en place d'une clôture au Grand Pré : 21.007,42 €

3.2. Travaux en cours

a) Travaux subsidiés :

Gelbressée : égouttage et réfection de voirie rue du Fort à Gelbressée : 286.701,26 €
Jambes : création d'un espace multisports rue Charles Lamquet : 132.346,17 €

b) Travaux plan triennal :

Jambes : réfection de la voirie et des trottoirs rue de la Croix-Rouge : 152.674,68 €
Loyers : reconstruction du mur de soutènement de la rue de Maizeret : 111.851,01 €
Namur : aménagement de la rue de l'Inquiétude : 87.796,62 €
Namur : entretien de diverses rues des secteurs Nord-Est et Nord-Ouest : 457.179,33 €
Namur : entretien de diverses rues des secteurs Sud et Centre : 637.449,96 €
Saint-Marc : égouttage de la rue de la Cointe et de la place communale par l'INASEP : 333.734,85 € HTVA (SPGE)
Temploux : égouttage et réfection de chaussée et d'accotements des rues Pachy Zabelle et de l'Ermitage
Saint-Hilaire : 360.940,47 €
Vedrin : égouttage et réfection de voirie rue Adrien Lorphèvre : 105.396,19 €
Vedrin : réfection de la rue Alfred Brasseur : 298.493,85 €
Vedrin : égouttage des rues Martin Lejeune et du Rond Chêne par l'INASEP : 225.997,59 HTVA (SPGE)

c) Travaux hors plan triennal :

Erpent : réfection des trottoirs de la rue de Velaine et Namur : réfection d'une partie de l'avenue Sergent Vrithoff : 196.843,59 €

Erpent : aménagement d'une aire de dépose minute et création d'un trottoir rue Drève du Parc : 50.577,59 €

Jambes : amélioration des cheminements piétons et entretien des rues Mazy et Vertes : 149.240,46 €

Malonne : étude de stabilité du mur de soutènement situé rue Ancien Rivage : 9.500,00 €

Namur : aménagement de sécurité routière dans diverses rues du Grand Namur : 265.756,01 €

Namur : réfection des chaussées et des trottoirs des rues Dandoy et du Pied Noir : 137.654,57 €

Namur : réfection à l'identique de la place Marché aux Légumes : 270.630,17 €

Namur : aménagement des voiries d'accès au Grognon (rues du Grognon et du Pont) : 329.486,21 €

Namur : aménagement de l'esplanade du Grognon – avenant n°1 : 15.125,00 €

Namur : aménagement de l'esplanade du Grognon – avenant n°2 : 13.985,79 €

Namur : entretien de diverses rues du Grand Namur (Nord-Est et Nord-Ouest) : 306.069,50 €

Naninne : rénovation d'une canalisation gravitaire rue des Acquisées : 26.583,70 €

Naninne : amélioration du réseau d'évacuation des eaux de surface des rues des Flawnées, Chaudes Voies, des Acquisées et du Hameau : 100.838,25 €

Saint-Servais : placement d'une clôture en vue de sécuriser le site des fours à chaux aux anciennes Carrières d'Asty Moulin rue des Fours à chaux : 6.642,90 €

Wépion : stabilisation des berges du ruisseau Le Grand Ry : 74.888,11 €

3.3. Travaux en projets

a) Travaux subsidiés :

Saint-Servais : rues Dr Haibe, Chapelle St Donat et rue du Pavillon – réfection des chaussées et des trottoirs : 349.258,62 €

b) Travaux hors plan triennal :

Namur : aménagement de sécurité routière dans diverses rues du Grand Namur : 324.390,41 €

Gelbressée : campagne géotechnique de la rue du Fort : 1.615,35 €

Jambes : curage de canalisation : 31.577,04 €

Marché relatif au rétablissement ponctuel et localisé de la planéité par mise en œuvre d'asphalte coulé (lot 1) et aux réparations localisées durables de revêtement hydrocarboné (lot 2) : 31.000,00 €

Dossier préparatif à l'étude de la revitalisation du piétonnier souterrain de la place de la Station à Namur dans le cadre du plan escargot : 510.000,00 €

4. Distribution d'eau

Nombre de parts sociales

Jambes : alimentation en eau d'immeubles rue de la Poudrière : 175 P.S de 25 €

Jambes : extension du réseau pour l'alimentation d'un bâtiment chaussée de liège : 932 P.S. de 25 €

Malonne : extension du réseau pour l'alimentation d'un terrain rue J. Lambillon : 43 P.S. de 25 €

Malonne : extension du réseau pour l'alimentation d'un terrain rue du Grand Babin : 110 P.S. de 25 €

Malonne : extension du réseau pour l'alimentation d'un bâtiment rue du Grand Babin : 164 P.S. de 25 €

Malonne : extension du réseau pour l'alimentation d'un bâtiment situé sur un sentier communal : 34 P.S. de 25 €

Wépion : alimentation en eau d'un bâtiment rue des Anthémis : 413 P.S. de 25 €

5. Opération immobilières

Belgrade : rue du 2ème Chasseur et du 13ème de Ligne + jonction avec la voirie créée par la société « Joie du Foyer » reprise dans le domaine public communal

Bouge : reprise des espaces verts du lotissement du Grand Feu dans le domaine public communal

Bouge : carrefour rues Hébar et de Fernelmont - emprise

Champion : rue Nourî Cortil et de la Jonquière : suppression de la servitude vicinale n°45

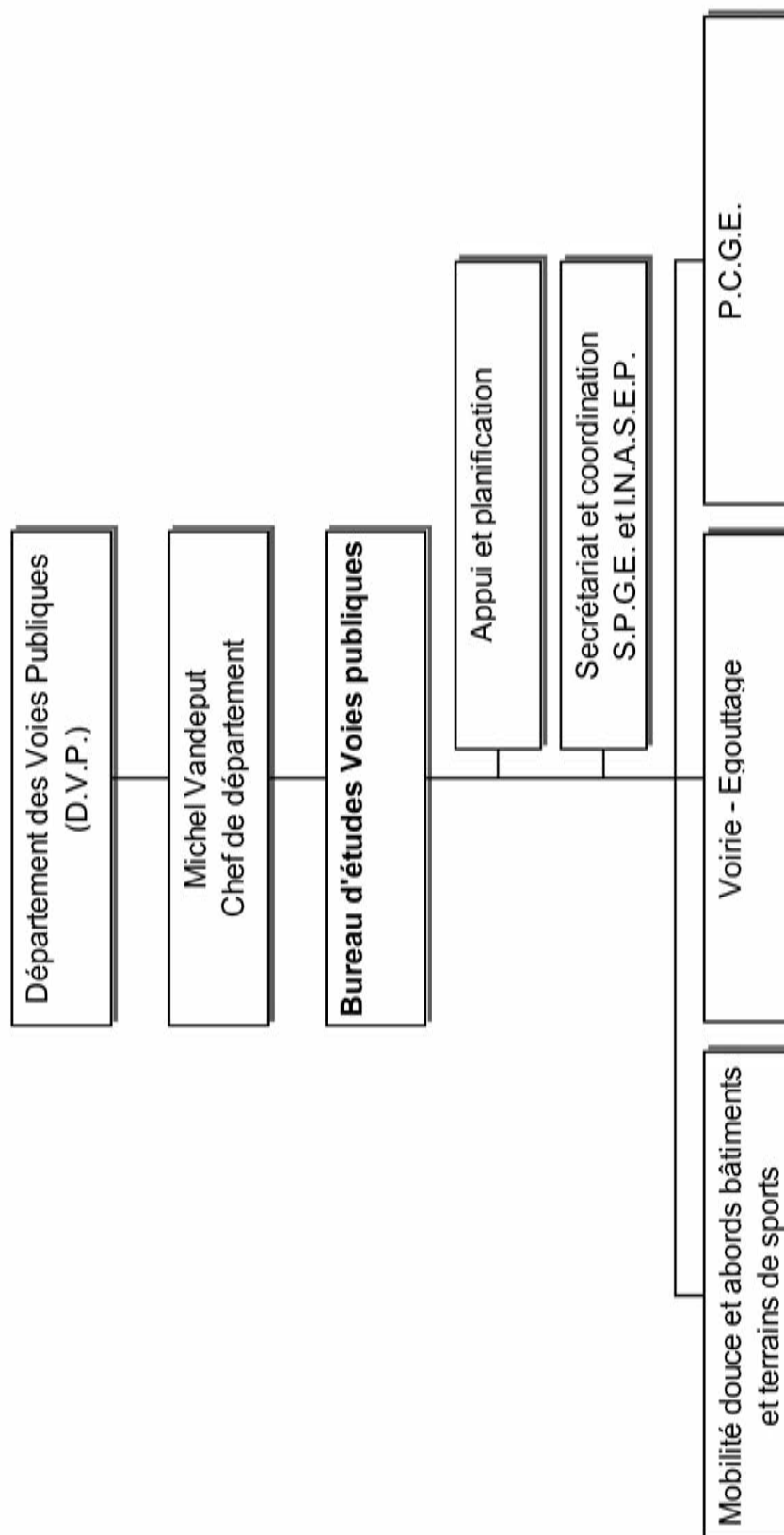
Erpent : Clos de la Verveine – reprise des voiries du lotissement Immogérim dans le domaine public communal

Gelbressée : rue Moëns – cession d'une parcelle de terrain à la Ville

Jambes : rue Mottiaux – alignement particulier

Jambes : Sart-Hulet – suppression des chemins vicinaux n°21 (pie), 22 (pie) et 23 (pie) – création d'un nouveau chemin communal entre la rue des Rossignols et le chemin n°25 – reconnaissance suivant état actuel des lieux d'une

partie de l'assiette du chemin vicinal n°22 – ouverture d'un chemin communal assurant la liaison entre le chemin n°21 à la rue du Sart-Hulet – accord de principe
 Malonne : avenue de la Vecquée – suppression d'un tronçon du sentier vicinal n°130
 Malonne : rue sous la Grange – acquisition d'une emprise
 Malonne : déplacement de la servitude vicinale n°93
 Malonne : Vieux Chemin de Namur – modification d'une partie de l'assiette du chemin vicinal n°44- emprises et cessions à réaliser
 Malonne : ruelle Fay – accès avec l'avenue de la Vecquée – régularisation d'une situation existant de fait
 Malonne : Trieux des Scieurs – demande de désaffectation et d'aliénation d'une languette de terrain situé en domaine public
 Marche-les-Dames : rue Aux Vallées – modification par élargissement du chemin vicinal n°15
 Marche-les-Dames : rue Fond des Maréchaux – désaffectation et aliénation parcelle communale
 Marche-les-Dames : rue Aux Vallées 37 - bornage
 Saint-Marc : rue des Fermiers – alignement particulier
 Vedrin : sentier vicinal n°37 reliant les rues Martin Lejeune et Louis Haute – maintien de la largeur utilisée
 Vedrin : Impasse de la rue Pierre Thomé – alignement particulier
 Vedrin : rue Frères Biéva et François Bovesse – alignement particulier
 Vedrin : rues Sans Souci, Bidron et Lejeune – alignement particulier
 Wierde : cession par la Ville d'anciennes voiries désaffectées
 Wierde : rues du Perseau et du Fort d'Andoy – alignement particulier
 Wierde : demande suppression d'une partie d'un sentier communal
 Wierde : rue de Pétia – alignement particulier
 Wierde : demande suppression d'une partie du sentier vicinal n°52
 Wierde : demande d'échange de terrain rue Fosse al'Terroule
 Wierde : rues Les Tiennes – désaffectation d'un tronçon du sentier n°52 – demande Legrain



2. Bureau d'Etudes Voies publiques

1. Composition du service :

- 1 chef de service
- 1 agent administratif
- 9 agents techniques

2. Cellule Mobilité douce et abords bâtiments et terrains de sports :

<i>Entités</i>	<i>Rues</i>	<i>esquisse d'avant projet</i>	<i>projet x= plan+CSC o=csc</i>	<i>assistance chantier</i>
Namur	Halle al'Chair passage piétons cyclistes	X	X	
Namur	Remplacement du tapis du terrain multisports aux Balances	X	X	
Namur	Rue Salzennes-les-Moulins - rampe pour cyclistes	X		
Wépion	Jardin des petits fruits	X	XO	
Vedrin	Salle Parmentier	X	X	
Jambes	Rue de la Poudrière - étang + cheminement piétons.....	X	XO	
Naninne	Etang sous la Ville - aménagement abords	X	XO	
Namur	Terrasse du PARF.....	X	X	
Jambes	Terrain de hockey			X
Namur	Bld d'Herbatte, cour du bâtiment communal	X	XO	
Namur	Fontaines du jardin des 2 Tours	X	X	
Erpent	Restauration de la cour après enlèvement des containers	X	XO	
Jambes	Aménagement du parking de la salle Jean Materne			X
Jambes	Rue Duhainaut, accès presbytère	X		
Divers	Etude stations vélos libre service	X		
Namur	Plans divers pour la Citadelle	X		
Jambes	Mise en SUL de diverses voiries		X	
Divers	Aires de jeux	X	X	
Jambes	Clôture autour du skate-park		X	
	Conseil en matière d'aménagements cyclables sur la voie publique			
Jambes	Conseil en matière de plantations sur la voie publique			

3. Cellule Voirie - Egouttage :

<i>Entité</i>	<i>Rues</i>	<i>esquives d'avant projet</i>	<i>projet x=plan+CSC o=csc</i>
Réfection de voiries et égouttage			
Namur	Rue d'Harscamp		X
Namur	Avenue de la Pairelle (suite travaux de l'INASEP)	X	X
Jambes	Rue Mazy - suite	X	
Saint-Servais	Rues J. Bours et Ancienne chaussée de Perwez*		X
Namur	Rue Piret Pauchet		XO
Temploux	Chemin des Comognes		O
Grand Namur	Petits entretiens (nids de poules,...).....		O
Namur	Rue du Lombard.....		XO
Grand Namur	Réparations de trottoirs.....		O
Namur	Trottoirs rue Marie Henriette		O
Namur	Rempart de la Vierge - cheminement piétons/vélos		XO

Bouge Wépion	Dégâts d'Hiver - rue du Grand Feu o et rue M. Lecomte (subsidés SPW)
Grand Namur	Entretien triennuel (raclage/pose - enduit).....o
Flawinne	Rue A Lebrun (ligne TEC) o
Grand Namur	Réparations localisées en trottoir (marché triennuel).....o
Namur La Plante	Rues T. Baron, des Houblonnières et Dohet.....o
Wépion	Chemin des Matines.....XO
Namur	Rue de l'Ange, place de l'Ange, rue Marchovelette XO
Namur	Place Monseigneur Heylen (suite travaux de l'INASEP) X
Gelbressée	Aménagement des accès au cimetière X
Erpent	Rue d'Erpent Val XO
Namur	Rues de la Chapelle, J. Chalon et Del Marmolle XO
Saint-Servais	
Jambes	Rue de Géronsart XO
Namur Bouge	Aménagement de sécurité aux abords des écoles XO (Heuvy et IMP de Bouge)
Namur	Rues Bosquet et Woitrin XO
Saint-Servais	Rues Florent Dethière et Asty Moulin XO
Jambes	Chaussée de Liège X
Temploux	Rue A. Grosjean - route de Spy.....X
Namur	Rue Loiseau et Lecocq X
Namur	Rue Henri Lemaître X
Namur	Rue des Brasseurs (variante avec asphalte).....X
Namur	Mise ne zone 30 de la corbeille
Grand Namur	Curage d'égouts o
Jambes	Plateau de Belle Vue - création de voiries faisabilité dans le cadre de la future crèche et de la future école estimation

Cimetières

Gelbressée	Aménagement des accès au cimetière X
Grand Namur	Etude de la formalisation de la gestion des plans (support informatique)
Namur	Cimetière de Namur (dit de Belgrade)

Aménagements de sécurité routière

Grand Namur	Acquisition de signalisations routières X
Grand Namur	Pose de signalisation routière X
Dave	Rue des Ecoles X
Flawinne	Rue Cochart X
Flawinne	Rues Genot et Marchant X
Wierde	Rue du Vieux fermier.....X
Temploux	Chemin de Moustier.....X
Namur	Avenue F Rops X

Revitalisation urbaine

Jambes	Rue Lamquet et cité du souvenir XO aménagements dans la cadre d'une revitalisation urbaine
Namur	Place St. Aubain, rue Basse Marcelle X aménagements dans la cadre d'une revitalisation urbaine
Namur	Quartier des Célestines X aménagements dans la cadre d'une revitalisation urbaine
Jambes	Rue de Waseige X aménagements dans la cadre d'une revitalisation urbaine

Marché de services

Namur Rue des Verriers- étude de stabilité d'un mur de soutènement 0
missions diverses X

Enquêtes "terrain" en vue de rapports techniques

Aide à la rédaction des articles de "Namur Magazine" en matière de voies publiques

Gestion des demandes de plan et des réunions relatives aux sociétés concessionnaires

Assistance chantiers (service des travaux)

Préparation et participation aux réunions "citoyennes"

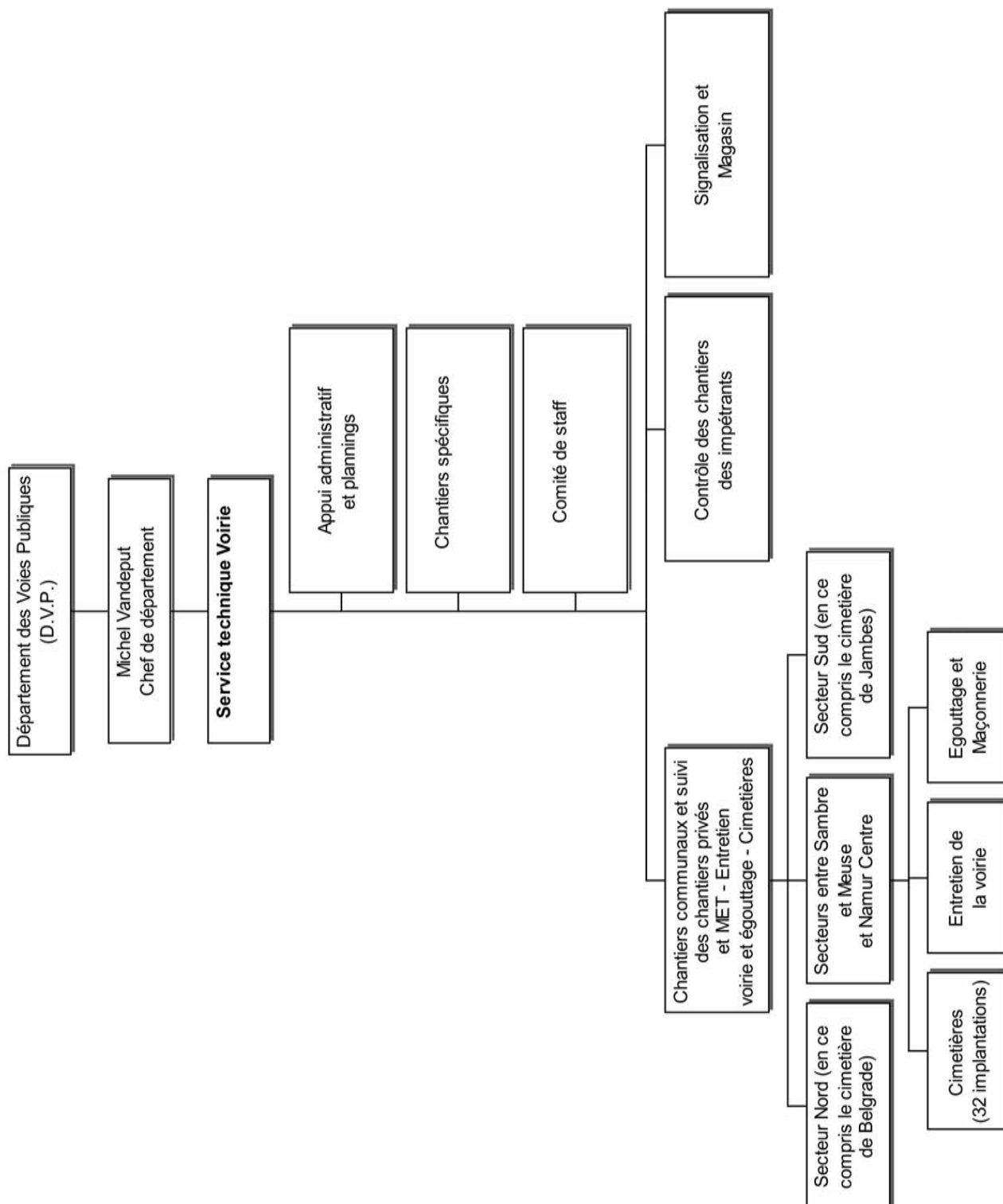
Collaboration avec les services du DVP (assistance en matière de plan
et de conseils techniques

Avis sur dossiers "sécurité publique"

Avis sur dossiers "urbanisme" en matière de mobilité et d'aménagements divers

4. Cellule P.C.G.E.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demandes de renseignements	227	241	316	279	267	268
Permis d'urbanisme	242	227	239	217	237	239
Permis de lotir	23	20	15	12	10	8
Divisions de biens				1	1	
Certificats d'urbanisme.....	60	123	97	97	91	109
Construction station épuration individuelle	8	6	12	0	6	7
Demandes primes à l'épuration individuelle	2	1	2	3	4	2
Fiches de transmission d'informations au Chef du département ..				14	9	12
Renseignements pour plan triennal.....					69	23
Avis de principe						
NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS.....	562	618	681	623	694	668



3. Service technique Voirie

1. Composition du service

Personnel ouvrier :

Travailleurs affectés au 01/01/2008

- 1 contremaître en Chef
- 3 contremaîtres
- 21 ouvriers qualifiés
- 12 manœuvres travaux lourds
- 4 manœuvres

Total : 41

2. Marquages routiers :

Application de 3.885 kg de peinture soit 5.274 m² de signalisation horizontale et de 842,5 m² de lignes et symboles préfabriqués rétro réfléchissants en thermoplastique (marquage routier thermocollant)

3. Signalisation routière :

Mise en place des supports verticaux de signaux routiers, réalisation des mentions additionnelles nécessaires à la matérialisation des délibérations du Conseil communal en matière de mesures de circulation et de sécurité ainsi qu'en matière d'information d'animation événementielle.

4. Réparations et entretien des voiries :

Mise en œuvre sur le réseau routier et urbain de 720,88 tonnes d'enrobés stockables.

5. Entretien d'espace piétonnier, d'équipement de voirie et d'égouttage :

- Remise sous profil d'éléments linéaires (filets d'eau, bordures, bandes de contrebutage).
- Remise sous profil d'avaloirs, de chambres de visite, de canalisations d'égout public.
- Entretien de dallage et pavage de trottoirs, de squares et de revêtement d'espaces piétons.
- Entretien de mobilier urbain, potelets de dissuasion, bornes et bacs à fleurs dans les espaces piétons.
- Entretien, curage de fossés et de canalisations d'égout public (900 kg de produits d'entretien).
- Réhabilitation de chemins de petite vicinalité.

Les différentes prestations ont nécessité l'approvisionnement et la mise en œuvre de 15,2 tonnes de ciment, 49,050 tonnes de sable gras, 30 tonnes de sable de Rhin, 32,7 m³ de béton préparé en centrale, 36,250 m³ de sable stabilisé au ciment, 427,66 tonnes de dolomies (gravier d'or).

Les divers travaux et prestations dans le domaine de la voirie, de l'égouttage et des cimetières ont généré le transport et la mise en décharge de 776,93 tonnes de déchets inertes et de 70,49 tonnes de déchets valorisables.

6. Activités exécutées à l'initiative de l'Administration centrale :

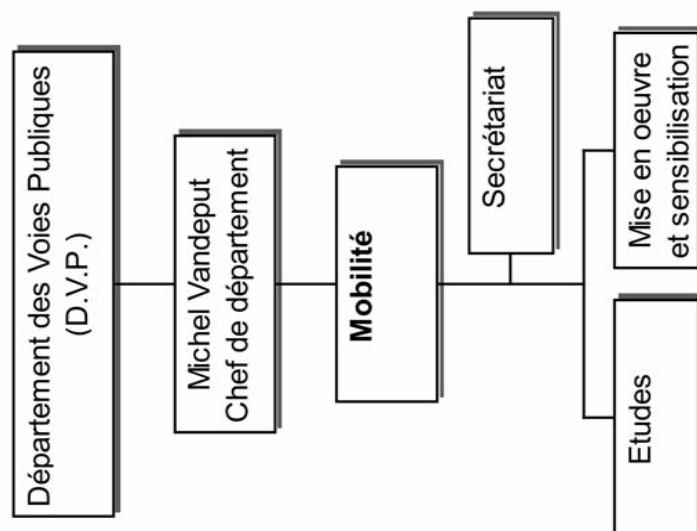
Mise en place de dispositions de sécurité pour la matérialisation à l'essai des aménagements visant à une meilleure convivialité des lieux.

7. Déneigement :

Durant la période hivernale 2008-2009, il a été procédé à l'épandage de 1.056,14 tonnes de chlorure de sodium en vrac afin d'assurer la viabilité hivernale du réseau communal routier ainsi que 59 tonnes de chlorure de sodium en sacs pour maintenir la sécurité de passages piétons dans les squares, espaces piétons ainsi que dans les accès et allées de cimetières lors des inhumations.

8. Inhumations et cimetières :

Les prestations pour les travaux d'inhumation ont généré le transport et la mise en décharge de 424,18 tonnes de déblais d'excavation et de 59,36 tonnes de déchets verts. La mise en état des parcelles d'inhumations a nécessité la mise en œuvre de 288,41 tonnes de dolomies et l'entretien des allées 642,15 tonnes de «2/8» et 498,9 tonnes de «8/14» (empierrement de concassé calcaire).



4. Mobilité

Composition du service :

- 1 chef de service
- 3 agents administratifs

Les actions menées en 2008, dans le cadre de l'application du PCM (Plan Communal Mobilité)-Namur, sont les suivantes :

1. En stationnement :

- Suivi, évaluation et adaptation du plan de stationnement lancé en mai 2005, dont :
 - * extension de la zone bleue à Salzinnes et Bomel
 - * révision tarifaire des zones horodateur
- Suivi de l'Observatoire du Stationnement de Namur
- Edition et mise à jour du plan de stationnement

2. En accessibilité PMR :

- Coordination du dossier taxis accessibles et mesures d'exonération de taxe
- Intégration de l'aspect accessibilité PMR dans les grands événements : Namur en Mai et Fêtes de Wallonie 2008 (rampes d'accès, réservation de parkings,...)
- Suivi campagne sensibilisation accessibilité et stationnement des PMR
- Campagnes préventive/répressive
- Réunions mensuelles
- Suivi des aménagements de la ligne 27 pour PMR, réalisés par la SRWT
- Suivi de l'aménagement de l'Espace Citoyen, réception du prix CAP48 pour accessibilité conforme

3. En autres modes (bus, vélo, piéton...) :

- Suivi du dossier de site propre rue Godefroid (consultation, négociation, accord, mise en œuvre prévue début 2008)
- Co-organisation des brevets cyclistes 2007-08 avec Pro Vélo (27 classes de 5ème primaire), suivi, formations, journée festive,...
- Co-organisation des brevets cyclistes 2008-09 avec Pro Vélo (30 classes de 5ème primaire), suivi, formations, journée festive,...
- Mise en place d'une nouvelle structure pour la location de vélos au pavillon (Convention MET/D.311, GRACQ, CPAS & Ville)
- Organisation et suivi de la réouverture du Pavillon Vélo
- Installation de 17 consignes à vélo à la gare (en collaboration avec la SRWT)
- Demande d'installation de 18 consignes à vélo supplémentaires, 8 à la gare et 5 sur chaque P+R (en collaboration avec la SRWT) et obtention des permis d'urbanisme
- Suivi du Comité Vélo
- Instauration de 13 nouveaux SUL dans le centre ville
- Lancement du projet "A l'Ecole à vélo au centre-ville" (en collaboration avec les Asbl Gracq & Pro Velo)
- Création, organisation, suivi du Pool Vélo pour les agents communaux (6 vélos)
- Etude du projet de Vélos libres à Namur
- Organisation de navettes spéciales P+R lors de grands événements (Fêtes de fin d'année, Namur en Mai)
- Lancement de l'étude centre-ville et suivi (Requalification de l'espace public, mise en zone 30 ou zone de rencontre)
- Création d'une nouvelle station de car-sharing, place abbé André à Namur

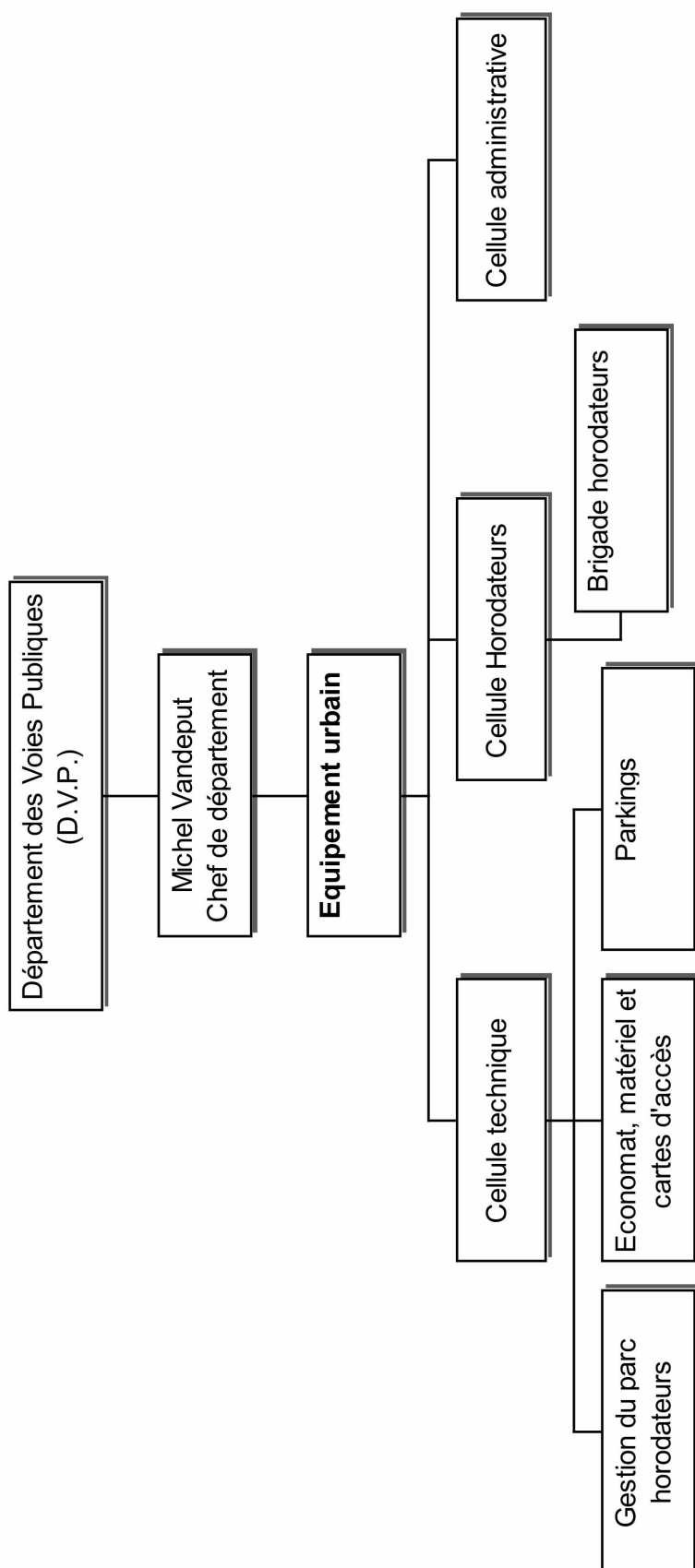
4. En actions régionales :

- Bilan des actions PCM et perspectives 2007-2012, réunion Comité général de suivi PCM (voir annexe)
- Participation à la Semaine de la Mobilité, avec le personnel communal et le Passeport Mobilité
- Sensibilisation scolaire et animation dans le cadre de la Semaine de la Mobilité
- Organisation de la 1ère Journée sans voiture (en collaboration avec l'asbl Empreintes et l'associatif Namurois)
- Suivi de l'étude GPS avec les grandes villes, coordonnée par le MET/D.311
- Suivi de l'étude des P+R sur Namur, avec l'ICEDD
- Suivi du dossier Plan Escargot 2007-08 (Orban et Moncrabeau)
- Suivi du dossier Plan Mercure 2007-08 (Grognon)
- Complément étude PCM-Jambes, confiée par le MET et la Ville de Namur à Transitec

- Suivi de l'étude d'aménagement de la chaussée de Louvain
- Dossier Plan escargot 2008-09 :
- Revitalisation du passage piéton souterrain de la place de la Station à Namur
- Achat de radars fixes

5. En divers :

- Organisation des réunions mensuelles du comité interne mobilité, chargé du suivi et de la mise en œuvre du PCM-Namur
- Etudiants EPFL : visite de Namur, suivi et coordination
- Plan de transport d'entreprise : Site de Naninne et fonctionnaires centre ville (en collaboration avec la Province et le MET/D.311) :
 - * Organisation
 - * Enquête, diagnostic et mise en place des premières mesures
 - * Proposition de mesures et réalisation de la fiche d'accessibilité (site Naninne)
 - * Réalisation de la nouvelle fiche d'accessibilité de l'Hôtel de Ville
 - * Mise à jour du site internet "Namur Mobilité"
- Fêtes de fin d'année :
 - * Analyse enquêtes clientèle et commerçants (en collaboration avec GAU)
 - * Evaluation de la fréquentation de la Navette



5. Equipement urbain

Composition du service :

- Chef de service : 1
- Agent administratif : 4
- Agent administratif (C.A.P.) : 1
- Agent technique : 1
- Brigade « contrôle du stationnement » : 8
- Personnel technique : 10

Contentieux horodateurs

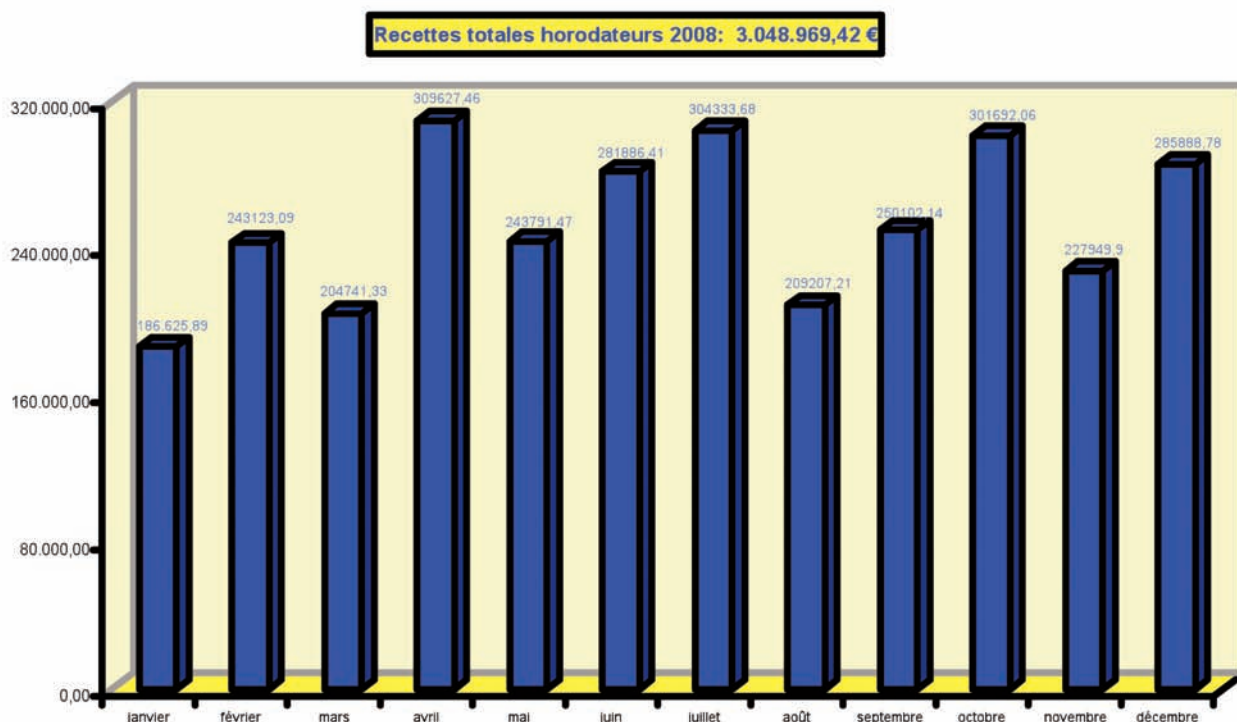
Billets rédigés en 2008 : 85.859

Les billets impayés font l'objet d'une procédure de recouvrement devant les tribunaux civils.

RECETTES liées à la fonction première du Service de l'Equipement Urbain

1) Horodateurs - **3.048.969,42 €**

a) Recettes billets et contentieux horodateurs	1.326.362,22 €
b) Recettes perçues aux horodateurs.....	1.527.558,50 €
c) Recettes perçues aux horodateurs – proton	109.032,04 €
d) Cartes « riverain »	86.016,66 €



2) Parking Hôtel de Ville - **468.431,94 €**

a) Caisses automatiques	368.418,57 €
b) Pupitre (encaissement par les caissiers) + factures + abonnements	100.013,37 €

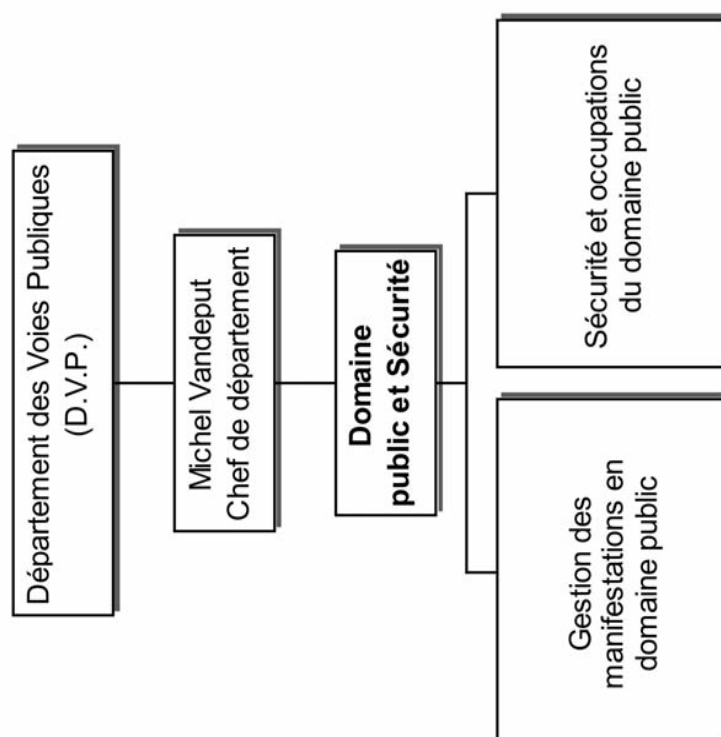
3) Parking des Champs-Élysées.....187.944,43 €

4) P+R Saint-Nicolas 96.601,22 €

5) Parking Namur – Expo.....134.601,01 €

6) Parking Casernes 198.735,50 €

Recettes totales par parking						
Mois	Hôtel de ville	Expo	St Nicolas	Champs Elysées	Casernes	Total
01/08	22.395,15		735,00			23.130,15
02/08	25.587,11	1.860,00	5.637,58			33.084,69
03/08	23.637,14	11.465,32				35.102,46
04/08	36.431,95	308,00	8.521,23			45.261,18
05/08	29.260,43	6.446,12	1.272,00			36.978,55
06/08	22.458,65	389,00	8.782,50			31.630,15
07/08	44.328,70	108,00	916,00	4.551,00		49.903,70
08/08	24.588,92	40,00	978,00			25.606,92
09/08	30.218,03	1.948,00	761,00			32.927,03
10/08	29.406,65	18.985,31	4.767,80			53.159,76
11/08	29.051,90	7.518,00	7.072,00			43.641,90
12/08	51.053,94	8.781,16	4.015,13			63.850,23
Total	368.418,57	57.848,91	43.458,24	4.551,00		474.276,72
Abt+Fac.+ pupitre	100.013,37	76.752,10	53.142,98	183.393,43	198.735,50	612.037,38
Total	468.431,94	134.601,01	96.601,22	187.944,43	198.735,50	1.086.314,10



6. Domaine public et Sécurité

Composition du service :

- 1 chef de service
- 3 agents administratifs

Les secteurs d'activités

1) La police

Arrêtés de M. le Bourgmestre : 700

Ordonnances du Conseil communal :

- mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion des Fêtes de Wallonie
- consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique

Règlement de police :

- Propreté publique : modification en matière d'affichage

2) Projets d'arrêtés ministériels :

Jambes, N90 : feux lumineux

Wierde, rue de Jausse : limitation de vitesse

3) Règlements complémentaires :

21/01/08 :

Namur, rue Henri Lemaître : zone 30 "abords écoles"

Namur, rues des Noyers et de la Colline (section comprise entre la rue Charles Wérotte et le chemin des Mèlèzes) : instauration d'une zone bleue (excepté riverains)

Namur, boulevard Isabelle Brunell : stationnement des riverains

Wierde, rue Grande : stationnement et création d'un rond-point.

18/02/08 :

Bouge, rues des Pitteurs et Delvaux : instauration d'un sens unique limité

Jambes, chaussée de Liège : création d'un emplacement de stationnement pour handicapés

Malonne, rue Fond de Malonne : traçage d'une ligne blanche

Namur - Bomel : zone bleue

17/03/08 :

Namur, avenue Baron Fallon : suppression d'un emplacement de stationnement pour handicapés

Namur, rue des Rélis Namurwès : interdiction d'arrêt et de stationnement et délimitation d'emplacements de stationnement

Namur, rue Emile Cuvelier : flèches de sélection

21/04/08 :

Jambes, chaussée de Liège : aménagements de sécurité aux abords des écoles

Jambes, rue d'Enhaive : modification de la circulation

Namur et ses entités : délimitation de la zone agglomérée

Namur, place Abbé André : car-sharing

Namur, rue de Balart - Bouge, rue Georges Attout : modification du stationnement

Namur, rue Godefroid : création d'un site spécial franchissable

Namur, rue Juppín : instauration d'un sens unique limité (SUL)

Namur, rue des Tanneries : interdiction de stationnement

Namur, rues du Travail et des Arbalétriers : modification du stationnement

Naninne, rues de la Gare de Naninne et de Jausse : instauration d'une zone 30

Saint-Servais, rue du Tivoli : interdiction de stationnement

26/05/08 :

Dave, rue du Grand Pré et Naninne, rue des Rochettes : limitation de circulation

Namur, boulevard Ernest Mélot : stationnement réservé aux véhicules postaux

Namur, avenue de la Plante : interdiction de stationnement et création d'un emplacement cars

Namur, rues du Beffroi, de Bavière, de la Monnaie, place d'Armes, square Léopold : limitation de circulation

08/09/2008 :

Dave, rue du Bord du Bois : sens unique limité (SUL)

Jambes, rue Burniaux : création d'un passage pour piétons

Jambes, rue Capitaine Jomouton : modification du stationnement

Jambes, placette située au carrefour formé par les rues de la Poudrière, Comognes de Jambes et du Petit Ry : instauration d'une zone 30

Namur, rue de Bomel : création d'un emplacement de stationnement pour handicapés

Namur, rue de la Chapelle : sens unique limité (SUL)

Namur (Citadelle), route Merveilleuse, le long de l'esplanade : interdiction de stationnement et création de passages pour piétons

Namur (Citadelle) : stationnement réservé aux cars et motos et modification de la circulation (esplanade)

Namur, rue d'Harscamp : modification du stationnement

Namur, place l'Ilon : sens unique limité (SUL)

Namur, pont du Musée : arrêt et stationnement interdits

Saint-Servais :

- rues Muzet et Dr Haibe : limitation de circulation

- rues Muzet et F. Danhaive : modification du stationnement

Saint-Servais, square de la Renaissance : création d'un emplacement de stationnement pour handicapés

Wépion, rue Adrien de Prémoré : instauration d'une zone résidentielle (zone de rencontre)

20/10/2008 :

Namur, cité Provis : stationnement des riverains

Namur, rue du Quatrième Génie : interdiction de circulation

St-Servais, rue Malevez : suppression d'un emplacement de stationnement pour handicapés.

15/12/2008 :

Lives-sur-Meuse, rue de Loyers : limitation de vitesse et de longueur de véhicules

Namur, parking du Grognon : placement d'horodateurs

Namur, rue du Chauffour : interdiction de stationnement

4) Taxis

Agrégations chauffeurs : 12

Autorisations : 29 avec stationnement

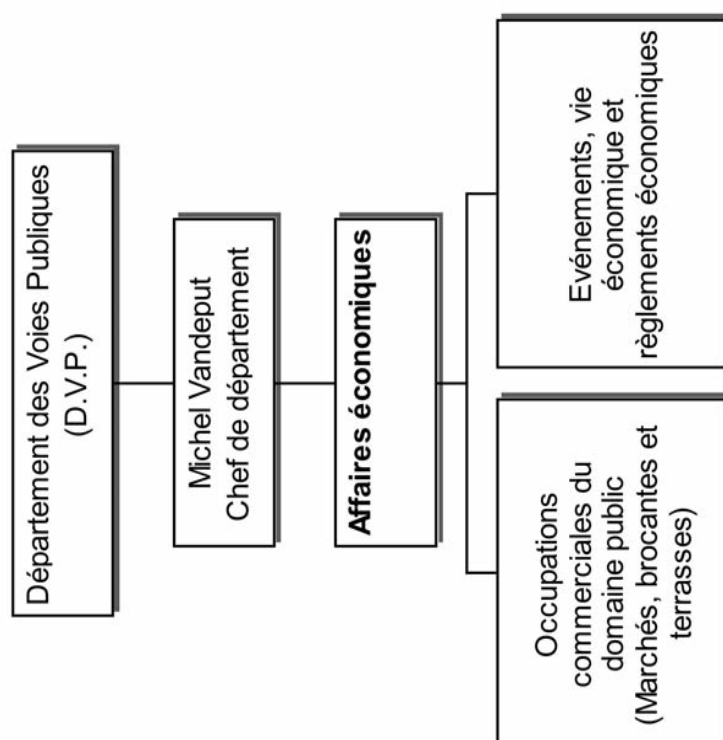
5) Marchés et autorisations diverses

Autorisations pour soirées dansantes : 79

Autorisations pour publicités provisoires : 78

Autorisations pour les concerts : 36

Autorisations pour véhicules publicitaires : 6



7. Affaires économiques

Fondé en 1995, le service des Affaires économiques s'est vu confier, depuis février 2001, la gestion du service des Marchés.

Composition du service

Effectif : 5 temps plein + 1 temps partiel (4/5ème)

Le service se compose de deux cellules :

- " Commerce "
- " Marchés "

1. Commerce

Principales missions :

- Délivrance des autorisations d'ouverture des débits de boissons et des patentes (débits fixes) :

- Autorisations d'ouverture couplées à la délivrance de la patente : 41 unités.
- Autorisations d'ouverture : 6 unités.
- Patentes : 2 unités.

- Délivrance de l'attestation de Licence C pour la Commission des Jeux de Hasard dans l'Horeca :

- Attestations de Licence C : 18 unités.
- Demandes de renseignements pour la Commission des Jeux de Hasard : 10 unités.

- Interface entre les commerçants et l'administration communale

- Aider les commerçants dans leurs démarches vis-à-vis de l'Administration en les aiguillant vers le(s) service(s) compétent(s) et en les informant sur les divers règlements communaux qui leur sont spécifiquement applicables [ex. : enseignes (permis d'urbanisme, taxes)], redevances sur l'occupation du domaine public, dispositions en matière de propreté publique, etc).
- Mise à jour continue du « Guide pratique pour les nouveaux commerçants » avec une partie consacrée à l'« Horeca ».
- Relayer les problèmes de certains commerçants auprès du service compétent (ex. : mobilier urbain endommagé, avaloirs bouchés, etc).

- Dérogations au repos hebdomadaire accordées aux commerçants et artisans situés dans les 21 anciennes communes non reconnues comme « centres touristiques » : 15 dérogations accordées.

- Dérogation aux heures de fermeture obligatoires : 1 dérogation accordée.

- Gestion de dossiers ponctuels liés au commerce

- Réunions avec les Associations de commerçants du Grand Namur :

Le Grand Namur compte 5 associations de commerçants : Bouge, Jambes, Namur, Saint-Servais et Salzinnes. Organisation et suivi des réunions qui ont pour but d'avoir un dialogue permanent « Ville-Commerçants » (thèmes abordés : illuminations, propreté publique, fêtes de fin d'année, braderies, ...).

- Aide aux Associations de commerçants

Apporter une aide ponctuelle aux associations de commerçants qui en font la demande, notamment dans le cadre de la mise en place d'une animation particulière (ex. : distribution de dépliants, affiches, courriers, ...).

- Participation au « Comité Interne Mobilité » (Ville) : 8 réunions.

- Occupation du domaine public (terrasses, chevalets, étals, ...)

Toute occupation du domaine public requiert une autorisation préalable de l'Administration communale et est soumise au paiement d'une redevance.

Il est à noter que l'ensemble de l'entité de Namur est couverte par les agents recenseurs qui ont pour missions :

- la réalisation des enquêtes en vue d'accorder les autorisations pour le placement de terrasses, bacs à glace, étals, tableaux, chevalets, appareils distributeurs, etc... le contrôle et le recensement de cette occupation,
- l'établissement et l'envoi des droits de place (redevances).

☞ Répartition de l'occupation domaine public 2008

	<i>Centre-ville</i>	<i>Périphérie</i>	<i>Total</i>
Terrasses	92	18	110
Chevalets	203	50	253
Distributeurs	2	8	10
Etals.....	90	23	113
Valves	2	0	2

☞ Droits de place 2008

Terrasse :	62.476 €
Chevalets, valves, étals :	32.112 €
Distributeurs :	2.419 €
Divers :	19.575 €
TOTAL :	116.852 €

• Enquêtes agricoles :

La direction « Statistique et Information économique » du Service Public Fédéral « Economie, PME, Classes Moyennes et Energie » impose aux communes d'organiser un minimum de deux recensements agricoles par an, le plus important étant celui réalisé durant le mois de mai (situation au 1er mai 2008).

En 2008, dans un souci de simplification administrative, la direction « Statistique et Information économique » a remplacé le recensement par une enquête par sondage, seules les exploitations reprises dans l'échantillon (75% des exploitations, soit 83 exploitations) ont été invitées à répondre à l'enquête complète, les 25% restants (soit 27 exploitations) ont été contactées afin d'actualiser le registre des entreprises agricoles.

La deuxième enquête, organisée au 1er septembre, a concerné 5 maraîchers agriculteurs.

• Collaboration avec l'asbl GAU (Groupement des Acteurs Urbains)

Aide dans différents projets menés à bien par l'asbl (ex. : outil de gestion, animations lors des Fêtes de fin d'année, etc ...).

L'action de la cellule de Gestion centre-ville se concentre sur les trois missions suivantes :

1. Statistiques :

- établir et actualiser un état des lieux du centre-ville (répartition des commerces par secteur d'activités, etc ...);
- collecter des informations auprès des utilisateurs du centre-ville pour alimenter la réflexion des services communaux en charge de projets les concernant;

2. Interface :

- maintenir le contact avec les commerçants du centre et apporter une aide à ceux de la périphérie (guide des commerces, illuminations, etc.).

3. Animations :

- initier de nouvelles actions et soutenir celles-ci le temps nécessaire à leur mise en route (ex. : Espace Beffroi, parking SNCB);
- perpétuer les actions déjà engagées ("Ville fleurie ", 14-21 juillet);

➤ Participation aux réunions du Comité de direction de GAU : 13 réunions.

➤ Participation à la plate-forme locale du marché du Brabant wallon et de Namur :

Cette plate-forme est l'une des 11 plates-formes locales créées à l'initiative du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (1 par province + 1 pour la Région de Bruxelles-Capitale) qui s'adressent aux représentants des acteurs économiques locaux (PME, commerçants, grands opérateurs, consommateurs, autorités locales,...) concernés par la réglementation économique.

Ces plates-formes ont pour missions :

- d'observer le marché des biens et des services au niveau local afin de détecter et analyser les nouvelles pratiques commerciales, les éventuels dysfonctionnements et, si possible, veiller à les anticiper,
- de favoriser l'échange d'informations entre les acteurs économiques locaux et l'autorité fédérale compétente pour l'application de la réglementation économique,
- de proposer aux autorités compétentes des réponses constructives aux problèmes rencontrés en faisant appel, au besoin, à des experts.

2. Marchés

Principales missions :

- Organisation des 7 marchés et des 2 brocantes hebdomadaires dans l'entité de Namur.

Marchés et brocantes hebdomadaires :

Marchés

Lundi de 7h30 à 13h Belgrade
Mardi de 7h30 à 13h Salzennes
Mercredi de 12h à 18h30 Namur (gare)
Mercredi de 12h à 18h Boninne
Jeudi de 6h à 13h Jambes
Vendredi de 15h à 19h La Plante (bio, fermier et artisanal)
Samedi de 6h à 13h Namur

Brocantes

Samedi de 6h à 13h Namur (rue des Carmes)
Dimanche de 7h à 13h Jambes (quai de Meuse et bd de Meuse)

- *Marché exceptionnel : organisation du traditionnel marché de l'Ascension à Jambes*
- *Perception des droits de place sur les marchés et brocantes :*

☞ Droits de place 2008

Marchés organisés par la Ville	389.652,00 €
Autres marchés (Beffroi, Noël,...)	4.932,75 €
Brocantes organisées par la Ville (Jambes, Carmes)	43.782,50 €
Autres brocantes.....	30.457,50 €
Divers (Jonquilles, muguets, chrysanthèmes,...).....	19.574,95 €
Total	488.399,70 €
Redevances raccordements électriques.....	17.121,50 €

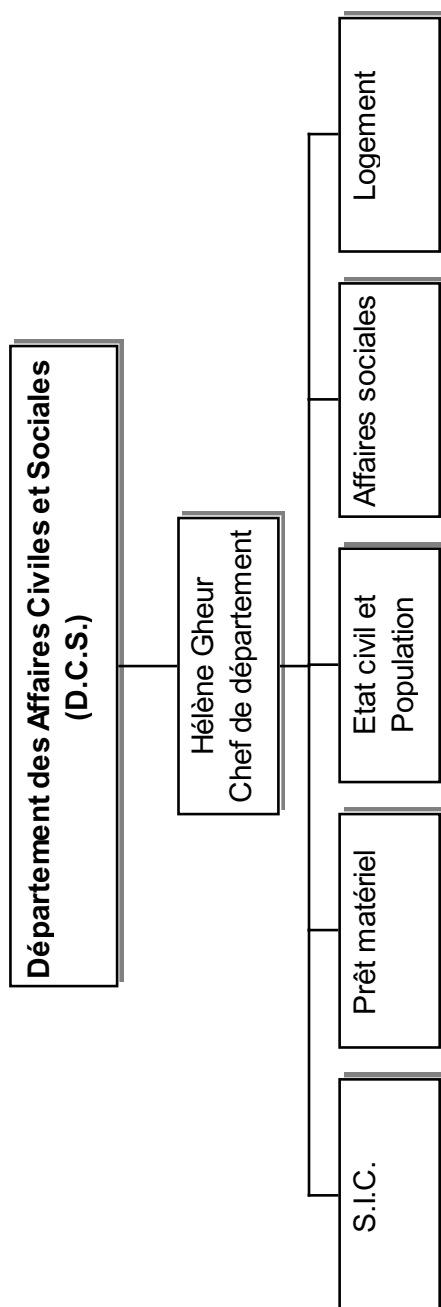
- *Gestion des dossiers administratifs des ambulants (abonnements, liste d'attente, ...).*
- *Gestion des dossiers administratifs des brocanteurs professionnels (abonnés).*
- *Concertation avec les ambulants et brocanteurs.*
- *Réservations et inscriptions à la brocante de Jambes par téléphone, mail, fax ou sur simple visite au bureau du lundi 8h au vendredi 12h précédant l'événement.*

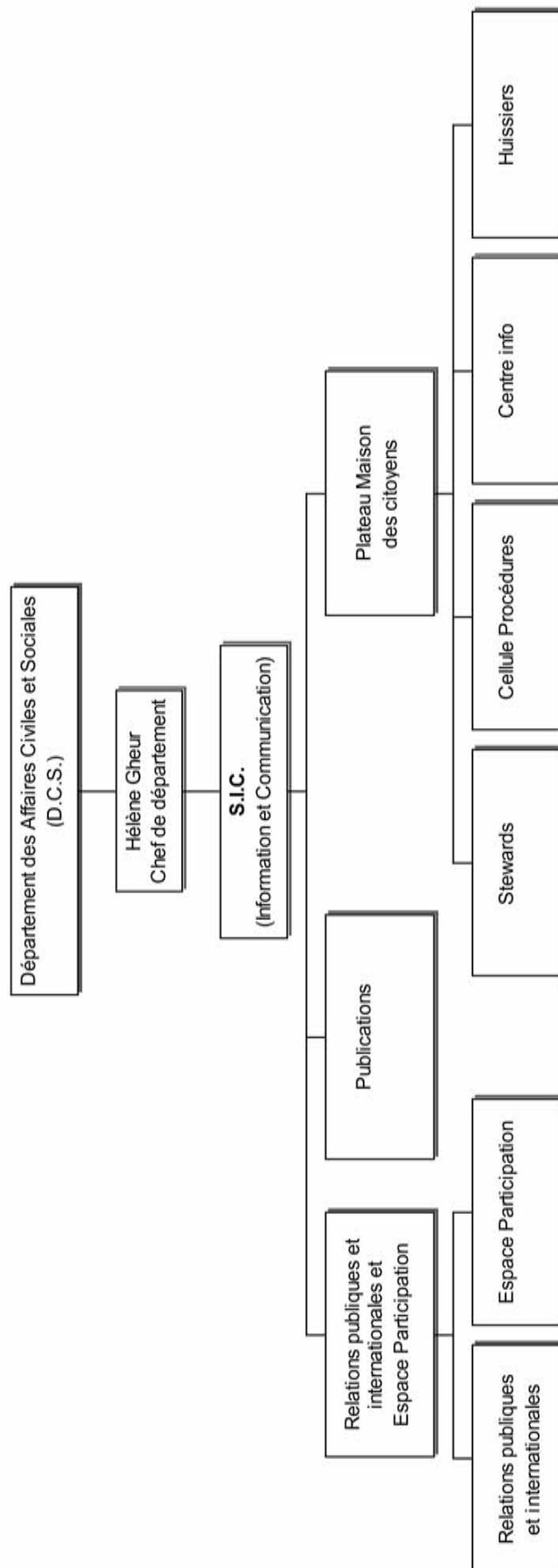
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E

8

**Département
des Affaires civiles
et sociales
(D.C.S.)**





1. Information & communication – S I C

Composition du service

Chef de service : 1

Equipe administrative : 30 agents (27,5 équivalents temps pleins)

1. Cellule Relations Publiques et Internationales – Espace participation

1.1. Information Presse

La Cellule Relations publiques gère les contacts presse, sous forme de :

- Rédaction et/ou diffusion des communiqués de presse officiels de la Ville
- Information officielle de la presse à l'occasion des 10 Conseils communaux annuels
- Organisation et/ou collaboration à l'organisation des conférences de presse officielles :

- 12 janvier : présentation du livre LST
- 16 janvier : journée entreprises SONEFA
- 18 janvier : mon village m'intéresse – intérgénération Naninne
- 31 janvier : bilan des actions 2007 et projets 2008 en matières sociales
- 31 janvier : remise des clés au concessionnaire du Centre de Congrès
- 15 février : Projets culturels 2008
- 18 février : Rapport annuel de police
- 18 février : Point presse horodateur / 10 minutes
- 19 février : Un geste un sourire
- 27 février : Projets Ville pour 2008
- 28 février : Bilan des actions 2007 et projets 2008 en matières sportives
- 7 mars : Présentation nouveau site Internet
- 12 mars : Ouverture saison touristique Citadelle
- 13 mars : Semaine sans pesticides
- 14 mars : Saison 2008 du PARF
- 14 mars : Schéma directeur d'Erpent
- 17 mars : Présentation du budget 2008
- 17 mars : Présentation de la nouvelle salle du conseil
- 17 mars : Budget 2008
- 19 mars : Marionnettes pour le Noma
- 20 mars : Semaine de l'aménagement durable
- 21 mars : Grognon : début du chantier
- 21 mars : Tambours de la paix
- 3 avril : Semaine de la solidarité internationale
- 4 avril : Création 2008 jeune ballet Namur los gitanos
- 4 avril : Ouverture du pavillon vélo
- 7 avril : Expo "Namur vue du ciel"
- 8 avril : expo atlas géostatistique
- 9 avril : Folknam
- 10 avril : Namur en Mai
- 14 avril : « Festival du cœur »
- 16 avril : Olympiades
- 17 avril : Saison 2008 musée de la fraise
- 17 avril : « Parcs, Jardins et Arbres remarquables »
- 19 avril : « Un geste, un sourire »
- 24 avril : Journées Portes ouvertes des Espaces Verts
- 28 avril : Emplacements pour Handicapés - Police
- 5 mai : CCATM
- 9 mai : Cours de sms pour les aînés
- 14 mai : Règlement prévention incendie kots
- 22 mai : Fonds structurels européens
- 23 mai : Village provençal
- 26 mai : Statistiques relatives aux personnes âgées (Pr. Poulain)

- 26 mai : Schéma directeur d'Erpent
- 28 mai : Namourettes 08
- 30 mai : Verdur Rock
- 30 mai : Namur à toute allure / Ekiden
- 6 juin : Fête de la musique
- 18 juin : ALE
- 18 juin : Les Médiévales
- 19 juin : La foire de juillet
- 20 juin : Schéma de structure
- 20 juin : Namuraïd
- 26 juin : Brevets cyclistes
- 1er juillet : Suivi Delforge
- 2 juillet : Exposition sculptures dans la ville
- 3 juillet : Miss Belgique
- 10 juillet : Festival des Folklores du Monde
- 1er août : Beau vélo de Ravel
- 12 août : Brocante de Temploux
- 22 août : Quartier St Nicolas
- 25 août : Journée sans voitures
- 26 août : Nuit des Arts Martiaux
- 27 août : Pic Nic Festival
- 28 août : Fêtes de Wallonie
- 1er septembre : projet Charleville Mézières
- 3 septembre : Journées du Patrimoine
- 12 septembre : Maison des Mariages
- 19 septembre : Expo Tintin
- 23 septembre : Voisin'âge
- 25 septembre : quinzaine de la nature
- 7 octobre : Semaine européenne de la démocratie locale
- 8 octobre : Portes ouvertes pompiers et Grimpday
- 9 octobre : Les Routes du Commerce
- 10 octobre : Journée lute contre la misère
- 17 octobre : CP Halloween
- 17 octobre : Les forains
- 30 octobre : Visite des forts
- 7 novembre : Colloque de la médiation
- 20 novembre : Cellule déménagement - réemploi
- 24 novembre : Fêtes de fin d'année
- 24 novembre : Maison des associations
- 24 novembre : Jardin des sens
- 26 novembre : FFA
- 27 novembre : Violences intrafamiliales
- 1er décembre : Rendez-vous de proximité
- 1er décembre : Trophée du mérite sportif
- 10 décembre : Capitale culturelle
- 10 décembre : La musique prend l'air
- 11 décembre : Gestion logement Namur
- 15 décembre : Négociation syndicale

1.2. Information du Citoyen

La Cellule Relations publiques diffuse l'information directement auprès des citoyens par :

- Diffusion des avis aux riverains et aux commerçants sur base des mesures de police et des travaux en cours, cartes de riverains, infos marchés....
- Affichage sur les panneaux bord de routes en fonction du calendrier des événements
- Affichage sur le panneau électronique de l'avenue Golenvaux, en fonction des embarras de circulation et du calendrier des événements
- Informations thématiques
- Confection de dossiers thématiques d'informations générales sur Namur

- Co-gestion du volet communication du Plan Communal d'Urgence et d'Intervention, en partenariat avec le service communication de la police locale

1.3. Gestion ou cogestion d'Événements

La Cellule Relations publiques met sur pied des événements Ville de "A à Z" ou participe à leur élaboration en partenariat avec d'autres services Ville ou avec des partenaires extérieurs

- Tambours pour la Paix - 21 mars
- Semaine de la solidarité internationale – 13-19 avril
- Olympiades : 22, 24 et 25 avril
- Festival des Arts forains – 1er au 4 mai
- Fête de la musique – 20-21 juin
- Remise des Brevets cyclistes – 26 juin
- Remise des Certificats d'Etude de Base – CEB – 26-27 juin
- Fêtes médiévales à la Citadelle – 5-6 juillet
- Beau Vélo de Ravel et Cap 48 – 23 août
- Journées du patrimoine – 13-14 septembre
- Journée sans voiture : 7 septembre
- Fêtes de Wallonie – du 17 au 22 septembre
- Festival international du Film Francophone – 26 septembre au 3 octobre
- Fêtes de fin d'année – 5 décembre au 4 janvier

1.4. Relations internes Ville

La Cellule Relations publiques gère divers événements annuels qui permettent de développer un esprit d'entreprise positif et conforme aux valeurs du Service public.

- Réception du personnel : 23 janvier
- Petit déjeuner Télémie : 17 avril
- Journée de collecte de sang : 17 juin
- Soirée agents Ville au festival des folklores : 28 juillet
- Séance réservée aux agents Ville pour le FIFF
- Cogestion de l'occupation gratuite du Théâtre royal pour les partenariats de la Ville
- Cogestion de l'occupation gratuite de l'Espace Beffroi pour les partenariats de la Ville
- Validation des communiqués internes lancés sur le réseau
- Mise à jour de la signalétique de l'Hôtel de Ville
- Mise à jour du répertoire téléphonique
- Mise à jour des bases de données thématiques diverses dont les annuaires téléphoniques

1.5. Relations internationales

La Cellule Relations internationales gère l'accueil de diverses délégations internationales en direct ou en partenariat avec l'asbl NEW

- 22 février : Visite Ambassadeur de France
- 13 mars : Accueil d'Astrid Bétancourt
- 11 avril : Visite du Maire de Québec
- 23 avril : Visite du Consul général du Maroc
- 25 avril : Visite de l'Ambassadeur de Hongrie
- 9 mai : Journée de l'Europe
- 13 mai : Visite ambassadeur du Niger
- 13 juin : Visite Ambassadeur du Canada
- 13 juillet : Fête nationale française
- 25-26-27 août : Accueil d'une délégation de Pécs (Hongrie)
- 24 septembre-5 octobre : Participation au 400ème anniversaire de la Ville de Québec
- 10 octobre : Visite Ambassadeur du Royaume-Uni
- 14 octobre : Visiteur Ambassadeur des Pays-Bas
- 22 octobre : Visiteur Ambassadeur du Chili
- 25 octobre : Accueil d'un chœur chypriote
- 26 novembre : délégations étudiants québécois
- 19 décembre : Visite du Cercle des Ambassadeurs

1.6. Missions protocolaires

La Cellule Relations publiques gère la représentation officielle de la Ville aux cérémonies patriotiques et aux manifestations commémoratives, la logistique pour les réceptions, repas et réunions officielles ainsi que la gestion du scénario, du protocole et de la logistique des réceptions officielles de la Ville

- 2 janvier : concert de Nouvel an au Théâtre royal
- 10 janvier : vernissage expo concours photo “choisir sa voie”
- 28 janvier : Challenge Ville de Namur
- 1er février : Accueil étudiants Hénac
- 3 février : Hommage à François Bovesse
- 5 février au 1er mars : Festival culturel Marguerite Yourcenar
- 7 février : Vernissage de l'exposition des photographes de presse namurois
- 17 février : Hommage à SAR Albert Ier
- 28 février : Visite de la Reine Paola – spectacle child focus
- 6 mars : Vernissage de l'exposition « Autour du papier »
- 14 mars : Dépôt de fleurs 4ème brigade d'infanterie
- 7 avril : Vernissage expo “Namur vue du ciel”
- 17 avril : Vernissage de l'exposition « Parcs, Jardins et Arbres remarquables »
- 18 avril : Inauguration de l'atelier vélo Ville/CPAS
- 21-25 avril : Olympiades
- 26 avril : Vernissage de l'exposition de sculptures de Folon
- 30 avril : Ouverture festivités de la Pentecôte
- 2 mai : Ouverture officielle des arts forains
- 3 et 4 mai : Création 2008 du Jeune Ballet de Namur « Los Gitanos »
- 4 mai : Journée Portes ouvertes aux Espaces Verts
- 5 au 11 mai : Festival pour la dignité
- 9 mai : Dépôt de fleurs, 2ème Chasseur à cheval
- 16 mai : Vernissage de l'exposition « Identités » de l'Académie des Beaux-Arts
- 20 mai : Conseil des femmes francophones de Belgique
- 23 mai : Conseil consultatif du social
- 5 juin : remise chèque spectacle JBN
- 5 juin : Inauguration du marché provençal
- 8 juin : Dépôt de fleurs Chasseurs Ardennais
- 10 juin : UR Namur 2ème division
- 14 juin : Dépôt de fleurs 12ème bataillon Rémagen
- 17 juin : 10 ans Beau vélo de Ravel
- 20 juin : Inauguration Fête de la musique
- 21 juin : portes ouvertes académie Beaux arts
- 26 juin : Remise des brevets cyclistes
- 27 juin : Dépôt de gerbe FNAPG
- 30 juin : Réception de fin d'années des enseignants des écoles communales
- 3 juillet : Vernissage de l'exposition « Instruments de musique »
- 3 juillet : Vernissage de l'exposition « Sculptures dans la ville »
- 4 juillet : Ouverture de la Foire de Namur
- 13 juillet : Fête nationale française
- 21 juillet : Fête nationale belge
- 26 juillet : Festival des Folklores
- 26 juillet : Commémoration Congo
- 26 juillet : Ecole royale militaire
- 27 juillet : Te deum
- 27 juillet : Hommage à Kevin
- 8 août : vernissage expo archéologie
- 18 août : Commémoration du bombardement du quartier Saint Nicolas
- 23 août : Visite des Moncrabelets
- 7 septembre : Accueil Rotary
- 11 septembre : Vernissage expo Concours photo EPIM
- 12 septembre : Inauguration Maison des Mariages

- 12 septembre : Vernissage expo Chapeaux melons
- 26 septembre : Inauguration des locaux Abbeyfield
- 12 octobre : Réception en l'honneur de la Saint Crépin des Cordonniers
- 13 septembre : Noces d'Or
- 11 octobre : Réception Association Mars & Mercure
- 9 novembre : Commémoration 11 novembre à Naninne et Erpent
- 11 novembre : Armistice
- 21 juillet : Fête nationale
- 26 juillet : Commémoration Ami-Congo
- 29 août : Congrès association archéologique belge
- 7 septembre : Journée sans voitures
- 12 septembre : Inauguration de la Maison des Mariages
- 14 septembre : Réception jogging de Namur
- 17 septembre : Hommage à F Bovesse
- 18 septembre : Inauguration Square Ernest Montellier
- 25 septembre : Visite ECRI
- 26 septembre : Inauguration maison Abbeyfield
- 10 octobre : Vernissage expo "A votre santé"
- 11-12 octobre : Journées Portes Ouvertes Pompier + Grimp Day
- 12 octobre : 25ème anniversaire du décès de Léopold III
- 12 et 13 octobre : Le temps du respect
- 12 octobre : Réception Mars et Mercure
- 12 octobre : Commémoration décès Léopold II
- 13 octobre : Accueil St Crépin des cordonniers
- 17 octobre : Journée mondiale de refus de la misère
- 18 octobre : Ouverture du marché horticole
- 9 novembre : Commémoration Suarlée
- 9 novembre : Relais sacré
- 11 novembre : Commémoration
- 14 novembre : Accueil congrès des placiers de Belgique
- 15 novembre : Fête du Roi
- 19 novembre : Hommage aux champions de Belgique
- 20 novembre : Vernissage de l'exposition « Pas si bêtes les jouets »
- 26 novembre : Inauguration 1er étage piscine de Salzinnes
- 3 décembre : Saint Barbe
- 5 décembre : Inauguration du Grognon
- 5 décembre : Ouverture des Fêtes de fin d'année
- 6-7 décembre : Salon des Saveurs
- 11 décembre : Plaque Beffroi
- 12 décembre : Inauguration des Cortils (ateliers communaux)
- 12 décembre : Réception colloque d'histoire FUNDP
- 13 décembre : Ouverture de la patinoire
- 15 décembre : Commémoration 75 ans décès Albert I

1.7. L'Espace participation

D'une obligation légale dans le cadre d'un processus administratif au montage d'un projet commun avec des citoyens directement concernés, la participation citoyenne prend différents visages. L'Espace participation tente de répondre à ces enjeux par la mise sur pied de l'étape de plus en plus nécessaire de l'écoute préalable du citoyen. L'Espace participation répond ainsi à des obligations légales tout en prenant le temps de développer des missions propres pour élargir le débat.

- Réunion d'information aux riverains des projets d'aménagement :
 - 16 janvier : rencontre avec les commerçants – sensibilisation à l'étude centre ville
 - 17 janvier : rue al Copette Dave
 - 30 janvier : Comité st Donat
 - 21 février : Réunion riverains rue de l'Inquiétude
 - 6 mars : Réunions riverains ancienne chaussée de Perwez
 - 14 mars : Information commerçants de la Chaussée de Louvain

- 29 avril : Réunion schéma de structure Bomel/Saint Servais
- 14 mai : Réunions riverains Rue Prémoré
- 3 juin : Rencontre citoyenne à Temploux
- 18 juin : 2ème Réunion schéma de structure Bomel/Saint Servais
- 17 juillet : Réunion riverains Chaussée de Waterloo
- 30 juillet : Réunion riverains à Wierde
- 30 septembre : Riverains rue des brasseurs
- 8 octobre : Place Marché aux légumes
- 21 octobre : Réunion riverains « Gens du voyage »

- Réunion d'accueil des nouveaux habitants :
 - 28 juin
 - 13 décembre
- Gestion des panels de citoyens actifs pour la mise en place des schémas de développement:
 - Schéma directeur Erpent : 17 janvier les promoteurs et les nouveaux habitants et 26 juin pour le grand public
- Gestion d'événements de sensibilisation grand public
 - Semaine de l'aménagement durable : 5 au 13 avril
 - Semaine européenne de la démocratie locale - 11 au 19 octobre

2. Cellule Publications

La Cellule Publications édite diverses publications récurrentes de manière annuelle et participe au Comité de relecture des publications générales de la Ville

- Magazine d'information communal « Namur Magazine » : numéros 57, 58, 59 et 60
- Agenda annuel 2008 : deux éditions (janvier-juin et juillet-décembre)
- Lancement du nouveau site internet www.ville.namur.be
- Mise en place de vos démarches en ligne, de l'agenda électronique et du sous-site des pompiers
- Mise à jour de l'intranet
- Formation continue des agents communaux à la mise à jour décentralisée du site internet de la Ville
- Dépôt candidature pour appel à projets « Ouverture des communes aux langues »

3. Cellule Maison des Citoyens

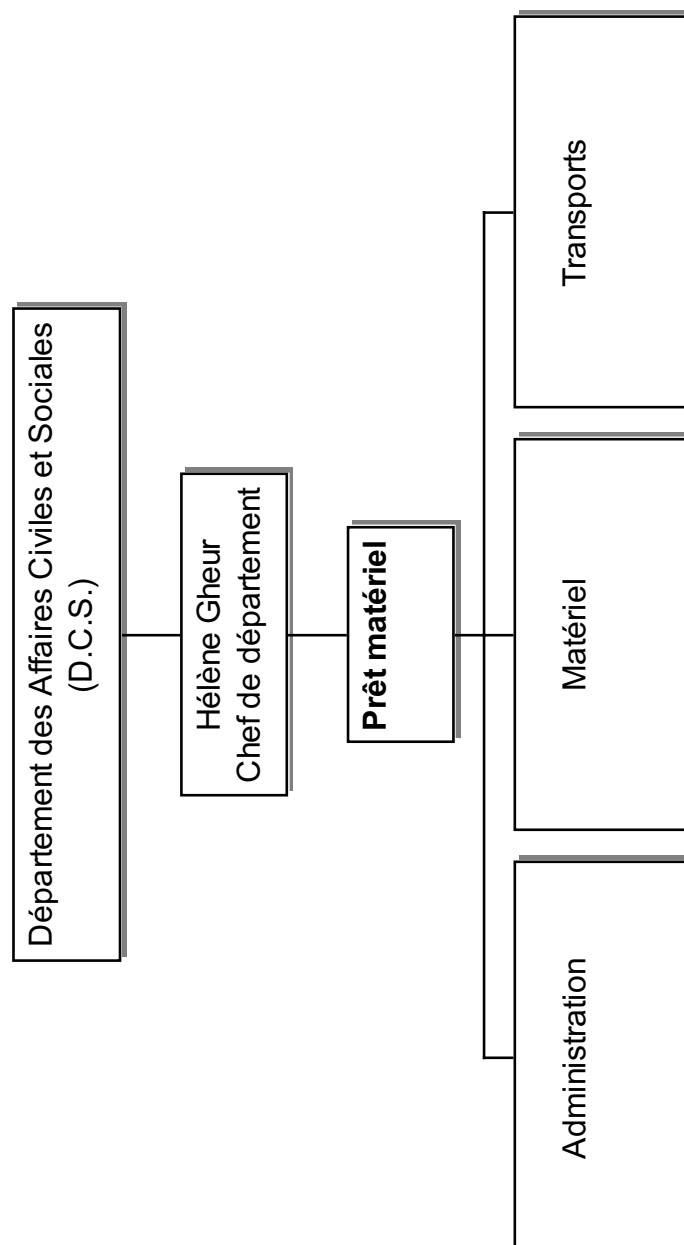
La Maison des Citoyens rassemble la partie front office (guichets) de 4 services communaux : soit le service Population et Etat civil, les Affaires sociales, l'Environnement et l'Information- Communication.

Sa fréquentation mensuelle moyenne varie entre 11.000 et 18.000 personnes.

Diverses améliorations ont permis d'étoffer la qualité du service rendu en 2008 :

- Création du guichet « Actes » (= guichet rapide pour l'Etat civil). Cette gestion de la demande se fait en 5' contre 20' minutes pour un dossier mariage ou naissance traditionnel.
- Mise en place de l'Espace Participation.
- Intégration de certaines compétences du service Etrangers vers le service Population de façon à améliorer la polyvalence des agents traitants
- Intégration du guichet écrivain public
- Intégration de deux guichets Finances : la délivrance des sacs poubelles et l'exonération de la taxe propreté publique
- Intensification des collaborations avec le CPAS sous forme d'un guichet mis à disposition pour l'accès au Fonds Mazout et d'un autre pour la médiation de dettes
- Mise en place des rendez-vous du samedi, de 8h30 à 11h30. Cette mesure a permis de rééquilibrer l'importance des dossiers traités en semaine (ouverture tous les jours de 8h00 à 16h00) par rapport au samedi matin et de diminuer ainsi le temps d'attente des citoyens le samedi.

Le premier accueil et la réorientation des demandes se font via l'équipe du Centre Info et celle des Stewards de plateau. L'équipe Procédures rédige les procédures à suivre pour la délivrance des documents administratifs et le suivi des demandes les plus régulièrement posées. L'équipe des Huisiers procède à la distribution du courrier selon un principe de 2 tournées quotidiennes.



2. Prêt matériel

Composition du Service

Chef de Service : 1

Equipe administrative : 3 agents

Equipe d'encadrement : 2 contremaîtres

Equipe ouvrière : 12 ouvriers

1. Cellule « prêts et locations »

Réservations pour les services de la Ville	407	16.79 %
Réservations pour les écoles	101	4.17 %
Réservations en partenariat avec la Ville	116	4.79 %
Réservations pour les services provinciaux	41	1.69 %
Réservations pour associations, asbl reconnues, etc.	883	36.43 %
Réservations pour agents communaux	638	26.32 %
Locations aux particuliers	238	9.82 %
Total :	2.424	

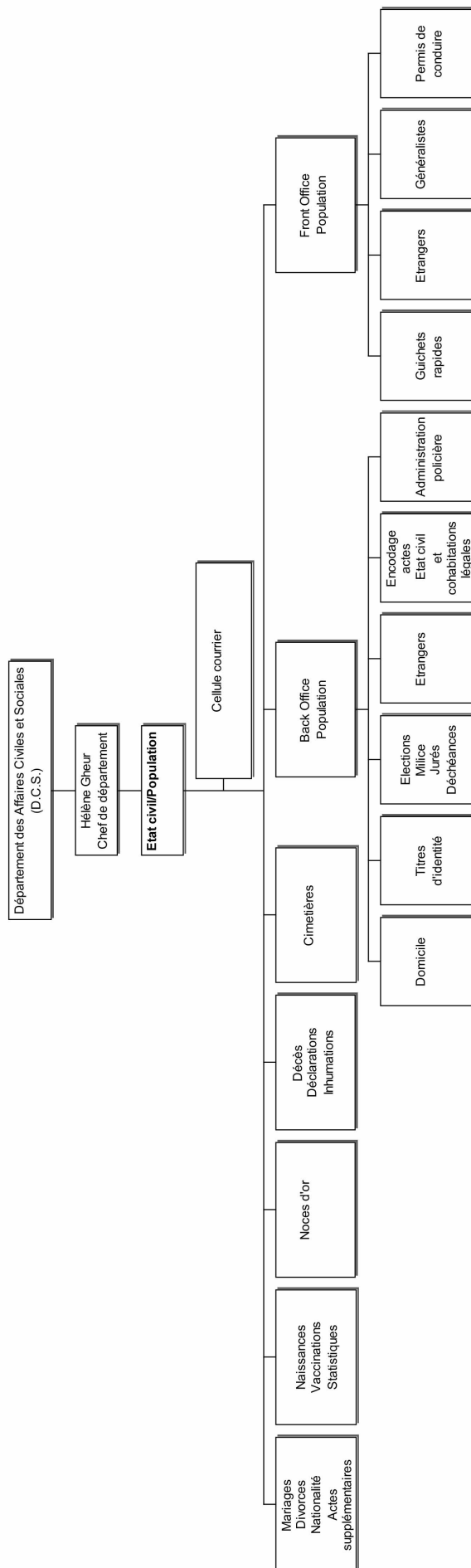
2. Cellule « Transports »

La Cellule a réalisé 1709 transports, par exemple :

- transports de mats ;
- matériel des Olympiades ;
- tennis club de Géronsart (rampe pour handicapés) ;
- meubles de l'école de la Plante ;
- meubles scolaires ;
- service des Affaires sociales ;

3. Aides diverses

- Fêtes de Wallonie ;
- Festival International du Film Francophone ;
- Festival des Arts Forains ;
- Festival des Folklores du Monde ;
- Fête de la Musique ;
- Verdur Rock ;
- Olympiades ;
- Festivités du 21 juillet
-



3. Population et Etat civil

Composition du Service

Chef de Service : 1

Equipe administrative : 66 agents

Chiffres de la population :

- 108.510 habitants au 31/12/2008

1. POPULATION

Dossiers d'inscriptions et de radiations :

- inscriptions venant d'une autre commune (dossiers) :	3.776
- inscriptions d'office (personnes) :	2
- radiations d'office (personnes) :	239
- radiations pour une autre commune (dossiers) :	3.418
- radiations pour l'étranger (dossiers) :	175
- refus d'inscription - entrées (dossiers) :	250
- mutations intérieures (dossiers) :	3.435
- refus inscription mutation intérieure (dossiers) :	441
- mutations intérieures d'office (personnes) :	94
- dossiers ouverts au Ministère de l'Intérieur :	19

Enregistrement des actes d'état civil au Registre national :

- Décès extérieurs :	144
- Décès à Namur :	1.105
- Mariages extérieurs :	123
- Mariages à Namur :	504
- Divorces extérieurs :	386
- Divorces à Namur :	309
- Actes divers :	561
- Nationalités (dossiers):	218
- Naissances extérieures :	105
- Naissances à Namur :	1.196

Cartes d'identité :

- cartes électroniques délivrées :	25.205
- cartes provisoires :	239
- déclarations de perte ou de vol :	3014
- modèles 1 et cartes moins de 12 ans : (belges et étrangers) :	3820

Dons d'organes

- expressions volontaires :	169
- oppositions :	3

Enregistrement du mode de sépulture :

- demandes :	184
--------------------	-----

Passeports

- délivrance :	4.007
----------------------	-------

Certificats d'hérédité

- délivrance :	72
----------------------	----

Courrier Etat civil-Population (fusion) :

- courrier libre – état civil :	3.815
- courrier libre - population :	5.279
- courrier timbré – état civil (demandes par courrier-mail-fax):	3.349
- courrier timbré – population (demandes par courrier-mail-fax):	2.431
- courrier timbré – état civil (demandes via Internet) :	1.637
- documents expédiés :	1.395
- nombre de mails expédiés suite demandes internet :	985

Recherches généalogiques :

- actes de décès :	65
- actes de naissance :	92
- actes de mariage :	34
- compositions de ménage :	7
- recherches de moins d'une heure :	68
- recherches de plus d'une heure :	19
- courriers envoyés :	62

Elections, dossiers de non-électeurs :

- déchéances parentales, minorités prolongées, interdits, séquestrés :	35
- personnes sous administration provisoire :	402
- personnes représentées (administrateur provisoire) :	371
- déchéances électorales :	436
- personnes sous tutelle dative :	53

Cohabitations légales :

- demandes :	385
- cessation :	32

Voiries :

- codes – rues qui ont été créées et introduites au fichier national, suite à la dénomination de nouvelles voies publiques, ainsi que les modifications de dénominations existantes :	8
Communications de données :	
- dossier adresse non communicable avec suite favorable :	4

Registre National :

- annulation de dossiers au Registre national :	48
- citoyen qui a exercé son droit d'accès aux registres de population en demandant une copie des enregistrements le concernant et figurant dans les fichiers du registre national :	2

Secteur Etrangers :

- enregistrement d'actes d'état civil :	531
- bulletins de renseignements et bulletins registre d'attente :	855
- déclarations de perte de carte d'identité :	213
- demandes d'autorisation d'établissement :	51
- permis de travail :	529
- cartes de séjour CEE :	392
- cartes d'identité d'étrangers :	423
- cartes d'identité électroniques :	629
- certificats d'inscription :	516
- attestations d'immatriculation orange :	522
- attestations d'immatriculation mauve :	91
- délivrance annexe 8 :	72
- prorogation certificat d'inscription registre étrangers :	450
- prolongations attestations d'immatriculation :	2.827
- attestation annexe 15 :	500
- délivrance annexe 19 :	229
- délivrance annexe 19ter :	95
- attestation annexe 33 (étudiants frontaliers) :	387

- déclarations d'arrivée :	235
- déclarations de présence :	15
- cartes professionnelles :	9
- certificats d'hébergement :	43
- demandes de régularisation :	165
- radiations d'office (personnes):	130
- mutation intérieures d'office (personnes) :	6

Secteur Permis de conduire :

- permis originaux et renouvellement:	2.684
- permis de conduire provisoire (mod 18, mod 36, mod 3).....	2.210
- internationaux :	242
- duplicata (perte-vol-photo abîmée) :	2.375
- déchéance droit de conduire :	635

Secteur Casier judiciaire :

- bulletins de renseignement Parquets, Trib. Jeunesse et 1ère Instance :	4.259
- bulletins de renseignement Police Judiciaire :	10
- bulletins de renseignement naissance :	168
- avis casier judiciaire communal :	442
- décès casier judiciaire communal :	2.168
- bulletins de condamnation :	3.368
- bulletins transaction :	39
- casier judiciaire entrant :	6.020
- dossiers de réhabilitation :	32
- rappel casier judiciaire :	38
- incapacité électorale :	319
- déchéances permis de conduire :	635
- art. 53/54 :	3
- distinctions honorifiques :	184
- certificats bonne vie et mœurs :	15.060
- attestations :	588
- changements de domicile :	4.908
- casier judiciaire négatif :	21.252
- extraits registre national :	2.765
- jurés :	93
- classement :	2.944

2. ETAT CIVIL

Naissances :

- Actes de naissance :	3.550
- 1.839 pour le CHR	
- 1.671 pour Ste Elisabeth	
- 35 pour la Maison des Naissances	
- 5 au domicile des parents	

Décès :

- Déclarations de décès dont 122 transcriptions d'actes de décès de Namurois rédigés par d'autres communes belges ou étrangères :	1.843
- 425 décès au CHR	
- 357 Clinique St Luc	
- 227 Clinique Ste Elisabeth	
- 149 au Centre Louis Loiseau	
- 685 autres	
- Incinérations :	483

Mariages :

- Actes de mariages dressés :	520
- Déclarations de mariage :	566

Divorces :

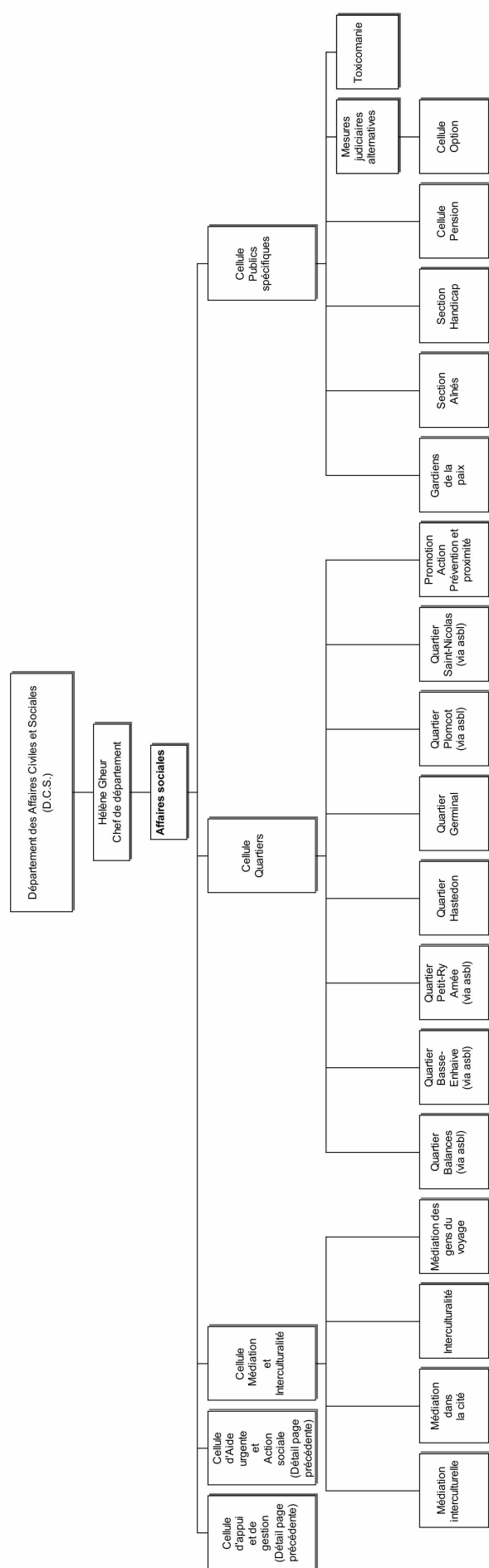
- Divorces transcrits :	408
- 181 par consentement mutuel	
- 225 pour cause déterminée	
- 2 pour cause de désunion irrémédiable	

Nationalité :

- Transcription d'actes de changement de nationalité :	230
- 82 acquisitions de nationalité belge du conjoint (art16)	
- 139 déclarations de nationalité belge (art 12 bis)	
- 4 recouvrements de la nationalité belge (art.24)	
- 4 attributions de la nationalité belge (art.8)	
- 1 déclaration d'attribution de la nationalité belge (art.11 bis)	

Actes supplémentaires :

- Actes supplémentaires :	670
- 469 reconnaissances prénatales	
- 89 reconnaissances postnatales	
- 112 actes divers dont : 2 annulations d'un acte de reconnaissance	
7 attributions du nom patronymique	
4 adoptions simples	
4 adoptions plénières	
1 annulation de mariage	
24 contestations de paternité	
7 jugements rectificatifs	
4 établissements d'une filiation paternelle	
28 transcriptions de naissance	
9 changements de nom	
17 changements de prénom	
5 transcriptions de mariage	



4. Affaires sociales

Composition du Service

Chef de Service : 1

Equipe d'encadrement : 5 Responsables de Cellule

Equipe administrative : 116 agents

1. Cellule d'appui et de Gestion

Appui administratif

La section appui et gestion est chargée essentiellement du suivi administratif des projets subsidiés et de la gestion administrative du personnel du service, en parfaite collaboration avec le secrétariat.

Le suivi administratif des projets subsidiés consiste en la rédaction des délibérations d'introduction de projet et d'évaluation, la réalisation des rapports d'évaluation, la préparation des négociations avec les pouvoirs subsidiaires,....

Le service des Affaires sociales compte un effectif de presque 120 agents dont près de la moitié sont détachés dans diverses asbl (Sésame, Phénix, Maison des Jeunes de Basse-Enhaive, Espace Communautaire des Balances, Espace Communautaire du Petit Ry, Option, Red). D'autres agents sont détachés dans des services communaux décentralisés : ALE, abri de nuit, cellule Mobilier,...

Gestion financière

Cette section gère l'ensemble des budgets et subsides confiés au service des Affaires sociales par le Collège. Ces fonds se répartissent comme suit :

En fonds propres sur le budget communal

Action sociale :	45.000,00 €
Intervention en faveur des enfants des écoles :	2.375,00 €
Fonctionnement dortoir public :	5.000,00 €
Cercueils indigents :	6.000,00 €
Fonctionnement des projets Justice :	26.125,00€
TOTAL	84.500,00 €

Les subventions extérieures

Fonds d'impulsion à la politique des immigrés	36.000,00 €
Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention :	674.872,00 €
Plan de Cohésion Sociale :	1.050.509,00 €
Eté Solidaire, je suis partenaire.....	7.500,00 €
Mesures Judiciaires Alternatives	168.567,60 €
Relais Social Urbain Namurois	290.991,90 €
TOTAL	2.228.440,50 €

Cette cellule prend en charge :

- l'introduction des demandes de subsides (FIPI, Eté Solidaire, Mesures Judiciaires Alternatives, Plan de Cohésion Sociale, Plan Stratégique de Sécurité et de proximité, Convention Premier Emploi, Fondation Roi Baudouin) ainsi que le suivi administratif et financier ;
- l'inscription des recettes et dépenses au budget communal et les modifications budgétaires;
- l'évaluation financière des projets subventionnés ;
- la rédaction des bons de commandes et le traitement des factures ;
- elle rend des avis sur l'impact des subventions au niveau des finances communales et du personnel.

Accueil

Renseignements au public et orientation des personnes vers les différentes cellules internes et externes au service ainsi que la réalisation de l'ensemble des petits travaux de photocopies.

Aide à l'expédition du courrier.

Secrétariat

Le secrétariat se charge de transmettre différentes informations, notes ou feuilles de congés aux personnes détachées dans les asbl. Il gère l'économat, la distribution des chèques-repas, assure le suivi des délibérations Collège et Conseil.

Il est également chargé de la dactylographie et la mise en forme de divers PV, dossiers, demandes de subsides, ...

Promotion des Affaires sociales

La création et l'organisation de projets ou l'appui et le soutien promotionnel à des actions réalisées par le service des Affaires sociales et/ou les différents partenaires publics et privés qui oeuvrent dans le cadre du PPP, fêtes de quartiers Germinal et Hastodon, Télévie, Imag'in, festival musical quartier de Plomcot, colloque des 10 ans de la Médiation, Saint-Nicolas,...)

Citoyenneté & Concertation sociale

Conseil Consultatif du Social (C.C.S.)

Les partenaires de la coordination

Le répertoire du C.C.S est mis à jour en temps réel sur le site Internet de la Ville de Namur. Il se compose actuellement de 133 associations membres.

L'équipe concertation & citoyenneté gère les réunions du comité de pilotage du CCS afin de coordonner ses actions et d'actualiser régulièrement le répertoire.

Ce dernier a été modifié en 2008 suite à la demande des membres qui souhaitaient y apporter certaines réformes.

Le Bilan social Namurois

L'échevin des Affaires sociales et du logement en collaboration avec le Président du Centre Public d'Actions Sociales ont sollicité l'ensemble du milieu associatif namurois afin de dresser le bilan social global de Namur.

4 ateliers de travail et de réflexion ont émergé suite à la présentation de ce bilan :

- ⇒ Echanges et travail en réseaux
- ⇒ Logement
- ⇒ Jeunesse
- ⇒ Lien social

Ces groupes de travail se sont réunis dès le mois de septembre 2007 à raison d'une fois par mois et ont repris ce rythme dès la rentrée de septembre 2008.

Entre-temps, les 4 groupes de travail ont pu proposer, en juin 2008, lors de la journée du Bilan Social, à l'ensemble du CCS, leurs réflexions ainsi que les pistes d'actions concrètes qu'ils souhaitent voir mises en place.

L'équipe concertation & citoyenneté a assuré le secrétariat et la logistique de ces groupes et a permis l'organisation de l'événement « Semaine d'échanges au sein du CCS » initié par le groupe de travail « Echanges et travail en réseau ».

Eveil à la citoyenneté responsable

Animations

Un catalogue d'animations est en permanence à la disposition des établissements scolaires de tous les réseaux ainsi qu'aux milieux associatifs namurois. Les demandes se sont traduites par l'organisation de 40 séances au profit de 1938 personnes en 2008.

Appui logistique aux événements « citoyens »

⇒ Animations d'éveil à la citoyenneté proposées dans le cadre de l'événement « Le temps du respect » en octobre 2008.

⇒ Appui logistique et aide à l'organisation de la « parade des lanternes » organisée par l'ASBL Fonds Wallon de Lutte contre la Pauvreté à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté le 17 octobre 2008.

- ⇒ Appui logistique et aide à l'organisation pour les « Journées Energie » du CPAS de Namur, les 6 et 7 mars 2008.
- ⇒ Appui logistique et aide à l'organisation de l'événement « 10 ans de la médiation à Namur ».
- ⇒ Organisation pratique du colloque sur la mendicité le 17 décembre 2008.

Evaluation

L'évaluatrice interne est chargée de coordonner et soutenir l'évaluation des projets développés par le service des Affaires sociales essentiellement dans le cadre du PCS et du PSSP. Elle a également un rôle de soutien pédagogique dans l'écriture et le développement de nouvelles actions. Finalement, elle est chargée de la réalisation et de la mise à jour du diagnostic local de sécurité.

2. Cellule Aide Urgente et Action sociale

Les assistants sociaux de jour

L'équipe est constituée de 2 assistants sociaux pour 2 TP.

Volume de travail

Nombre de personnes reçues dans le cadre des permanences à l'Hôtel de Ville	1105	91,5%
Visites à domicile.....	103	8,5%
Total :	1208	100%
.....	prestations	

Remarque : 41% des visites à domicile sont effectuées dans le cadre des difficultés liées au 3ème âge et 28% pour la problématique du logement et 46% pour l'accompagnement dans les démarches des usagers.

Problématiques rencontrées

1) Difficultés financières (55%)

- Demandes d'attestations visant à bénéficier des magasins sociaux tels que : la cellule mobilier, la Fourmi, la Cigogne, St Vincent de Paul et la Croix-Rouge;
- Demandes d'interventions financières via le « budget enfants défavorisés »;
- Demandes pour bénéficier d'un chauffage d'appoint, d'un déménagement social,...

2) Problématique du logement (14%)

- Recherche d'un logement adapté aux moyens financiers du demandeur, à la taille de la famille, aux conditions de salubrité et de sécurité;
- Recherche d'une maison d'accueil;
- Conflits locataires-propriétaires;
- Expulsions,...

3) Demande d'information ou d'orientation (13%)

- sécurité sociale;
- petite enfance, enfance, adolescence (crèches, écoles, garde, loisirs ...);
- problèmes familiaux (conflits, rupture, violence, ...);
- toxicomanie, santé mentale;
- personnes âgées (garde et soins à domicile, MR et MRS, loisirs ...);
- législation du travail, du divorce, du logement,...

4) Entretiens et accompagnements dans le cadre des suivis de dossier (11%)

5) Difficultés à traiter des démarches administratives relatives (7%)

- à la rédaction d'un courrier ;
- à une demande de logement social;
- à la recherche d'une maison de repos
- à la demande d'allocations, de primes ou de bourses;
- au paiement de taxes ou impôts;
- à la libéralisation de l'électricité.

Les travailleurs sociaux de rue

L'équipe est constituée de 3 travailleurs sociaux (2,5 TP) et 1 psychologue (1/2 temps).

Le travail social en rue

Les assistants sociaux visent à établir un contact en rue, voire un accompagnement des personnes sans abri ou pratiquant la mendicité.

Le travail de rue est un relais indispensable entre les personnes et les services sociaux et / ou institutionnels.

Le travail social de rue s'effectue à différents niveaux :

- Le zonage (rencontre des SDF en rue);
- Les permanences à l'Hôtel de Ville;
- L'accompagnement à la recherche de logement ou d'hébergement;
- La permanence « expulsion ».

1) Volume de travail

Nombre total de dossiers traités : 402 dont 257 nouveaux dossiers (ce qui représente 63% des dossiers traités).

Nombre total de prestations : 1538 se répartissant comme suit :

Au bureau	1211	79%
En rue	42	3%
En institution	56	4%
A domicile	158	10%
Divers	71	4%

(*) Sur 402 usagers rencontrés, 70 pratiquent la mendicité (voir tableau de répartition selon le type de logement initial).

2) Problématiques

demandes d'écoute (entretiens)	33%
aides pour démarches administratives	16%
recherches de logement	25%
aide alimentaire et/ou vestimentaire	15%
demandes d'orientation	9%
demandes de soins de santé	1,5%
problèmes de violence	0,5%

Les démarches des travailleurs sociaux s'orientent de plus en plus vers la réinsertion.

Celle-ci passant par :

- la satisfaction des besoins primaires;
- le recouvrement de droits à un revenu ou une indemnité;
- l'accès aux soins de santé;
- l'accès à un logement ou un hébergement.

3) Public atteint en 2008

Au total, 402 dossiers ont été traités :

145 nouveaux	64%
257 anciens	36%

L'accompagnement psychologique

L'accompagnement psychologique (1/2 temps) est une action préventive qui consiste à apporter une écoute adéquate aux personnes vivant des situations de logement problématiques ainsi qu'aux sans-abri. Il vise aussi à assurer le suivi de leurs demandes en les orientant vers des services spécialisés. Cette aide est précieuse lors d'une expulsion, d'accidents collectifs (incendie) ou pour les personnes hébergées dans les logements d'urgence et de transit.

1) Volume et type de travail

La psychologue a effectué :

- 230 entretiens au profit de 59 usagers (87% au bureau et 13% à domicile)
- 285 interventions. Celles-ci sont diverses : réunions internes et externes (partenariat, projet pluridisciplinaire pour l'utilisateur), rapports, orientations vers d'autres services, réponses à des demandes (informations, relais pour un suivi...) internes et externes, préventions expulsion, interventions extérieures (violences conjugales, squats...).

2) Problématiques exprimées – problématiques identifiées

Compte tenu des problématiques identifiées (voir tableau ci-dessous), la psychologue a cherché à permettre aux usagers de dépasser un moment de crise, de mieux gérer leur vie ou certains aspects de leur existence. La psychologue s'est particulièrement investie avec les personnes dont les difficultés psychologiques faisaient obstacle à l'obtention et/ou à la bonne gestion d'un logement.

Problématiques identifiées (190)

Problème locatif	46
Problème financier	41
Dépression	20
Rupture familiale	18
Assuétudes.....	11
Maladie	6
Violence conjugale	3
Maladie mentale	12
Handicap.....	7
Autre	26

Les expulsions domiciliaires

Evolution de la permanence depuis sa création

<i>Année</i>	<i>Nombre requêtes</i>	<i>Dossiers</i>	<i>%</i>
2001	306	93	30,4
2002	339	93	27,4
2003	209	54	25,8
2004	215	54	25,1
2005	274	64	23,4
2006	281	89	31,7
2007	310	119	38
2008	341	103	30

Depuis 2002, une assistante sociale ½ temps contacte systématiquement toutes les personnes qui reçoivent une requête en expulsion. A cet effet, une permanence est organisée à l'hôtel de ville tous les lundis après-midi. La permanence est tenue conjointement avec une assistante sociale du CPAS. Voici les résultats enregistrés en 2008 :

1) Volume et type de travail

341 personnes ont été invitées à se présenter à la "permanence expulsion" pour les motifs suivants :

- 280 requêtes en expulsion (action en justice à la demande du propriétaire);
- 26 jugements d'expulsion (sur décision du juge de paix);
- 27 citations (convocation d'un locataire à une audience);
- 8 significations (jugement d'expulsion communiquée au locataire). Tous ont été convoqués et 119 familles se sont présentées à la permanence ou ont pris contact avec le service.

2) Résultats obtenus

Sur les 103 situations examinées suite au passage à la permanence :

- 10 expulsions ont été effectives.
- 65 solutions sont intervenues donc requêtes annulées suite à :
 - 21 arrangements avec le propriétaire
 - 30 relogements
 - 14 hébergements
- 26 situations inconnues ou non encore résolues.
- 2 affaires ont été reportées pour être jugées en 2009

Dispositif d'Urgence Sociale : 24h/24

Volume et type de travail

Quatre travailleurs sociaux assurent une permanence téléphonique via le n° vert 0800/124.20 en dehors des heures de bureau (la nuit, le week-end et les jours fériés) et traitent les appels reçus. En novembre 2008, un travailleur social supplémentaire a été affecté plus spécifiquement à la prise en charge des demandes durant la journée.

Nombre de personnes ayant fait appel au service : 814

Nombre d'appels téléphoniques : 3731

Type de requête

<i>Requête</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Information.....	387	10 %
Intervention d'urgence	800	21 %
Orientation	445	12 %
Suivi d'une situation	2099	57%
TOTAL.....	3731	100%

En plus des appels téléphoniques, ils assurent des permanences chaque soir à l'abri de nuit. Ils sont amenés aussi à rencontrer les personnes hébergées dans les logements d'urgence et de transit de la Ville.

Outre le passage à l'abri de nuit, les travailleurs sociaux ont des contacts réguliers avec les assistants sociaux de jour et les travailleurs sociaux de rue. Un nombre important d'usagers fréquente les différents services, il est important d'échanger les informations et d'harmoniser les interventions. Des réunions inter équipes sont organisées tous les lundis matin.

Typologie des problématiques

L'analyse des 3731 appels fait apparaître la répartition suivante :

A= suivant la demande exprimée

B= suivant la problématique décelée par le travailleur social.

<i>Problématiques</i>	<i>A</i>	<i>B</i>
1 Ecoute.....	27%	29%
2 Habitat	24%	23%
3 Aide matérielle	24%	23%
4 Santé	7%	7%
5 Aide administrative	12%	13%
6 Couple et famille	3%	3%
7 Autres	3%	2%
Total 100%	100%	100%

Abri de nuit

Type d'organisation

L'abri de nuit assure un hébergement d'urgence de bas seuil avec un délai maximum d'hébergement fixé à cinquante nuits par an afin d'éviter les processus d'installation dans le système.

Cette structure constitue une première étape à un processus de réinsertion.

Le soir, le service d'urgence sociale est présent lors de l'arrivée des personnes et le matin, une permanence est assurée à l'Hôtel de Ville par les travailleurs de rue pour les personnes fréquentant l'abri de nuit.

Il est géré par une équipe de 5 éducateurs (4,5 TP). La capacité d'accueil est de 14 lits. Cette capacité est portée à maximum 20 lits en hiver.

Fréquentation

Au cours de cette année, l'abri de nuit était ouvert du 1er janvier au 31 juillet et du 20 août au 31 décembre, soit 346 jours d'ouverture. Durant ces périodes, l'abri de nuit a accueilli 256 personnes différentes pour un total de 3701 nuitées. Voir ci-dessous la répartition détaillée :

	2005	2006	2007	2008
Nuitées homes	2699 (80,3%)	3020 (91%)	3427 (91,9%),	3213 (87%)
Nuitées femmes	661 (19,7%)	285 (9%)	302 (8,1%)	488 (13%)
Nombre total de nuitées.....	3360 (100%)	3305 (100%)	3729 (100%)	3701 (100%)

Cellule Mobilier

Expulsions

Cette équipe s'occupe de la gestion administrative des expulsions, inventaires des meubles et effets personnels des personnes expulsés sur la voie publique, transport et entreposage de ceux-ci, tri et vente après 6 mois des objets et meubles non repris.

Cette équipe effectue également la reprise à domicile des dons, restauration éventuelle et vente de meubles aux familles démunies. Livraison éventuelle chez les bénéficiaires.

L'équipe propose également une consigne pour sans-abri.

L'équipe s'occupe également de la « coordination des déménagements sociaux ».

La cellule a géré 91 ouvertures de dossiers « expulsion » en 2008.

Dans ce quota :

⇒ 23 expulsions ont été annulées par l'étude de l'huissier avant de se rendre sur place;

⇒ 11 arrangements sont intervenus sur place (ou maison vide);

⇒ 57 expulsions effectives ont été réalisées.

En comparaison avec l'année 2007, il y a 27 dossiers ouverts en plus dont 22 expulsions effectives en plus. Ce qui montre bien que certaines familles, malgré les aides des services sociaux, ne trouvent pas de solution à leur problème d'expulsion.

Dons

La cellule a également reçu en 2008 des dons de 275 personnes, contre 221 en 2007.

Consigne

Une consigne offre aux personnes sans-abri la possibilité de déposer leurs effets pour une durée de 1 mois maximum par an, moyennant le paiement d'une somme modique, à savoir 1,25 € par semaine, sauf la première semaine où cette somme est majorée d'une caution de 1,25 € qui est restituée lors de la reprise des objets en consigne.

Le nombre de dépôts pour l'année 2008 s'élève à 25, contre 19 en 2007. Cette augmentation est due notamment aux informations données par les éducateurs de l'abri de nuit et par les travailleurs sociaux.

Cette cellule s'occupe également, depuis juin 2002 de la gestion et du suivi des objets trouvés sur le territoire communal. Les objets trouvés restent un mois au bureau de police avant d'être ensuite transférés à la cellule Mobilier.

Partenariat

La cellule Mobilier travaille en partenariat avec la scrl Ressourcerie Namuroise.

Logements d'Urgence et de Transit

La cellule sert de soutien logistique et technique pour la remise en état des 5 logements d'urgence et de transit du service des Affaires sociales.

Projets à l'étude :

⇒ fusion du magasin entre la Ressourcerie et la cellule Mobilier.

⇒ création d'une cellule déménagements sociaux en partenariat avec la Société St Vincent de Paul et les Compagnons dépanneurs sous l'égide du Relais social urbain et la Région wallonne.

Médiation de dettes (CPAS)

Fonctionnement du service

1) Personnel

Travailleurs sociaux (en équivalent temps plein) : 5,6 temps plein.

Juriste : 1 temps plein.

2) Personnel administratif : 4/5ème temps + 1 ETP (sous contrat art. 60)

Un des travailleurs sociaux temps plein est mis à la disposition du CPAS par la Ville de Namur dans le cadre du Plan de Prévention et de Proximité.

3) Permanences

En 2008, des permanences ont été organisées le lundi, le mercredi et le vendredi, de 9h à 12h00 ; en outre, à dater de décembre 2007, des permanences ont également été organisées tous les premiers samedis du mois (de 8h30 à 11h30) et ce jusqu'en juin 2008, par manque de fréquentation.

De juillet à décembre 2008, une permanence a été proposée le mercredi soir.

Dossiers traités en 2008

Personnes s'étant présentées lors des permanences : 478

Dossiers traités (dossiers en règlement collectif de dettes inclus) : 480

Dossiers en règlement collectif de dettes en cours : 52

Violences intrafamiliales

De janvier à décembre 2008, le service de prévention des violences familiales, D'une Rive à l'Autre a traité 373 demandes venant des professionnels confrontés aux violences intra-familiales et a effectué 779 entretiens.

44 % des professionnels ont fait des demandes d'accompagnement par rapport aux situations de violences familiales, 26 % pour des renseignements sur les violences familiales, 21% pour des informations sur d'autres services et des rencontres avec d'autres professionnels, 8 % pour des informations sur des formations et/ou des formations.

Les professionnels proviennent pour 86% d'entre eux du secteur social, 8 % du secteur judiciaire, 5 % du secteur scolaire

26% de dossiers ont eu trait à des problèmes de violence psychologique; 72% pour des violences physiques et psychologiques; 1 % des demandes relèvent de problèmes d'abandon/ de négligence. Ces situations de violences se déroulent pour 58 % entre les parents et les enfants et 40% entre partenaires.

Par ailleurs, le service a participé à la campagne « Rubans blancs » en collaboration avec l'égalité des chances le 25 novembre 2008 et a organisé une rencontre entre professionnels sur la thématique "aime sans violences" chez les enfants/adolescents et leur parents et donné 22 formations à destinations des professionnels.

LST

Cette association, par le biais de deux travailleurs sociaux (détachés par la Ville dans le cadre du Plan de Prévention et de Proximité), veut permettre aux plus défavorisés de se faire entendre, d'être écoutés.

LST jeunes

LST jeunes permet à des jeunes issus de milieux défavorisés de se retrouver, de réfléchir et d'exprimer leur quotidien.

En 2008 LST jeunes a accueilli une trentaine de jeunes de 12/18 ans dont les familles vivent des difficultés liées à la pauvreté. En outre, des démarches administratives, de recherche d'emploi, d'aides diverses sont effectuées avec les familles (toutes) et les jeunes ayant quitté le groupe (15 jeunes adultes cette année).

- Les réunions des « caves » pour aborder les projets suivants : concrétiser la sortie du livre « Tague ta vie, tes jours, tes nuits, tague » ; la poursuite de la diffusion du spectacle « Tic Tags Boum » lors de la sortie du livre, la participation à la mosaïque des droits de l'homme organisée par le FIFF et Justice et Paix,...

- Les ateliers : échanges (expression au départ de dessins, de jeux et d'activités extérieures) ; Théâtre ; mandala (exposition des mandalas sur le thème de la famille, lors du 17 octobre sur le grognon à Namur, en juin 2008 dans une salle d'attente du CPAS de Namur et en avril dans la maison médicale des arsouilles); Mosaïques (participation au projet sur les Droits de l'Homme du Fiff et Justice et paix. Réalisation d'une mosaïque en tissu avec la possibilité à tout jeune d'y participer. Exposition à l'ONU aux Etats-Unis en novembre 2008; Photos (projet de rendre public le travail sur la famille, l'apprentissage de la photo numérique puis les prises de vue pour ensuite réaliser une exposition et un livre).

Accompagnement social et formation de base

Accompagnement social et formation de base pour les travailleurs issus de milieux défavorisés en formation et insertion professionnelle au sein de la coopérative LST.

Nombre total de personnes encadrées : 15

Type de public : travailleurs peu qualifiés, issus de la grande pauvreté, en démarche d'insertion et leur famille.

Nouvelles demandes :

Environ 3 personnes ont été accueillies et réorientées.

Les familles :

Régulièrement l'accompagnement social réalisé avec les travailleurs nous amène à mettre en place un travail en réseau avec toute leur famille

Autre :

Une dizaine de personnes issues de la grande pauvreté ont été accompagnées ponctuellement au cours de l'année. Ce sont des adultes et des jeunes de 18 à 25ans.

L'accompagnement de ces personnes consiste en une information sur les différents types de formations, de contrats de travail existants. Il s'agit également d'accompagner ces personnes dans leur réflexion concernant leur parcours professionnel et / ou de formation.

3. Cellule Médiation – Interculturalité

Depuis juillet 1998, la cellule de Médiation regroupe les axes de médiation suivants : la médiation logement (Médiatoit), la médiation interculturelle, la médiation de conflits de voisinage et la médiation scolaire interculturelle.

Fin 2008, la cellule a géré 1410 dossiers dans les différents champs de médiation. Pour l'axe scolaire, il est plus difficile de quantifier exactement le nombre de dossier étant donné qu'il s'agit le plus souvent d'actions collectives ou de travail en réseau interprofessionnel.

La médiation logement "MEDIATOIT":

L'équipe de Médiatoit a géré près de 442 dossiers au cours de l'année 2008, dont 57 dossiers de médiation locative, 273 dossiers de demandes d'info-conseils logement, 112 demandes ont été traitées par téléphone. Ces dossiers ont généré pas moins de 944 interventions. Il faut y ajouter tout l'aspect du travail collectif effectué par la cellule, qui est difficilement quantifiable.

Parmi les personnes qui se sont adressées au service,

a. pour l'axe info conseils logement : la majorité des demandes provenaient des locataires (243 demandes pour 30 demandes des propriétaires), 47,3% des demandeurs sont âgés de 25 à 44 ans, 73,7% sont belges, et au moins 33,7% d'entre eux bénéficient du chômage ou du RIS, 10,3% sont employés, et 51,4% habitent le grand Namur. Les demandes concernent principalement les modalités de renon, la résiliation anticipée du bail, qui doit faire quoi en cas de réparation à effectuer dans le logement loué.

b. pour la médiation logement : la majorité des locataires sont âgés de plus de 25 ans et les propriétaires de plus de 35 ans. La plupart des locataires sont belges avec une augmentation récurrente de la population africaine, tandis que du côté des propriétaires, ce sont souvent des belges (69,8%). La situation professionnelle des locataires a quelque peu évolué, puisque 29,2% des personnes bénéficient du RIS (pour 12,8% en 2007) et 15,3% sont chômeurs (pour 9,2% en 2007). La plupart des propriétaires sont indépendants (27%).

c. pour l'info bail : 13 séances ont été réalisées, 141 personnes ont été rencontrées et toutes les évaluations sont positives.

Médiatoit est également intervenu en tant que spécialiste juridique dans le domaine du logement pour apporter son soutien dans l'élaboration de procédures, de conventions, de documents à portée juridique

La Médiation interculturelle

Cet axe est composé de 4 médiatrices interculturelles (arabophone, albanophone, turcophone, subsaharienne) à temps partiel. La médiatrice interculturelle subsaharienne a débuté en avril 2008.

Pour l'année 2008, l'équipe a géré 852 dossiers et comptabilisé 1327 interventions, 46 % du public sont des femmes, 53% des demandeurs sont âgés de 25 à 44 ans. Au niveau de leurs revenus, 21.50% sont sans ressources et 22.40% bénéficient du revenu d'intégration sociale. Au niveau de leur nationalité d'origine, on compte 15.3 % d'albanophones, 39.60% d'arabophones et 22.306% de turcs, 8.8% de subsahariens. Les demandes font référence à différents domaines d'intervention : 62% de médiations administratives et sociales, 13% de médiations familiales et de couples, 4.2% de médiations scolaires, 3.2% de médiations de conflits de voisinage, 3.2% pour les médiations en insertion socio-professionnelle et en santé mentale, 12% de médiations logements.

Médiation de voisinage

Cet axe est composé d'une médiatrice à temps plein. Pour l'année 2008, elle a géré 103 dossiers de conflits de voisinage, tant à portée individuelle qu'à portée collective, les principaux griefs décelés dans ce type de conflit sont majoritairement les relations entre personnes (17.2%), les plantations (13.3%) et les nuisances sonores (21.17%). Elle a comptabilisé 503 interventions. Au niveau du public rencontré : 56% sont des femmes, 45.30% des demandes concernent des personnes âgées de plus de 55 ans, 43% sont pensionnés. Au niveau de leur nationalité, ils sont majoritairement belges (88.3%). Les médiés habitent le grand Namur pour 77.30% d'entre eux.

Médiation gens du voyage

Sur le territoire namurois, durant l'année 2008 environ 63 espace caravanes ont séjourné durant une période allant de 3 à 15 jours. Les partenariats qui ont été établis au fil des années entre les différents intervenants permettent de mener une politique de gestion des séjours plus efficace et plus proche des citoyens, notamment par l'écoute accordée tant à la population qu'aux autres intervenants. Grâce au travail effectué sur le terrain pendant de longues années et aux collaborations établies :

- Un règlement communal sur le stationnement limité des gens du voyage a été initié;
- Un règlement communal redevance pour le séjour des gens du voyage a été initié;
- Un terrain d'accueil est en cours d'aménagement.

L'accueil et l'accompagnement des enfants primo-arrivants en milieu scolaire

Ce nouveau champ de la médiation, développé depuis octobre 2007 dans le cadre du Fond d'Impulsion à la Politique des Immigrés a permis l'engagement d'une médiatrice interculturelle à ½ temps.

L'année 2008 a été consacrée à :

- La réalisation de permanences dans les écoles Saint Aubain, Parc Astrid à Jambes, l'espace communautaire des Balances ;
- La réalisation de réunions avec le Centre d'action interculturelle ;
- Une séance de sensibilisation pour les animateurs en partenariat avec la coordination des écoles de devoirs ;
- Une séance de sensibilisation à l'école Notre Dame pour l'équipe pédagogique ;
- Des réunions de parents à la demande des écoles de devoirs, des directions d'écoles ;
- Accompagnement des enfants dans les familles.

4. Cellule Actions dans les quartiers

Contexte de travail

Les dispositifs de prévention dont bénéficie la Ville de Namur sont au nombre de 3, le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP), le Plan de Prévention de Proximité (PPP) de la Région Wallonne et le plan zonal de sécurité étant du ressort des services de police.

Ces dispositifs permettent, au niveau de l'action sociale, de renforcer le développement social collectif et communautaire dans des quartiers dits "sensibles" ou « défavorisés » par des actions socio-éducatives de prévention et de proximité et des actions d'inclusion sociale.

Il s'agit, au départ, des Balances (à Salzinnes), de Basse-Enhaive et du Petit-Ry (à Jambes), d'Hastedon et de Germinal (à Saint-Servais).

En 2008, deux quartiers supplémentaires ont été renforcés par la Ville par l'affectation de personnel. Il s'agit du quartier d'Amée, en complément de l'action déjà menée au Petit-Ry, et de Plomcot. Au total ce sont 7 quartiers distincts qui font l'objet d'une intervention sociale sur le terrain par la Ville de Namur.

D'autres initiatives comme, par exemple, les projets "Été Solidaire" ou FIPI viennent s'ajouter à la panoplie d'actions dans ces quartiers.

Si la prévention recoupe et rejoint tant une priorité des autorités fédérales que régionales et que ces dispositifs sont complémentaires au bénéfice d'une plus grande cohésion sociale dans un environnement sécurisé, des accents et des orientations propres nuancent l'approche de ces philosophies d'intervention.

Par ailleurs, si les actions menées dans chacun de ces quartiers répondent plus spécifiquement aux réalités et particularités infra-locales de terrain, les objectifs sont communs et visent à redynamiser la vie collective et communautaire de ces quartiers en mettant l'accent sur l'importance du rôle des habitants en tant qu'acteurs.

Les actions sont aussi guidées par le souci de renforcer le sentiment de sécurité, d'éviter l'isolement dans lequel la situation socio-économique tend à enfermer les habitants et la volonté de désenclaver ces quartiers par la valorisation des personnes tout en renforçant la cohésion sociale et en suscitant une ouverture sur l'extérieur.

Cadre institutionnel et ressources humaines

En termes de ressources humaines affectées au secteur des quartiers, ce sont au total, 27 agents Ville qui travaillent sur le terrain au sein des quartiers précités soit à temps plein, mi-temps ou 4/5 temps plein.

Une responsable de la cellule « quartiers » assure la coordination des actions menées sur le terrain tant d'un point de vue administratif que méthodologique et cogère aussi l'encadrement du personnel.

Cette action est menée en partenariat avec des asbl qui bénéficient de frais de fonctionnement et de mise à disposition d'éducateur-animateur.

Actions menées en 2008

Au niveau des quartiers

Les quartiers ont mené, en 2008, des activités socio-éducatives, pédagogiques et socioculturelles diversifiées de base pendant l'année scolaire et des activités extra ou occasionnelles pendant les congés scolaires et en période de grandes vacances.

Parmi les activités extrascolaires, l'ensemble des quartiers ont organisé, en 2008, des stages, des plaines de jeux, des excursions, des visites de site, des animations de quartier à travers une fête, des manifestations sportives, des événements thématiques pour le Carnaval, Pâques, Halloween, Noël, ...

Ils ont participé de près ou de loin, en partenariat avec d'autres intervenants professionnels, à d'autres initiatives locales ou sur Namur.

Les principaux bénéficiaires sont prioritairement les enfants et les jeunes (adolescents et plus âgés) mais aussi les adultes et les seniors pour lesquels des activités spécifiques ciblées sont proposées (ateliers de rencontre et créatifs).

Le groupe des femmes, des parents et leurs enfants en bas âge est un groupe qui a continué, en 2008, à mobiliser fortement le quartier de Basse-Enhaive qui mène actuellement un projet pilote autour de la question du soutien à la parentalité.

L'école de devoirs, les ateliers récréatifs et créatifs (souvent thématiques), l'accueil des jeunes, les activités sportives sont des activités communes à tous les quartiers.

A l'inverse, les permanences sociales (accueil de proximité du tout public local) et l'insertion socioprofessionnelle sont des activités partagées par 2 ou 3 quartiers au plus. Mais fin 2008, un projet transversal Relance, en partenariat avec la Mirena et le CAI, leur a été proposé pour répondre aux préoccupations d'emploi des habitants des quartiers. Par ailleurs, la question de la proximité à renforcer avec le public et le relais des demandes individuelles a été envisagée, pour tous les quartiers, en termes de projet à développer dans le futur PCS à travers la réalisation d'un travail de rue notamment.

Actions ciblées thématiques : Été Solidaire et FIPI

A côté des ces actions infra-locales menées par et dans chaque quartier, des projets comme Été Solidaire ou le FIPI ont mobilisé et impliqué, en particulier, certains quartiers en 2008.

1) Été solidaire, je suis partenaire

« Été solidaire, je suis partenaire » est une initiative de la Région Wallonne qui donne la possibilité à des jeunes âgés de 15 à 21 ans d'être engagés pendant 10 jours dans le cadre d'un contrat d'étudiant par les communes, les CPAS, les sociétés de logement de service public ou les hôpitaux psychiatriques régionaux et de s'impliquer dans un processus d'initiation à la citoyenneté.

Les objectifs de l'opération sont de développer le sens de la citoyenneté chez les jeunes en les impliquant dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement ; de promouvoir chez les jeunes le sens de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficultés et favoriser les liens intergénérationnels ; d'améliorer l'estime de soi des jeunes et leur image auprès de la population par la démonstration de leur capacité à s'impliquer dans une activité au bénéfice de la collectivité et, enfin, de promouvoir la valeur du travail auprès des jeunes.

En 2008, ce sont 17 jeunes qui, durant le mois de juillet, ont contribué à la réalisation de deux projets distincts. L'un, encadré par la Maison des Jeunes de Basse-Enhaive et impliquant 7 jeunes pour la revitalisation d'une zone urbaine (aménagement décoratif du souterrain de la gare de Namur.) Projet géré par le Service Jeunesse de la Ville.

L'autre projet a été mené sur Plomcot, par l'Asbl du même nom, et concernait l'amélioration du cadre de vie de la cité. Projet géré par le service des Affaires sociales.

2) Fonds d'Impulsion à la politique des immigrés

Dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI), le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR) alloue à la Ville de Namur une subvention afin d'élaborer des initiatives visant l'interculturalité et l'intégration socioprofessionnelle des personnes de nationalité ou d'origine étrangère issues des ZAP (Zone d'Action Prioritaire).

Ont été concernés à Namur, pour 2008, deux quartiers : les Balances et Plomcot qui constituent, par ailleurs, la ZAP 37.

Pour le quartier des Balances, en continuité avec le projet de 2007, l'axe développé s'articulait autour de la formation et du coaching du personnel socio-éducatif à l'utilisation d'outils permettant d'accompagner les habitants du quartier et par l'implémentation d'une démarche visant le développement de la personnalité entreprenante des bénéficiaires.

Le quartier de Plomcot a choisi également d'investir dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle par la formation de jeunes du quartier à la rénovation de bâtiments et au bénéfice direct des habitants et des infrastructures collectives qui s'y trouvent. Le projet en 2008 s'articulait autour de la rénovation d'un lieu symbolique sur le quartier, à savoir la Chapelle, et sa transformation en un lieu de rencontre durable interculturel.

En inter-quartiers

Projet IMAGIN : projet d'éducation à l'image et à la citoyenneté critique

Imag'in est un programme qui s'inscrit dans le cadre de l'éducation à l'image. Il vise à sensibiliser les enfants aux messages véhiculés par le cinéma (messages au travers de l'image et messages au travers de l'histoire racontée).

Saison 2007-2008 : poursuite et évaluation

Vu le succès de l'action lors de la saison précédente, les services des Affaires sociales et de la Culture et quelques 14 partenaires se sont à nouveau associés pour une nouvelle édition 2007-2008. Ces partenaires se sont engagés à respecter une charte et ce, dans un but de collaboration basée sur la qualité du projet et le respect de la philosophie axé sur une dimension pédagogique et éducative renforcée pour cette nouvelle saison.

Comme l'année passée, les enfants (de 6 à 13 ans) assistent à la projection de 5 films choisis avec les partenaires en fonction de leur portée pédagogique.

Mais la saison 2007-2008, s'est programmée avec une nouveauté impulsée par la responsable de la cellule « Quartiers ». En effet, un Imag'in « bis » à destination, cette fois, du public adolescent (jeunes de 13 à 18 ans) a été proposé. L'objectif est d'offrir aux jeunes adolescents la possibilité de débattre par rapport au sujet de société abordé par le film (choc des cultures, le trafic et l'usage de drogue, la dépendance aux jeux vidéos,...) par la présence d'un animateur et d'une personne ressource. Trois projections thématiques ont été retenues.

Préalablement aux projections, les partenaires encadrant les groupes d'enfants et d'adolescents ont une mini-formation pour l'apprentissage au décodage cinématographique.

Projet VIF « Quand tu frappes, tu dérapes »

L'année 2008 a été consacrée à l'évaluation et la valorisation de toutes les productions issues de ce projet. L'évaluation du projet a été positive : en termes de partenariat, neuf opérateurs (maisons de jeunes et de quartiers et associations) et leurs publics jeunes (200 intervenants) ont collaboré de manière active à ce projet et, au total, 400 personnes ont assisté à la représentation.

L'idée de réaliser une valise pédagogique sur base de ces productions a été envisagée et analysée tout comme celle de produire un DVD sur base de l'enregistrement du spectacle qui a été réalisé durant l'évènement. Divers contacts et renseignements ont été pris dans ce sens.

Au niveau de la coordination et en termes de transversalité

Une de ses missions principales est d'assurer la coordination des actions menées par la Ville dans les quartiers relevant du PSSP et du PPP en vue d'avoir une vision plus globale et transversale du secteur. Pour 2008, cela concernait donc 7 quartiers (2 en plus que 2007).

L'accent, pour cette année, a été mis sur la réalisation de la première évaluation des actions PSSP en collaboration avec l'évaluatrice interne et le fonctionnaire de prévention au sein du service des Affaires sociales. Cela a donné lieu à un encadrement méthodologique soutenu des responsables et des équipes et à certaines reformulations des actions comme le projet de soutien à la parentalité sur Basse-Enhaive.

Les autres grandes orientations suivies par la coordination, en 2008, se sont articulées autour de plusieurs pôles :

- l'ancrage et la visibilité de la cellule « quartiers » tant en interne de l'Administration qu'au niveau du réseau social et professionnel namurois avec le développement de synergies et de collaborations notamment avec la police de proximité ;
- l'établissement d'un nouveau cadre de collaboration entre la cellule InserSport et les quartiers ;
- la poursuite du travail de recadrage des équipes et des actions à mener sur le terrain ;
- la mise sur pied d'un dispositif de supervisons individuelles et collectives pour l'ensemble des travailleurs de quartiers et leurs responsables ;
- le suivi individualisé au niveau des demandes et des besoins de formation du personnel éducatif ;
- la sensibilisation des animateurs et éducateurs à la problématique des assuétudes ;
- l'établissement d'un rapport transversal et par quartiers des améliorations à réaliser durant l'actuelle législature communale ;
- un travail de réflexion en profondeur autour de la question du travail de proximité à réinstaurer via notamment un travail de rue ;
- la consolidation des réunions inter-quartiers des responsables locaux et de la dynamique inter-quartiers (synergies à géométrie variable) ;
- la restructuration de l'équipe de Germinal et son installation dans des nouveaux locaux administratifs et son corollaire : le développement d'un projet global d'actions sur le quartier selon une nouvelle approche d'intervention ;
- le soutien de l'équipe mis à disposition de l'Asbl des Balances qui a été confrontée au départ de leur directeur.

Parallèlement à ces axes de travail, la responsable a aussi suivi des formations internes et extérieures pour s'outiller au mieux à l'exercice de sa fonction (évaluation du personnel et des activités, plan de communication, ...).

Elle a également répondu à diverses sollicitations de collaboration internes ou externes et a assisté, selon ses disponibilités à diverses manifestations dans les quartiers pour représenter la Ville.

A noter que pendant 3 mois, la responsable a aussi assumé, en 2008 par intérim, la coordination de la cellule « médiation ».

5. Cellule Publics Spécifiques

Gardiens de la paix

Les Gardiens de la Paix ont pour mission d'augmenter le sentiment de sécurité par une présence visible en rue.

Leurs missions consistent en :

- 1) La sensibilisation du public à la sécurité et à la prévention de la criminalité ;

- 2) L'information des citoyens en vue de garantir le sentiment de sécurité ainsi que l'information et le signalement aux services compétents des problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie ;
- 3) L'information des automobilistes au sujet du caractère gênant ou dangereux du stationnement fautif et la sensibilisation de ceux-ci au respect du règlement général sur la police de la circulation routière et à l'utilisation correcte de la voie publique, ainsi que l'aide pour assurer la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes handicapées ou âgées ;
- 4) L'exercice d'une surveillance de personnes en vue d'assurer la sécurité lors l'événements organisés par les autorités.

Pour assurer cette dernière mission, une collaboration existe avec les différents chefs de service afin de définir les coopérations possibles entre l'équipe des Gardiens de la Paix et les services communaux, ainsi que le mode de transmission des informations.

Outre leur fonction de surveillant habilité chaque matin et chaque soir aux entrées et aux sorties d'écoles, l'équipe des Gardiens de la Paix a réalisé 1054 rapports en 2008 :

⇒ 550 pour des problèmes relevant du DEP

⇒ 192 pour la voirie

⇒ 102 pour la police

⇒ 152 pour le mobilier urbain

⇒ 20 pour l'éclairage public

⇒ 1 pour la mobilité

⇒ 10 pour les parcs et jardins

⇒ 20 pour le MET

⇒ 2 pour Belgacom

⇒ 2 pour Electrabel

⇒ 1 pour le prêt matériel

⇒ 1 pour les établissements classés

⇒ 1 pour les pompiers

TOTAL : 1054

D'autre part, ils ont participé à des activités organisées par divers services communaux ou extérieurs :

⇒ Présence préventive lors de l'ouverture de la saison touristique organisée par la cellule animation-culture-tourisme-citadelle ;

⇒ Surveillance de divers endroits pour Le Beau Vélo de Ravel sur la demande du SIC ;

⇒ Surveillance de divers sites lors des Médiévales organisées par la cellule animation-culture-tourisme-citadelle ;

⇒ Surveillance du site du Verdur Rock organisé par le service Jeunesse ;

⇒ Surveillance aux abords de diverses écoles lors de l'organisation des différentes journées du brevet cycliste sur la demande du service Mobilité ;

⇒ Accompagnement d'enfants vers et de la gare pour une activité organisée par le service Jeunesse (excursion à Planckendael) ;

⇒ Surveillance du site, renseignements au public et accompagnement des personnes à mobilité réduite à l'occasion des journées du Patrimoine sur la demande de la cellule animation-culture-tourisme-citadelle ;

⇒ Surveillance du périmètre d'interdiction à la circulation lors de la journée sans voitures organisée par le service Mobilité ;

⇒ Encadrement du cortège « Halloween » lors de l'événement organisé par l'asbl GAU ;

⇒ Encadrement d'un groupe de malvoyants lors de leurs déplacements à un thé dansant ;

⇒ Encadrement d'un orchestre dans le cadre de la « Fête de la Musique » à la demande du service de la Culture ;

⇒ Encadrement du public lors de la « Parade aux Lanternes » organisée au sein du service ;

⇒ Encadrement du public dans le cadre de « Noël à la Citadelle » organisé par la cellule animation-culture-tourisme-citadelle ;

⇒ Sensibilisation des automobilistes au respect du règlement de police sur la circulation routière lors du marché du samedi dans le centre ville ;

⇒ Relevé des affiches non conformes des habitations en location à la demande du service des Logements ;

⇒ Distribution de toutes boîtes aux riverains du centre ville pour prévenir du passage du Marathon Ekiden organisé par le service des Sports ;

- ⇒ Distribution de toutes boîtes aux riverains d'Erpent concernant la présence de Gens du voyage dans l'entité, à la demande de l'Echevin des Affaires sociales ;
- ⇒ Apposition de folders sur les véhicules dans le cadre de la campagne relative au parking pour les personnes à mobilité réduite ;
- ⇒ Dépôt de folders d'informations Voisin'âge et GSM aînés dans les boulangeries pour distribution à la clientèle âgée ;
- ⇒ Distribution d'invitations au Forum Mendicité aux commerçants (boulangeries, épiceries) ;
- ⇒ Distribution d'autocollants dans les bâtiments publics et commerces pour la Section handicap dans le cadre de la mise en place de toilettes pour personnes à mobilité réduite.

Section travaux d'intérêt général

Asbl OPTION

L'activité du Centre Option se déroule dans le cadre d'une convention par laquelle la Ville met du personnel à disposition du Centre Option Asbl en vue de permettre l'application des mesures de travail d'intérêt général (T.I.G.), de peine de travail autonome (P.T.A.) et de formation en habiletés sociales (F.H.S.).

La formation en habiletés sociales (F.H.S.) s'attache au traitement de problématiques qui ont mené la personne devant les instances judiciaires : non emploi, recours répétitif à des comportements de vols ou de violences. Il s'agit d'une démarche individualisée, qui tient compte des situations - problèmes des personnes et cherche avec elles des réponses créatives.

Le nombre total de prises en charge en 2008 s'élève à 148 dossiers. En un an, ce chiffre global a légèrement diminué. Cela s'explique probablement par l'augmentation du nombre total des heures effectuées par les justiciables ce qui signifie que l'équipe a encadré moins de dossiers mais que les dossiers mettaient plus de temps (vu l'augmentation du nombre d'heures) à se clôturer. De plus, l'équipe Option a subi de nombreux changements durant l'année 2008.

Même si les mesures de T.I.G. ont été réintroduites dans le cadre de la Médiation pénale, seulement cinq travaux d'intérêt général nous ont été confiés, contre 136 peines de travail autonomes (P.T.A.).

Les mesures de F.H.S. sont en baisse par rapport à leur niveau de 2007. Cette diminution s'explique par notre incapacité actuelle de répondre à toutes les demandes de formation qui nous ont été formulées au cours de cette année en raison du changement survenu au sein de notre équipe. Au lieu de deux intervenants pour dispenser les formations en habiletés sociales, il n'y en avait plus aucun qui était formé à en assurer la gestion. Nous souhaitons pouvoir améliorer cette situation, cependant des formations complémentaires sont nécessaires pour ce type d'intervention.

Les difficultés pour l'organisation des prestations de week-end sont davantage marquées cette année que les années précédentes. En effet, il est devenu excessivement difficile de permettre aux justiciables, qui ont une activité professionnelle à temps plein, d'effectuer leur peine de travail dans le délai légal requis. Des retards subsistent aussi pour l'organisation de certaines prestations, pourtant réalisables en semaine, faute d'avoir « récupéré » notre portefeuille d'organismes d'accueil, tel qu'il existait avant ces ordres de service 2006.

Au cours de l'année 2008, sur l'ensemble des dossiers clôturés, 72,8% des mesures ont été menées à bien, tandis que 12,6% ont été interrompues. L'exécution de ces peines de travail a été interrompue en raison de manquements imputables aux justiciables (absences injustifiées, carence du prestataire,...).

15 prises en charge n'ont pas du tout débutées (Intake), soit 14,6% des dossiers clôturés en 2008; le justiciable faisant déjà défaut dans la phase préparatoire à l'exécution de sa mesure (absences répétées aux rendez-vous fixés, non présentation sur le lieu de prestation, déménagement, etc.). Ces dossiers repris en Intake concernent 15 peines de travail.

Nous constatons une légère augmentation des prestations interrompues (10% en 2007 pour 12,6% en 2008). Ceci peut s'expliquer par l'évolution du profil des prestataires (assuétudes, situations sociales difficiles, inexpérience professionnelle, passé judiciaire important,...). Cependant, nous notons une diminution significative des dossiers suspendus (20% en 2007 pour 8,7% en 2008).

Nous constatons une légère diminution du nombre de dossiers pris en charge par Option au cours de l'année 2008. Néanmoins il y a une augmentation du nombre total des heures effectuées par les justiciables cela a pour conséquence une augmentation de la durée de la prise en charge d'un dossier pour l'intervenant social. Ceci explique que les travailleurs d'Option ont dû encadrer moins de dossiers cette année. De plus, l'équipe a vécu des changements de situations durant 2008.

PHENIX - SEMJA

Composé d'une éducatrice spécialisée et d'un travailleur social ½ tp .

Le Service des mesures judiciaires alternatives : le travail du service Mja peut se réaliser au sein de la prison de Namur, au Service Accueil et au sein du Centre de Jour à Jambes

60 mesures pour 363 heures de thérapie individuelle : 47 mesures ADP / Médiation et 13 mesures Autres (probation)

30 mesures pour 4495 heures de thérapie de groupe : 22 mesures ADP /Médiation et 8 mesures Autres.

RED

Deux agents à temps plein, subsidiés par le Service Public Fédéral Justice, sont détachés au sein de cette Asbl afin d'encadrer et d'accompagner les personnes condamnées dans le cadre d'une mesure judiciaire alternative en matière de roulage.

Les peines de travail autonome et les travaux d'intérêt général sont effectués au CHR de Namur, tant en semaine que les week-ends et jours fériés.

L'Asbl travaille avec 6 services dits de soins (neurochirurgie, gériatrie, orthopédie, réhabilitation, chirurgie et dialyse), 7 services dits « techniques » (brancardage, maintenance, service technique mécanique et menuiserie-ébénisterie, lingerie, cuisines et services des parkings-espaces verts du CHR) et 2 services dits « administratifs » (laboratoire et l'accueil du CHR ; qui prend le relais de la croix rouge uniquement durant les week-ends.

Dans le cadre de la formation de groupe, l'Asbl organise également des cours de conduite défensive d'une demi-journée aussi bien sur circuit que dans un trafic journalier.

Les objectifs de l'Asbl sont de sensibiliser les auteurs d'infractions à la problématique des victimes d'accidents et de favoriser une prise de conscience des dangers de la route et d'en ajuster son comportement.

Les infractions de roulage pouvant toucher tous les publics, il nous paraît indispensable de leur permettre d'effectuer leur prestation en conciliation avec leur vie professionnelle.

Pour l'année 2008, le nombre total de prises en charge s'élève à 129 dossiers pour un nombre total de 5.272 heures d'encadrement. La moyenne des heures par prestataire de peine de travail autonome est de 85 heures. La population masculine est la plus concernée et l'âge moyen des prestataires est de 33 ans. Pour permettre une exécution rapide et efficace des heures d'intérêt public, plus de 90% des W-E et des jours fériés ont été assurés alternativement par les 2 agents.

Section Assuétudes

L'asbl SESAME

Le Centre Namurois d'Accueil et de Soins pour Toxicodépendants et Proches a pour spécificité l'accueil et les soins en ambulatoire aux usagers de drogues et leurs proches, par une équipe pluridisciplinaire (psychologues, assistants sociaux et médecins) tant sur un axe curatif que préventif.

Une partie de cette équipe relève des plans de prévention et proximité et est détachée du service des Affaires sociales auprès de l'association.

L'asbl SESAME est active dans le domaine des usages de drogues (légaux et illégaux) et des dépendances. L'association vise à contribuer au mieux-être des usagers et de leur entourage.

1) Le centre de consultations

Le centre de consultations accueille toute personne ayant un problème d'assuétudes avec ou sans produit (licite ou illicite).

L'équipe pluridisciplinaire psycho-médico-sociale propose :

⇒ un accueil, des informations, des relais, une écoute ainsi que des réponses adaptées à chaque demande ;

- ⇒ un suivi médical incluant la possibilité de traitement de substitution ;
- ⇒ un suivi psychologique pour les usagers mais aussi leurs proches (individuel, en couple ou en famille)
- ⇒ un accompagnement social dans les démarches, des relais vers l'extérieur.

Le but de nos actions est de développer un mieux-être pour les usagers de drogues et leurs proches sans imposer un sevrage ou une quelconque orientation thérapeutique.

Données chiffrées des consultations à Sésame en 2008 :

Pendant l'année 2008, il a été comptabilisé 4.418 demandes de rendez-vous.

Ces demandes ont débouché sur 3.042 consultations effectives pour 338 consultants, dont 275 usagers et 63 proches (pour le restant, 626 rendez-vous sont reportés, 706 autres n'ont pas lieu, mais un contact est repris les jours suivants et 35 n'ont jamais eu lieu).

Nous relevons en moyenne 44 consultations effectives par jour.

Entretiens en cabinet de consultations

Durant l'année, les entretiens qui se sont déroulés en cabinet, se sont répartis comme suit:

156	entretiens d'accueil (125 d'usagers et 31 de proches)
937	consultations psychologiques (788 d'usagers et 149 de proches)
98	consultations de couples et de familles (85 d'usagers et 13 de proches)
1.665	consultations médicales (1.658 d'usagers et 7 de proches)
186	consultations sociales (184 d'usagers et 2 de proches)

2) Le travail de prévention, d'information et de documentation

Notre service de documentation ainsi que les animations et formations que nous proposons à des publics divers (étudiants, enseignants, parents, professionnels du secteur psycho-médico-social, animateurs de mouvements de jeunesse, animateurs de mouvements sportifs, etc.) ouvrent une réflexion sur les assuétudes et permettent d'appréhender cette problématique en dehors des schémas de pensée dominants, jetant ainsi les bases d'un autre rapport avec les drogues axé sur la promotion de la santé.

Le travail de prévention touchant essentiellement de très nombreux jeunes, le centre Sésame est engagé dans des partenariats concernés, dans la réflexion intra-muros et dans une formation continue sur la période adolescente dans tous ses aspects.

Depuis 2008, une réflexion porte sur l'incorporation de la prévention au sein des différents sous-groupes professionnels.

3) Le travail de rue

En ce qui concerne le travail de rue, l'expérience nous a montré que le temps passé en rue n'était pas très efficace. En effet, nombre de personnes non sujettes à des assuétudes interpellaient nos travailleurs pour des thèmes dépassant le champ d'activité de notre association. Nous avons donc décidé fin 2004, de modifier l'orientation de notre travail pour assurer un accueil plus professionnel encore au cabinet de consultations.

En 2008, création d'un groupe Assuétudes en partenariat avec la Ville de Namur.

Les objectifs étaient :

1. Créer un lieu de concertation commun autour des assuétudes et du travail de rue.
2. Recenser les différentes problématiques rencontrées par la Ville autour de ces questions.
3. Rassembler, selon les nécessités, les intervenants les mieux adaptés pour répondre aux difficultés rencontrées.

4) Un travail en milieu carcéral

Une sous-équipe de deux psychothérapeutes travaille extra-muros dans les prisons de Namur, de Dinant et d'Andenne et continue intra-muros à Sésame, la plupart des traitements avec les détenus en libération conditionnelle ou non.

En 2008, une attention particulière a été portée sur la participation active de Sésame dans le réseau associatif spécifique au milieu carcéral.

5) Le partenariat

Présence et engagement de Sésame tant dans les projets Ville ou projets Province que dans le réseau assuétudes namurois (CAAJ, CLPS, TOXINAM, Infor Jeunes, Blé en Herbe,...) dont les partenaires s'unissent pour faire progresser des champs d'action dans la problématique assuétudes.

Depuis 2008, Sésame participe à de nouvelles initiatives (projet Ecole-Liens, Relais Santé, Relais Social Urbain Namurois, etc.). Les objectifs poursuivis sont :

1. Potentialiser la réponse offerte à nos consultants,
2. Echanger au niveau des pratiques et s'enrichir de l'expertise de nos partenaires.

L'asbl PHENIX

Service Accueil Namur

Composé d'une assistante sociale TP, d'un psychologue TP, d'un travailleur social à ½ tp et d'une secrétaire à 1/2tp

Le Service Accueil a traité 304 dossiers différents,

500 entretiens individuels (d'une heure en moyenne) au Service Accueil (Namur étape 1 du programme) et 1567 au Centre de Jour (Jambe étape 2 et 3 du programme),

1439,75 heures d'accueil et de thérapie (activités) de groupes dans la maison de Namur et 27827,75 heures à Jambes

Axe prévention/Sensibilisation

Le programme de Prévention en Ecoles fait partie intégrante du Projet Phénix.

Il veut prévenir l'abus de substances psychotropes chez les élèves des établissements scolaires du namurois.

Ce sont des équipiers de Phénix, anciens toxicomanes, qui témoignent de leur parcours et spécialement de ce qu'ils ont perdu du fait de leur consommation.

En 2008 nous avons rencontré 1731 élèves lors de 54 séances

Axe Groupe Solidarité : Parent Proches

Entretiens de soutien individuel	34
Entretien ind. par un membre de l'équipe SA	36
Groupes Solidarité	21
Participants.....	129
Moyenne de participants	6,1

Le nombre et la fidélité des participants à ces Groupes sont à souligner. Cela s'explique, non seulement, par le besoin qu'ont les parents et proches de toxicomanes de partager leurs difficultés mais également par l'accueil qui leur est réservé.

Pensions

Demandes de pensions

Secteur salarié : (Retraite salarié, GRAPA, conjoint séparé, divorcé, survie)

Secteur indépendant : (Retraite indép., conjoint séparé, divorcé, survie)

Total demandes de pensions (1).....407

Dossiers handicapés

Avantages sociaux et fiscaux 185

Allocations de remplacement et d'intégration :.....722

Allocations personnes âgées : 450

Cartes de stationnement: 192

Total dossiers handicapés (2) 1549

Autres demandes

Arrérages pensions : 11

Rentes de guerre : 8

Archives 4

Total divers (3) 23

Total des demandes (Total (a) + (b) + (c) 1979

Euthanasie de sept 08 à déc. 08 15

Courrier (allocation handicapés, pensions, divers)

- Composition de ménage, certificats de vie, de résidence et de nationalité via cellule courrier population
- Convocations pensions via le secrétariat des Affaires sociales

Visites à domicile

- Demandes de pension de retraite et demandes d'allocations pour personnes handicapées
- Demandes d'emplacement de parking pour personnes handicapées
- Dossiers contributions : aide à la déclaration

Interventions téléphoniques

- Demandes d'état d'avancement de certains dossiers compliqués auprès du Service public fédéral Affaires sociales (bureau médical de Jambes).
- Toute demande de renseignements auprès de l'Office National des Pensions à Bruxelles, du bureau régional de Namur et du bureau des conventions internationales à Bruxelles.

Accueil du public pour renseignements divers et délivrance de documents gratuits

- Compositions de ménage (cartes familles nombreuses TEC, mutuelle, allocations familiales, bourses d'études,...), certificats de résidence + historique des adresses, certificats de nationalité (souvent pour OSSOM et Fonds des Calamités, Fonds des ouvriers de la construction, Belgacom, ...), extraits du registre de la population avec filiation (pour institutions étrangères), certificats de vie (France, Allemagne, Grand-Duché du Luxembourg, Belgique...), renouvellement tarif téléphonique social,...
- Chômage : estampillage des formulaires C3 temps partiel.

Convocations

- des veuves et veufs non pensionnés ;
- de toute personne entrant en ligne de compte (paiement des frais funéraires) pour l'obtention d'arrérages échus et non payés à la personne décédée (pension ou allocations pour handicapés),...
- divers.

Aide aux seniors

- Renseignements et remise du fascicule pour l'obtention de la carte « S ».
- Renseignements et photocopie de la carte d'identité pour l'obtention de la carte « libre parcours » délivrée par les TEC.

Maison des citoyens

La cellule "Pensions" a été intégrée dans l'espace de la Maison des citoyens. De ce fait, de nombreuses tâches dévolues auparavant uniquement au service Population sont prises en charge partiellement par la cellule "Pensions".

Travail le samedi

Permanences organisées tous les samedis de 8h30 à 11h30 (sur rendez-vous)

Section Aînés

Le Conseil Consultatif des Aînés

Suite à l'approbation du nouveau règlement du CCA le 18 février 2008 et conformément aux statuts, un appel à candidature a été lancé en vue du renouvellement des membres du Conseil Consultatif des Aînés. Sur 16 candidatures, il a été retenu 15 membres conformément aux exigences du nouveau règlement.

Au cours de l'année 2008, le Conseil Consultatif s'est réuni 4 fois.

Le Conseil Consultatif des Aînés poursuit à la fois des objectifs à court et à plus long terme :

- ⇒ mettre en évidence les besoins et les attentes des aînés ainsi que de la population en général
- ⇒ stimuler la participation citoyenne des aînés
- ⇒ favoriser une politique intergénérationnelle
- ⇒ promouvoir le savoir-faire et le savoir-être des aînés
- ⇒ formuler des propositions visant à atteindre ces objectifs

Au sein du CCA, existent quatre commissions auxquelles sont conviées tous les représentants d'associations d'ânés :

- ⇒ La commission « Bien-être et santé », qui s'est réunie 7 fois.
- ⇒ La commission « Environnement », qui s'est réunie 8 fois.
- ⇒ La commission « Médias et intergénérationnelle », qui s'est réunie 10 fois.
- ⇒ La commission « Mobilité et sécurité », qui s'est réunie 7 fois.

Rencontres avec les quartiers

Poursuite des contacts et information des quartiers sur les projets collectifs en cours visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées, tels que :

- ⇒ Initiation à l'utilisation du GSM
- ⇒ Voisin'âge
- ⇒ Secrets d'une conduite adaptée
- ⇒ Initiation à l'utilisation du moteur de recherche « Google »

Organisation d'activités intergénérationnelles

Utilisation du GSM

Des élèves de l'enseignement secondaire initient des ânés à l'utilisation du GSM.

Les objectifs de cette initiation sont de :

- ⇒ Donner à des seniors les bases nécessaires à l'utilisation du GSM pour leur permettre de communiquer facilement
- ⇒ Dédratiser les craintes qu'ont les ânés face aux nouvelles technologies
- ⇒ Valoriser la culture et les compétences des jeunes
- ⇒ Favoriser les échanges intergénérationnels

En 2008, 9 modules de 2 fois 2 heures ont été organisés, 6 écoles et 80 ânés ont participé.

Utilisation de l'ordinateur

Des ânés et des enfants se retrouvent ensemble devant l'ordinateur. Les premiers pour s'initier à son utilisation et les seconds pour découvrir des proverbes grâce à l'utilisation d'un support pédagogique « Petits et grands, tous devant l'écran ».

Les objectifs de cette initiation sont de :

- ⇒ Donner à des seniors les bases nécessaires à l'utilisation de l'ordinateur
 - ⇒ Eviter l'exclusion des ânés face aux nouvelles technologies en matière de communication
- Dédratiser les craintes qu'ont parfois les ânés à l'égard des nouvelles techniques de communication telles que l'ordinateur
- ⇒ Initier les enfants à la connaissance des proverbes
 - ⇒ les connaissances et le savoir-faire des ânés et des enfants par un partage intergénérationnel

En 2008, 2 activités ont été organisées auxquelles 2 écoles et 12 ânés ont participé.

Voisin'âge

Ce projet est né de deux constats :

- 1) Le nombre de personnes âgées en situation d'isolement est en constante augmentation
- 2) Nombreuses sont les solidarités dans les différentes entités namuroises mais important est aussi le sentiment d'isolement des aidants proches dont font partie les voisins.

C'est donc pour répondre à ces deux constats que « Voisin'âge » est né.

D'une part, il est proposé de recréer des liens au sein des rues et/ou des quartiers par des visites de « voisins-volontaires ». A l'instar du projet « Veilleurs en Voisins » de Voisins-le-Bretonneux (Yvelines), les voisins-volontaires « repèrent » les personnes âgées isolées proches d'eux et, avec l'accord des personnes, leur rendent des visites régulières.

D'autre part, est offert à ces aidants proches un encadrement leur permettant d'obtenir un véritable soutien quotidien dans leurs actions (permanence téléphonique, rencontres bimestrielles, formations...).

En 2008, la Cellule a principalement travaillé sur la phase de mise en place du projet : réalisation du folder, rencontre des différents partenaires sur les entités communales, promotion du projet, élaboration d'une convention, mise en règle juridique et administrative, ...

Le projet est subsidié par le Relais Social Namurois Urbain (RW) depuis 2007.

Rendez-vous de proximité

En vue de lutter contre l'isolement des personnes âgées, il s'agit de proposer au plus grand nombre d'aînés des activités diversifiées et le partage d'un goûter convivial dans tous les villages namurois.

Etant donné les problèmes de mobilité que rencontrent les aînés et au vu de leur attachement à leur quartier, il importe de veiller à concentrer chaque activité sur ces quartiers.

La décision d'organiser ce genre d'activité a été prise à la fin du mois d'octobre 2008.

Un rendez-vous de proximité a pu être organisé, le 12 décembre, auquel 75 aînés ont participé pour une capacité de salle de 80 personnes.

Section Handicap

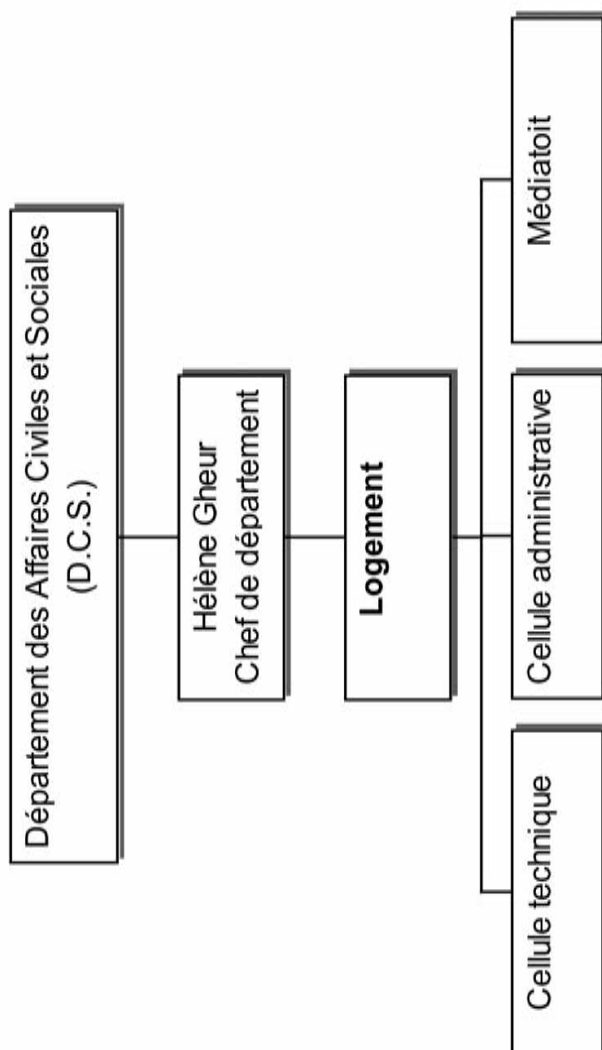
La section handicap vise à développer une politique dynamique dans l'intégration de la personne handicapée au sein de la ville.

Mise sur pied de la plate-forme communale du handicap destinée à rassembler l'ensemble des acteurs locaux agissant dans le domaine du handicap, afin de leur permettre de mieux se connaître, de procurer des avis aux autorités communales et aussi de s'entendre sur des projets portés collectivement.

Cadastre des questions et des besoins rencontrés par ce public auprès des Asbl de terrain.

Initiation d'un répertoire de sentiers de promenades accessibles au public à mobilité réduite.

Initiation d'une opération "toilettes accessibles" auprès du Secteur Horeca..



5. Logement

Composition du service

Chef de Service : 1

Cellule technique : 2 agents

Cellule administrative : 3 agents dont 1 Art 60

Liminaire

La création du service Communal du Logement a été adoptée par le Collège échevinal le 9 décembre 2003 et sa mise en place date du 1er janvier 2005.

1. Statistiques générales

1.-1- Courriers.

Nombre de courriers entrés : 1558

Nombre de courriers sortis : 2147

1-2- Procédure classique de permis de location.

Nombre de permis de location recevables : 125

Nombre de logements individuels concernés : 90

Nombre de logements collectifs concernés : 35

Nombre d'unités de logement concernées : 369

1-3- Permis d'urbanisme.

Nombre de dossiers analysés : 16

Nombre de logements individuels concernés : 47

Nombre de logements collectifs concernés : 9

Nombre d'unités de logement concernées : 112

1-4- Primes.

Total cumulé des notifications reçues : 2865

Notifications reçues en 2008 : 307

Ruptures d'engagement signalées à la RW : 48

1-5- Salubrité.

Nombre de dossiers instruits : 121

Répartition du type de logements :

Nombre de logements individuels : 161

Nombre de logements collectifs : 9

Nombre d'unités de logement : 198

Nombre de dossiers ayant nécessité une visite : 78

Répartition des visites:

Nombre de logements individuels visités: 88

Nombre de logements collectifs visités: 3

Nombre d'unités de logement visitées: 93

Nombre total d'arrêtés : 10

Nombre d'unités de logement concernées : 11

1-6-Regroupement familial.

Nombre de demandes reçues : 89

Nombre d'attestations délivrées : 85

Nombre d'attestations non délivrées : 0

Nombre de demandes sans suite : 4

2. Ancrage communal

Rédaction du programme bisannuel du logement 2009-2010.

Organisation de la concertation entre les représentants de la commune, du C.P.A.S., de toute société de logement de service public qui dessert la commune et de tout organisme qui participe à la politique locale du logement.

Suivi du programme bisannuel d'actions en matière de logement.

Les 5 opérations approuvées par le Gouvernement wallon dans le cadre du programme 2009-2010 seront mises en œuvre par les 3 opérateurs suivants : La Joie du Foyer, le Foyer jambois, et le C.P.A.S. de Namur.

La bonne réalisation de ces opérations permettra de créer 5 logements d'insertion, 4 logements moyens ainsi que 30 logements sociaux.

3. Permis de location

Sont soumis au permis de location les logements collectifs et les petits logements individuels de superficie inférieure ou égale à 28m² loués ou mis en location à titre de résidence principale ou dont la vocation principale est l'hébergement d'étudiants.

Nombre de permis de location instruits:	125
Nombre de 1ère demande:	106
Nombre de renouvellement:	19

Répartition des logements:

Nombre de logements individuels:	90
Nombre de logements collectifs:	35
Nombre d'unités individuelles de logements collectifs:	279
Nombre d'unités de logement:	369

Une campagne d'information portant sur la législation relative au permis de location a été menée à l'attention des propriétaires d'immeubles situés dans 10 rues de la commune.

Le choix des rues s'est opéré en fonction des données chiffrées issues des dossiers de permis de location déjà traités, ainsi qu'en fonction d'une répartition géographique.

Ont ainsi été informés 1248 propriétaires représentant un parc de 777 immeubles.

Nous avons été contactés par ± 21% des destinataires qui désiraient obtenir des informations complémentaires ou nous informer de la situation de leur immeuble.

Suite à cette campagne d'information, les permis de location pour quelques 50 unités de logement ont ainsi été introduits conformément au Code Wallon du Logement.

Ce qui porte à 309 les unités de logement disposant dudit permis pour les 10 rues sélectionnées.

4. Permis d'urbanisme

Analyse des dossiers de permis d'urbanisme relatifs à la construction, rénovation, réhabilitation de logements.

Nombre de dossiers analysés:	16
Nombre de logements individuels concernés:	47
Nombre de logements collectifs concernés:	9
Nombre d'unités individuelles de logements collectifs:	65
Nombre d'unités de logement concernées:	112

5. Primes

Engagement d'occupation des logements, pendant une période déterminée, par les bénéficiaires de primes régionales.

Arriéré des demandes de 2000 à 2007:	544
Notifications reçues en 2008:	307
Total des notifications reçues:	2865
Ruptures d'engagement signalées à la RW:	48

6. Salubrité

6-1- Dossiers.

Réception des informations sur les logements ne répondant pas aux normes de salubrité. En réponse à ces constats, nous réalisons une visite des logements concernés et analysons la situation en vue de prendre les mesures adéquates.

Nombre de dossiers instruits: 121

Répartition des logements:

Nombre de logements individuels: 161

Nombre de logements collectifs: 9

Nombre d'unités individuelles de logements collectifs: 37

Nombre d'unités de logement: 198

Nombre de dossiers ayant nécessité une visite: 78

Répartition des visites :

Nombre de logements individuels visités: 88

Nombre de logements collectifs visités: 3

Nombre d'unités individuelles de logements collectifs visitées: 5

Nombre d'unités de logement visitées: 93

Facteurs d'insalubrité les plus souvent rencontrés (sur 198 unités de logement):

Instabilité: 32 soit 16,16%

Humidité: 89 soit 44,95%

Installation électrique: 39 soit 19,70%

Installation de gaz: 9 soit 4,54%

Ventilation: 35 soit 17,68%

Eclairage naturel: 22 soit 11,11%

Équipement sanitaire: 2 soit 1,01%

Installation de chauffage: 10 soit 5,05%

Structure et dimension: 30 soit 15,15%

Circulation au niveau des sols et planchers: 38 soit 19,19%

Respect de la vie privée: 12 soit 6,06%

Absence de permis de location: 118 soit 59,60%

Absence de détecteur d'incendie : 52 soit 26,26%

6-2- Arrêtés.

Arrêtés pris pour des dossiers instruits en 2008:

Nombre total d'arrêtés: 10

Répartition des arrêtés:

Réhabilitation: 1

Inhabitabilité: 7

Surpeuplement : 2

Fermeture : 0

Nombre d'immeubles concernés : 7

Nombre d'unités de logement concernées: 11

Répartition des arrêtés par unité de logement:

Réhabilitation: 1

Inhabitabilité: 8

Surpeuplement: 2

Fermeture : 0

6-3- Utilisation par Monsieur l'Echevin Maxime Prévot de la délégation lui donnée par Monsieur le Bourgmestre.

La délégation a porté sur les auditions réalisées dans le cadre de l'article 7 du décret du 29 octobre 1998 instituant le Code wallon du Logement et de l'article 8 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 03 juin 2004 relatif à la procédure en matière de respect des critères de salubrité des logements et de la présence de détecteurs d'incendie.

Nombre de dossiers avec demande d'audition: 2

7. Regroupement familial

Depuis l'entrée en vigueur, au 1er juin 2007, de la loi du 15/09/06, les membres de la famille souhaitant rejoindre un ressortissant non européen admis ou autorisé à séjourner en Belgique pour une durée illimitée ou autorisé à s'y établir ou autorisé à séjourner en Belgique pour une durée limitée doivent notamment apporter la preuve que l'étranger rejoint dispose d'un logement suffisant pour lui-même et les membres de sa famille.

Dans ce cadre, le service Population cellule Etranger nous transmet les demandes de regroupement familial afin de visiter les logements en vue de la délivrance de l'attestation de logement suffisant.

Nombre de demandes reçues : 89

Nombre d'attestations délivrées : 85

Nombre d'attestations non délivrées : 0

Nombre de demandes sans suite : 4

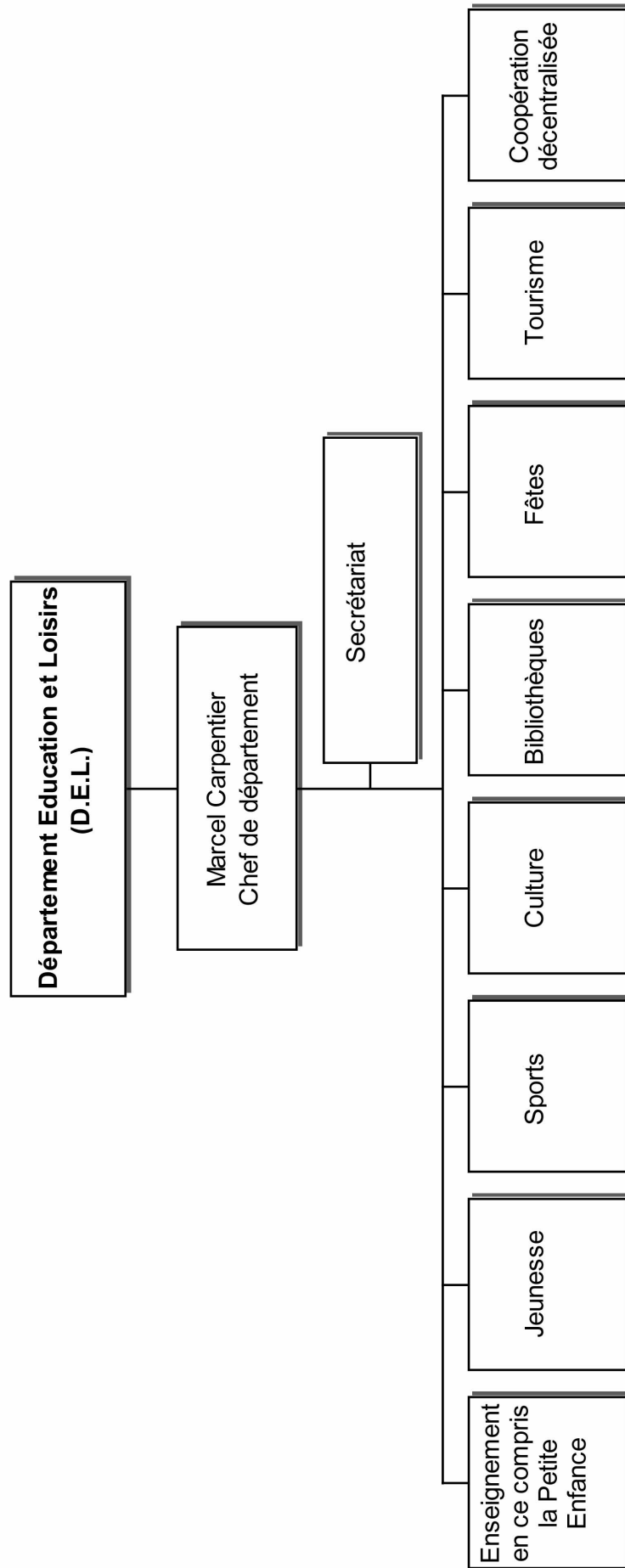
Ces 89 demandes concernaient l'arrivée de 124 personnes dont 43 mineurs.

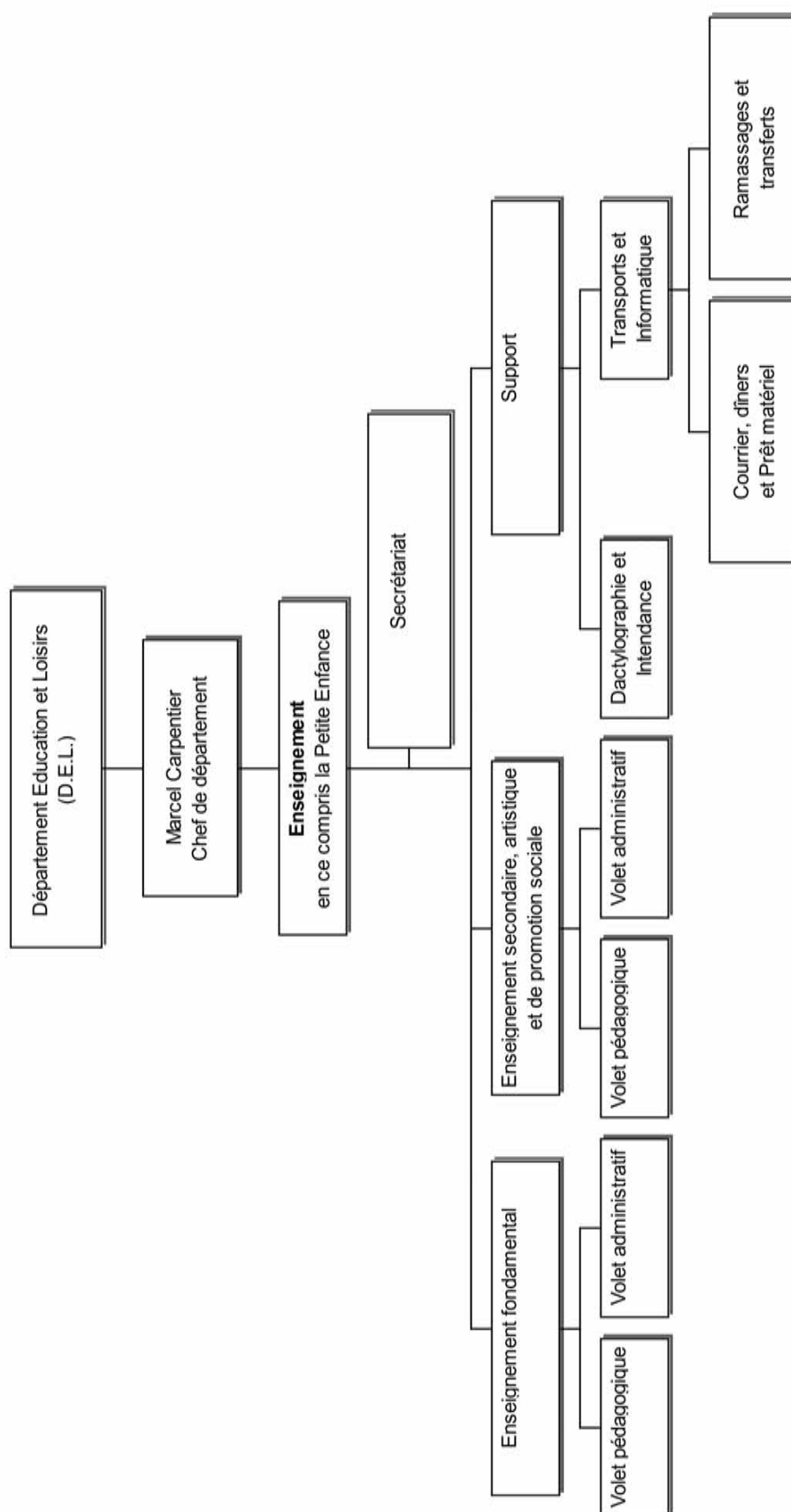
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E

9

**Département de
l'Éducation et des Loisirs
(D.E.L.)**





b) Organisation pour l'année scolaire 2008/2009

Personnel enseignant :

- 9 directeurs sans classe;
- 149 instituteurs et institutrices primaires (dont 31 temporaires) ;
- 108 instituteurs et institutrices maternels (dont 24 temporaires) ;
- 10 puéricultrices (3 définitives, 7 APE) ;
- 6 maîtresses de psychomotricité (dont 3.5 APE et 2.5 organiques) ;
- 47 maîtres spéciaux (dont 24 temps plein) ;
- 8 assistants PTP

Total : 337 emplois.

2/ Enseignement secondaire, artistique et de promotion sociale :

2.A/Institut communal Roger Lazon

2.A/1. Section école professionnelle :

2.A.1.1 Population scolaire année 2008-2009 (au 15 janvier 2009)

1ère année B	0 (supprimée au 1er septembre 2008)
Travaux de bureau	54
Hôtellerie	47
Horticulture-art floral	46
Vente	40
7ème hôtellerie	9
7ème G.P.E.	17
7ème horticole	5
Total :	218

2.A.1.2 Organisation pour l'année scolaire 2008-2009

Directeur	1
Professeurs	
(y compris temps partiel et inter.car.) ..	43
Chefs d'atelier.....	1
Surveillants-éducateurs	4 (2 temps partiels)
Educateur-économe	1
Chefs de culture	1
Commis-dactylographe	1 (2 mi-temps)
Total	52

2.A.1.3 Certificats de qualification

- 6ème année :

Section travaux de bureau	7
Section vente	3
Section horticulture	3
Section hôtellerie	4
Total	17

- 7ème année :

Section GPE	13
Section hôtellerie	6
Total	19

2.A/2.Section école des Beaux-Arts :

2.A.2.1 Population scolaire au 31 janvier 2009 : 124 élèves (139 l'année précédente).

2.A.2.2 Organisation pour l'année scolaire 2008/2009 :

- directeur pour les cours du jour :.....1 seul directeur pour les sections professionnelle et Beaux-Arts
- professeurs : 34
- surveillants-éducateurs : 2

2.A.2.3 Diplômes de fin de cycle secondaire supérieur : 46

2.B/ Académie des Beaux-Arts (enseignement secondaire artistique à horaire réduit) :

2.B.1 Population scolaire au 31 janvier 2009 : 1.619 élèves contre 1.688 l'année précédente

ENTITES.....	PREPARATOIRE	AUTRES FILIERES	TOTAUX
NAMUR	445	735	1180
HUY.....	130	138.....	268
DINANT	38	31.....	69
CINEY	89	38	127
VRESSE/SEMOIS.....	7	37.....	44
			1688

Cours complémentaires

(Histoire de l'art).....**195**

2.B.2 Organisation pour l'année scolaire 2008/2009 :

- directeur : 1
- sous-directrice : 1
- professeurs : 32 + 2 agents contractuels (30/38èmes)
- surveillants-éducateurs : 2

2.B.3 Diplômes de fin de cycle : Ont obtenu le diplôme d'enseignement secondaire supérieur artistique à horaire réduit :

Intitulé du cours

*Transition longue
(8h/semaine + 2 h d'histoire de l'art)*

Recherches graphiques et picturales (dessin).....	1
Recherches graphiques et picturales (peinture).....	10
Arts du feu (céramique)	2
Volume (sculpture).....	3
Total	16

2.C/ Conservatoire :

2.C.1. Population scolaire au 31 janvier 2009

- Enseignement de plein exercice (humanités artistiques) :
77 élèves dans le domaine des « Arts de la parole et du théâtre »
avec un total de 123 périodes de cours
- Enseignement à horaire réduit (promotion socio-culturelle) : 1396 élèves

Nombre d'élèves par cours :

1. Domaine de la musique

1. Cours de base :

1.1 Formation musicale : 658

1.2 Formation instrumentale : Instruments classiques :

Clarinette et saxophone : 71

Contrebasse : 9

Flûte traversière et piccolo : 73

Guitare et guitare d'accompagnement : 138

Hautbois et cor anglais : 8

Orgue et claviers : 15

Percussions : 25

Piano et claviers : 299

Trombone et tuba : 11

Trompette : 32

Violon et alto : 112

Violoncelle : 22

2. Cours complémentaires :	
Chant d'ensemble :	82
Histoire de la musique et de l'analyse :	37
Ecriture musicale et analyse :	10
Formation générale jazz :	24
Ensemble instrumental :	81
Musique de chambre instrumentale :	38

2. Domaine des arts de la parole et du théâtre

1. Cours de base :	
Diction – éloquence :	31
Déclamation – interprétation :	59
Art dramatique – interprétation :	92
2. Cours complémentaires :	
Diction orthophonie :	52
Atelier d'applications créatives et art dramatique :	40

3. Domaine de la danse

1. Cours de base :	
Danse classique :	191
Expression chorégraphique :	25

Au total : 1396 élèves et 2235 inscriptions aux différents cours (contre 1470 et 2353 l'année précédente).

2.C.2. Organisation pour l'année scolaire 2008/2009 :

- directeur :	1
- sous – directeur :	1
- professeurs :	64
- secrétaire :	1
- surveillants – éducateurs :	2

2.D/ Ecole industrielle :

2.D.1. Population scolaire de l'année 2008/2009

1. Secondaire inférieur :

1. Français langue étrangère débutant :	47
2. Français langue étrangère élémentaire :	118
3. Néerlandais élémentaire :	95
4. Anglais élémentaire :	113
5. Allemand élémentaire :	30
6. Espagnol élémentaire :	60
7. Italien élémentaire :	26

2. Secondaire supérieur

1. Néerlandais moyen :	43
2. Anglais moyen :	101
3. Anglais conversation :	18
4. Espagnol moyen :	85
5. Français langue étrangère moyen :	126
6. Connaissances de gestion de base :	26
7. Bureautique et système d'exploitation :	76
8. Italien moyen (uniquement unité 3) :	8

3. Enseignement supérieur de type court	
1. Bachelier en chimie-finalité : entreprise et chimie appliqué :	25
2. Bachelier en secrétariat de direction – finalité: entreprise et administration	77
3. Gradué en informatique industrielle.....	41
4. Webmaster – option Web développer.....	28
4. Formations continuées	
Convention CEFORA : Bureautique et langues.....	481
RGB (révision générale des barèmes)	259
Résumé :	
Nombre de formations organisées	208
Nombre de personnes accueillies	1397
Dont hommes.....	677
Dont femmes	720
Nombre d'inscriptions	3063
2.D.2. Organisation pour l'année 2008-2009	
(Personnel enseignant et non enseignant)	
1. Directeur	1
2. Econome	1
3. Surveillante éducatrice	1.5
4. Professeurs (temps partiels).....	59
Soit 17,5 équivalent temps plein.....	
5. Personnel d'entretien et conciergerie.....	1.5
2.D.3. Diplômes et certificats de fin d'études :	
1. Secondaire inférieur :	
1. Français langue étrangère débutant	24
2. Français langue étrangère élémentaire	10
3. Néerlandais élémentaire	7
4. Anglais élémentaire.....	22
5. Allemand élémentaire.....	6
6. Espagnol élémentaire	16
7. Italien élémentaire	10
2. Secondaire supérieur	
1. Anglais moyen	6
2. Espagnol moyen.....	7
3. Français langue étrangère moyen	7
4. Connaissances de gestion de base	19
3. Enseignement supérieur de type court	
1. Bachelier en chimie – finalité : chimie appliquée	3
2. Gradué(é) en informatique industrielle	2
3. Bachelier (ère) en secrétariat de direction.....	1
Résumé :	
Nombre de diplômes et certificats de fin d'études	140

3/ Accidents scolaires pour la période du 01.09.2008 au 31.08.2009

Accidents survenus aux élèves
(couverts par ETHIAS):

- Namur I :	16
- Namur II :	16
- Jambes I :	36
- Jambes II :	42
- Belgrade :	47
- Bouge :	32
- Erpent :	60
- Temploux :	27
- Wépion :	46
- Institut Roger Lazon : B.Arts.....	4
- Institut Roger Lazon. E.Prof.	18
- Académie des Beaux-Arts :	3
- Conservatoire :	1
- Ecole industrielle :	0
Total :	349

Contre 376 accidents au cours de la période précédente.

Accidents survenus aux enseignants
(subventionnés = couverts par la Communauté française) :
13 ayant entraîné 159 jours d'incapacités.

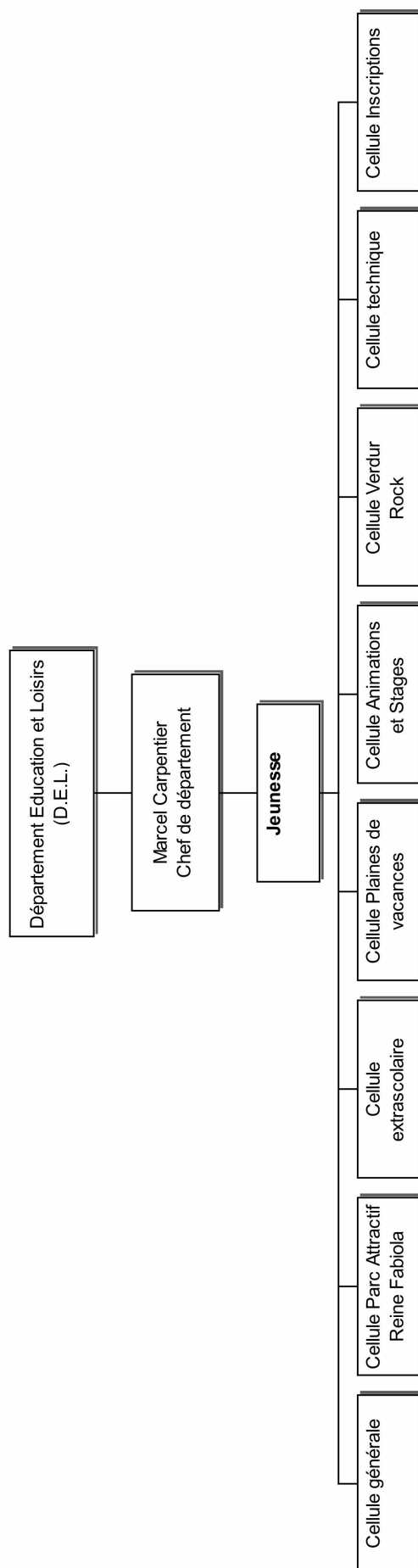
Au cours de la période précédente,
9 accidents et 79 jours d'incapacités.

4/ Dossiers présentés au Collège communal :

- Académie des Beaux-Arts :	38
- Conservatoire :	110
- Ecole industrielle :	137
- Enseignement :	6
- Enseignement artistique à horaire réduit :	21
- Enseignement fondamental :	553
- Institut communal Roger Lazon :	62
- ICRL et Académie :	1
Total :	909

5/ Dossiers présentés au Conseil communal :

- Académie des Beaux-Arts :	26
- Conservatoire :	43
- Ecole industrielle :	7
- Enseignement :	12
- Enseignement fondamental :	155
- Institut communal Roger Lazon :	65
- ICRL et Académie :	1
Total :	309



2. Jeunesse

1. Composition du service

Hôtel de Ville :
Personnel Administratif
1 Chef de service
1 adjoint au chef de service
11 employés d'administration

Parc Attractif Reine Fabiola :
Personnel administratif
1 Responsable
3 employés

Personnel ouvrier
1 Chef d'atelier
3 ouvriers

Entrepôt communal Naninne (stock, aires de jeux, transports) :

Personnel administratif
1 Responsable
1 employé

Personnel ouvrier
1 Chef d'atelier
4 ouvriers

2. Calendrier général des activités et manifestations en 2008

Article 761/124AJ/48

* 761/124PA/48 pour les activités spécifiques au Parc attractif Reine Fabiola

2. Calendrier général des activités et manifestations en 2008

Article 761/124AJ/48 * 761/124PA/48 pour les activités spécifiques au Parc attractif Reine Fabiola

ACTIVITES	DATES	LIEUX	AGES	Nbre Participants
JANVIER				
Théâtre à l'école : « Vole qui peut »	28 et 29		6-10	1014
FEVRIER				
Stage Danse « Ragga »	4 au 8	Espace Laloux	13-16 ans	6
Stage théâtre Ados « Rappel en chute libre »	4 au 8	Auditorium Jambes	13-16 ans	15
Formation des animateurs de centres de vacances (1ère et 2ème année)	4 au 8	Marlagne	Dès 16 ans	29
Plaines de vacances	4 au 8	Jambes/Wépion	3-12 ans	70
Formation des accueillant(e)s extrascolaires « Créarécup »	14 et 15	Parc attractif	18 ans et plus	18
Théâtre à l'école : « Au-delà de l'eau » coproduction	18		5 - 8 ans	193
Formation des coordinateurs de centres de vacances (1ère et 2ème années)	22 au 24	Marlagne	18 ans et plus	16
Théâtre à l'école : « Gadget Study »	26		10 - 12 ans	258
Théâtre à l'école : « Ranelot et Buffolet »	26 - 26 - 27 - 28 - 29		3 - 5 ans	1107
MARS				
Formation des accueillant(e)s extrascolaires « le jeu »	6 et 7	Parc attractif	18 ans et plus	15
Formation des coordinateurs de centres de vacances WE 3 - 1ère année	14 au 16	Marlagne	18 ans et plus	8
Théâtre à l'école : « Le Meunier des fonds de Quarreux »	20 - 21		10 - 12 ans	457
* Ouverture saison PARF	22	PARF	3-12 ans	
* Chasse aux œufs	24	PARF	3-12 ans	+/-1500
Plaines de vacances	Du 25/03 au 4/04	Jambes/Wépion	3-12 ans	70/semaine
Stage théâtre « Les Ciseaux d'Or »	25 au 28	Auditorium Jambes	8 - 12 ans	24
Stage « Les P'tits Cuistots & Récup'Rigolote »	25 au 28	PARF	7 - 12	15
AVRIL				
Plaines de vacances	Du 25/03 au 4/04	Jambes/Wépion	3-12 ans	70/semaine
Stage Fa Si La Créer	31/03 au 04/04	Auditorium Jambes	8 - 12 ans	24
Séjour à la Ferme	31/03 au 04/04	Ferme de la Géronne à Chêne	6 - 12 ans	13
Stage « Equitation/brico ou nature »	31/03 au 04/04	Hingeon	5 - 14 ans	12
Formation des coordinateurs de centres de vacances (1ère et 2ème années)	11 au 13	Marlagne	18 ans et plus	16
Théâtre à l'école : « La sorcière du placard à balais »	14 - 15 - 16		6 - 10	1934
Formation des accueillant(e)s extrascolaires 3-5 ANS	24 - 25	Parc attractif	18 ans et plus	20
Journée préparatoire des plaines été	26	Ecole Jambes Velaine	Animateurs et coordinateurs	120

MAI

* La Citadelle aux Nutons – Festival de chansons

et d'animations pour enfants avec A. Borbé

+ Spectacle des Enfants de Fa Si La Créer	1	PARF	3-12 ans	271
Journée préparatoire plaines d'été	3	Ecole Jambes Velaine.....	Animateurs et coordinateurs	120
Théâtre à l'école : « Bistouri »	6 et 7		8 – 12 ans	492
Verdur Rock : présélection	7	PARF	Jury	16
Formation des accueillant(e)s extrascolaires « Créarécup »	15 et 16.....	Perwez	18 ans et plus	16
Fête du Vélo printanière – 11 ans	18	Ecole Basse Enhaive à Jambes	Tout public.....	400
Théâtre à l'école : « La sorcière du placard à balais »	20 – 23		6 – 10	1934
Théâtre à l'école : « Plis-sons »	21		Crèches et classes d'accueil ..	81
Théâtre à l'école : « Bach à sable »	22 – 23		1ère mat	393

JUIN

Fin de l'accueil extrascolaire Programme CLE

Namur Nord pour les mercredis après-midi	11	Ecole de Bouge Centenaire	2,5-12 ans	25
Théâtre à l'école : « Au jardin »	11, 12 et 13.....		1 et 2 Mat	565
Fin de l'accueil extrascolaire Programme CLE				
Namur Nord pour les soirs	27	Ecole de Bouge Moulin à Vent.....	2,5-12 ans	60/jours
(+/- 200 inscriptions)				
24ème Festival Verdur Rock	28	Théâtre Verduze	Tout public	10.000

JUILLET

Plaines de vacances	07/07 au 14/08	6 centres : Flawinne, Bouge,		
.....		Jambes Astrid (2),		
.....		Wépion et Erpent	3-12 ans	400 enf/sem
Stage Théâtre « Famille Bis »	7 au 11	Auditorium	8 – 13 ans	24
Stage Théâtre Ados « Demain est le 1er jour ».....	14 au 18	Auditorium Jambes	13 – 16 ans	14
Stage « Les P'tits Cuistots & Récup Rigolote	14 au 18	PARF	7 – 12 ans	21
Stage Djembé et Ragga Danse	14 au 18	Ecole Parc Astrid	15 – 25 ans	6
* Spectacle pour enfants	21	PARF.....	Tout public.....	232
Stage « Equitation/brico ou nature »	22 au 25	Hingeon	5 – 14 ans	8
Stage « A Dos d'Ane »	22 au 25	Hingeon	3 – 5 ans	
Stage Théâtre « La Guerre des Mômes »	22 au 25	Auditorium Jambes.....	8 – 12 ans	23
Stage « A Dos d'Ane »	22 au 25	Hingeon	3 – 5 ans	16
Grande excursion des plaines	25	Planckendael	3-12ans	+/- 500
Stage Djembé et l'Art du recyclage de l'objet				
en instrument de musique	28 au 01/08	Ecole Parc Astrid	12 – 16 ans.....	14

AOÛT

Fête des Enfants des Plaines	1	PARF	3-12 ans ..	+/- 800Plaines
de vacances	04/07 au 10/08	6 centres : Flawinne, Bouge,		
.....		Jambes Velaine (2),		
.....		Wépion et Erpent	3-12 ans	450 enf/sem
Séjour à la Ferme	4 au 8	Ferme de la Géronne à Chêne	6 – 12 ans	23
Séjour à la mer	4 au 8	Coxyde	5 – 12 ans	18
Stage « Equitation/brico ou nature »	4 au 8	Hingeon	5 – 14 ans	13
Fête des Enfants des Plaines	10	Parc Astrid	3-12 ans.....	+/- 800
Séjour à la mer	11 au 15.....	De Haan	9 – 14 ans	13
Stage « Equitation/brico ou nature »	11 au 14	Hingeon	5 – 14 ans	13
Stage “Cirque et Nature”	18 au 22	PARF	7 – 12 ans	22
Stage « Equitation et Cirque »	18 au 22	Hingeon	5 – 14 ans	21
Plaines de vacances.....	18 au 22.....	Jambes/Wépion	3-12 ans	70/85
Formation des accueillant(e)s extrascolaires				
BASE 1				
BASE 2	18 au 22	Jambes Parc Astrid.....	Adultes	15 en B1
				15 en B2
				(ceux qui
				ont suivi
				BASE 1)
Spectacle pour enfants.....	24	PARF.....	Tout public.....	484

SEPTEMBRE

Reprise de l'accueil extrascolaire

Programme CLE Namur Nord pour soirs.....Ecole de Bouge Moulin à Vent.....2,5-12 ans indéfini
Fête du Vélo automnale 28.....Ecole Communale Temploux.....Tout public.....390

OCTOBRE

Journée d'évaluation des formations

(animateurs et coordinateurs) 4.....Ecole Communale Animateurs et
.....de JambesVelaine.....coordinateurs 80

Reprise de l'accueil extrascolaire

Programme CLE Namur Nord pour soirs 6 Ecole de Bouge Moulin à Vent.....2,5-12 ans+/- 60/soir
(+/- 200 inscriptions)

Reprise de l'accueil extrascolaire Programme

CLE Namur Nord pour les mercredis après-midi 8.....Ecole de Bouge Centenaire 2,5-12 ans+/- 25

Spectacle pour enfants.....19 PARF.....Tout public.....400

Clôture de la saison au PARF 19 PARF 3-12 ans*

Place aux enfants 18 Parc Astrid.....8 - 9 ans+/- 2500

Théâtre à l'école : « J'ai un troll dans la tête » 20 9 - 12 ans 250

Théâtre à l'école : « Cancrenote » 20 1, 2, 3 Mat 230

Théâtre à l'école : « Le Moulin des Comptines » 21, 22, 23 et 24 1, 2, 3 Mat 795

Formation des animateurs de centres de vacances

(1ère et 2ème année).....27/10 au 31/10 Botassart.....Dès 16 ans 35

Stage « Cuisine Maléfique & Monde des Horreurs » 27 au 31 PARF 7 - 12 ans 23

Stage « Equitation & Brico de l'Horreur » 27 au 31 Hingeon 5 - 14 ans 8

Plaines de vacances 27/10 au 31/10.....Jambes/Parc Astrid 3-12 ans 105

NOVEMBRE

Théâtre à l'école : « Plus vite que tes yeux » 18.....Grand Manège P 5 et 6 201

Spectacle de St Nicolas (enfants des plaines et stages) 25 Caméo 3 - 7 ans 497

Théâtre à l'école : « La fanfare académie » 28.....6 - 12 ans 309

Formation des coordinateurs de centres de vacances

(1ère et 2ème années) 28 au 30 Marlagne 18 ans et plus 20

DECEMBRE

Théâtre à l'école « Duo Bacorde » 15 - 16 - 17 909

Autres activités

- Extrascolaire: - art. 761/124ES/01 - programme CLE (Coordination Locale de l'Enfance) Namur Nord : lundi + mardi + jeudi + vendredi : de 15 h 30 à 18 h 00 et mercredi : de 12 h 30 à 18 h 00 + continuation du CLE Grand Namur
- Fêtes de Wallonie : podium avec groupes issus du concours jeunes talents du Verdur Rock
- Parents Secours : animations dans les écoles

3. Parc Attractif Reine Fabiola – art. 761/124PA/48

Statistiques : entrées payantes

Mois	2004	2005	2006	2007	2008
Mars	75	1.369	0	313	993
Avril	5.697	4.943	5 729	12912	4488
Mai	5.294	4.798	3 106	4675	6194
Juin	5.495	6.264	7 936	6045	6948
Juillet	8.566	8.596	9 904	9977	10539
Août	8.465	11.526	7 110	11522	11879
Septembre	2.534	3.118	4 727	3694	2692
Octobre	951	1.836	1 729	1723	2111
Total	37.077	42.450	40241	50861	45844

Entrées gratuites : Plaines de vacances de la Ville et plaines d'initiative volontaire: 1.800
 Institutions sociales : 800
 Divers groupements et organismes : 800

4. Aires de Jeux – art. 766/124EC/02

L'équipe d'entretien des aires de jeux est composée :

- 1 agent technique en chef
- 1 agent technique
- 2 ouvriers

Le matériel est composé d'une camionnette - atelier, une remorque et une remorque aménagée pour le nettoyage haute pression.

Budgets :

Extraordinaire « acquisition jeux »=	100.000.00 €
Extraordinaire « acquisition vélos »=	4.313.00 €
Matériel et jeux PARF = ...	25 089.00 €
Sécurité jeux = ...	42 900.00 €
Ecoles = ...	5 700.00 €

Répartition des investissements par catégorie d'implantation :

- Ecoles maternelles : 64 870 €
- Ecoles primaires : 72 775 €
- Espaces verts : 352 966 €
- Cités sociales : 123 269 €
- Parc attractif reine Fabiola : 410 607 €

Total : 1 024 487 €

Nombre d'équipements : 335 jeux répartis sur 64 aires de jeux

Réparations et nouveautés sur les aires de jeux :

- Placement de 8 nouveaux bancs
- Placement de dalles de caoutchouc : 10 m²
- Entretien bacs à sable : fourniture de 14 tonnes de sable

Réparations spécifiques aux jeux :

Durant l'année 2008, nous avons mis l'accent sur la qualité des sols amortissants en plaçant 80 m³ de copeaux colorés (6 800 €^{ttvac}).

Les principales réparations ont été apportées au niveau des peintures des modules de jeux : Parc Louise Marie, Ecole du Moulin à Vent, Parc d'Amée, Parc de la Plante, ...

Des bancs ont également été placés : 1 au Parc de Bouge, 1 à l'Ecole de Marche-les-Dames, 2 à l'Ecole de Temploux.

5. Visites de Breendonk + Musée de la Shoa – art. 761/124 AJ/48

12 voyages ont été effectués pour permettre à 595 élèves ou scouts de visiter Breendonk et le Musée de la Shoa.

Ont été conviés :

- Institut St Berthuin
- Institut Roger Lazon
- Institut technique de Namur
- Institut St Joseph Jambes
- Institut Sainte Marie Namur
- EHPN
- Unité scout Temploux
- Unité scout « La Marlagne »
- ITCAA

6. Activités subsidiées

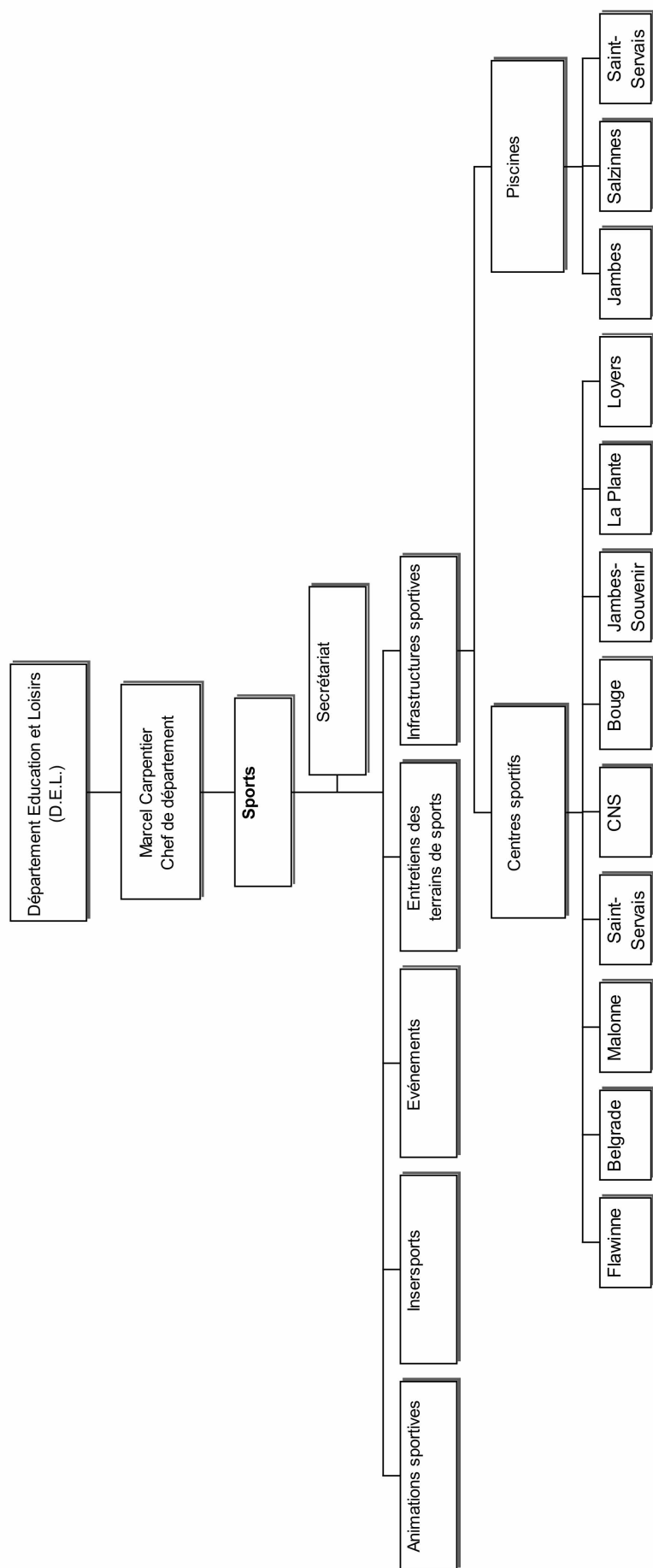
6.1. Maisons des Jeunes, associations jeunesse et auberges de Jeunesse

<i>Nom asbl</i>	<i>Subvention</i>	<i>Article Budgétaire</i>
Excepté jeunes	650 €	761/332EJ/03
Maison des Jeunes - Centre culturel de Basse-Enhaive	7500 €	761/332BE/03
Jeunesse et Culture	7500 €	761/332JC/03
Espace communautaire Maison des Jeunes et de la Culture de Salzinnes-Balances.....	7500 €	761/332BA/03
Maison des jeunes et de la culture de Champion	7500 €	761/332CH/03
Maison des Jeunes et de la Culture de Plomcot 2000	7500 €	761/332PL/03
Jambes 2000	7500 €	761/332JB/03
Service d'Information sur les Etudes et les Professions.....	7500 €	761/332SI/03
Les Auberges de Jeunesse	7500 €	761/332AB/03
Centre provincial d'information des jeunes de Namur en abrégé "Infor Jeunes Namur"	7500 €	761/332IJ/03

6.2. Plaines d'initiative volontaire – art. 761/332AJ/02

Répartition subsides 2008 :

Maison des Jeunes - Centre culturel de Basse-Enhaive	1936.20 €
Maison des jeunes et de la culture de Champion	2078.48 €
Maison des Jeunes – Centre Culturel – Jambes	2443.57 €
Maison des Jeunes et de la Culture de Plomcot.....	2196.56 €
Association de fait « Plaine du Val Saint-Georges »	5115.52 €
Asbl Jeunesse et Santé	5242.52 €
Asbl Maison médicale des Arsouilles.....	1497.39 €



3. Sports

Composition du service

Le service des Sports fait partie du Département de l'Education et des Loisirs et est composé de cellules distinctes:

a. Le service administratif:

Le secrétariat du service des Sports est composé de son chef de service et de 3 personnes.

b. Les animations sportives:

Cette cellule s'occupe de l'organisation générale des stages durant les vacances scolaires et des cours durant l'année. Cette cellule est composée de 4 personnes (inscriptions, coordination et programmation des cours et stages, publicité,...).

c. Inersport:

Cette cellule est composée de 4 personnes. Cette cellule a pour objectif, à travers l'outil sportif et divers projets, d'être au service des personnes ayant des difficultés d'insertion.

d. Evénements spéciaux:

Cette cellule organise ou apporte sa collaboration à divers grands événements. Elle est composée d'1 personne.

e. Entretien des terrains sportifs:

Cette cellule, composée de 6 personnes, s'occupe essentiellement de l'aménagement et de l'entretien des terrains de sports.

f. Infrastructures sportives:

Cette cellule s'occupe de la gestion des infrastructures sportives et est gérée par l'administrateur, ainsi que son adjoint.

D'une part, il y a 3 piscines (Jambes, Saint-Servais et Salzinnes) qui sont gérées par 3 gestionnaires, ayant sous leurs ordres des maîtres-nageurs (titulaires et remplaçants), des caissières et des écoreuses.

D'autre part, il existe 9 centres sportifs (Flawinne, Belgrade, Malonne, Saint-Servais, Centre Namurois des Sports, Bouge, Jambes-Souvenir, La Plante et Loyers). Ces centres sportifs sont gérés par 3 gestionnaires, ayant chacun sous leurs ordres des surveillants et des écoreuses.

Le service des Sports a soumis 109 dossiers au Collège communal.

Il a été enregistré l'existence de 185 clubs sportifs répartis en 40 disciplines qui exercent leurs activités sur le territoire de la ville.

Le service des Sports entretient des contacts avec la plupart d'entre eux et s'efforce de répondre à leurs besoins en apportant des aides diverses, telles que:

- mise à disposition de matériel et d'infrastructures – entretien, amélioration et modernisation de celles-ci;
- aides ponctuelles à l'occasion d'événements sportifs importants (aides matérielles et financières);
- préparation des dossiers administratifs en lieu et place des clubs, notamment afin de leur permettre d'obtenir des subventions, des permis de construire, de rédiger leurs statuts, etc.
- documentation sur les équipements sportifs en général et en particulier sur les mesures de sécurité;
- contact avec les divers services communaux concernés pour la réalisation de travaux de nature extraordinaire dans les installations sportives communales;
- étude et coordination avec les services communaux concernés pour la réalisation de travaux de nature extraordinaire dans les installations sportives communales;
- démarches auprès des Ministères de la Communauté française et de la Région wallonne pour l'obtention des subsides relatifs aux projets d'investissements.

Le Trophée communal du Mérite Sportif a été attribué à Monsieur Benjamin Dochier (Balle pelote), le 1er Accessit a été décerné à Monsieur Jonathan Mulolo (Karaté), le 2ème Accessit à Mademoiselle Amélie Pierre (Patinage artistique), les Prix de la Reconnaissance à Messieurs André Mahy (Athlétisme), Eli Laforge (Tennis de Table) et Marcel Hubeaux (Volley-ball), le Trophée du Cœur, quant à lui, est revenu à Monsieur Léon Tillieux (Cyclo-Tourisme).

2. Les salles de sports

	Centre Namurois des Sports	Hall de St-Servais	Centre sportif de Malonne	Centre sportif de Belgrade	Centre de Flawinne	Centre sportif de La Plante	Centre sportif de Loyers	Centre sportif de Jambes	Centre sportif de Bouge	Total
Basket	102H00	1.275H45	1.078H45	1.618H30	0H00	702H00	1.403H00	1.363H00	1.031H00	8.574H00
Volley	28H00	369H00	552H30	215H00	0H00	0H00	0H00	09H00	0H00	1.173H30
Tennis	857H00	0H00	3.970H00	0H00	0H00	0H00	0H00	0H00	0H00	4.827H00
Mini-foot	430H00	0H00	0H00	18H00	0H00	152H00	84H00	133H00	271H00	1.088H00
Ecoles	2.945H30	215H00	13H30	740H00	440H00	751H00	684H00	712H00	508H00	7.009H00
Divers	9.945H00	76H30	1.619H00	12H00	512H45	112H30	79H00	1.094H00	464H00	13.914H45
Service des Sports	7.052H30	33H30	112H00	0H00	88H00	0H00	0H00	212H00	252H00	7.750H00
Tennis de Table	218H00	0H00	518H00	0H00	766H15	0H00	0H00	0H00	231H00	1.733H15
Total	21.579H00	1.966H45	7.863H45	2.603H30	1.807H00	1.717H30	2.250H00	3.523H00	2.757H00	46.069H30
Entrées approximatives	165.000	25.000	30.000	21.000	12.000	9.000	32.000	42.000	38.000	374.000

Remarque: la rubrique "Divers" contient: aérobic, aikido, badminton, boxe, boxe américaine, boxe française, body-building, danse, escrime, gymnastique, jiu jitsu, taedwon-do, tir à l'arc, tennis de table et football.

3. Investissements et travaux réalisés

A. Infrastructures sportives

Projets réalisés en 2008 :

- Extension d'une tribune au stade communal (651.000 €) ;
- Réaménagement des vestiaires au centre sportif de Belgrade : travaux réalisés par le service des Bâtiments ;

Travaux en cours :

- 2ème phase de l'aménagement de la cafétéria de la piscine de Saint-Servais : 72.107,32 € article budgétaire 764/724PI-60 du budget extraordinaire 2008 ;
- Remplacement du revêtement synthétique au Royal Hockey Club de Jambes : 328.712,83 €- article budgétaire 764/725-54 du budget extraordinaire 2008.

Projets en cours :

- Aménagement d'un terrain de football synthétique à Naninne : 588.130 €- article budgétaire 764/724-54 du budget extraordinaire 2008 ;
- Extension du centre sportif de Loyers (vestiaires et cafétéria) : ce dossier est en attente d'une promesse ferme de subsides non encore notifiée : 603.155,51 €- article budgétaire 764/725-54 du budget extraordinaire 2008 ;

Projets futurs:

- Construction de vestiaires au Ballodrome de Dave: en attente d'une promesse ferme de subsides de chez Infrasport: 195.878,85 €- article budgétaire 764/722-54 du budget extraordinaire 2008;

Matériel sportif (article budgétaire: 764/744-51 du budget extraordinaire 2008)

- Achat de matériel sportif pour l'encadrement des cours d'aquagym : 4.000,00 €
- Achat de matériel sportif divers (tables de tennis de table, goals de football, protections des pilastres en béton dans les centres sportifs) : 12.000,00 €

B. Cellule "Entretien des terrains de sports"

La cellule "Entretien des terrains de sports" assure l'entretien régulier des différents terrains de sports, les abords des centres sportifs et les circuits VTT. Leurs tâches sont diversifiées et occasionnellement, ils apportent leur aide aux événements sportifs.

Terrains de football

- 2 terrains à Temploux,
- 5 terrains à Flawinne,
- 5 terrains à Malonne,
- 1 terrain à Ronet,
- 3 terrains à Wépion,

- 4 terrains à Jambes-Mascaux,
- 1 terrain à Wartet,
- 1 terrain à Gelbressée,
- 2 terrains à Boninne,
- 3 terrains à l'Arquet,
- 1 terrain au Transval (Vedrin),
- 1 terrain au Plateau d'Hastedon,
- 1 terrain au stade communal,
- 3 terrains au CAPS,
- 2 terrains de Base Ball à Wépion,
- 1 terrain à Belgrade;
- 2 terrains à Loyers,
- 1 terrain à Andoy,
- 1 terrain à Dave,
- 1 terrain à Naninne.

L'entretien régulier de ces terrains consiste en :

- une tonte régulière, une fois par semaine pour tous les terrains et, pour certains d'entre eux, deux fois par semaine;
- la remise en état des pelouses après le championnat. Pour ce travail, il est utilisé 4.000 kg de mélange de pelouses spécialement destiné aux terrains de sports;
- l'application régulière d'engrais tout le long de la saison. Cela représente une quantité de 15.000 kg d'engrais NPK;
- une aération régulière des terrains pour permettre un jeu dans les meilleures conditions;
- le roulage régulier de nombreux terrains lors de la saison hivernal;
- le sablage de quelques terrains: un sablage demande un minimum de 63 m³ de sable;
- la pulvérisation d'herbicide;
- le fauchage de talus long de plusieurs terrains;
- entretien des terrains des lices autour des terrains,
- des petits travaux: taille de haies, etc...

Les travaux occasionnels consistent :

- au placement de système de drainage;
- au nivellement à l'aide d'une lame guidée au laser;
- au placement de clôtures;
- à l'aménagement de terrains de pétanque.

Infrastructures sportives

- Centre sportif de Bouge;
- Hall José Tyssaen;
- Centre sportif de Jambes-Souvenir;
- Mini-Centre de Flawinne;
- Centre sportif de La Plante;
- Salle de tennis de table de Vedrin;
- Piscine de Jambes;
- Piscine de Saint-Servais;
- Terrain de hockey à Jambes.

La cellule s'occupe uniquement de l'entretien régulier des abords de ces différents centres sportifs: tonte, taille des haies, ramassage des feuilles, pulvérisation.

Terrains de pétanque

La cellule entretient les quelques 70 terrains de pétanque: apport de fin gravier, pulvérisation, taille de haies,...

Circuits VTT

La cellule assure le fléchage des circuits VTT du Grand Namur. Ceux-ci sont contrôlés régulièrement et il faut également faire face au vandalisme: destruction du fléchage, enlèvement des piquets, etc ...

L'ensemble de ces travaux sont réalisés par une équipe de 5 ouvriers, conscients de l'ampleur de la tâche.

Lors de la saison des tontes, il arrive souvent de devoir tondre 16 terrains de football par jour avec deux hommes.

L'ensemble du matériel est entretenu par l'équipe et principalement la remise en parfait état de celui-ci pendant la saison hivernal.

4. Répartition du crédit "Projets sportifs"

Le service des Sports octroie des interventions exceptionnelles destinées à la mise en œuvre des moyens nécessaires à la politique sportive développée par les clubs et les athlètes de haut niveau pour leur contribution à l'image positive de la Ville et à la promotion de la pratique sportive par la population.

En 2008, l'article budgétaire 764/332-02 – crédit "Projets sportifs" s'élevait à 180.000,00 euros.

Volet "Association sportive"

- U.R. Namur	50.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Judo Club de Jambes.....	10.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Novia Namur	10.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- T.T. Vedrinamur	10.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- B.C. Loyers	10.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Naja	5.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Iata Namur	5.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Mini Foot Namur.....	5.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Bemana Namur	5.000,00 €.....	Ecole des jeunes de volley
- Namur Angels Base Ball.....	5.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Royal Hockey Club Namurois.....	5.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- SMAC	5.000,00 €.....	Compétitions internationales
- Royal Namur Echecs.....	5.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Etoile Rouge de Belgrade	5.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- U.R. Namur Basket Ball	5.000,00 €.....	Projet "équipe première"
- Tennis Club Citadelle	2.500,00 €.....	Projet "équipe première"
- Les Marsouins	1.000,00 €.....	Ecole des jeunes de natation

Volet Evénementiel

- 1er Namuraïd	2.500,00 €.....	Organisation du 1er Namuraïd
- Pétanque Club St Servais	1.500,00 €.....	50ème anniversaire
- Promo Danse Passion	1.250,00 €.....	Salon de Danse 2008
- Royale Espérance Flawinne	1.000,00 €.....	Fête de la Gymnastique
- Royal Club Nautique Sambre et Meuse	500,00 €	Randonnée Namur-Sedan
- Royal Club Nautique Sambre et Meuse	400,00 €	Régate du 21/07/2008
- Royal Club Nautique Sambre et Meuse	350,00 €.....	Coupe de la Ville-ski nautique
- M.F. Cheminots Namur.....	200,00 €	Championnat de Belgique des Cheminots
- EPSIS	200,00 €	10ème street ball
.....		Volet "Sportif individuel"
- Chloé Graftiaux	1.500,00 €.....	Compétitions internationales d'escalade
.....		Compétitions internationales de patinage artistique
- Amélie Pierre	1.500,00 €.....	Compétitions internationales de tennis
- Arnaud Graisse	1.500,00 €.....	Compétitions internationales de jiu-jitsu
- Danny et Nicky Covyn	1.000,00 €.....	Compétitions internationales de Voile
.....		
- Mathieu Willemart.....	1.000,00 €.....	Compétitions internationales de Voile
.....		

Volet "Infrastructures et Equipements"

- Cercle de Voile de Dave:	10.000,00 €.....	Aménagement de l'infrastructure
- Cercle de Natation "Squale"	2.500,00 €.....	Achat de matériel
- Cercle d'Escrime de Namur	2.000,00 €.....	Achat de matériel
- Royal B.C. Gallia Beez	2.000,00 €.....	Achat de matériel
- SMAC	1.500,00 €.....	Achat de matériel
- Cercle de Voile de Dave	1.000,00 €.....	Achat de matériel
- Cercle de Tir Ronet Rail Sport	1.000,00 €.....	Achat de matériel
- Royale Palette Bougeoise.....	850,00 €.....	Achat de matériel
- Billard Club de Jambes	750,00 €.....	Aménagement de l'infrastructure
- Cyclocoeur	500,00 €	Achat de matériel

Manifestations sous le patronage de la Ville

- Dexia Namur	50.000,00 €.....	Coupe d'Europe de Basket Féminin
- Tour de la Région wallonne	20.000,00 €.....	Grand Prix de Wallonie (cyclisme)
- ASBL Rallye de Wallonie.....	15.000,00 €.....	Rallye de Wallonie
- SMAC	12.500,00 €.....	Athlétissima
- BC Novia Namur.....	11.155,20 €	Coupe d'Europe de Basket Féminin
- Royal Namur Vélo.....	8.000,00 €.....	Tour Cycliste de la Province de Namur
- Belgian Wheelchair Tennis	6.000,00 €.....	Open international de tennis en fauteuil roulant
- Cercle de Patinage artistique "L'Arabesque"	3.250,00 €.....	Gala international de patinage artistique
- Running Club	3.000,00 €.....	La Printanière
- Pêcheurs libres de Jambes & Environs	1.750,00 €	Grand Prix de Pêche de la Ville
- Royale Pelote Saint-Servais	1.750,00 €	Grand Prix Gabriel Lambert
- Comité provincial de de tennis de table.....	1.750,00 €	Tournoi International de tennis de table pour jeunes de la Ville

5. Répartition de subsides accordés aux associations sportives locales

sur base d'un règlement arrêté le 29 mai 2002 et modifié le 25 juin 2007 par le Conseil communal, tenant compte, pour la somme allouée, du nombre de membres, du niveau de l'encadrement technique et des activités spécifiques :

Associations sportives locales – montants inférieurs à 2.500 euros – 200.000,00 euros répartis

Alpinisme

01/01	ASBL Club Alpin Belge – section Namur rue Bois de Wellenne 12 à 5100 Jambes (881925879)	0	500,00	0,00	500,00	500,00
-------	---	---	--------	------	--------	--------

Arts Martiaux

02/01	ASBL Taekwon Do Club Namur, rue du Beau Vallon 255 à 5002 Saint-Servais (435983425)	31	300,00	1.113,71	1.413,71	1.693,82
02/03	ASBL Judo Club Namurois, chemin des Vignerons 25 à 5100 Wépion (472268254)	55	300,00	1.975,94	2.275,94	2.235,86
02/06	ASBL Académie des sept Etoiles, rue de Namur 28 à 5080 Warisoulx (964396001)	19	300,00	682,60	982,60	1.151,78
02/09	Association de fait Aikidai Namur, rue Haie Boisdard 4 à 5020 Champion	44	300,00	1.580,75	1.880,75	880,76
02/10	Association de fait Bushido Jambes, rue de Chenet 11 à 5150 Floreffe	0	0,00	250,00	0,00	250,00

Athlétisme

03/01	ASBL SMAC, rue de Brimez 151 à 5100 Wépion (433272967)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
-------	---	---	------	------	------	------

Automobilisme

04/02 ASBL Ecurie N.E.W. Racing,
avenue Jean Materne 152 à 5100 Jambes (456902959) 15 ..300,00 538,89 838,89.....880,76

Badminton

06/01 ASBL Nambad, rue H. Linchet 21
à 5020 Flawinne (891558672) 20 300,00.....718,52 1.108,52 725,89

06/02 ASBL Badminton Club Namur,
avenue Jean Materne 113 à 5100 Jambes (861468777) 42 ..300,00 1.508,90 ..1.808,90 2.894,05

06/03 Association de fait Badminton Club Seniors,
rue Frères Biéva 159 à 5020 Vedrin 26 300,00 934,08....1.234,08 1.306,65

Balle Pelote

07/01 ASBL Etoile Bleue, rue Alexandre Colin 81
à 5020 Champion (415798022) 300,00 300,00 880,76

07/02 ASBL Royale Pelote Saint-Servaitoise,
chaussée de Perwez à 5002 Saint-Servais (428381791) 17 ..300,00 610,75 910,75 1.151,78

07/03 Association de fait Royale Pelote Andoy,
avenue Bois l'Evêque 36 à 5100 Wierde 15 300,00 538,89 838,89 1.074,34

07/04 ASBL Pelote Davoise Renaissance,
place de Vingeanne 1 à 5100 Dave (466665119) 25 300,00.....898,15 1.198,15 1.074,34

Base Ball

08/01 ASBL Namur Angels Baseball et Softball,
route de Saint-Gérard 158 à 5100 Wépion (443028001) 0 0,00 0,00 0,00 0,00

Basket Ball

09/02 ASBL Basket Club Erpent, allée Verte 5
à 5101 Erpent (408459080) 56 300,00 2.011,87 ..2.311,87 2.932,77

09/04 ASBL Basket Club Loyers, rue des Glaïeux 9
à 5101 Loyers (414088743) 0 0,00 0,00 0,00

09/05 ASBL Jeunesse Sportive La Plante,
chaussée de Dinant 220 à 5000 Namur (453811134) 57 300,00 2.047,79 ..2.347,79 2.584,31

09/07 ASBL Basket Club Malonne, rue du Petit Bois 30
à 5020 Malonne (466345316) 54 300,00 1.940,01 ..2.240,01 2.352,01

09/08 ASBL Royal Gallia Beez, rue de Forêt 33
à 5000 Beez (478376878) 50 300,00 1.796,31 ..2.096,31 2.352,01

09/10 ASBL BC Royal Mosa Jambes,
rue de Géronsart 125 à 5100 Jambes (461137307) 60 300,00 2.155,57 ..2.455,57 2.158,42

09/15 ASBL IATA, rue de la Montagne 43 A
à 5000 Namur (462746715) 0 0,00 0,00 0,00 0,00

09/16 ASBL Novia Namur, rue des Hayettes 32 A
à 5150 Floreffe (458144658) 0 0,00 0,00 0,00 0,00

09/17 Association de fait Basket Club New Belgrade,
rue des Tautis à 5001 Belgrade 22 300,00 790,38....1.090,38 919,47

Billard

10/01 ASBL Académie de Billard du Grand Namur,
rue Rogier 97 à 5000 Namur (424290074) 10 300,00 359,26 659,26.....880,76

10/02 ASBL Billard Club de Jambes, avenue
Jean Materne 10 à 5100 Jambes (434018085) 10 300,00 359,26 659,26.....880,76

Cyclisme-Cyclo

13/05 Association de fait Randonneurs Mosans,
rue Commandant Tilot 4 à 5100 Jambes 30 300,00 1.077,79 ..1.377,79.....1.267,93

13/08 ASBL Bel Team 2000, rue Vignerons Collin 27
à 5020 Flawinne 0 300,00 300,00 687,17

13/10 ASBL Royal Namur Vélo, avenue Jean Materne 10
à 5100 Jambes (449213631) 15 300,00 538,89 838,89.....880,76

Escrime

15/01 ASBL Cercle d'Escrime, rue des Verreries 38
à 5100 Jambes (864460040) 42 300,00 1.508,90 ..1.808,90 2.042,27

Football

17/01 ASBL FC Andoy-Wierde, rue Joseph Warègne 45
à 5020 Flawinne (466405197) 23 300,00 826,30....1.126,30 1.345,36

17/03	ASBL Cercle Sportif Wépionnais, chemin du Bienvenu à 5100 Wépion (414827032) 59 300,00 2.119,6 ..2.419,64 3.203,79
17/06	ASBL Entente Wartet FC, Domaine du Bois Gilet 75 à 5300 Vezin (415381318) 45 300,00 1.616,68 ..1.916,68 2.274,57
17/07	ASBL Entente sportive de Boninne, rue Bois d'Esneux 81 à 5021 Boninne (423774452) ..57 300,00 2.047,79 ..2.347,79 2.584,31
17/13	ASBL Union Sportive Gelbressée, rue Roi Chevalier 3 à 5024 Marche-Les-Dames (425589280) 30 300,00 1.077,79 ..1.377,79.....1.267,93
Mini-Football	
18/03	Association de fait Mini Foot Namur, rue des Cognassiers 14 à 5020 Vedrin 0 0,00 0,00 0,00 0,00
18/05	Association de fait Mini Foot Borussia Loyers 91, rue aux Pirettes 7 à 5101 Loyers 20 300,00 718,52 €..1.018,52 1.074,34
18/06	ASBL MFC Outsiders Jambes, rue des Verreries 80 à 5100 Jambes (872602003) 15 300,00 538,89 838,89 1.074,34
18/10	Association de fait Mini Foot Killer Naninne, rue d'Omalus 104 à 5590 Ciney 10 300,00 359,26 659,26 687,17
18/11	Association de fait Mini Foot Mascaux Jambes, Clos des Roches 8 à 5100 Wépion 20 300,00.....718,52....1.018,52 1.074,34
18/13	Association de fait Mini Foot Squadra Vedrin, Les 3 Bonniers 38 à 5020 Vedrin 5 300,00.....179,63 479,63.....493,59
18/14	Association de fait Mini Foot Athlétic Club Namur, rue Frères Biéva 222 à 5020 Vedrin 5 300,00.....179,63 479,63.....493,59
18/16	Association de fait Fustal Borussia Namur Diamant, rue Mottiaux 33 à 5100 Jambes 5 300,00.....179,63 479,63.....493,59
18/17	ASBL Mini Foot Drenica Namur, rue Saint Nicolas 149 à 5000 Namur (861665153) 7 300,00 251,48 551,48.....880,76
18/20	Association de fait Mini FC Saint-Servais, rue Lemerrier 63 à 5002 Saint-Servais 10 300,00 359,26 659,26.....493,59
18/21	Association de fait Mini FC Médic Namur, rue de Velaine 27 à 5101 Erpent 10 300,00 359,26 659,26.....880,76
18/22	Association de fait Mini FC Sporting Namur, rue de l'Ecole 24 à 5100 Dave 7 300,00 251,48 551,48 250,00
18/23	ASBL Futsal St Marc, rue du Centre 145 à 5003 Saint-Marc (880715953) 0 300,00 0,00 300,00 250,00
Gymnastique	
21/02	Association de fait Royale Espérance Flawinne, chemin du Bois 5 à 5020 Flawinne 45 300,00 1.616,68 ..1.916,68 1.461,51
21/03	ASBL L'Envol Gymnastique, rue Bois des Siroux 17 à 5300 Andenne (479840489) 61 300,00 2.191,50 ..2.491,50 2.080,99
21/04	Association de fait La Gaillarde, rue Henri Blès 192 à 5000 Namur 0 300,00 0,00 300,00.....2.855,33
21/05	Association de fait Namur Association Gymnastics, Impasse des Eaux 17 à 5100 Jambes.....50 300,00 1.796,31 ..2.096,31 2.235,86
Hockey	
22/02	ASBL Royal Hockey Club Namurois, chaussée de Liège 119 à 5100 Jambes 0 0,00 0,00 0,00 0,00
Jogging	
23/01	ASBL Running Club Namur, rue du Grand Feu 68 à 5004 Bouge (449962016) 35 300,00 1.257,42 ..1.557,42 1.655,10
Marche	
24/01	ASBL Les Castors des Comognes de Vedrin, rue Florimond Bidron 65/1 5020 Vedrin (457792686) 45 300,00 1.616,68 ..1.916,68 2.042,27
24/03	ASBL Pegase Club de Sports d'Orientation, rue de la Grande Sambresse 24 à 5020 Temploux (878260566) 45 300,00 1.616,68 ..1.916,68 2.042,27
24/04	ASBL Wallonia Namur, rue Lobet 2 à 5020 Flawinne (448630245).....50 300,00 1.795,31 ..2.096,31 2.235,86
24/05	ASBL Les Spitants de Namur, rue des Pétunias 15 à 5004 Bouge 45 300,00 1.616,68 ..1.916,68 2.042,27

Motocyclisme	
25/02	ASBL Moto Club Saint-Servais, rue Arnould 82 à 5001 Belgrade (412872679).....10 300,00 359,26 659,26.....493,59
Patinage	
28/01	ASBL Club de Patinage artistique sur glace Arabesque, avenue de La Plante 31/14 à 5000 Namur (415899772) 44 300,00 1.580,75 ..1.880,75 1.848,69
Pétanque	
29/01	ASBL Pétanque Club Pitchoun Jambois, rue Baivy 24 à 5100 Jambes (888345893).....30 300,00 1.077,79 ..1.377,79 1.384,08
29/02	Association de fait Pétanque Club Saint-Servais, rue Dupont 7 à 5002 Saint-Servais 31 300,00 1.113,71 ..1.413,71.....
Plongée	
30/01	ASBL Club de Plongée Sambre & Meuse, route de Gembloux 205 à 5002 Saint-Servais (410618321) 30 300,00 1.077,79 ..1.377,79 1.655,10
30/02	ASBL Ecole de Plongée Sous-Marine de Namur, place A. Rijckmans 18 à 5000 Namur (417315081)....60 300,00 2.155,57 ..2.455,57 2.506,88
30/03	ASBL Galatée, avenue du Château de Beez 46 A à 5000 Namur (419498769) 29 300,00 1.041,86 ..1.341,86 1.926,12
Rugby	
31/01	ASBL Rugby Namur XV Profondeville, rue des Cortils 20 à 5170 Profondeville (441312881) 33 300,00 1.185,56 ..1.485,56 1.461,51
Spéléologie	
32/01	ASBL Société Spéléologique de Namur, rue du Château de Beez 48 à 5000 Beez (408560436) 25 300,00.....898,15 1.198,15 1.384,08
Sports adaptés	
33/01	ASBL Plongé Adaptée de Namur, chemin de la Plaine 22 à 5001 Belgrade (473877563).....20 300,00.....718,52 1.018,52 1.074,34
33/02	ASBL Cercle Coronarien, rue Belle Vue 34 à 5020 Flawinne (463133824).....20 300,00.....718,52 1.018,52 1.074,34
33/03	ASBL Cyclocoeur, rue des Inhautes 3 à 5021 Boninne (460121577) 20 300,00.....718,52 1.018,52 1.074,34
33/04	Association de fait Sport Santé Namur, rue de l'Orjo 70/5 à 5100 Jambes 20 300,00.....718,52 1.018,52 1.074,34
33/05	Association de fait Sporti-H-Go rue des Tanneries 55 à 5000 Namur 20 300,00.....718,52 1.018,52 1.074,34
33/06	ASBL Handi Rando, Noûri Cortil 15 à 5020 Champion (477029073) 20 300,00.....718,52 1.018,52 1.074,34
33/07	ASBL Sport et Différence, rue Mazy 168 à 5100 Jambes (462077712) 20 300,00.....718,52 1.018,52 1.074,34
33/08	ASBL La Montagne Intérieure rue Polet 42 à 5020 Vedrin (474828163) 20 300,00.....718,52 1.018,52 1.074,34
Sports Nautiques	
34/01	ASBL Cercle de Voile de Dave, Basse Montagne 15 à 5100 Wépion (412110339) 49 300,00 1.760,38 ..2.060,38 2.235,86
34/03	ASBL Beez Boating Club, Port de Plaisance de Beez à 5000 Beez (409045040) 52 300,00 1.868,16 ..2.168,16 2.003,55
34/04	ASBL Phénix Sambre et Meuse, boulevard de la Meuse 161 à 5100 Jambes (419032575) 0 300,00 0,00 300,00 300,00
34/05	ASBL Royal Yacht Club Sambre et Meuse, chemin du Vieux Port 1 à 5100 Wépion (410619905).....46 300,00 1.652,60 ..1.952,60
Squash	
44/01	Association de fait Squash Club Namur, chaussée de Perwez 251 à 5002 Saint-Servais 31 300,00 1.113,71 ..1.413,71 1.693,82
Tennis	
35/01	ASBL Tabora Sport, avenue de Tabora 21 à 5000 Namur (424942548).....46 300,00 1.652,60 ..1.952,60 2.429,44

35/03	Association de fait Bouge Tennis Club, rue Charles Bouvier 1 à 5004 Bouge	56	300,00	2.011,87	2.311,87	2.429,44
35/04	ASBL Tennis Club Belgrade, rue de la Sauvenière 88 à 5190 Spy (428655173).....	45	300,00	1.616,68	1.916,68	
35/05	ASBL Tennis Club Malonne, Champ Ha à 5020 Malonne (424703414)	43	300,00	1.544,83	1.844,83	2.119,71
35/06	ASBL Tennis Club La Citadelle, avenue du Milieu du Monde 3 à 5000 Namur (408274186)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
35/07	Association de fait Tennis Rail Club Namurois, rue Fond de Prés à 5000 Namur	45	300,00	1.616,68	1.916,68	2.235,86
35/08	ASBL Tennis Club Temploux, rue des Fossés 1 à 5020 Temploux (460055162)	40	300,00	1.437,05	1.737,05	1.848,69
35/10	ASBL Groupement Sportif St Fiacre, rue des Carrières 45 à 5000 Namur (863138959)	55	300,00	1.975,94	2.275,94	2.080,99
35/11	Association de fait La Godale, Nouveau Chemin de St Marc 16 à 5002 Saint-Servais	32	300,00	1.149,64	1.449,64	1.926,12
Tennis de Table						
36/01	ASBL TT Namur, rue E. Hambursin 21 à 5000 Namur (480648757)	27	300,00	970,01	1.270,01	1.693,82
36/02	ASBL TT Vedrinamur, rue Fond de Bouge 43 à 5020 Vedrin (44114329)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
36/03	Association de fait Royal Palette Bougeoise, chaussée de Marche 472/2 à 5101 Erpent	25	300,00	898,15	1.198,15	1.771,25
36/04	Association de fait Tennis de Table Champ d'En Haut, place Notre Dame de la Paix 5 à 5101 Erpent.....	47	300,00	1.688,53	1.988,53	2.235,86
36/05	Association de fait TT Rail Club Namur, ...					
36/06	rue de l'Abbaye à 5000 Namur	25	300,00	898,15	1.198,15	1.267,93
36/06	Association de fait TT Palette Beezoise, rue d'Epamar 11 à 5000 Beez	20	300,00	718,52	1.108,52	1.461,51
36/07	Association de fait TT Flawinne, rue F. Deneumoustier 29 à 5001 Belgrade.....	25	300,00	898,15	1.198,15	687,17
36/08	Association de fait TT Astérix Saint-Marc, rue de la Drève 38 à 5003 Saint-Marc	35	300,00	1.257,42	1.557,42	1.655,10
36/09	ASBL Cercle de Tennis de Table d'Andoy, place des Sports d'Andoy 2 à 5100 Andoy (884898237).....	58	300,00	2.083,72	2.383,72	1.538,95
36/10	Association de fait TT Sambre et Meuse Jambes, rue du Trèfle 3 à 5100 Jambes.....	25	300,00	898,15	1.198,15	1.074,34
36/13	Association de fait TT Malonne, Champ Ha à 5020 Malonne	36	300,00	1.293,34	1.593,34	1.306,65
36/14	Association de fait TT Erpent, rue du Fenouil 5 à 5100 Jambes	10	300,00	359,26	659,26	
Tir						
37/01	ASBL Cercle de Tir Namurois, rue Tir de Ronet 1 à 5020 Flawinne (413954032)	58	300,00	2.083,72	2.383,72	2.545,59
37/02	Association de fait Ronet Rail Tir, rue de l'Eau Vive 46 à 5020 Vedrin.....	20	300,00	718,52	1.018,52	1.074,34
Tir à l'Arc						
38/01	Association de fait Tir à l'Arc "Arrow Tabora", avenue Vauban 19 à 5000 Namur	300,00	1.185,56	1.485,56	1.384,08	
38/02	Association de fait Les Lumç'ons Andoy-Wierde, rue Grande 50 à 5100 Wierde	25	300,00	898,15	1.198,15	1.074,34
Triathlon						
39/01	ASBL Triathlon Namur Team, chaussée de Liège 200 à 5100 Jambes (465634939) .. ²¹⁷	300,00	610,75	910,75	493,59	
Vol à Voile						
43/01	ASBL Cap Vol à Voile, rue Capitaine Aviateur Jacquet 44 à 5020 Suarlée (466090047)	50	300,00	1.796,31	2.096,31	1.461,51
Volley						
40/01	ASBL Volley Club Belgrade, rue Tillieux 45 à 5100 Jambes (875337304)	21	300,00	754,45	1.054,45	919,47
40/02	ASBL Naja Namur, rue des Viaux 40 à 5100 Naninne (443332362).....	0	0,00	0,00	0,00	0,00

40/03	ASBL Volley Club Namur Res Non Verba, ...					
	rue A. Michiels 1 à 5100 Jambes (885638605)	23	300,00	826,30	1.126,30	1.190,49
40/04	ASBL Etoile Verte de Malonne, rue Trieux des Scieurs 13					
	à 5020 Malonne (431778276)	45	300,00	1.616,68	1.916,68	2.545,59
Pêche						
41/01	ASBL Le Gardon Mosan Namur, avenue Jean Materne 1					
	à 5100 Jambes (872162929)	23	300,00	826,30	1.126,30	725,89
41/02	ASBL Les Pêcheurs Libres de Jambes et Environs, avenue du Jean Materne 10					
	à 5100 Jambes (409882309)	35	300,00	1.257,42	1.557,42	1.461,51

Associations sportives locales – montants supérieurs ou égaux à 2.500 euros – 57.494,40 euros répartis

Basket Ball

09/09	ASBL Basket Club Belgrade, rue Joseph Vincent 76					
	à 5001 Belgrade (459190278)	75	300,00	2.694,45	2.994,46	2.158,42
09/11	ASBL Basket Club Boninne, route de Hannut 261					
	à 5021 Boninne (464176672)	64	300,00	2.299,28	2.599,28	2.855,33
09/12	ASBL Cercle Sportif de Bouge, rue des Etourneaux 28 à 5004 Bouge (466579403)	67	300,00	2.407,05	2.707,05	2.816,61

Corporatif

12/01	ASBL Groupement Royal Corporatif Provincial Namurois, rue Mazy 210					
	à 5100 Jambes (434018085)	0	5.500,00	0,00	5.500,00	5.500,00

Football

17/02	ASBL CAPS, rue Henri Blès 192					
	à 5000 Namur (429698518)	163	300,00	5.855,97	6.155,97	3.861,97
17/04	ASBL Royal Arquet FC, rue du Coudrier 23 à 5001 Belgrade (415917687)	86	300,00	3.089,65	3.389,65	3.784,54
17/05	ASBL FC Malonne 2000, rue de Bauce 19 à 5020 Malonne (450410689)	89	300,00	3.197,43	3.497,43	3.048,92
17/08	ASBL Entente Sportive Jamboise, avenue de Falichamps 7					
	à 5100 Jambes (472245389)	100	300,00	3.592,62	3.892,62	2.816,61
17/10	ASBL Standard Flawinne FC, rue Henry Dandoy à 5020 Flawinne	84	300,00	3.017,80	3.317,80	3.513,52
17/11	ASBL FC Naninne, rue Sainte-Anne 1					
	à 5100 Naninne	86	300,00	3.089,65	3.389,65	3.513,52
17/14	ASBL RUS Loyers, rue de Limoy 1					
	à 5101 Loyers (4065281986)	68	300,00	2.442,98	2.742,98	2.739,18

Gymnastique

21/01	Association de fait Terra Nova Team, avenue Jean Pochet 70 à 5001 Belgrade	109	300,00	3.915,95	4.215,95	2.777,90
-------	---	-----	--------	----------	----------	----------

Multidiscipline

34/02	ASBL Royal Club Nautique Sambre et Meuse 1862, chemin des Pruniers 11					
	à 5100 Wépion (410619608)	75	300,00	2.694,46	2.994,46	3.010,20

Natation

26/02	ASBL Cercle de Natation "Le Squale", rue Deneumoustier 42					
	à 5001 Belgrade (410713836)	100	300,00	3.592,62	3.892,62	300,00

Tennis

35/02	ASBL Tennis Club Amée-Jambes, avenue du Parc d'Amée 90					
	à 5100 Jambes (420662769)	70	300,00	2.514,83	2.814,83	2.777,90
35/09	ASBL Tennis Club Géronsart, rue de la Luzerne 3 à 5100 Jambes (453026820)	86	300,00	3.089,65	3.389,65	3.552,24

6. Les activités sportives

Le Challenge Ville de Namur qui se compose de 16 courses ouvertes à tous, Namurois ou non, a vu la participation de 263 athlètes (276 en 2007), 141 coureurs ont fait partie du classement final (156 en 2007).

La 21ème édition du Jogging de la Ville, organisé le 14 septembre 2008, a enregistré la participation de 959 concurrents (681 en 2007).

La 9ème Corrida de Namur a eu lieu le 6 décembre 2008 et a enregistré la participation de 719 concurrents (630 en 2007).

La 1ère édition du Marathon Ekiden de Namur, organisé le 15 juin 2008, a remporté un beau succès en réunissant 222 concurrents, répartis en 37 équipes de 6 personnes.

3.954 enfants et adultes (4.572 en 2007) ont été accueillis lors de nos activités sportives (stages et activités trimestrielles).

2008	Nouvel An du 2 au 4 janvier 2008	Trimestre 1 de janvier à mars 2008	Mardi- Gras du 4 février au 8 février 2008	Pâques 1du 25 mars au 28 mars 2008	Pâques 2 du 31 mars au 4 avril 2008	Trimestre 2 d'avril à juin 2008	juillet 5 emaines	Août 3 semaines	Trimestre 3 de septembre à décembre 2008	Noël du 22 au 24 décembre 2008	TOTAL
ENFANTS											
Astérix							23				23
Aventure				13			45	45			103
Baby- gym/baby- sports		16				16			16		48
boxe								7			7
Basket-ball	10		10	9			31	11		10	81
Danse	9		10	16			75	40		13	163
Danse et nage synchro					19						19
Equitation			6	16	16		23	32			93
Escalade			11	4	19		16	12		6	68
Escrime					12		11	20			43
Eveil Corps et sens	23		23	29	41		112	102		25	355
Football							65	19			84
nage avec palmes sp							4				4
raquettes										17	17
jeux aquatique							39	20			59
Karaté et self defense			10				15				25
mini tennis musique							63				63
Mini- Multisports	27		36	24	46		89	78		26	326
Multisports	38		50	41	45		156	124		30	484
Natation		257		6		252	15	17	252		799
jeux reflex sports					12						12
Pêche							13				13
Psychomot ricité		33				33			33		99
nature/cuis ine							5				5
Sports et déc, nature				30	17		46	60			153
Sports et déc, incendie							15	16			31
Tennis		111				114	14	18	114		371
Tennis de Table	12		12	12			39	33		12	120
Vélo tout terrain					10		19	20			49
Voile							9	18			27
ADULTES											
Aquagym		21				20			20		61
Relaxation et stetching		7				6			6		19
Tennis		28				27			27		82
SENIORS											
Tennis		16				16			16		48
Total	119	489	168	200	237	484	942	692	484	139	3954

Total
2008 3954

Total 2007	4572
Total 2006	4818
Total 2005	4196
Total 2004	4322
Total 2003	4499
Total 2002	3975
Total 2001	4162
Total 2000	4656

1999 4717

Total 1998 5065

Total 1997 5467

1996 5777

1995 5855

Total 1994 5799

Total 1993 5675

Au cours de l'année 2008, diverses manifestations sportives se sont déroulées sur le territoire de la Ville avec des aides techniques ou administratives des services communaux:

- Cap 48 Motor Show: 13 avril 2008;
- Namur Marathon Kick Power: 31 mai 2008;
- Roller Parade: tous les jeudis des mois de juin, juillet et août;
- 1ère édition du Namuraid: 29 juin 2008;
- le Lotto Street Soccer: 17 juillet 2008;
- Tour de Wallonie – arrivée à Namur: 27 juillet 2008;
- Journée des Arts Martiaux: 6 septembre 2008;
- Grand Prix de Wallonie: 17 septembre 2008;
- Power Jet Cup: 27 et 28 septembre 2008;
- Challenge de tennis de table + Internationaux pour jeunes: 31 octobre, 1er et 2 novembre 2008;
- Rencontre internationale de Capoeira: 24, 25 et 26 octobre 2008;
- Tournoi international de Karaté: 26 octobre 2008;

7. Inersport

1. ORIGINE

La Cellule Inersport fait partie du service des sports.

Le projet « Activités sportives à caractère préventif et social pour les personnes et groupes socialement défavorisés » est subventionné depuis 1998 par la Région Wallonne via le plan de prévention et de proximité.

2. POPULATION VISÉE :

- Les enfants ;
- Les adolescents en général, et ceux en décrochage scolaire ou exclus du milieu sportif en particulier;
- Les personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs de moyenne à longue durée) ;
- Les femmes ;
- Les personnes âgées ;
- Les personnes handicapées ;
- Les populations d'allochtones (migrants, réfugiés,...).

Ce public est informé et sensibilisé via les organismes de quartier, les associations ou encore les institutions travaillant en partenariat avec la CELLULE INERSPORT.

3. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Dans un esprit de cohésion sociale, de prévention et de sécurité, le sport est un partenaire social à part entière. Dès lors, il permet de mettre en place d'une part, des objectifs encourageant la socialisation des individus, et d'autre part, d'améliorer la condition physique de chacun.

La Cellule, à travers l'outil sportif, se met au service des personnes ayant des difficultés d'insertion.

➤ La Cellule Inersport :

- encourage les activités extrascolaires qui participent à l'accroissement du champ de l'éducation physique.
- permet aux jeunes de s'épanouir dans la société à travers le sport et ainsi, favorise l'acquisition de compétences en éducation physique et sportive.
- soutient les associations et organismes de quartier de manière technique et logistique afin de favoriser l'autonomie de chacun.
- développe des facilités d'accès aux activités sportives pour les femmes.

4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Concernant la thématique des assuétudes :

Aider l'utilisateur durant le sevrage et lui faire reprendre un mode de vie conforme, de manière à faciliter sa réinsertion dans la société. L'outil sportif permet, en outre, de se réapproprier son corps, de se rendre compte de ses limites physiques mais également de renforcer la cohésion sociale.

- Concernant la thématique du parascolaire

- Lutter contre l'obésité et la sédentarisation chez l'enfant, mais également lui permettre de pratiquer une activité physique à la hauteur de ses besoins.

- Concernant les personnes à la recherche d'un emploi :
 - Réinsérer l'apprenant dans la vie active, via l'outil sportif (respect des horaires, hygiène de vie correcte, pouvoir assumer physiquement une journée de travail). Dès lors, ceci permet de diminuer la fatigabilité aux contraintes physiques de l'emploi.
- Concernant le sport 3ème âge :
 - Ouvrir une activité sportive régulière aux personnes âgées.
 - Favoriser la cohésion sociale en faisant se rencontrer ces personnes et en créant un moment de détente.
- Concernant les personnes handicapées :
 - Ouvrir une activité sportive régulière aux personnes handicapées.
 - Favoriser le dépassement de soi.
- Concernant les jeunes issus des quartiers :
 - Favoriser le « sport pour tous » et renforcer la cohésion sociale en faisant se rencontrer les enfants, les jeunes et moins jeunes lors de manifestations sportives.

En définitive, le sport est un facteur essentiel de réadaptation et d'intégration sociale pour les personnes défavorisées. Dans le cadre des dispositions à prendre au niveau des administrations, INSERSPORT se conforme au droit de pratiquer le « Sport pour tous » résultant de la charte européenne du sport et des différentes recommandations du conseil de l'Europe.

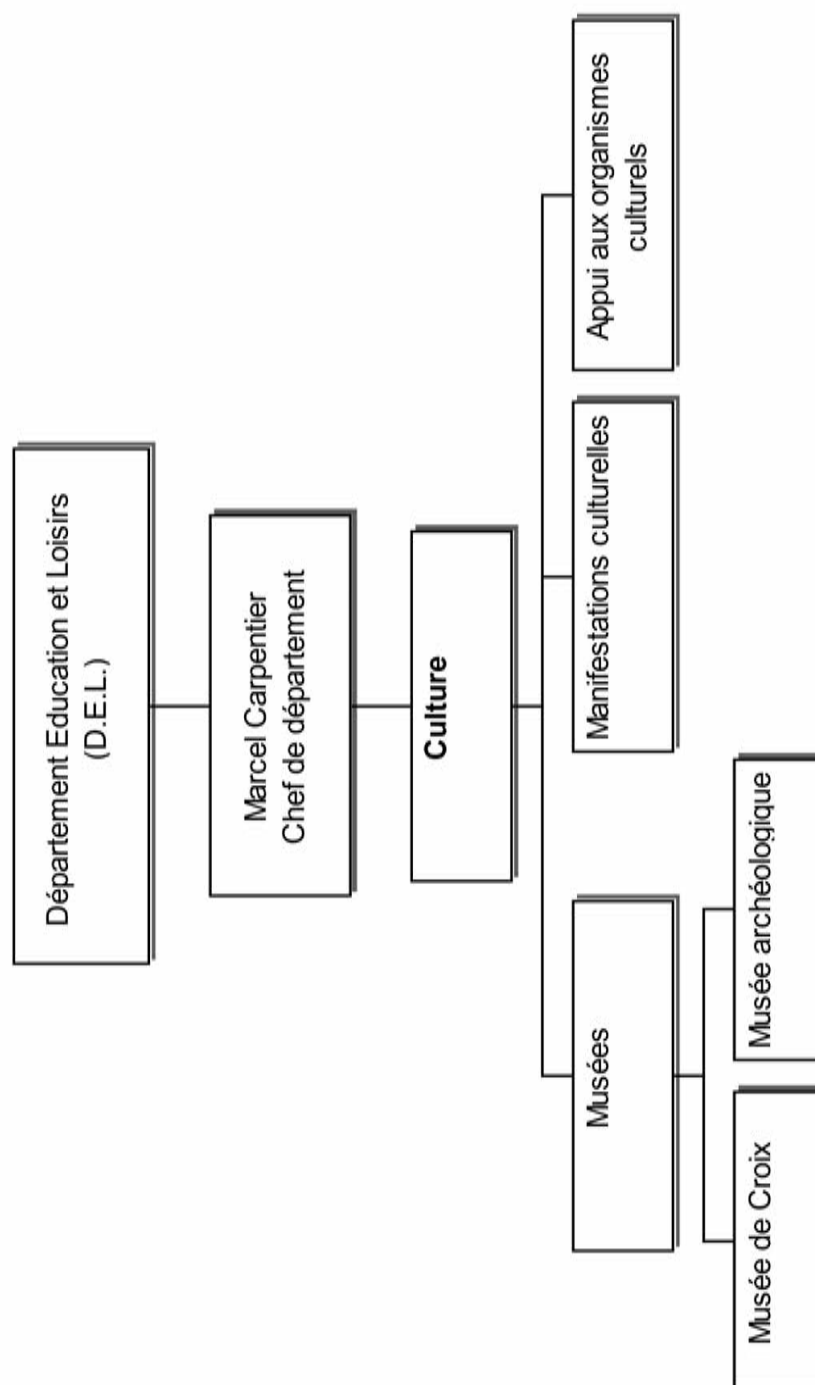
5. TAUX DE PARTICIPATION :

- Nombre de participants sur l'année toutes activités confondues : ± 9.000 personnes
- Nombre d'activités dispensées hebdomadairement : ± 20 activités différentes telles que : gym, judo, lutte, mini-foot, tir-à l'arc, natation, danse, marche, VTT, tennis, base-ball, net-ball, rando, badminton, etc...à raison de 2 x/semaine multiplié par ± 35 semaines sur l'année hormis les semaines de vacances.
- Taux de participation moyen/activités : ± 15 personnes

Il est à constater une progression de participation importante par rapport à l'année précédente, ceci est principalement du au fait que durant 2007 l'équipe de terrain était réduite à 2 personnes voire même une seule.

La réorientation effectuée au sein de la cellule a permis une réorganisation des activités de terrain se traduisant ainsi par un taux de participation plus élevé.

Année	Présences
1996	570
1997	785
1998	1.226
1999	6.221
2000	8.944
2001	7.303
2002	8.710
2003	8.749
2004	13.165
2005	12.668
2006	9.819
2007	2.500
2008	10.500



4. Culture

Composition du service

1 chef de service

Musée de Croix : 1 responsable

4 employés

2 ouvriers

3 techniciennes de surface

Musée Archéologique : 1 responsable

1 ouvrier

1 employé

1 technicienne de surface

Manifestations Culturelles : 5 employés

Détachements : 2 employés et 2 techniciens

I. ANIMATIONS ET FESTIVITES

1. IMAG'IN

Education à l'image à destination de quartiers défavorisés, en collaboration avec le service des Affaires sociales et le Cinéma CAMEO.

Le service travaille à la mise sur pied de séances et débats pour jeune public, pour les enfants et jeunes des quartiers défavorisés de 6 à 15 ans.

Ces animations se sont déroulées en janvier, février et mars. Quelque 290 enfants ont assisté à ces séances.

Deux séances pour ados (15-18 ans) ont été programmées : 41 jeunes y ont participé.

2. ANIMATIONS MUSEES ET DIVERSES

a) ANNIVERSAIRES AU MUSEE

Depuis le 1er septembre 2008, a été développée au Musée de Croix, une façon originale de fêter son anniversaire.

Cette animation s'adresse aux enfants de 6 à 9 ans et se déroule au Musée de Groesbeeck de Croix. Les enfants sont pris en charge durant une après-midi (de 13h15 à 16h30).

Déguisés, les enfants visitent le musée (diverses animations et jeux sont prévus).

Un bricolage est réalisé.

La journée se termine par le goûter d'anniversaire.

Les boissons et le gâteau sont fournis par les parents.

115 enfants ont participé à cette animation.

b) ANIMATIONS AUX MUSEES ARCHEOLOGIQUE ET DE CROIX

Une quarantaine d'enfants (écoles) ont participé à celles-ci.

c) ANIMATIONS LORS D'EXPOSITIONS

Diverses expositions se sont déroulées à la Galerie du Beffroi. Au sein de certaines d'entre elles sont organisées des animations ou ateliers créatifs, essentiellement avec les écoles.

L'exposition « Autour du papier » a réuni quelque 340 personnes (confection de papier de diverses textures, ...).

L'exposition « Pas si bêtes, les jouets ... », exposition de jouets anciens, a vu la participation de 549 personnes.

3. EDITION D'UNE BROCHURE INFORMATIVE SUR LES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

Celle-ci, a été éditée en 5000 exemplaires, à l'intention des écoles.

Elle décrit les différents types d'animations susceptibles d'être organisés dans les deux musées communaux.

4. EXPOSITION DE PHOTOS

Chaque année, le service organise, de juin à septembre, un concours de photographies sur un thème proche de celui des Journées du Patrimoine. Le thème choisi était « Bancs Publics ».

En janvier, les photos du concours (82) de l'année précédente ont été exposées à la Galerie du Beffroi (du 10 janvier au 03 février), le thème était « Choisir sa voie ». Elle a accueilli 883 visiteurs.

5. RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2007 DES PHOTOGRAPHES DE PRESSE NAMUROIS

Cette exposition s'est déroulée à la Galerie du Beffroi du 07 février au 02 mars. Ont exposé :

Bruno ARNOLD – Philippe BERGER – André DUBUISSON – Jacques DUCHATEAU – Bruno FAHY – Jacques LEURQUIN – Vincent LORENT – Denis TOMBAL.

1015 visiteurs.

6. EXPOSITION « AUTOUR DU PAPIER »

Proposée par le service du 07 au 30 mars à la Galerie du Beffroi. Œuvres d'Agnès France, Malou HARRAY, Françoise HENNEBERT, Vivienne JAMART, Christine KEYEUX, Guy LANCE, Michel MINEUR, Alice PIRSON, Eric SEIDOFF, Bob VAN DER AUWERA et Christine WINANT.

1837 visiteurs.

Des animations ont permis au public de découvrir les œuvres et de fabriquer du papier. (340 personnes).

7. FETE DE LA MUSIQUE

Le service a organisé la 1ère Fête de la Musique à Namur.

En collaboration avec le Conseil de la Musique, le Conservatoire, l'IMEP, les écoles fondamentales du Namurois, le Centre de Chant Choral, le Belvédère, la Médiathèque et le CPAS, les 20 et 21 juin.

Au programme : un spectacle pour les enfants (800) des écoles fondamentales au Théâtre de Namur, une prestation de saxophonistes du Conservatoire à la Galerie du Beffroi, 5 concerts au Belvédère (Mark Gardener, Doktor Cagliari, F.L.A.M.E., Alester, Raph), un concert classique des élèves de l'IMEP à l'Eglise St Loup, deux déambulatoires (Macadam's et la Rythmo Parade) sur le Marché du samedi, un concert folk sur le parvis de la Médiathèque, la fanfare de la Police dans les Jardins de la Maison de repos d'Harcamp, des chœurs d'enfants issus de différentes écoles du namurois dans les Jardins du Maïeur, trois concerts place d'Armes (Sam et les Orphelins, Alive band, Loulou Players). Fréquentation globale : 3700 personnes.

8. EXPOSITION « INSTRUMENTS DE MUSIQUE POPULAIRE ET DE TRADITION EN WALLONIE »

Dans la foulée du Festival Musical de Namur, la Galerie du Beffroi a accueilli la collection d'instruments traditionnels de M. Thierry LEGROS.

L'exposition a eu lieu du 04 juillet au 03 août

Fréquentation : 1753 visiteurs

9. EXPOSITION « RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES A NAMUR DE 1845 A 1988 ».

En corrélation avec le 8ème Congrès de l'Association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, le service a mis sur pied une exposition retraçant les recherches archéologiques à Namur de 1845 à 1988. Cette exposition à la Galerie du Beffroi du 08 au 30 août, a permis de mettre en valeur les collections du Musée archéologique.

Fréquentation : 1468 visiteurs

10. EXPOSITION « PAS SI BETES LES JOUETS ».

L'exposition « Pas si bêtes les jouets » s'est tenue à la Galerie du Beffroi du 17 novembre au 31 décembre. Basée sur les collections du Cercle des Amis du Jouet ancien (CAJA) de Mme Dardenne et du Musée du jouet de Ferrière, elle avait pour thème la représentation de l'animal dans le jouet. Les objets exposés dataient de 1890 à 1960. Les firmes de jouets les plus connues étaient représentées y compris les firmes belges (Steiff, Schuco, Karl, Kibri, Güthermann, Lehmann, Eberl-Nürnberg, Fisher Price, Unica, Durso, Nazaire – Beeusaert, Koëller, ...)

Fréquentation : 3549 visiteurs

Les membres du Caja ont « sorti » les jouets des vitrines et les ont fait fonctionner, le 20 décembre lors d'une journée destinée à montrer au grand public, les jouets en action.

Fréquentation : 144 personnes

Durant 15 jours, le service a assuré des animations à destination des écoles pour 549 enfants (de la 3ème maternelle à la 6ème primaire).

11. EXPOSITION SCULPTURES DANS LA VILLE DE « SABINE GUILLAUME »

Mettre l'art dans la rue, tel est l'objectif de cette démarche qui invite chaque année un(e) artiste à passer l'été à Namur.

En 2007, les places ont accueilli des œuvres de Sabine GUILLAUME.

12. ANTICA (DU 08 AU 16/11)

Le thème choisi était « l'Alchimie ».

Musées participants : Musée de Groesbeeck de Croix, Musée Diocésain, Musée Félicien Rops, Musée Africain, Musée des Traditions namuroises, Musée des Arts anciens du Namurois.

13. « LA MUSIQUE PREND L'AIR »

En collaboration avec l'asbl « Sinfonietta », le service développe un projet dont l'objectif est d'amener la musique « live » à un public ne pouvant se déplacer (Maisons de repos, hôpitaux, prison). Différents partenaires musicaux (IMEP, Conservatoire, ORCW, ...) participent à cette opération.

Pour le lancement de ce projet, l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie s'est produit, en récital exceptionnel, au sein de la Maison de repos d'Harscamp, le 20 décembre.

14. EXPOSITION « ESPACE ROCK »

En collaboration avec l'asbl Panama et le service de la Diffusion et de l'Animation Culturelle de la Province de Luxembourg, le service a organisé l'exposition de photographies de Jessica Frère, intitulée « Espace Rock ». La jeune photographe proposait de découvrir les infrastructures et l'univers d'espaces dédiés aux musiques amplifiées et à leur diffusion par des photos d'ambiance « hors concert » : l'exposition a eu lieu du 02 au 12 juillet au Belvédère.

15. EXPOSITION « HOMMAGE A FOLON »

Sur proposition de la Fondation Folon, le service a participé à la rétrospective mise sur pied à travers toute la Wallonie d'avril à septembre 2008. A Namur, différentes infrastructures régionales et provinciales ont hébergé des œuvres de Folon.

Pour la Ville, une œuvre a pris place sur la terrasse du bureau du Bourgmestre et une autre dans les jardins du Musée de Groesbeeck de Croix.

16. JOURNEES DU PATRIMOINE

Le thème était « Culture et Patrimoine ».

Des visites guidées ont été organisées en collaboration avec les Guides du Namurois et divers partenaires :

- l'asbl Isolat pour des visites théâtralisées des coulisses du Théâtre royal.
- Véronique VAN CUTSEM pour des visites en costume d'époque du Musée de Groesbeeck de Croix.
- le Centre de Chant Choral pour une retransmission vidéo en boucle d'un concert à l'Eglise St Loup.
- l'asbl « Les 400 Coups » pour la visite des locaux techniques du cinéma Caméo.

Dans le cadre des « Nuits blanches du Patrimoine », le samedi 13 septembre, diverses activités ont été proposées au public en soirée :

- Eglise St Loup : spectacle de danse par la compagnie New Espace Danse.
- Musée de Groesbeeck de Croix : concert classique du Centre de Chant Choral.
- Caméo : projection d'un MAKING-OFF de film.

17. ANNEE MARGUERITE YOURCENAR : FESTIVAL YOURCENAR

Dans le cadre du 20ème anniversaire de la mort de Marguerite Yourcenar, divers événements ont permis de commémorer l'œuvre de l'auteur et de mettre en lumière ses origines namuroises.

En collaboration avec la Bibliothèque communale, le Cinéma Caméo, la Maison de la Poésie et la Maison du Conte : exposition du 05 février au 01 mars à la Bibliothèque communale, projection de films et documentaires, conférence, lecture de textes choisis, soirée contée, balade littéraire, spectacle théâtral. Participation du Musée archéologique.

18. « PASSEURS D'IMAGES »

L'aide du service a été requise pour apporter une aide logistique à l'asbl « Passeurs d'Image » pour l'organisation d'une séance de Cinéma place du Carillon, le 27 juin. L'objectif de ce type d'activité était de sensibiliser le public non acquis à un cinéma de qualité dans une ambiance conviviale.

19. EXPOSITION MARIAGE

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle des mariages à la Citadelle (ancien Musée de la Forêt), le service a mis sur pied dans ce lieu, une exposition sur ce thème.

Celle-ci était accessible au public les 12, 13 et 14 septembre pour les Journées du Patrimoine et montrait des robes de mariée anciennes prêtées par le Musée du Cinquantenaire de Bruxelles, des créations d'une styliste et de fleuristes namurois, ainsi que des photos et objets divers en rapport avec le thème.

Fréquentation : présence d'un très grand nombre de visiteurs.

20. CONVENTION DE COLLABORATION VILLE – ASBL 400 COUPS

Renouvellement de la convention de collaboration liant la Ville à l'Asbl les 400 Coups pour une durée de 5 ans à partir du 1er avril 2008.

Par cette convention, la Ville s'engage, outre une aide financière, à être le relais des manifestations et actions menées par l'association auprès du public, des acteurs culturels et du monde associatif.

Pour sa part, l'asbl accepte de collaborer dans la politique définie par la Ville et son service de la Culture en matière d'actions culturelles et notamment de s'inscrire, dans l'illustration des thèmes décidés annuellement, dans des initiatives visant à favoriser et développer le cinéma de qualité et de réserver au moins trois activités cinématographiques par an à cette collaboration.

21. CONVENTION DE COLLABORATION VILLE DE NAMUR – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FRANCOPHONE.

Signature d'une convention de collaboration entre la Ville et le Festival International du Film Francophone. Celle-ci fixe les objectifs que la Ville souhaite voir poursuivre par l'association, l'aide financière et logistique apportée par la Ville (subvention, prix du public, autorisation, occupation et mise à disposition de lieux divers, moyens humains et services, prêt, placement, transport de matériel, mise à disposition de locaux. La convention prend cours le 1er janvier 2009 pour une durée de 4 ans.

22. CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE LA VILLE ET LASBL MEDIATHEQUE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE.

Renouvellement de la convention de collaboration liant la Ville à l'asbl Médiathèque de la Communauté française de Belgique. Cette convention prend cours le 1er janvier 2008 pour une durée de 4 ans.

Cette collaboration a pour objectif d'améliorer l'intégration de l'asbl dans la vie culturelle par le renforcement des liens existant entre la Médiathèque, le service communal de la Culture et la Bibliothèque communale et son réseau, l'amélioration de la coopération, la poursuite et le développement du soutien apporté à des groupes, artistes locaux non encore distribués par le marché. La Ville apporte aussi un soutien financier à l'asbl sous forme d'un subside et de la mise à disposition de locaux au Château d'Amée.

23. CONVENTION CULTURELLE AVEC LASBL ARTICLE 27

Signature d'une convention culturelle liant la Ville à l'Asbl Article 27. Par cette convention, la Ville s'engage à ouvrir les animations pédagogiques proposées au Musée de Groesbeeck de Croix et au Musée Archéologique aux bénéficiaires de l'Article 27. L'Asbl, quant à elle, s'engage à rembourser le solde du prix d'accès et à promouvoir cette action. Cette convention est établie pour un an et renouvelable tacitement.

24. MONS, CAPITALE EUROPEENNE 2015

Signature d'un protocole d'accord préalable à la désignation de Mons, Capitale européenne de la Culture 2015 et la Ville de Namur.

Par cet accord, la Ville de Namur marque son intérêt à la Fondation Mons 2015 et s'engage à organiser conjointement une ou plusieurs activités qui prendraient place dans la programmation de Mons 2015, à mettre en œuvre des échanges et découvertes réciproques entre écoles montoises et namuroises, à autoriser le prêt d'œuvres d'art pour des expositions, à mettre en œuvre une communication commune, à jouer le rôle de rassembleur des opérateurs artistiques et culturels actifs sur son territoire.

25. CONTRAT-PROGRAMME CENTRE CULTUREL REGIONAL 2009-2012

La Ville a marqué son accord sur le projet de Contrat-Programme 2009-2012 du Centre Culturel Régional en ce qui concerne sa philosophie, ses axes majeurs, ses projets et ses outils, ainsi que sur le principe d'assurer sa quote-part du financement dudit contrat, sous réserve de la décision de la Communauté française quant au montant de sa propre dotation.

26. COLLABORATION AVEC LA MAISON DU CONTE

La Maison du Conte a animé des « Conteries » pour le service Jeunesse (plaines de jeux), pour le service du Patrimoine et des Sports, ainsi que pour le service de la Culture (balades contées « arbres », veillée Yourcenar, Printemps des Musées, ...).

27. SEANCES DE CINEMA A DESTINATION DU PUBLIC MALVOYANTS

A la demande de la section Namuroise de l'Office National des Aveugles, le service a organisé, en partenariat avec ladite association, la mise en place de séances de cinéma pour les personnes malvoyantes au cinéma Caméo.

Les deux séances adaptées, qui seront proposées chaque année au public, répondent à l'objectif d'accessibilité de tous à la Culture, particulièrement le public fragilisé.

28. CONVENTION MARKETING

Poursuite de la convention liant la Ville et le département de gestion des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix en vue de réaliser un plan marketing pour le projet l'Ilôt Culturel des Bateliers. Cette deuxième partie de l'étude concernait le volet stratégique et a été réalisée par un étudiant des FUNDP, encadré et dirigé par le service de la Culture, pour mémoire de fin d'études.

29. PROGRAMME INTERREG IV FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN

L'Union européenne finance un programme intitulé Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen qui a pour but de favoriser la coopération transfrontalière entre ces territoires. L'axe culturel constitue un pan important de ce programme. Le service de la Culture, en partenariat avec la Ville de Charleville-Mézières a déposé un projet. Ces deux villes ont des similitudes historiques, géographiques et des initiatives culturelles complémentaires. Le projet s'articule autour de trois thématiques : les arts vivants, le cinéma, la littérature et a pour but de développer et promouvoir l'identité du territoire transfrontalier par la Culture et le Tourisme et plus précisément d'accroître et valoriser les richesses culturelles transfrontalières. Le comité de suivi du programme européen doit donner sa décision en 2009.

II. DOSSIERS DIVERS

Aide à la 11ème Biennale du Salon de l'Aquarelle. Un prix de la Ville de Namur a été remis, pour la 1ère fois, à un artiste namurois choisi par le jury.

- Avenue d'un an, au contrat-programme CCC, CCR.
- Avenant à la convention Musées Ville-Province.
- Hausse des prix d'entrées dans les musées communaux.
- Aide au concert de Noël des Jolies Notes (aide logistique – envoi invitations – aide financière).
- Dépôt de la demande de reconnaissance des Musées à la Communauté française.
- Expo « Verre Design » au Musée de Croix.
- Mise sur pied d'un « City-Pass » Musées, en collaboration avec l'Office du Tourisme.
- Concert au Musée de Croix, en collaboration avec le Festival de Namur
- Théâtre au Musée de Croix, en collaboration avec le Club Richelieu.
- Exposition « De Beyer » au Musée de Croix
- Exposition « Table en fêtes » au Musée de Croix
- Printemps des musées
- Aide au Festival et Marché de la Poésie (aide logistique et demande de placement d'oriflammes)

III. AIDES DIVERSES

- Le service reçoit et donne suite aux demandes de renseignements à caractère culturel, historique et artistique.
- Il met à disposition (pour consultation sur place) les livres et brochures acquis par le Service et se trouvant dans la bibliothèque Culture, pour les étudiants et personnes réalisant des ouvrages sur Namur .
- Il soutient les travaux des Musées de la Fraise, Africain et des Traditions namuroises, ainsi que du Forum et de la Médiathèque.
- Aide à diverses manifestations par une aide logistique, prêt de panneaux, vitrines, matériel d'éclairage ...
- Aide à diverses ASBL et groupements divers (ANTA, Maison du Conte, les Amis de l'Hôtel de Croix, la Société Archéologique...).

- Concertation avec la Société Archéologique pour la gestion des travaux des musées Archéologique et de Croix (Ilot culturel des Bateliers).
- Participation aux réunions de chantier et collaboration avec le service du Patrimoine
- Participation aux réunions du pôle littéraire, synergie avec d'autres services communaux pour des événements à portée culturelle : Affaires sociales, Inersport, Fêtes, Tourisme, Citadelle...
- Prêt d'œuvres d'art à la demande de responsables de musées ou d'organismes d'expositions.
- Relecture de maquettes diverses.
- Suivi des dossiers « Infrastructures culturelles » en collaboration avec divers services et ASBL.
- Gestion des propositions d'acquisition d'œuvres d'art.
- Gestion administrative de l'attribution des subsides, crédits actions culturelles, thématiques et subsides aux musées et associations culturelles.
- Gestion des musées communaux : Musées de Croix et Archéologique (en ce compris le plan en relief).
- Gestion des prestations compensatoires en échange de réductions de loyer accordées à des ASBL.
- Suivi dossiers infrastructures culturelles.
- Organisation de manifestations propres à la Ville ou en collaboration avec divers organismes, de manière ponctuelle ou récurrente.
- Collaboration et coordination avec diverses associations culturelles namuroises.

IV. Musée archéologique de Namur

Fréquentation

En 2008, le Musée archéologique a accueilli 7978 visiteurs, ce qui confirme la courbe de fréquentation ascendante amorcée les années précédentes (7146 en 2006, 7782 en 2007).

Reconnaissance des musées

Le dossier de demande de reconnaissance du Musée archéologique a été introduit à la Communauté française en juin 2008.

Formation

A l'occasion d'une journée de formation et de perfectionnement au guidage organisée le 15 avril par le Service de la Culture de la Province de Namur pour les Guides du Namurois sur le thème Les mutations urbaines de Namur éclairées par les récentes fouilles archéologiques, le responsable du Musée archéologique a présenté une communication intitulée Namur, de Jules Borgnet à André Dasnoy, 1851-1988 ou Comment on construit l'histoire d'une ville.

Prêts

Comme chaque année, le Musée a prêté de nombreuses pièces à plusieurs expositions. Parmi celles-ci, on mettra en exergue celle, prestigieuse, qui a été consacrée par le Palazzo Grassi, de Venise, à Rome et les Barbares ainsi que celle organisée par le Service des Fouilles du Ministère de la Région wallonne à l'Espace archéologique Saint-Pierre sur le thème du Verre soufflé-moulé, des origines au Val-saint-Lambert.

A cette occasion, l'emprunteur a fait restaurer, à ses frais, les coupes à chrisme du 5ème siècle dont nous possédons la plus belle série conservée en Belgique.

Année Marguerite Yourcenar

Le Musée archéologique a pris part aux manifestations en confectionnant deux panneaux où ont été mis en rapport certains textes de l'auteur et les objets qu'elle y décrit, en particulier dans Souvenirs pieux(1974) et dans Le Temps, ce grand sculpteur (1983). Certains de ces objets, mis en évidence au sein du Musée, y sont replacés dans leur véritable contexte archéologique.

Expositions

A l'occasion du Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique qui s'est tenu à Namur du 28 au 31 août, le Musée archéologique a organisé une exposition sur les Recherches archéologiques anciennes à Namur. 1845-1988 qui s'est tenue à la Galerie du Beffroi du 9 au 31 août et accueilli 1468 visiteurs.

Inventaire et catalographie

Grâce à la Communauté française, l'engagement d'une collaboratrice scientifique, par la Société archéologique a été maintenu en 2008. Elle a ainsi pu poursuivre la mission qui lui avait été confiée dès la fin de 2006, de compléter et affiner l'inventaire informatisé des collections pré- et protohistoriques. A l'issue du travail de cette collaboratrice, l'inventaire totalisait, toutes périodes confondues, 11.054 numéros, subdivisions comprises. 617 numéros ont été créés en 2008, 445 ont été mis à jour ou modifiés. Ce total sera bien sûr amené à s'accroître au fur et à mesure des recherches futures.

Cette méthodologie a permis de reconstituer des ensembles ou sous-ensembles cohérents et de rétablir un lien souvent perdu entre un matériel « orphelin » et la littérature existante.

Recherche

Indépendamment des bénéfices immédiats qu'elles produisent en termes de gestion quotidienne, de telles opérations stimulent donc inévitablement la recherche. Outre les travaux de Mlle Barnich, deux mémoires de Mastère ont été entrepris (sous la direction du Professeur E. Warmenbol, de l'ULB), en tout ou en partie, sur du matériel remis en lumière par l'inventaire, celui de Mlle Laura Pleuger qui étudie le niveau néolithique de la grotte de Han-sur-Lesse, celui de M. Thomas Briers qui envisage la grotte de la Roche aux Corneilles à Marchelles-Dames, fouillée par Henri Demeuldre en 1928 et restée très largement inédite depuis.

V. MUSEE DE GROESBEECK DE CROIX

FREQUENTATION

2007 : 5.353

2008 : 6.882

ANIMATIONS

- 18 mai – Participation au Printemps des Musées 2008 sur le thème « Surprise(s) » 3 conteuses de la Maison du Conte de Namur attendaient les visiteurs en trois endroits différents du musée.

Une animation florale a agrémenté, à cette occasion, le parcours muséal.

Un professeur d'horlogerie de l'IATA-NAMUR a en outre remis en marche, toutes les horloges, pendules, cartels encore en état de fonctionnement. Le musée était également accessible gratuitement le 18 mai et 218 visiteurs ont été recensés.

- 6 juillet – concert dans le cadre du Festival de Namur. Concert de clavecin (Rameau et Bach) par Céline Frisch à 16h.

- 17 et 18 juillet – « Théâtre au Musée » par la Compagnie des Galeries de Bruxelles. « Un petit jeu sans conséquence » de Jean Dell et G. Jilbeyras, pièce créée en 2002 et qui fait penser à Marivaux.

- Du 18 au 22 août – stage d'initiation à la copie d'œuvres d'art.

- Du 28 août au 2 novembre - Exposition « Vues inédites de Namur au XVIIIe siècle d'après Jan de Beijer, graveur hollandais ». A l'occasion de la 8ème édition du Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (28-31 août).

- Festival International du Film francophone (27 septembre – 2 octobre). 4 réceptions Ville de Namur.

- Du 1er au 23 décembre : « Tables en fête »

- Animations pour enfants. Succès des « anniversaires au Musée » proposés par le Service de la Culture.

- Classes de Patrimoine de la Province de Namur : 69 enfants.

- Collaboration avec l'OPT : 1.049 visiteurs (groupes).

PROMOTION

- Outre les opérations habituelles de promotion, il y a eu lieu, en 2008, de faire réimprimer des dépliants « musée de Croix » en français et en anglais (12.000 ex.).

- Livraison du commentaire des audio-guides en septembre. Le commentaire a été réalisé par la Firme ESPRO en collaboration avec la Direction du Musée. Ces audio-guides (français-néerlandais) sont maintenant proposés aux visiteurs.

- Télé-tourisme. Anniversaire des Journées du Patrimoine, rappel de l'exposition « Les Jeux de Société sous l'Ancien Régime » organisée au Musée de Croix en 1998. Tournage le 29 avril. Emission le 17 mai.

- Dans le cadre de la rétrospective Folon, la RTBF et la VRT ont enregistré une émission en mai.

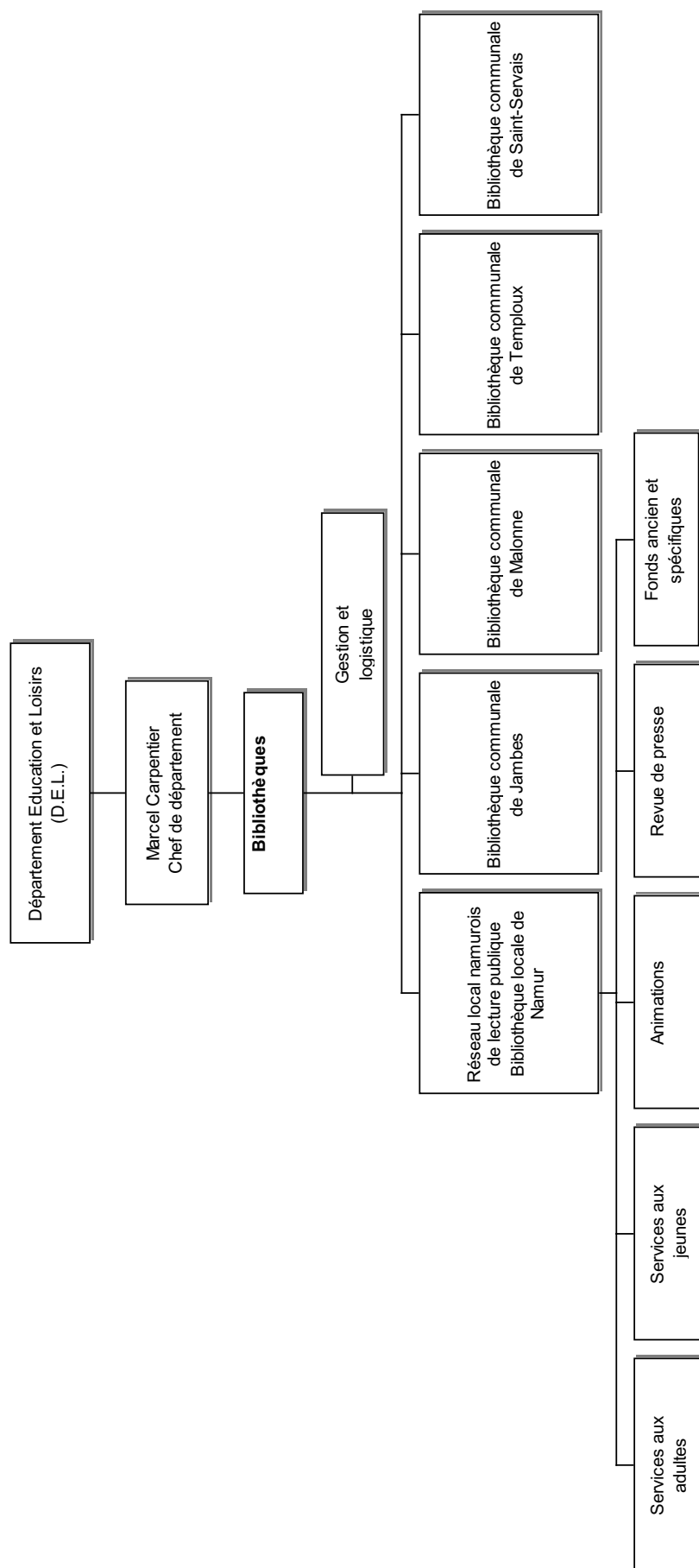
PRESERVATION – CATALOGRAPHIE

- Du 10 au 14 mars ainsi que les 16 et 17 juin.

Campagne de traitement des peintures exposées dans ce musée et demandée par la Ville de Namur, la SAN et les AHC. Travail réalisé par l'IRPA.

- Gestion du répertoire des collections artistiques de la Ville (1.133 œuvres et objets au 31/12/2008).

- Poursuite de l'informatisation de l'inventaire et de la numérisation des collections. Le musée de Croix participe au réseau AICIM.



5. Bibliothèques

Composition du service

Chef de service

Gestion et logistique : 3 personnes

Bibliothèque principale (ou Bibliothèque communale de Namur) : 9 personnes

Bibliothèque communale de Jambes : 2 personnes

Bibliothèque communale de Malonne : 1 personne

Bibliothèque communale de Temploux : 1 personne

Bibliothèque communale de Saint-Servais : 1 personne

1. Les fonds et leurs mouvements

Lors des 10730 heures d'ouverture hebdomadaire au public (les collectivités sont en partie accueillies en-dehors de cet horaire), le réseau local namurois de lecture publique dans son ensemble (les cinq implantations communales de Namur, Jambes, Malonne, Temploux et Saint-Servais ainsi que les trois implantations de droit privé à savoir les bibliothèques de Bomel et de Flawinne ainsi que la Baie des Tecks) ont prêté 331.183 documents (contre 260.275 en 2006 et 299.848 en 2007) à 23.250 lecteurs régulièrement inscrits et ayant emprunté au moins un document dans l'année. Le réseau a également travaillé avec 303 collectivités différentes au cours de l'année. Le public utilisant les bibliothèques uniquement à des fins de consultation sur place n'est pas comptabilisé. La mise en place du réseau et, entre autres choses, de la carte unique, évite de comptabiliser plusieurs fois des lecteurs fréquentant plusieurs implantations. Cette rationalisation commence par une centralisation des feuilles d'inscription. La deuxième étape, qui est effective, est l'intégration dans la base de données, des lecteurs inscrits dans des implantations autres que Namur et Jambes (les seules à pratiquer le prêt informatisé en réseau et en ligne).

Pour l'ensemble des implantations, 11.045 documents ont été acquis et 1.118 dons ont été intégrés aux collections ce qui, après élagage, représente un accroissement final de 5.712 documents. S'il s'agit essentiellement de littérature à Jambes, les ouvrages dits « classifiés » (c'est-à-dire toutes les matières sauf la littérature) sont majoritaires dans les acquisitions namuroises. A Namur également, un effort tout particulier se poursuit dans le développement de la collection d'ouvrages de jeunesse.

A Namur, le fonds local et régional poursuit son accroissement constant, par l'acquisition tant de nouvelles publications que d'ouvrages aujourd'hui seulement disponibles sur le marché de l'occasion.

Ce fonds est apprécié par un public très varié : historiens amateurs, chercheurs, futurs guides, étudiants ou simples curieux. Les sollicitations extérieures, y compris de l'étranger, se multiplient.

Afin de permettre au maximum de personnes d'en bénéficier, la bibliothèque poursuit une politique de double (voire triple) acquisition des documents les plus intéressants et les plus récents : un volume est disponible au prêt, l'autre reste en salle de références, toujours consultable sur place et, éventuellement, un troisième est intégré dans un fonds « conservatoire ». D'autre part, une politique de numérisation de documents anciens a été initiée. Elle vise essentiellement, dans un premier temps, des quotidiens dans un état de conservation précaire mais constamment consultés ainsi que divers types de documents fragiles (plaques de verre, cartes postales, affiches, ...).

Les fonds dialectaux namurois sont maintenant bien répertoriés et une méthode de recherche particulièrement précise a été mise au point afin d'en permettre l'utilisation la plus rationnelle possible.

Le centre de documentation quant à lui, s'enrichit chaque jour de l'introduction dans la base de données des références d'articles retenus dans le cadre du dépouillement partagé. Membre actif (c'est une bibliothécaire namuroise qui en assure la présidence et l'animation) de la « Commission dépouillement de la Communauté française », la bibliothèque de Namur voit ainsi, par son travail et ses échanges, 101 revues dépouillées (40 en interne et 61 reçues dans le cadre des échanges) sur les 354 abonnements qui sont proposés à travers le réseau. Ceci représente, sur une année, la sélection d'un nombre important d'articles, intégrés dans la base de données et donc recherchables dans le catalogue informatisé (y compris sur le site internet).

En outre, la bibliothèque fournit chaque jour une revue de presse, accessible directement sur l'intranet communal. Chaque agent communal a désormais la possibilité de constituer et d'archiver sa propre revue de presse, ainsi que d'effectuer des recherches dans cette base de données plus spécifiquement namuroise, qui suscite nombre de recherches quotidiennes.

Afin de toucher le plus grand nombre de publics, la bibliothèque de Namur gère, outre les collections générales, des ouvrages en langues originales (anglais, néerlandais, allemand, russe, espagnol, italien,...) tant pour les adultes que pour les jeunes, un fonds de livres en français facile pour les apprenants en alphabétisation et un fonds d'ouvrages en grands caractères particulièrement destiné au public souffrant d'un handicap visuel. Ce dernier public (mais il ne s'agit pas là d'une exclusive) peut désormais également profiter du prêt d'ouvrages lus, disponibles sur CDs.

La section jeunesse namuroise développe quant à elle un important fonds d'ouvrages accompagnés de CDs, ainsi que des choix de documents plus spécifiquement destinés aux collectivités (crèches, classes, ...).

2. La mise en valeur des collections.

La bibliothèque réalise des bibliographies sur les sujets les plus divers, en corrélation avec les formations organisées par la Communauté française, en rapport avec les activités organisées ou à la demande de lecteurs.

Elle met également sur pied des expositions qui se succèdent dans le hall d'entrée de la Venelle des Capucins ou dans d'autres lieux, et qui ont pour buts principaux :

- de mettre en valeur des ouvrages parfois mal connus ou des sujets sur lesquels le public n'imagine pas que la bibliothèque puisse proposer des documents ;
- d'attirer à l'intérieur de la bibliothèque des personnes qui ne la fréquentent pas ;
- d'ouvrir la curiosité des habitués en leur suggérant des centres d'intérêts renouvelés ;
- de s'intégrer au mieux dans le tissu associatif et culturel namurois.

Des activités ont également été organisées en collaboration ; ainsi, par exemple, des initiations au maniement des moteurs de recherche.

Cette année 2008 a également vu la poursuite des « apéro-livres », créés en 2002 à l'occasion de « Namur Murmure » : une fois par mois, des bibliothécaires et des lecteurs lisent à haute voix des extraits d'œuvres qu'ils apprécient particulièrement et ont envie de faire découvrir aux auditeurs. Ces présentations s'organisent chaque fois autour d'un thème donné.

3. L'informatisation

En 2008, le catalogue informatisé propose au public un « catalogue collectif » qui poursuit sa croissance, reprenant la collection namuroise, la quasi totalité du fonds de la bibliothèque de Jambes, une part importante du fonds de la bibliothèque de Saint-Servais et les nouveautés acquises pour Namur, Jambes, Malonne et Saint-Servais.

Géré en temps réel, ce catalogue permet de connaître immédiatement la disponibilité d'un ouvrage appartenant aux collections de Namur et de Jambes.

Ces données sont accessibles à la bibliothèque, mais aussi via Internet et sur les bornes d'accès au site communal.

Les lecteurs sont nombreux à consulter ce site, qui développe d'ailleurs des pages annexes, à en utiliser les services (consultation de la carte de lecteur, ...) et à profiter des facilités qui leur sont proposées (la plus usitée étant certainement la possibilité de demander la prolongation de prêts par simple courriel).

4. Les collaborations extérieures

L'implantation namuroise poursuit sa collaboration avec la prison, les restos du cœur, divers groupes d'alphabétisation, les musées namurois, l'hôpital psychiatrique de Saint-Servais, les plaines de jeux, ... ainsi qu'avec les crèches et les écoles maternelles, primaires, secondaires, supérieures et de promotion sociale.

L'intégration du catalogue de la bibliothèque du Musée africain dans le catalogue collectif n'a par contre guère évolué, notamment pour des raisons techniques..

Elle participe également à des activités organisées par d'autres et suscite la participation, par exemple à l'opération « Je lis dans ma commune » : contact avec divers organismes et aide à la constitution du dossier.

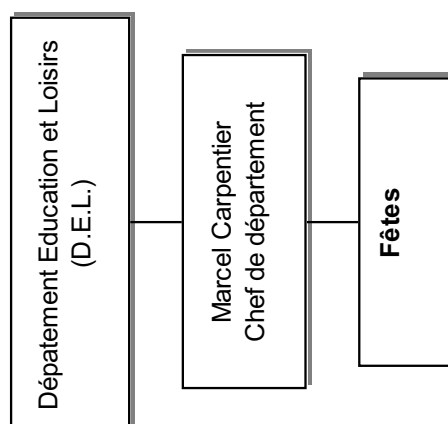
Dans le cadre de ses rapports avec l'enseignement, la bibliothèque assure l'approvisionnement, régulièrement renouvelé, des Bibliothèques – Centres de documentation de diverses écoles primaires.

Face à une demande toujours croissante, le personnel en charge des sections poursuit (tant bien que mal) ses activités autres que le prêt et l'aide à la recherche.

Au total, 276 animations différentes (dont 138 récurrentes et 90 en partenariat) ont été proposées, qui ont touché près de 12.000 personnes, en groupe ou individuellement (le public touché par les expositions organisées dans le hall de la Venelle des Capucins ne peut être estimé).

La bibliothèque entretient également des rapports de collaboration ponctuelle avec d'autres institutions comme la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin, les bibliothèques de la Région wallonne, mais aussi avec l'étranger : nos collections anciennes attirent des chercheurs (France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie,...) qui soit, demandent la fourniture à distance des renseignements, soit s'assurent du contenu des documents avant de se déplacer pour les consulter.

Enfin, la bibliothèque participe aux activités de la Communauté française : Fureur de Lire, groupe de travail de dépouillement partagé et bibliothèques virtuelles entre autres.



6. Fêtes

1. Composition du service

- 1 Chef de service
- 3 employés d'administration

2. Evénements

19 kermesses et 4 fêtes "majeures" (Festivités jamboises de la Pentecôte, Foire de Juillet, Fêtes de Wallonie et Fêtes de fin d'année) ont été organisées en 2008.

Elles ont rassemblé 214 installations foraines et ont rapporté (droit de place et taxes):

• 19 kermesses:	10.577,70 €
• Festivités jamboises de la Pentecôte:	19.579,00 €
• Foire de juillet.....	135.227,20 €
• Fêtes de Wallonie:	7.018,95 €
• Fêtes de fin d'année	15.000,00 €
• Festival des Arts Forains.....	1.730,00 €
.....	189.132,85 €

La 49ème Foire annuelle de juillet s'est déroulée rue des Bourgeois, rue du 4ème Génie, place des Cadets et parking des Casernes. 82 métiers forains y ont été engagés.

Fêtes de Wallonie:

Le staff du service des Fêtes a orchestré l'occupation du domaine public pendant les Fêtes de Wallonie.

262 commerçants sédentaires et 152 ambulants ont participé à cette animation en 2008.

Les perceptions qui en ont résulté pour les sédentaires s'élèvent à 56.124,41 € et pour les ambulants à 154.195,24 €

Cortège de Saint-Nicolas

Organisation d'un cortège dans le centre de Namur le samedi 22 novembre 2008.

Un espace a été installé dans le hall d'entrée du théâtre afin de permettre à Saint-Nicolas de recevoir ses petits amis le samedi 22 novembre (après-midi).

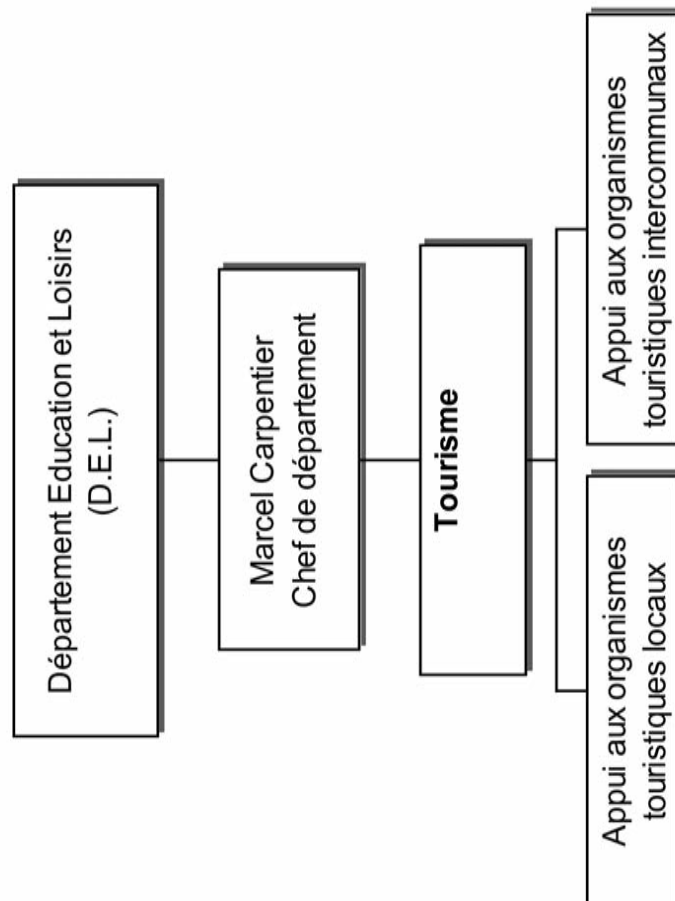
Spectacles de marionnettes et cirques

Le cirque A. Bouglione a présenté son spectacle sur l'esplanade de la Citadelle du 20 mars au 6 avril 2008.

Le « Festival du Cirque » a présenté son spectacle sur l'esplanade de la Citadelle du 20 octobre au 3 novembre 2008.

3. Activités administratives

- 115 dossiers ont été présentés au Collège et au Conseil
- 4.235 envois ont été faits



7. Tourisme

INTRODUCTION

Il est important de rappeler que l'essentiel des activités d'accueil, d'animation et de promotion touristiques s'effectuent par le truchement de l'asbl « Office du Tourisme de Namur », le service du Tourisme assurant l'encadrement et la direction du personnel dépendant de l'association.

Les crédits affectés au tourisme par l'autorité communale sont versés à l'Office sous la forme d'une dotation annuelle.

La communication, comme on le sait, constitue un des principaux aspects sur lesquels repose le développement touristique de la Ville. A ce titre, l'accent a été mis sur les publications, sur le site Internet et sur les présences sur foires et salons touristiques.

L'accueil, autre pilier d'une politique touristique, n'a pas pour autant été négligé.

De nouveaux produits touristiques ont également vu le jour, d'autres se sont encore améliorés. La navette sur le site de la Citadelle ainsi que l'organisation de visites guidées dans les vieux quartiers et de visites thématiques durant les dimanches demeurent partie intégrante de ces produits.

Enfin, n'oublions pas que la Ville de Namur est une des dix communes qui forment la Maison du Tourisme du Pays de Namur.

COMPOSITION DU SERVICE

Service Tourisme :

4 employés (dont 1 employée à 9/10 temps, 1 employée à 4/5 temps et 1 employée à mi-temps)

Asbl « Office du Tourisme » :

19 employés et 8 ouvriers (dont 2 employées à 4/5 temps et 1 employée à mi-temps)

Asbl « Maison du Tourisme du Pays de Namur » :

2 employées

Notons que deux employés supplémentaires sont mis à disposition de l'OTN par le CPAS (article 60).

1. BILAN DES CENTRES D'INFORMATION

PRELIMINAIRES

Comme pour toute approche statistique, l'analyse des chiffres présentés ci-dessous est à prendre avec prudence. En effet, la comptabilité précise de la fréquentation touristique s'avère être une tâche complexe en raison de l'affluence très variable tout au long d'une journée en centre d'accueil.

Mais en gros, les indications qu'on peut en tirer sont fiables.

CENTRE INFO DU SQUARE LEOPOLD

Ouvert du 1er janvier au 31 décembre, de 9h30 à 18h, le centre info du haut de la ville a reçu, en 2008, 36.456 visiteurs, contre 41.389 visiteurs en 2007.

Conjointement à sa mission première, à savoir l'information touristique, l'agencement du centre info favorise, grâce à ses vitrines intérieures et extérieures, l'exploitation simultanée des événements culturels à Namur et dans le Pays de Namur ainsi que du thème annuel déterminé par le Ministre wallon du Tourisme en concertation avec l'Office de Promotion du Tourisme.

CENTRE INFO CHALET DU GROGNON

Ouvert de Pâques à septembre, de 9h30 à 18h, le chalet a accueilli 9.518 visiteurs durant la saison 2008, contre 12.445 visiteurs en 2007, ce qui représente un peu plus d'1/5 des visiteurs.

RECAPITULATIF DES CHIFFRES DE FREQUENTATION DES CENTRES INFO ET COMPARATIF AVEC L'ANNEE 2008

FREQUENTATION DES CENTRES INFO ET COMPARATIF AVEC L'ANNEE 2008			
square (du 1er janvier au 31 décembre)		chalet (de Pâques à septembre)	
2007	2008	2007	2008
48.688 visiteurs	41.389 visiteurs	14.688 visiteurs	12.445 visiteurs
9.515 appels téléphoniques	6.396 appels téléphoniques	948 appels téléphoniques	518 appels téléphoniques

D'année en année, le service constate que la fréquentation des centres s'étend davantage sur l'ensemble de l'année.

POURCENTAGE DE FREQUENTATION PAR « NATIONALITE »

a. Fréquentation enregistrée du 1er janvier au 31 décembre 2008 au centre d'information du Square Léopol

SQUARE LEOPOLD

1.....	59.50 %.....	Belgique francophone
2.....	15.85 %	Belgique néerlandophone
3.....	6.39 %.....	Grande-Bretagne
4.....	5.01 %	France
5.....	3.18 %	Espagne
6.....	2.61 %	Pays-Bas
7.....	1.82 %	Allemagne
8.....	1.65 %	Asie
9.....	1.03 %	Italie
10.....	0.82 %	Pays de l'Est
11.....	0.60 %	Autres
12.....	0.50 %	Afrique
13.....	0.43 %	Amérique du Nord
14.....	0.27 %.....	Luxembourg
15.....	0.25 %	Scandinavie
16.....	0.08 %	Amérique du Sud

En 2007, la tendance était presque similaire. On enregistrait le top 5 suivant :

1	63.02 %	Belgique francophone
2	14.15 %	Belgique néerlandophone
3	5.69 %	Grande-Bretagne
4	3.91 %	France
5	3.54 %	Pays-Bas

b. Fréquentation enregistrée de Pâques à la Toussaint au centre d'information du Confluent (chalet)

CHALET

1	50.42 %	Belgique francophone
2	18.90 %	Belgique néerlandophone
3	7.74 %	France
4	6.58 %	Grande-Bretagne
5	4.24 %	Pays-Bas
6	3.54 %	Espagne
7	2.54 %	Allemagne
8	2.14 %	Asie
9	0.97 %	Autres
10	0.79 %	Pays de l'Est
11	0.66 %	Italie
12	0.65 %	Amérique du Nord
13	0.41 %	Afrique
14	0.25 %	Luxembourg
15	0.16 %	Scandinavie
16	0.01 %	Amérique du Sud

En 2007, la tendance était presque similaire. On enregistrait le top 5 suivant :

1	52.38 %	Belgique francophone
2	21.33 %	Belgique néerlandophone
3	5.95 %	Grande-Bretagne
4	5.44 %	France
5	4.31 %	Allemagne

REMARQUE : Les visiteurs hollandais sont sous-représentés, on constate effectivement qu'ils font moins appel à nos services dans nos deux centres, par rapport à la présence effective de touristes hollandais dans la ville.

2 - SERVICES & PRODUITS TOURISTIQUES

A. NAVETTE MINIBUS GROGNON-CITADELLE

Navette mise en place afin de pallier l'absence du lien autrefois assuré par le téléphérique. 2.369 tickets ont été vendus durant l'année 2008, contre 2.648 en 2007. Une alternative à la ligne de bus TEC, qui ne dessert qu'une partie de la citadelle et en horaire réduit, est ainsi offerte.

B. VISITES GUIDEES THEMATIQUES

Cette opération s'est réalisée en collaboration avec les Guides Touristiques du Namurois, les dimanches après-midi durant toute l'année 2008. L'objectif de ces visites est d'animer le centre-ville et les villes et villages avoisinants en approfondissant le thème touristique annuel choisi par l'Office de Promotion du Tourisme Wallonie – Bruxelles (O.P.T.). Cette année, le thème retenu était « Parcs, jardins et arbres en Wallonie ». En 2008, ce sont quelque 577 personnes qui ont participé à l'opération, contre 680 en 2007.

C. VISITES GUIDEES « VIEUX QUARTIERS »

Sur base de textes fournis par le service, des étudiants en Philologie Germanique des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP) ont assuré les visites en français, néerlandais et anglais tous les jours durant les mois de juillet et août. Cette opération permet à tous les touristes 'individuels' de bénéficier tous les jours d'une découverte du centre historique.

En 2008, ce sont quelque 127 personnes qui ont participé à ces visites guidées, contre 230 en 2007.

RECENSEMENT DES VISITES GUIDEES PAR LES ETUDIANTS ET COMPARAISON AVEC L'ANNEE 2007 :

MOIS.....NOMBRE DE VISITES

.....Année 2007 Année 2008

juillet.....83 51

août.....147 76

D. VISITES PEDESTRES

Depuis août 1998, 10 parcours ont été balisés sur l'ensemble de la commune de Namur. L'objectif du service est à présent de maintenir leur pérennité. L'impact quant à la fréquentation n'est pas mesurable pour l'instant. Les tracés sont repris dans une carte de l'Institut Géographique National (IGN).

En 2006 et 2007, le service a étudié la possibilité d'étendre ces circuits de sorte à offrir aux touristes 180 km de chemins balisés. Ce projet a été concrétisé durant l'année 2008.

Par ailleurs, le Ravel offre également de nombreuses possibilités.

- ◊ « Namur par Monts et Vallées » (Naninne-Dave) * 5 km
- ◊ « Namur Haute Meuse » (Wépion) * 6 km
- ◊ « Namur Paysages de Meuse » (Wépion) * 10 km
- ◊ « Namur Sambre et Bois » (Malonne) * 7,5 km
- ◊ « Namur au Pays de Liège » (Malonne) * 7 km
- ◊ « Namur les Blanches Pierres » (Marche-les Dames) * 6,5 km
- ◊ « Namur Basse Meuse » (Lives-sur-Meuse) * 7 km
- ◊ « Namur et la Campagne » (Vedrin) * 7 km
- ◊ « Namur de Bas en Haut » (Citadelle) * 5 km
- ◊ « Namur autour du Confluent » * 4 km
- ◊ « Châteaux et Fermes » * 30 km
- ◊ « Vallons et Plaines de Hesbaye » * 28 km
- ◊ « Porte des Ardennes » * 26 km
- ◊ « Entre-Sambre-et-Meuse » * 30 km

E. JEUX DE VILLE

Organisation d'une activité s'adressant tant aux individuels qu'aux groupes permettant de découvrir Namur de manière attractive et dynamique. Ce service est proposé en plusieurs langues.

F.COORDINATION ET MISE SUR PIED DE FORFAITS TOURISTIQUES

La coordination avec les attractions touristiques et le secteur HORECA permet une meilleure gestion de la promotion globale. Les aspects liés à la commercialisation de ces établissements sont également abordés et mis en œuvre pendant la saison.

Mise sur pied de produits combinés pour individuels
d'un jour / de deux jours / forfaits

Réalisation de forfaits pour groupes
à la carte (excursions et séjours)
clé sur porte (excursions et séjours)
tours panoramiques en car...

Sur simple demande, des programmes de visite adaptés au profil et au budget des groupes ayant choisi Namur pour destination sont également organisés. Pas moins de 369 programmes ont été demandés par les groupes durant l'année 2008. Sur l'ensemble de ceux-ci, on comptabilise 12.478 visiteurs effectifs. Ce qui fait une moyenne de 34 personnes par groupe.

En 2007, 372 programmes avaient été élaborés pour 12.484 personnes (moyenne de 33 personnes par groupe).

3. PROMOTION EXTERIEURE

A. EDITIONS

Les outils de promotion ont été les suivants :

1. Un guide officiel « Namur 2008 » reprend l'ensemble de l'offre touristique namuroise, à savoir les attractions, les musées, les hôtels, les restaurants et les manifestations. Quatre éditions (FR - NL - GB - DL) sont réalisées à raison de 120.000 exemplaires.

2. Des brochures thématiques fournissent une information détaillée sur diverses activités touristiques organisées par l'OTN :

- ◇ Folder « Sens et Découvertes » ;
- ◇ Folder « Au Cœur de la Citadelle » ;
- ◇ Folder « Sur les pas des Comtes de Groesbeeck » ;
- ◇ Folder « Découvrir l'Essentiel » ;
- ◇ Folder « Blonde, Brune et Blanche de Namur » ;
- ◇ Folder « En route avec les militaires » ;
- ◇ Folder « Ville ancienne, ville nouvelle » ;
- ◇ ...

3. Un plan détaillé de la ville réalisé en collaboration avec GAU, l'Association des Commerçants

4. Une brochure destinée aux groupes (« Namur vous invite »)

5. Une carte IGN avec nos balades balisées « surimprimées »

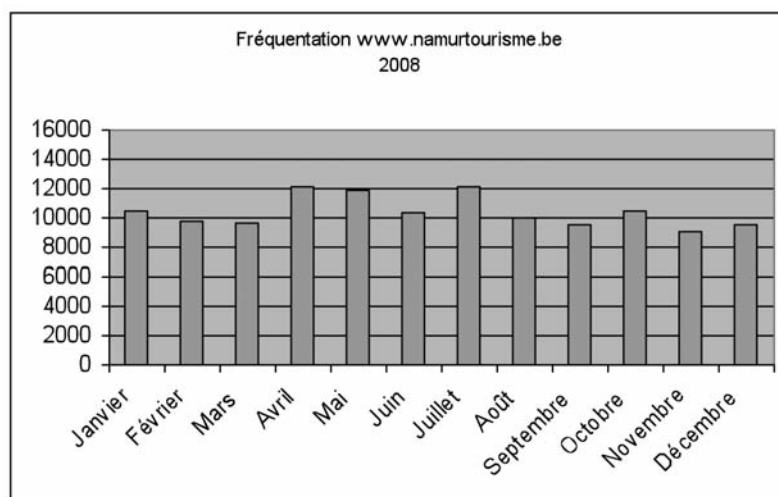
6. Un dépliant d'appel

7. Une brochure « Namur Pass »

8. Une brochure « Namur Vill'en Poche »

B. SITE INTERNET (www.namurtourisme.be)

La fréquentation du site internet de l'Office du Tourisme est sans cesse en augmentation. En 2008, le site a accueilli 124.722 visiteurs, contre 139.656 visiteurs en 2007. Ce qui fait une moyenne de 10.393 visites par mois.



C. MANIFESTATIONS PROMOTIONNELLES

Les nombreuses manifestations namuroises sont autant d'opportunités de faire mieux connaître les richesses de la ville. Notre rôle est à la fois de les faire connaître à l'extérieur et de profiter de la présence d'un public nouveau pour l'accueillir dignement et l'informer complètement.

Quelques exemples :

- ◇ Salon des Antiquaires ;
- ◇ Festival des Arts Forains ;
- ◇ Festival de Namur ;
- ◇ Festival International du Film Francophone ;
- ◇ Fêtes de fin d'année ;
- ◇ Fêtes de Wallonie ;
- ◇ Grand Feu de Bouge ;
- ◇ Journée du Folklore ;
- ◇ Saison culturelle « Théâtre Royal » ;
- ◇ Le Marché de la Poésie ;
- ◇ Estiv'arts ;
- ◇ ...

D. FOIRES & WORKSHOPS :

Au cours de ce dernier exercice, Namur a été représentée sur 6 foires et workshops ouverts à tous types de public. Un effort tout particulier a été porté sur les groupes. Quelque 1.109 contacts groupes (contre 1.690 en 2007) ont été noués à ces occasions.

Le prix des salons étant de plus en plus élevé, l'OTN a décidé de réduire, en 2008, sa présence en foires et donc de limiter sa participation à 6 foires, en conservant les participations les plus fructueuses.

Notons qu'une collaboration avec le CATPW (Centre d'Actions Touristiques des Provinces Wallonnes) a été mise en place en 2007 afin de renforcer notre identité wallonne.

Foires : Utrecht, Antwerpen, Peer, Bruxelles (Salon des Vacances, Salon Zénith 50+), ainsi que diverses manifestations au Palais des Expositions de Namur.

Workshops : Gent, OPT

E. INSERTIONS PUBLICITAIRES :

Une dizaine d'insertions publicitaires ont été réalisées dans divers quotidiens, brochures et magazines ainsi que sur Internet en 2008. Le coût de ces insertions est souvent élevé et demande de faire des choix stricts.

Plusieurs collaborations avec divers rédactionnels ont vu le jour pour la rédaction d'articles dans des magazines touristiques et généraux.

Retenons les collaborations suivantes :

- Mars 2008 : Flair l'Hebdo – insertion dans le mini guide « week-ends à petits prix »
- Mars 2008 : Flair l'Hebdo – insertion dans « Een mini-vakantie naar de Belgische Ardennen »
- Avril 2008 : Télépro – 2 pages « Namur, entre 'corbeille' et citadelle »
- Avril 2008 : Weekend Le Vif l'Express – 9 pages « Mon Namur gourmand à moi »
- Second trimestre 2008 : Walcome – 2 pages dans le dossier « Namur une ville à visiter »
- Juillet 2008 : 2 pages – « La Belgique au fil de l'eau »
- 27 juillet 2008 : 7Dimanche : 1 page consacrée à « Namur Capitale de la Wallonie »
- Septembre 2008 : Le Vif – Dossier complet (p. 73 à 81) « Namur, entre le sabre et le goupillon »
- Special Wallonië Meetcentives : 1 page sur Namur
- 12 octobre 2008 : 7Dimanche : 1 page consacrée à « Namur, une ville à la campagne »
- 23 novembre 2008 : 7Dimanche : 1 page sur les Fêtes de fin d'année à Namur
- 5 décembre 2008 : magazine Namur Capitale : 3 pages - article fêtes fin d'année.

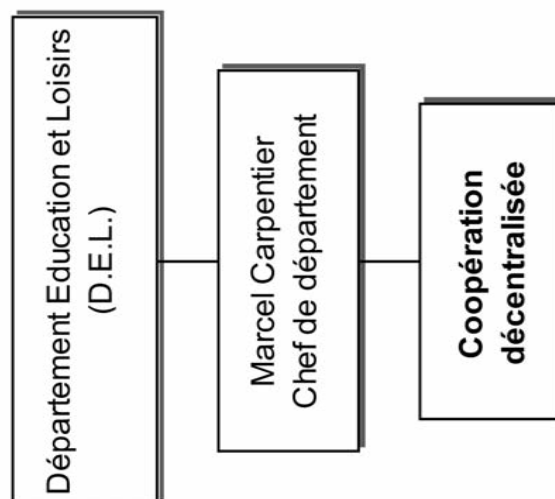
F. ACTIONS DE RELATIONS PUBLIQUES ET PRESSE TV/AUDIO :

Une cinquantaine de communiqués de presse ont été envoyés. Nous effectuons un relevé des différentes coupures de presse qui parlent de Namur en tant que destination touristique.

Nous accueillons également des journalistes belges et étrangers.

G. ECHANGES D'INFORMATIONS :

Nous entretenons ces échanges d'informations avec divers syndicats d'initiatives, offices de tourisme et bureaux de tourisme à l'étranger.



8. Coopération décentralisée

1. Composition du service

1 Chef de service

1 employé d'administration

2. Coopération avec la commune de Masina (Kinshasa - RDC)

- Conformément à la volonté du Collège communal de circonscrire les projets de Coopération Internationale Communale aux « métiers de la commune » et de privilégier un projet d'envergure plutôt qu'une dispersion des moyens sur de petites interventions, 2008 a vu la poursuite du programme de soutien à la gestion administrative à la commune de Masina (Kinshasa – RDC).

- Cette action est reconnue et financée par la Direction Générale de la Coopération au Développement via l'Union des Villes et Communes Wallonnes dans le cadre d'un programme pluriannuel 2008-2012 spécifique visant les services Etat civil et Population. Ce programme s'inscrit dans les « Objectifs du Millénaire » sur la réduction de la pauvreté par une amélioration des services de proximité et un soutien à la bonne gouvernance locale.

- Vu l'importance des besoins – une administration embryonnaire et largement « informelle » pour une population estimée à 650.000 habitants – des pistes nouvelles ont été tracées pour élargir dès 2009 la collaboration à d'autres services de l'administration communale de Masina.

- Une réflexion prospective a été amorcée en vue d'initier également une coopération dans le secteur de la santé, programme susceptible de bénéficier du soutien financier de la Région Wallonne. Les discussions sont toujours en cours.

- Il est à noter qu'une difficulté imprévue a largement pesé sur le travail durant le second semestre : le changement autoritaire de l'équipe municipale décrété par le pouvoir central à Kinshasa a nécessité une redéfinition des modalités et objectifs de la coopération Namur-Masina avec les nouveaux partenaires désignés.

- Outre les échanges permanents via Internet, le programme 2008 a principalement porté sur l'organisation de formations et sur le démarrage de travaux de réhabilitation des locaux administratifs (Etat civil-Population)

Trois missions ont été effectuées :

- Juin à Masina : formation en immersion dans le service Etat civil assurée par le chef de service Ec de Namur.

- Novembre à Namur : accueil de deux stagiaires, formation en immersion dans les services Etat civil - Population et Informatique de Namur.

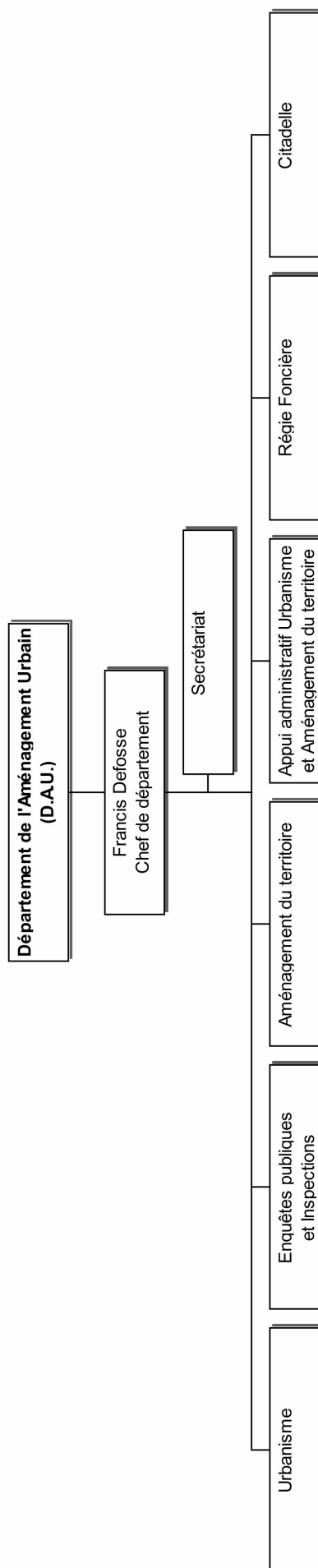
- Décembre à Masina : relance générale du programme avec la nouvelle autorité politico-administrative de la commune. A cette occasion, un nouveau Comité de Pilotage a été mis en place. Cette mission a également été l'occasion d'élargir le champ d'application du programme en y incluant le Conseil des Chefs de quartiers.

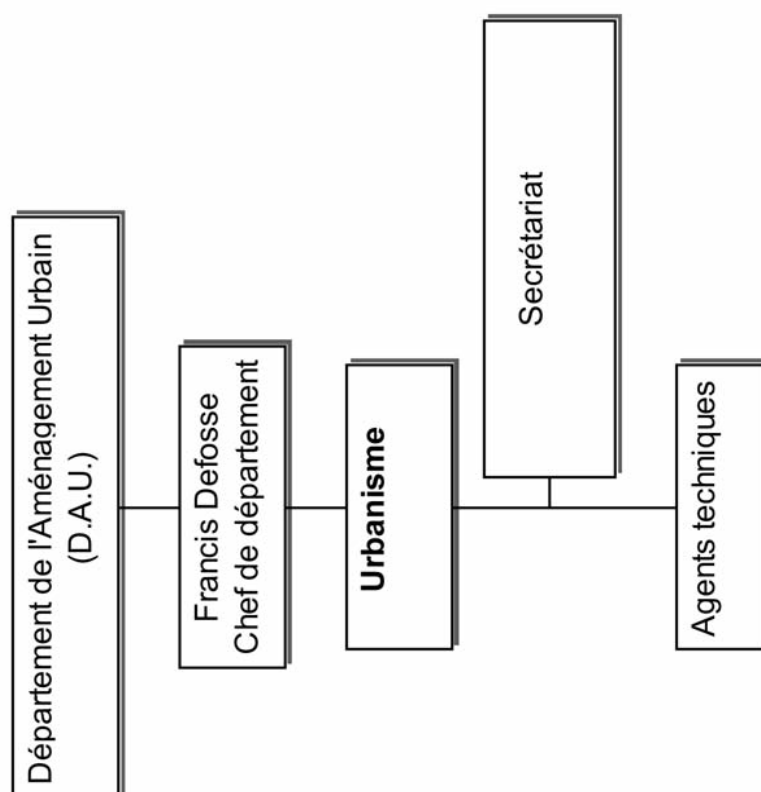
**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E

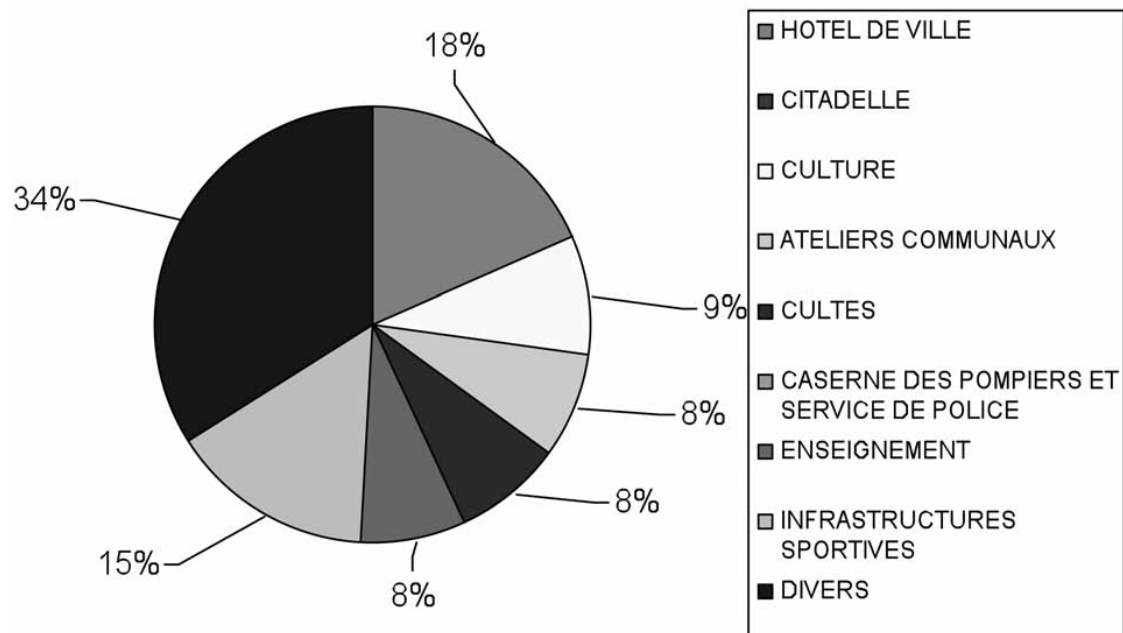
10

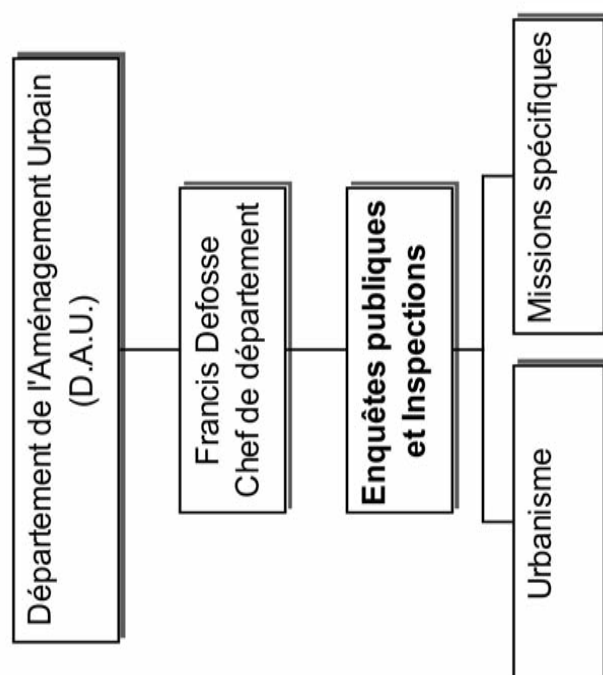
**Département de
l'Aménagement Urbain
(D.A.U.)**





Budget ordinaire 2008





2. Enquêtes publiques et Inspections

Composition du service

1 Chef de service

3 Agents qui traitent des matières Urbanisme (dont 2 à mi-temps)

3 Agents qui traitent des missions spécifiques (dont 2 à mi-temps)

AVIS AUX HABITANTS

(Avis pour affichage)

Enquêtes du service « Etablissements Dangereux », Commodo-Incommodo et Permis unique (avis aux valves de l'Hôtel de Ville et panneaux placés sur les lieux)

Belgrade : 1

(5 affiches & 4 panneaux)

Boninne : 4

(20 affiches & 16 panneaux)

Bouge : 5

(25 affiches & 20 panneaux)

Champion : 1

(3 affiches & 2 panneaux)

Cognelée : 2

(10 affiches & 8 panneaux)

Dave : 2

(10 affiches & 8 panneaux)

Erpent : 1

(5 affiches & 4 panneaux)

Flawinne : 3

(15 affiches & 12 panneaux)

Jambes : 15

(78 affiches & 63 panneaux)

Loyers : 7

(31 affiches & 25 panneaux)

Malonne : 11

(52 affiches & 41 panneaux)

Namur : 12

(60 affiches & 48 panneaux)

Naninne : 12

(60 affiches & 48 panneaux)

St-Servais : 9

(45 affiches & 36. panneaux)

Suarlée : 8

(40 affiches & 32. panneaux)

Temploux : 8

(40 affiches & 32. panneaux)

Wépion : 4

(16 affiches & 13 panneaux)

Wierde : 10

(39 affiches & 29 panneaux)

Toutes communes : 4

(97 affiches & 93 panneaux)

Un total de 148 avis

(651 affiches & 534 panneaux)

AVIS AUX HABITANTS

(Avis pour distribution)

Enquêtes du service « Urbanisme » (permis d'urbanisme, permis de lotir, etc....)

Beez : 3 (175 copies)

Belgrade : 8 (765 copies)

Boninne : 3 (150 copies)

Bouge : 30 (3490 copies)

Champion : 14 (810 copies)

Cognelée : 8 (340 copies)

Daussoulx : 1 (50 copies)

Dave : 1 (300 copies)

Erpent : 12 (1240 copies)

Flawinne : 6 (365 copies)

Gelbressée : 3 (140 copies)

Jambes : 34 (5710 copies)

Lives s/Meuse : 2 (150 copies)

Loyers : 4 (475 copies)

Malonne : 17 (1160 copies)

M-L-D : 2 (100 copies)

Namur : 26 (4460 copies)

Naninne : 7 (335 copies)¹

Saint-Marc : 2 (200 copies)

St-Servais : 16 (2130.copies)

Suarlée : 5 (225.copies)

Temploux : 10 (480.copies)

Vedrin : 14 (835 copies)

Wépion : 28 (1996 copies)

Wierde : 13 (755 copies)

Un total de 269 avis

+ 26836 copies

AVIS AUX HABITANTS

Avis des services « Information et Communication » et « Affaires Générales »

& Distributions pour événements divers (Motocross, Fêtes, Marchés, etc. ...)

Beez : 1 (12 copies)

Belgrade : 1 (12 copies)

Bouge : 5 (3200 copies)

Dave : 2 (800 copies)

Gelbressée : 1 (300 copies)

Jambes : 1 (2000 copies)

Lives s/Meuse : 1 (400 copies)

Namur : 12 (5855 copies)

Naninne : 4 (832 copies)¹

St-Servais : 5 (6200.copies)

Temploux : 2 (825.copies)

Vedrin : 1 (70 copies)

Wépion : 1 (70 copies)

Toutes communes :

4 (18200 copies)

Un total de 37 avis

+ 38776 copies

+ 405 « Ordre du Jour » aux

Conseillers Communaux

(& compléments)

+ 31 « Obligation scolaire »

**AVIS INSALUBRITE -
ARRETE DE MONSIEUR LE
BOURGMESTRE**

⌘ *Un total de 18 avis
(affichages + signatures)*

CONTROLES

*Vérification des constructions
(travaux en cours ou terminés)*

Dave : 1

Gelbressée : 2

Jambes : 1

Saint-Marc : 46

Un total de 50 Contrôles.

CORRESPONDANCE

*Courriers arrivés au service, réponses
données, mises en demeure et divers
avertissements.*

Beez : 1

Belgrade : 3

Boninne : 1

Bouge : 4

Champion : 1

Flawinne : 1

Gelbressée : 1

Jambes : 25

Lives s/Meuse : 2

Malonne : 2

Namur : 66

Naninne : 2

St-Servais : 10

Temploux : 2

Vedrin : 4

Wépion : 9

Wierde : 1

Interne : 1

Un total de 136 courriers

**CERTIFICATS DE
PUBLICATION**

*Dactylographiés, envoyés pour signature
à M. le Bourgmestre et distribués aux
différents services.*

Beez : 4

Belgrade : 11

Boninne : 6

Bouge : 38

Champion : 13

Cognelée : 10

Daussoulx : 1

Dave : 9

Erpent : 15

Flawinne : 10

Gelbressée : 4

Jambes : 47

Lives s/Meuse : 3

Loyers : 10

Malonne : 30

M-L-D : 2

Namur : 54

Naninne : 23

Saint-Marc : 2

St-Servais : 29

Suarlée : 15

Temploux : 19

Vedrin : 13

Wépion : 34

Wierde : 21

Un total de 423 certificats.

**CONTROLES DE CHANTIERS
& TRAVAUX**

*Déplacement pour vérification sur place
par le contrôleur adjoint.*

Beez : 3

Belgrade : 6

Boninne : 1

Bouge : 7

Champion : 6

Dave : 1

Erpent : 4

Flawinne : 1

Jambes : 29

Lives s/Meuse : 4

Malonne : 9

Namur : 66

Naninne : 1

Saint-Marc : 2

St-Servais : 10

Suarlée : 2

Temploux : 1

Vedrin : 9

Wépion : 11

Wierde : 3

Un total de 176 contrôles.

**DOSSIERS TRAITES
(par le Contrôleur Adjoint)**

*Courriers internes, réponses données, pré-
parations de dossiers, rapports de contrôles,
mises en demeure et divers avertissements.*

Beez : 2

Belgrade : 4

Bouge : 6

Champion : 1

Flawinne : 1

Jambes : 19

Lives s/Meuse : 2

Malonne : 2

Namur : 56

St-Servais : 8

Suarlée : 2

Vedrin : 2

Wépion : 8

Wierde : 1

Un total de 114 courriers

PRO-JUSTITIA

*Procès-verbaux dressés
par le responsable
ou le Contrôleur Adjoint.*

Bouge : 1

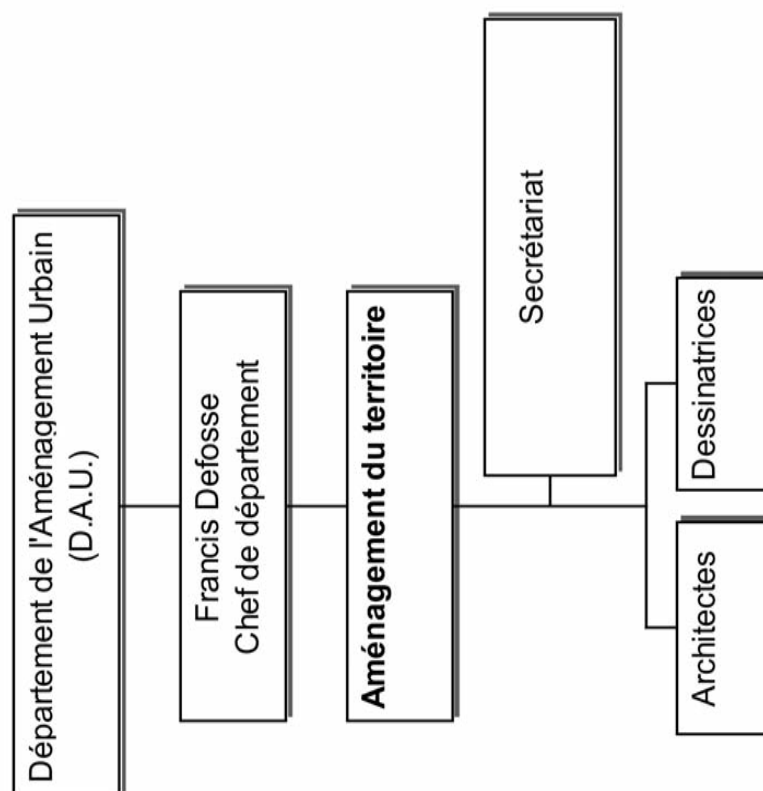
Jambes : 1

Malonne : 1

Namur : 2

St-Servais : 1

***Un total de 6 Pro-Justitia
impliquant 11 personnes
+ 2 arrêts de travaux.
+ 2 confirmations
de M. le Bourgmestre.***



3. Aménagement du territoire

Composition du service

1 Chef de service
1 Secrétariat
2 Architectes
2 Dessinateurs

Schéma directeur d'aménagement durable du Sud-Est de l'agglomération

- Collège du 26 février 2008 : approbation de la phase 1;
- Collège du 8 septembre 2008 : avenant au cahier des charges (prestations complémentaires liées à l'enquête publique);
- Collège du 2 décembre 2008 : prise de connaissance de la note d'analyse des réclamations et du document de synthèse reprenant les modifications apportées suite à l'enquête publique;

Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel - Saint Servais

- 4 février 2008 : début de l'étude;
- 5 mai 2008 : comité de pilotage n°1;

PCA sur les anciens sites Acina et Materne à Jambes

- 24 janvier 2008 : réunion avec l'Echevin et le Fonctionnaire délégué pour examiner la possibilité de poursuivre la requalification du site par la procédure de Périmètre de Remembrement Urbain (P.R.U) de préférence à la procédure du PCAD;
- 11 septembre 2008 : 1° réunion de travail avec l'Echevin et le propriétaire site: présentation des options de base du P.R.U.;
- 2 octobre 2008 : 2° réunion de travail pour discussion et accord sur les options de base;

Schéma de Structure et Règlement Communal d'Urbanisme

- 22 mai 2008 : réunion d'information et d'échanges avec les services communaux pour intégrer leurs attentes dans le cahier des charges de l'étude;
- Collège du 10 juin 2008 : décision de remise à l'étude;
- Collège du 26 août 2008 : adoption du cahier des charges;
- Fin décembre : analyse des offres avec un groupe de travail composé de 8 fonctionnaires communaux en vue de l'attribution du marché;

Etude stratégique de développement et de protection urbanistique des bords et versants de la Meuse

- Collège du 5 février 2008 : décision de passer un marché de services pour réaliser l'étude; mise au point du cahier des charges en collaboration avec le BEPN et le cabinet de l'Echevin;
- Conseil du 20 octobre 2008 : approbation du cahier des charges;
- Décembre : analyse des offres avec un groupe de travail composé de 4 fonctionnaires communaux;

PCAD des carrières de Lives et de Bossimé

- Collège et Conseil du 8 septembre 2008 : décision de demander l'autorisation du Ministre d'élaborer un PCAD pour créer une zone naturelle sur les carrières;
- 29 octobre 2008 : envoi de la demande motivée de PCAD;

ZAEM de Bouge – périmètre d'expropriation et de reconnaissance

- Rédaction d'un avis sur la demande (demandeur : le BEPN – auteur de projet : AWP+e);
- Collège et Conseil du 8 septembre 2008 : avis défavorable sur la demande et décision du Collège de mettre à l'étude un PCA;

CCATM

- 8 mai 2008 : séance d'installation et présentation du Schéma Directeur du S/E de l'agglomération avec ICEDD;
- 12 juin 2008 : discussion et préparation de l'avis sur le projet de Schéma Directeur;
- 29 octobre 2008 : présentation et préparation de l'avis sur une demande de permis d'urbanisme collectif de logements rue de Curnoloo à Malonne (38 logements au total);

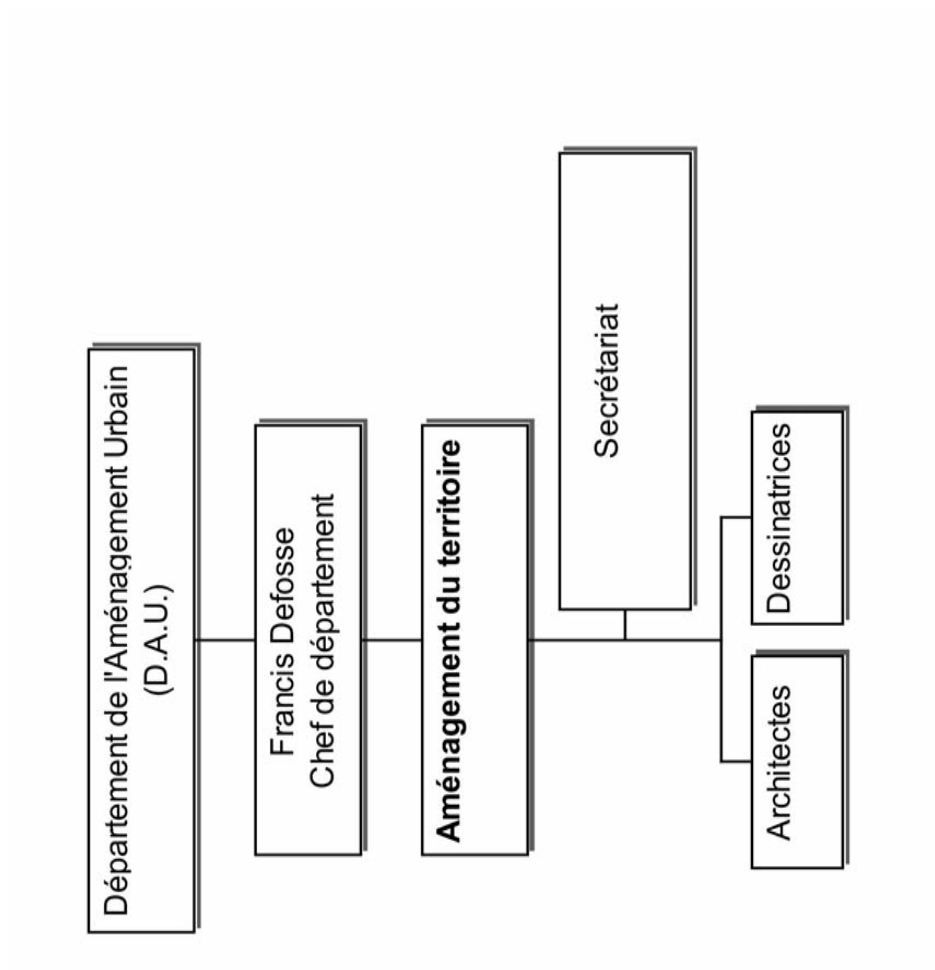
Suivi de projets privés et publics (y compris visites sur terrain)

- suivi et avis sur un projet de 269 logements rue Biéva à Vedrin (avec E.I.); réunions de travail interservices (cabinets des Echevins, urbanisme, mobilité, éco-conseil), avec le promoteur et son avocat; réunions de travail interservices sur l'étude de mobilité; suivi et avis sur la 1^o phase du projet, soit un permis collectif de 5 maisons; suivi et avis sur une 2^o phase soit une demande d'avis de principe sur un projet remanié de 115 logements (en cours);
- suivi d'un projet de lotissement de 175 logements avec ouverture de voirie à Belgrade (projet Sogepim repris ensuite par Besix) proposition d'une esquisse alternative; réunion de travail avec l'éco-conseiller; suivi du volet mobilité de l'étude d'incidences sur ce projet; participation et rédaction du pv de la réunion publique préalable dans le cadre du lancement de l'étude d'incidences sur le permis unique;
- suivi d'un avant projet de logements, commerces, services et bureaux chaussée de Marche à Erpent (+/- 14 000 m² de planchers dont 74 logements au total); réunions de travail avec le promoteur, l'éco-conseiller et le directeur des travaux; participation et rédaction du pv de la réunion publique préalable dans le cadre du lancement de l'étude d'incidences sur le permis unique;
- suivi d'un avant projet de logements rue O. Genot à Flawinne (+/- 65 logements);
- suivi et avis sur un projet de 94 logements route de Gembloux à Saint-Servais;
- réunion de concertation, permis de lotir à Loyers, rue des Glaïeuls (52 lots avec ouverture de voirie- étude d'incidences);
- avis sur un projet de lotissement à Loyers, rue des Comognes (35 lots avec ouverture de voirie);
- avis sur la modification d'un permis de lotir chaussée de Louvain à Cognelée;
- suivi et avis sur un lotissement avec ouverture de voiries drève de Jette-Foolz à Cognelée (15 lots avec ouverture de voirie);
- suivi d'un avant projet de lotissement rue Guidet à Vedrin (projet avec ouverture de voirie, nombre d'appartements et maisons non défini);
- suivi d'un avant projet de lotissement rue Polet à Vedrin (18 lots avec ouverture de voirie);
- suivi d'un projet de lotissement avec ouverture de voirie rue Grande et rue du Fort d'Andoy (49 lots avec ouverture de voirie);
- suivi d'un projet de lotissement rue de Pétia à Andoy (8 lots);
- avis sur un lotissement à Gelbressée traversé par une ligne électrique 11,5 kV et en zone d'aléa élevé au plan pluie (6 lots);
- suivi et avis sur 2 lotissements rue de la Navinne à Malonne (25 lots avec ouverture de voirie et 7 lots);
- suivi et avis sur un lotissement rue des Forts à Wépion (10 lots avec ouverture de voirie);
- suivi d'un lotissement à Suarlée, rue d'Ortey (7 lots);
- avis sur une esquisse de 5 tours de logement, 'Porte de Sambre' à Salzinnes;
- suivi et avis sur un projet de lotissement avec ouverture de voirie rue Clinchant à Malonne (11 lots);
- suivi d'un projet de lotissement rue du Broctia à Malonne, traversé par une ligne 11,5 kV (3 lots);
- suivi d'un projet de lotissement rue du Petit Babin à Malonne (35 lots avec ouverture de voirie);
- avis sur un permis d'urbanisme collectif de logements rue de Curnoloo à Malonne (38 logements au total);
- suivi d'un lotissement rue des Rys à Temploux (4 lots);
- suivi d'un lotissement rue Saint Antoine à Temploux (3 lots);
- avis sur un projet de lotissement de la Régie Foncière rue des Chardonnerets à Bouge (5 lots);
- avis sur un avant projet de lotissement au Trou du Loup à Daussoulx, à proximité d'une ligne électrique de 380 kV (15 lots avec ouverture de voirie);
- avis sur un projet de lotissement rue Van Grieken à Daussoulx à proximité d'une ligne électrique 380 kV (3 lots);
- suivi d'un projet d'habitations groupées rue Del Grete à Daussoulx (17 lots);
- premiers contacts concernant différents projets de la société Matexi à Erpent, Bouge, Suarlée, Saint-Marc;

- avis sur la possibilité de mise en œuvre de 2 ZACC à Saint Marc;
- suivi d'un lotissement rue de Rhisnes à Temploux (8 lots);
- suivi d'un lotissement rue de l'Escalier à Beez (8 lots);
- suivi d'un lotissement rue des Acquises à Naninne (17 lots);
- avis préalable sur un avant projet de lotissement rue Troux Minières à Naninne (18 lots avec ouverture de voirie);
- suivi de la modification d'un permis de lotir rue des Bolettes à Naninne (2 lots);
- avis sur la possibilité de mise en œuvre d'une ZACC à Champion, chaussée de Louvain;
- suivi et avis sur un lotissement rue de Coquelet à Namur (8 lots);
- avis sur un avant-projet de logements avec ouverture de voiries rue du Blé d'Or à Jambes;
- avis sur un avant-projet de logements avec ouverture de voirie chaussée de Dinant à la Plante (28 logements);
- contact avec un promoteur immobilier sur les possibilités et contraintes pour la réaffectation des terrains et immeubles situés sur le site de la Porcelaine à Jambes;
- avis sur un projet de lotissement de la SRWL rue de la Bosna à Belgrade (23 lots);
- avis sur les possibilités d'affectation en cas de vente des terrains SNCB du boulevard Cauchy à Namur;
- réunion interservices sur le lancement d'un RUE sur la ZACC du plateau de Belle Vue à Jambes (propriété Régie Foncière);
- avis sur les possibilités de réaffectation et de construction de 2 terrains situés chaussée de Liège à Jambes;

Divers

- sauvegarde et transfert des fichiers informatiques du programme Sicad vers le programme Star – vérifications des données à transférer;
- élaboration du planning des études 2008;
- accueil et écolage d'une nouvelle architecte dans le service (entrée le 17 janvier);
- élaboration en interne d'un mémo d'aide à la conception des permis de lotir, destiné aux auteurs de projets;
- mise au point d'une note d'évaluation des besoins en stationnement pour les projets de logement;
- participation à l'exposition "Namur vue du ciel", organisée par l'Echevinat dans le cadre de la semaine de l'Aménagement durable, choix de 6 photos et rédaction des commentaires;
- descriptif simplifié des zones du plan de secteur (destiné au SIG de la Ville);
- réunion au cabinet du Bourgmestre sur l'implantation d'un nouveau stade de football;
- information sur un outil d'aide à la décision en matière d'implantations commerciales, élaboré par le SEGE-FA (prof. B. Merenne) pour le BEPN;
- examen de la possibilité de proposer 3 Périmètres de Remembrement Urbains à Jambes et à Namur (avec le cabinet de l'Echevin et le fonctionnaire délégué);
- information sur le logiciel URBADUR;
- participation au jury de fin d'études d'architecture à l'Institut Saint Luc de Bruxelles (projets sur le site du Grognon);
- participation au jury du recrutement d'un responsable énergie pour le service de l'Urbanisme et d'un architecte pour la Régie Foncière;
- participation à une formation du Département des Ressources Humaines pour l'élaboration du descriptif de fonction des agents;



4. Appui administratif Urbanisme et Aménagement du Territoire

Composition du service

1 Chef de service

2 Agents affectés au secrétariat

12 Agents répartis en 6 cellules :

- Cellule Certificats d'urbanisme - avis de principe et préalable : 1 agent
- Cellule Lotissements : 1 agent
- Cellule Notification des permis et statistiques : 2 agents
- Cellule générale : 3 agents
 - 1 agent à mi-temps
 - 1 agent à 3/10ème temps
- Cellule Permis "Article 127" : 1 agent
 - 1 agent à mi-temps
- Cellule Notaires et divers : 1 agent

A) Urbanisme

1. Statistiques générales

1.1. Permis d'urbanisme

Le service a traité 808 dossiers de permis d'urbanisme, dont:

Quant aux permis d'urbanisme accordés :

233 accordés pour des nouvelles constructions: 181 habitations – 52 autres usages

322 accordés pour des transformations: 257 habitations – 65 autres bâtiments

12 démolitions de bâtiments

2 modifications du relief du sol

21 abattages d'arbres

34 enseignes

91 permis ont été accordés par le Fonctionnaire délégué dans le cadre de la procédure « 127 » (personnes morales de droit public et actes et travaux d'utilité publique)

Quant aux permis d'urbanisme refusés :

85 demandes ont fait l'objet d'un refus de permis d'urbanisme délivré par le Collège communal et 8 demandes « 127 » ont été refusées par le Fonctionnaire délégué

Quant aux enquêtes publiques réalisées :

246 enquêtes publiques ont été réalisées dans le cadre de demandes d'urbanisme dont 161 portaient sur des dérogations

1.2. Permis de lotir

Le service a également traité 15 dossiers de permis de lotir.

1.3. Autres matières traitées

163 demandes de certificats d'urbanisme n°1

7 demandes de certificats d'urbanisme n°2

6 demandes d'avis de principe

180 demandes de division de bien

186 demandes diverses

1920 demandes d'informations notariales

1.4. En matière de recours administratifs organisés par le CWATUP

Quant aux saisines du Fonctionnaire délégué :

7 saisines du fonctionnaire délégué ont été opérées :

- 3 ont été accueillies (= 3 permis)
- 3 n'ont pas fait l'objet d'une décision (= 3 refus)
- 1 a fait l'objet d'une décision de refus

Quant aux recours introduits par des particuliers auprès du Fonctionnaire délégué

➤ 6 recours ont été introduits auprès du Fonctionnaire délégué :

- o 2 ont été rejetés
- o 2 ont été accueillis
- o 2 n'ont pas fait l'objet d'une décision (= refus)

Quant aux suspensions de décisions du Collège communal opérées par le Fonctionnaire délégué

➤ 4 permis ont été suspendus par le Fonctionnaire délégué et ont fait l'objet de 4 décisions de retrait par le Collège.

Quant aux recours introduits auprès du Gouvernement wallon :

28 recours ont été introduits auprès du Gouvernement wallon, suivant le détail ci-après :

➤ 23 par des particuliers :

- o 2 ont été accueillis
- o 14 ont été rejetés
- o 4 sont toujours en cours d'instruction
- o 1 a été déclaré irrecevable
- o 2 ont été abandonnés par les demandeurs en cours de procédure

➤ 2 ont été introduits dans le cadre de la procédure de l'article 127 du C.W.A.T.U.P. :

- o 1 a été rejeté
- o 1 est toujours en cours d'instruction

➤ 2 ont été introduits par le Collège communal dans le cadre de l'article 127

- o 1 a été rejeté
- o 1 est toujours en cours d'instruction

➤ 1 recours a été introduit par le Collège communal contre une décision rendue par le Fonctionnaire délégué sur saisine et a été rejeté

1.5. En matière d'infractions :

6 procès-verbaux ont été dressés et 2 ordres d'arrêt des travaux ont été signifiés et confirmés par M. l'Echevin par délégation de signature reçue à cet effet par M. le Bourgmestre en application de l'article 158 alinéa 3 du Cwatup.

1.6. Statistiques communiquées au Ministère des Affaires Economiques :

175 constructions ont été commencées pour l'habitation

13 constructions ont été commencées pour un autre usage

1.7. Protection du titre d'architecte

Le Gouverneur de la Province a octroyé 1 dérogation

1.8. Certificats de Patrimoine

4 dossiers ont été traités dans le cadre de travaux réalisés dans des immeubles classés

1.9. Déclarations urbanistiques préalables

120 demandes de déclaration urbanistique préalable ont été traitées

1.10. Autres

1.10.1. Règlement communal d'urbanisme partiel thématique sur les propriétés mosanes

Le Collège communal, en sa séance du 29 janvier 2008, a proposé au Conseil communal :

- de confirmer la désignation du bureau d'études AWP+E de Nivelles comme auteur de projet agréé pour l'élaboration de l'avant-projet de règlement communal d'urbanisme partiel thématique sur les propriétés mosanes de Namur.
- de rectifier sa décision prise le 19 novembre 2007, de solliciter les subsides de la Région wallonne pour un tel règlement.

Le Collège communal, en sa séance du 26 août 2008, approuve la phase 1 de la mission de l'auteur de projet moyennant l'insertion dans le document final à présenter à l'issue de la phase 2 des remarques émises par le Comité d'accompagnement.

Le Collège communal, en sa séance du 02 décembre 2008, prend connaissance du projet de règlement communal et charge Me Bouillard, avocat à Namur, d'examiner le projet et de lui faire part de son avis.

2. Implantations commerciales

Le Collège :

- en séance du 26 février 2008, décide d'octroyer à la S.A. SND le permis socio-économique en vue du regroupement des deux surfaces commerciales « Trafic Textile » et « Trafic Bazar » implantées Avenue Jean Pochet, n°1 à Belgrade en un seul point de vente « Trafic » présentant une surface commerciale nette de vente de 1.497m².
- en séance du 13 mai 2008, décide d'octroyer à la Sprl Chris Oliver le permis socio-économique en vue d'étendre un point de vente existant à l'enseigne « Chris Oliver » et sa relocalisation à Wierde, Chaussée de Marche, n°875 sur une surface commerciale nette de vente, après extension et relocalisation de 1.900m².
- en séance du 13 mai 2008, décide d'octroyer à la S.A. Piodis le permis socio-économique en vue d'étendre un point de vente existant à l'enseigne « Champion » à Naninne, Chaussée de Marche et rue des Scabieuses sur une surface commerciale nette de vente, après extension, de 1.232m².
- en séance du 29 juillet 2008, décide d'octroyer à la S.A. Euro Confort le permis socio-économique en vue d'implanter un show-room de carrelages à l'enseigne « Euro – Confort » à Rhisnes, à l'angle de la Route de Gembloux et de la Route de Suarlée sur une surface commerciale nette de vente de 557 m².
- en séance du 29 juillet 2008, décide d'octroyer à la S.A. New Look Belgium le permis socio-économique en vue d'implanter un magasin de vêtements à l'enseigne « New Look » en lieu et place d'un magasin de sport à l'enseigne « Go Sport » à Namur, Avenue de la Gare, n°19-20 sur une surface commerciale nette de vente de 1.283m².
- en séance du 16 décembre 2008, décide d'octroyer à la S.A. SND le permis socio-économique en vue de regrouper deux enseignes « Trafic » existantes en un seul point de vente consolidé situé Ancien Rivage, n°75 à 5020 Malonne, lequel présentera une surface commerciale nette de vente globale de 1.497m².
- en séance du 16 décembre 2008, décide d'octroyer à la S.A. Aldi Gembloux le permis socio-économique en vue d'étendre un discount alimentaire à l'enseigne « Aldi » situé Chaussée de Louvain, n°562 à Champion lequel présente une surface commerciale nette de vente globale de 912m².

B) Aménagement du territoire

CCATM

- en séance du 29 avril 2008, le Collège communal décide de procéder à l'installation de la nouvelle CCATM le 08 mai 2008 à 18 heures, tous les membres effectifs et suppléants y étant conviés.

Etude stratégique de développement et de protection urbanistiques portant sur les bords et les versants des deux rives de Meuse

- en séance du 26 août 2008, le Collège décide :

- de proposer au Conseil communal :

- 1) d'approuver le projet (C.S.Ch. n°A5) relatif à l'étude stratégique de développement et de protection urbanistiques portant sur les bords et les versants des deux rives de Meuse et à la réalisation d'une plaque d'information en cas d'adoption de cette étude par le Conseil, pour un montant global estimé à 40 000 euros TVAC;

2) de passer ce marché par procédure négociée sans publicité;

3) de couvrir cette dépense par un emprunt dont le montant final sera ajusté en fonction de l'offre retenue, des éventuels avenants autorisés et du décompte final conformément à la loi communale;

➤ de consulter dès à présent les bureaux d'études suivants, étant entendu qu'à défaut d'accord du Conseil communal sur le projet, les offres éventuelles ne seront pas prises en considération :

- Agence Wallonne du Paysage Plus Environnement (AWP+E), de Nivelles;
- Cooparch – R.U. s.c.r.l., de Ixelles;
- ICEDD, de Namur;
- Pluris, de Liège;

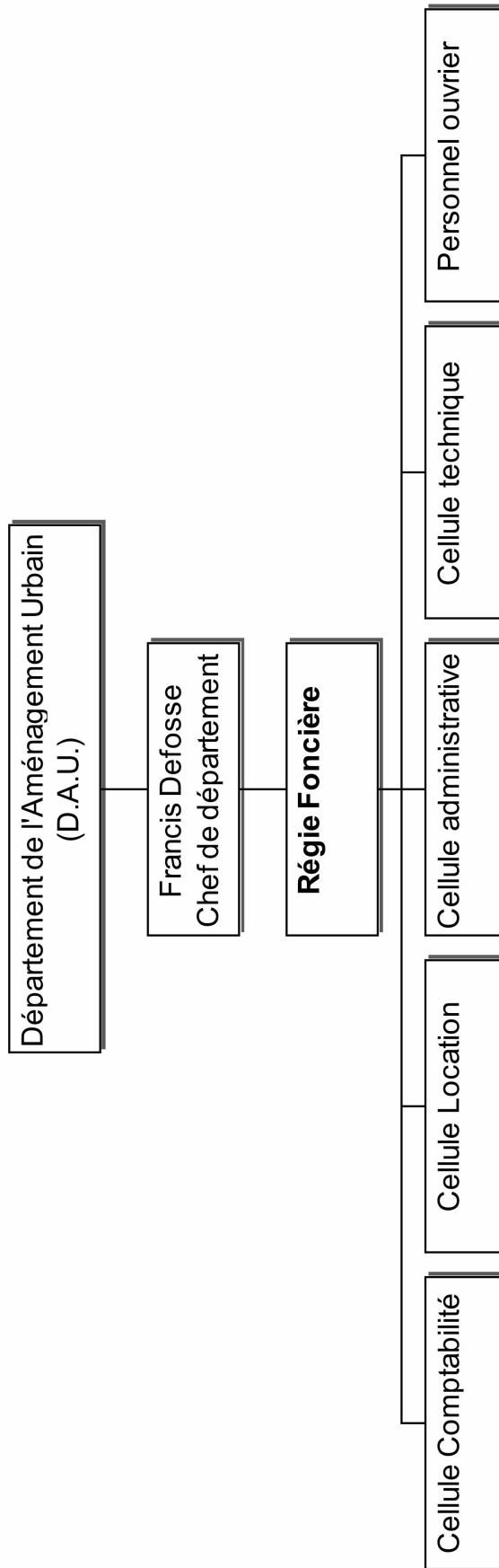
Schéma de structure communal et règlement communal d'urbanisme

- en séance du 26 août 2008, le Collège :

- de proposer au Conseil communal,
 - o d'approuver le projet (C.S.Ch. n°A4) relatif à l'étude du Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme pour un montant global estimé à 420 000 €TVAC;
 - o de passer ce marché par appel d'offre général;
 - o de couvrir cette dépense par un emprunt dont le montant final sera ajusté en fonction de l'offre retenue, des éventuels avenants autorisés et du décompte final conformément à la loi communale.

Site à réaménager « Ferme de l'abbaye de Géronsart »

- en séance du 02 septembre 2008, le Collège prend connaissance de l'arrêté ministériel du 08 juillet 2008, et du plan qui lui est joint, arrêtant définitivement le périmètre du site à réaménager SAR/NA136 dit « Ferme de l'Abbaye de Géronsart » à Jambes.



5. Régie foncière

Composition du service

1 Chef de service

10 Agents répartis en 5 cellules :

- Cellule Comptabilité : 1 agent
- Cellule Location : 2 agents
- Cellule administrative : - 1 agent
- 1 agent à 2/5ème temps
- Cellule technique : 3 agents
- Personnel ouvrier : 2 agents

PREALABLE :

C'est au travers de ses 6 axes essentiels d'activité que la Régie foncière présente le bilan de ses actions au cours de l'année civile.

Le développement de la Régie foncière peut être interprété au travers des résultats financiers liés à ses axes dont la synthèse est présentée en fin d'exposé.

AXE 1. - SUBSISTANCE

DEPENSES RECETTES

Liste du personnel :

- 1 chef de service
- 3 chefs de service administratif dont 1 jusqu'au 31/03/08
- 1 comptable
- 1 technicien gradué jusqu'au 31/07/08
- 1 géomètre expert
- 1 technicien
- 1 architecte jusqu'au 11/06/08
- 1 trésorier (1/3)
- 2 agents administratifs dont 1 à partir du 20/10/08
- 2 ouvriers de maintenance

Masse salariale totale	412.951,61€	
Revenus locatifs réclamés 2008		15.848,34€
Locations effectivement reversées à la Ville (Club Alpin, Fallon, Deguel, Neve de Mevergnies)	10.269,29€	
Location de bureaux	13.431,36€	
Matériel informatique - logiciel	43.053,69€	
Emprunts perçus:	42.760,19€	

AXE 2. - OFFRES DE LOGEMENTS

DEPENSES RECETTES

Travaux

Construction-Rénovation :

phase finale 3 habitations, rue des Frènes, Jambes

Wierde, Ancien presbytère : 1 logement 37.350,69€

Entretien et amélioration d'immeubles : Murs de soutènement rue Nanon... 144.242,45€

Etudes 67.053,81€

Rue des Brasseurs 107 (ancien entrepôt Toussaint).

Le dossier du projet définitif des travaux de rénovation en un immeuble

mixte (taverne/restaurant et 4 logements) est toujours à l'étude

(coût estimé des travaux sur base de l'avant-projet: 961.464,37€htva)

Acquisitions : Rue de Gravières 92.258,46€

Locations

- 17 nouveaux contrats pour logements standards et bureaux
- 3 nouveaux contrats pour logements moyens
- 3 nouveaux contrats pour logements sociaux
- 1 nouveau contrat pour un parking rue des Brasseurs
- 4 nouveaux contrats emplacement vélos rue des Brasseurs 109

Revenus locatifs (réclamés) 2007 730.955,81€

Emprunts perçus (rue des Brasseurs, 107, 175 et 182;
rue des Frênes, place du Bia Bouquet, 2; rue Salzinne-les-Moulins, 391) 217.473,37€

Subsides perçus 0,00€

AXE 3. - OFFRES DE TERRAINS A BATIR**DEPENSES RECETTES**

Travaux 0,00€

AXE 4. - RESERVE FONCIERE**DEPENSES RECETTES**

Aliénation : Rue G. Attout à Bouge 15.051,26€

Locations

- 2 locations de terrains

Revenus locatifs réclamés 2008.....6.143,77€

AXE 5. - CONTRIBUTION AUX EQUIPEMENTS URBAINS**DEPENSES RECETTES****Travaux :**

Entretien parking 31.566,18€

Etudes 1.430,93€

Locations

1 nouveau contrat parking rue Bastin

1 nouveau contrat location garage rue Salzennes-les-Moulins

Revenus locatifs réclamés 2008 41.149,77€

**AXE 6. - OFFRES DE TERRAINS ET BATIMENTS A BUT
ECONOMIQUE ET SOCIAL****DEPENSES RECETTES****Travaux**

- Constructions – rénovation : 1.173.572,02€

Phase finale aménagement (rue des Phlox, 28 et rue de l'Etoile, 7)

- Entretien : 32.386,8€

- Etude : 74.609,64€

Rue Baivy 26/28, à Jambes (moulin ACBI)-2ème phase.

Le projet définitif est à l'étude.

Locations

Caméo - asbl 400 coups

- 5 locations de salles

Bail emphytéotique : Rue de Bomel / Casino

Transfert du patrimoine général vers le patrimoine de la Régie foncière :

Anciens abattoirs, rue de la Pépinière

- Revenus locatifs 1.549.271,19€

- Rétrocession A.C. 1.696.748,41€

Subsides perçus 605.919,38 €

Emprunts perçus (rue des Phlox, 28 et Hôtel Beauregard) 998.624,03 €

TOTAUX 3.830.925,34 €...4.223.197,10 €

SYNTHESE**DEPENSES RECETTES**

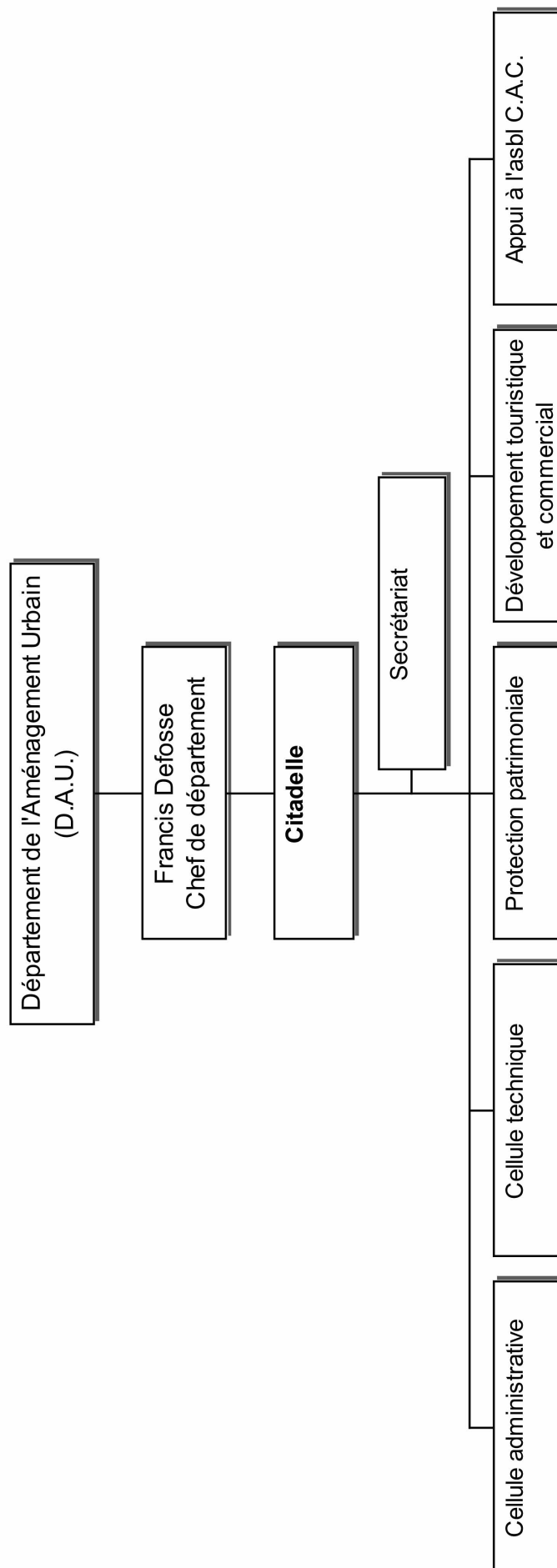
Traitement personnel, location bureaux, remboursement loyers Ville, informatique.....	479.705,95€	
Travaux (axes 2, 3, 6)	1.562.212,52€	
Aliénations		15.051,26€
Acquisitions	92.258,46€	
Revenus locatifs (axes 1, 2, 4, 5, 6).....	2.343.368,88€	
Rétrocession A.C.	1.696.748,41€	
Emprunts perçus (axes 2 et 6)	1.258.857,58€	
Subsides perçus (axe 2)	605.919,38€	
 Charges emprunts (amortissements + intérêts)	650.791,11€	
 TOTAUX	4.481.716,45 €	4.223.197,10 €

Il paraît utile d'indiquer que globalement, la Régie foncière gère 304 locations, dont 176 logements, 93 emplacements de parking et 35 terrains y compris zones d'extraction.

Elle traite en outre la gestion locative d'un débit de boisson et du complexe cinématographique "Caméo".

Elle gère pour compte de tiers le Casino de Namur et des droits de chasse.

L'ensemble du personnel affecté à la Régie foncière compte 10,8 unités dont 2 unités (ouvriers) chargés de la maintenance de son patrimoine.



6. Citadelle

Composition du service

1 Secrétariat

15 Agents répartis en 5 cellules :

- Cellule administrative : 1 agent
- Cellule technique : 1 agent + 7 ouvriers
- Cellule Protection patrimoniale : 1 agent à temps plein
1 agent à 1/5ème temps
- Cellule Développement touristique et commercial : 2 agents à mi-temps
- Cellule Appui à l'asbl C.A.C. : 2 agents à mi-temps

I. Coordination du service

Restructuration du service avec un nouvel organigramme

Collège du 20/05/2008: nouvel organigramme du service Citadelle Ville de Namur/ASBL Comité Animation Citadelle et attributions de fonctions.

Elaboration d'un nouvel organigramme du service Citadelle. Elaboration d'un questionnaire qualitatif confidentiel, organisation de 2 jours d'entretiens individuels ayant pour objectif de pointer les aspirations professionnelles de chacun (intérêt particulier) et les besoins réels du site (intérêt communal). Elaboration de plusieurs moutures d'organigramme en concertation avec le cabinet de l'Echevin et suivant les conseils du Secrétaire communal. Organisation d'une journée d'entretiens individuels ayant pour objectif de présenter le projet d'organigramme et d'obtenir l'accord de chacun sur la place qu'il occuperait.

Gestion du personnel

Recrutement : un concierge, un commercial et une secrétaire.

Agencement des bureaux à la conciergerie et dans la caserne Terra Nova, note envoyée au service patrimoine avec tous les besoins électrique, internet, liaisons téléphoniques et besoins en matériel bureautiques.

Relations avec le cabinet de l'Echevin.

Préparation et participation: budget, liquidation régie, travaux, développement touristique.

Relations avec le service Juridique

Problèmes de factures impayées.

Collège du 28-10-2008 : rapport explicatif concernant des factures impayées.

a) Cellule Administrative

MARCHES PUBLICS

I. Marchés attribués :

124/733CI-51 :

Etude de restauration des tours Joyeuse et César : attribution de marché : 50.000 €TVAC

Etude de restauration de la porte de Bordial : attribution de marché 139.199,61 €TVAC

Etude de restauration de la porte de médiane : attribution de marché 125.000 €TVAC

Mise en lumière de la citadelle – mission d'expertise : attribution de marché 21.175 €TVAC

Etude aménagement de locaux dans l'ancien tennis couvert : attribution de marché 24.450 €TVAC

124/724CI/60 :

étanchéisation du plateau de Médiane (parfumerie Delforge) : attribution de marché 22.866,58 €TVAC

127/724CI/60 :

travaux d'aménagement de locaux dans l'ancien tennis couvert : attribution de marché 225.550 €TVAC

522/124CI/06 :

enlèvement de végétation dans les endroits escarpés : attribution de marché 58.080 €TVAC

entretien du site : attribution de marché 169.225,28 €TVAC

II. Décomptes finaux

- Ancien budget de la Régie Citadelle -

Acquisition de matériaux pour travaux divers :

Décompte final : 30.314,82 €TVAC

Menuiserie extérieures, salles 11 et 13 Terra Nova :

Décompte final : 3.755,84 €TVAC

Fourniture de 3 systèmes de sonorisation :

Décompte final : 9.460,47 €TVAC

Menuiseries intérieures salle des maquettes à Terra Nova :

décompte final : 8.777,34 €TVAC

Entretien toitures diverses, domaine fortifié :

Décompte final : 15.586,17 €TVAC

remplacement du revêtement de sol dans divers locaux de

Terra Nova : décompte final : 20.283,69 €TVAC

mise en sécurité de points de vue situés sur le circuit d'interprétation

décompte final : 58.736,07 €TVAC

Train touristique : réparation de 2 wagons et achat d'un wagon

supplémentaire :

Décompte final : 44.520,00 €TVAC

b) Cellule Développement touristique

522/124CA-48 - CITADELLE FRAIS FONCTIONNEMENT ANIMATIONS - PROMOTION

Budget initial : 200.000,00 €

04/03/2008 : ouverture de saison touristique de Namur les 22 et 23 mars

Organisation d'animations sur le site de Terra Nova à l'occasion de l'ouverture de la saison avec une programmation musicale, des artisans démonstrateurs et des animations pour les enfants. Parcours touristique en train passant par le centre Ville commenté par les guides touristiques et intitulé « Un petit train pour une grande histoire ».

1.000 personnes

Budget engagé : 7.358,00 €

Collège du 03/06/2008 : Les 7èmes Médiévales de la Citadelle les 5 et 6 juillet.

Organisation de l'événement. Programmation, coordination du personnel Ville/CAC et coordination des différents services Villes impliqués en amont et les jours J.

23.000 personnes

Budget engagé : 79.400,00 €

Collège du 01/07/2008 : La Femme silencieuse par le Compagnie Act-Hours/ du 15 au 31 août

Coproduction de la Ville de Namur dans la mise en place d'un spectacle en plein air et aide de la part de différents services. Coordination.

1.750 personnes

Budget engagé : 8.000,00 €

Collège du 15/07/2008 : Journées du Patrimoine 2008-Patrimoine et culture

Organisation de deux événements à l'occasion des vingtième Journées du Patrimoine les 13 et 14 septembre 2008 avec la Compagnie des Baladins du Miroir pour le spectacle « la troupe du roi répète la Cocu Imaginaire de Molière » et la mise en place d'une exposition « Chapeau Melon et Canotiers » avec les Archives Photographiques namuroises.

1.500 personnes

Budget engagé : 10.000,00 €

Collège du 16/09/2008 – Halloween à la Citadelle

Grande fêtes des enfants en clôture de saison avec une marche aux flambeaux au départ de la Place d'Armes en compagnie d'artistes en déambulation. Organisation conjointe avec le Festival du cirque située sur l'Esplanade de la Citadelle et proposée à l'issue de la journée.

500 personnes

Budget engagé : 8.950,00 €

Collège du 18/11/2008 - Organisation balade BD : Crime à la Citadelle

Organisation d'une visite guidée théâtralisée à l'occasion de l'ouverture de saison touristique dans le cadre de l'année touristique et culturelle 2009 : « année de la Bande dessinée ». Onze dates étaient également prévues en haute saison juillet et août 2009.

Budget engagé : 2.300,00 €

Collège du 18/11/2008 – Événement Noël à la Citadelle

Organisation d'une balade nocturne festive d'hiver au départ de la Place d'armes à destination d'un public familial. Visite mêlant activités théâtrales, informations sur le site et ambiances musicales.

200 personnes

Budget engagé : 13.407,00 €

522/123-16 - PROMOTION CITADELLE

Budget initial : 20.500,00 €

Collège du 06/05/2008 : Plan de promotion saison 2008

Elaboration d'un plan de promotion pour couvrir l'ensemble des événements organisés sous le label « La Citadelle prend deux ailes » et reprenant entre autre Les Médiévales, la pièce de théâtre en plein air et les Journées du Patrimoine.

Budget engagé : 20.500,00 €

Collège du 16/09/2008 – Halloween à la Citadelle

Réalisation d'affiches, de leaflets A5, de planimètres et de diffusion de spots promotionnels

Budget engagé : 2.750,00 €

Collège du 18/11/2008 – Événement Noël à la Citadelle

Nuitées des artistes participants à l'événement à l'Auberge de Jeunesse

Budget engagé : 1.000,00 €

522/122CI-48 - CITADELLE HONORAIRES ET PERSONNEL

Budget initial : 5.200,00 €

Collège du 23/09/2008 : liaison Ville-Citadelle/Pré étude

Commande d'une étude à l'association « Le chaînon manquant » ayant pour objet la faisabilité technique et économique d'un projet de liaison tram/téléphérique ou autre. Apport d'éléments nécessaire pour l'élaboration de l'étude : réunions, rassemblement d'informations.

Budget engagé : 3.000,00 €

563/332AC-02 - SUBSIDE CONVENTION C.A.C.

Budget initial : 15.548,87€

131/123-16 – SIC Relations publiques

Collège du 12/08/2008 : projet de liaison entre la Citadelle et la Ville : défraiement d'un consultant français. Nuitées, repas, frais de déplacement.

Budget engagé : 600,00 €

131/124PC-02 – SIC/PUBLICATIONS COMMUNALES

Budget initial : 25.000,00 €

Collège du 06/05/2008 : Plan de promotion saison 2008

Elaboration d'un plan de promotion pour couvrir l'ensemble des événements organisés sous le label « La Citadelle prend deux ailes » et reprenant entre autre Les Médiévales, la pièce de théâtre en plein air et les Journées du Patrimoine.

Budget engagé : 25.000,00 €

Divers :

Collège du 03/06/2008 : Saison 2008/Promotion radio dans le cadre du théâtre en plein air

Partenariat avec la RTBF (Vivacité) pour la diffusion gratuite d'un spot dans le cadre de la promotion de la pièce « La Femme silencieuse » de J. Neefs.

Collège du 01/07/2008 : Parfumerie Guy Delforge et demande de prolongation du bail emphytéotique au-delà de 2014.

Collège du 08/07/2008 : Comité Animation Citadelle-décharge de Monsieur Marc Bruyr et Mlle Anne Evrard

Collège du 29/07/2008 : Parfumerie Guy Delforge – Programmation d'une réunion

Organisation d'une réunion de travail avec le service juridique de la Ville, la DGATLP et Mr Delforge afin d'étudier le projet de Mr Delforge remis au Collège.

Organisation des conférences de presse relatives aux événements.

Collaboration avec l'ASBL Prométhéa pour le mécénat des événements mettant en valeur le patrimoine.

Elaboration d'un planning d'occupation général du site envoyé de manière hebdomadaire à tous les partenaires (horeca du domaine fortifié, Parf, Guy Delforge, Belvédère,...).

Aide auprès de tiers pour leur événements à la Citadelle : « Le temps du Respect », « Pic Nic festival », Beau vélo de Ravel », « Jardin des 2 tours », « Festival du cirque », « Championnat de Belgique de Super Moto », « Marche des spitants », « Bivouac des canaris », stages « c'est arrivés chez les nutons », « la Marche adeptes », « Patro 2010 », « Stage de Quad », « Barbier de Séville », « Zigomars »,

II. Coordination du Comité Animation Citadelle

Elaboration d'un état des lieux de l'ASBL et remise en conformité:

Lorsque la Régie Citadelle est supprimée en 2007, la situation de l'asbl est plus que confuse et problématique.

- Les statuts de l'asbl n'ont pas été adaptés suite à l'entrée en vigueur de la loi du 2 mai 2002.
- Le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'asbl ne sont plus valablement constitués.
- Les comptes 2006 de l'asbl n'ont pu être approuvés.
- Les rapports entre la Ville et l'asbl n'ont pu être définis par une convention.
- La gestion du personnel et de la comptabilité de l'asbl souffre du départ de la comptable de l'asbl.

La mutation de la Régie Citadelle en service Citadelle de la Ville a encore retardé la régularisation de la situation.

Nous constatons également :

- pas de programme de développement touristique à long terme
- pas de coaching d'équipe
- pas de gestion des subsides APE
- pas de gestion de budget

Gestion du personnel : élaboration du règlement de travail, recrutements de personnel (comptable, responsable accueil, saisonniers, guide scientifique), réorientation avec avenant aux contrats coaching d'équipe, nouvelle répartition des points APE.

Préparation et participation aux Assemblées générales et aux Conseils d'administration de l'asbl.

Elaboration du programme saison touristique 2008 : thème des visites et coordination de « Léopold 2 le roi Bâtisseur », politique de prix, horaires. Première mise en place de statistiques de fréquentation de l'activité touristique. Elaboration de conventions pour les locations des salles et réservations d'animations.

**R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 9**

C H A P I T R E

11

Incendie et secours

Incendie

1. Structure.

Le Centre Régional de Secours emploie 164 personnes et comprend 4 services interdépendants :

- SERVICE INCENDIE
- AIDE MEDICALE URGENTE
- CENTRE 100
- SERVICE ADMINISTRATIF

1.1. Le Service Incendie.

Outre les missions définies dans la Loi du 31 décembre 1963 modifiée le 28 mars 2003 ainsi que dans l'Arrêté Royal du 7 avril 2003, allant de l'aide médicale urgente et la lutte contre l'incendie jusqu'au dégagement d'une personne coincée dans un véhicule en passant par la destruction des nids de guêpes, le service Incendie exécute d'autres missions telles que la formation du personnel d'entreprise à la manipulation d'extincteurs.

La prévention incendie, destinée à assurer un niveau de sécurité élevé aux occupants des bâtiments privés et publics, constitue une tâche importante dédiée au service Incendie. Cette mission est principalement assurée par les officiers professionnels.

Le service Incendie participe également à l'information au public, notamment par le biais de salons, foires et séances d'information dans les écoles.

Pour répondre à ces besoins, il dispose de 108 pompiers professionnels et 40 volontaires répartis en trois sections assurant une présence permanente à l'arsenal afin de répondre dans les plus brefs délais aux besoins de la population.

Ces dernières années, les missions des services Incendie se sont diversifiées (interventions sur parois rocheuses, interventions impliquant des produits chimiques dangereux, ...). Pour répondre à ces besoins, des groupes d'intervention spécifiques ont été créés : C.M.I.C. (cellule mobile d'intervention chimique), G.R.I.M.P. (Groupe de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux), plongeurs, ...

1.2. Le Service d'Aide Médicale Urgente (A.M.U.).

Le transport urgent d'un malade ou d'un blessé constitue quantitativement la mission la plus importante des sapeurs-pompiers. Pour ce faire, le service AMU dispose de 6 ambulances intervenant simultanément avec une équipe médicale pour les cas les plus graves. Cette équipe est constituée d'un infirmier et d'un médecin tous deux spécialisés dans la médecine d'urgence. Leur rôle est de conditionner le patient pour que son transport vers l'hôpital se fasse dans les meilleures conditions.

1.3. Le Centre 100.

Le Centre 100 reçoit et distribue les appels de secours provenant des zones téléphoniques dont le préfixe est le 081, 082, 083, 085 et 010. Pour exécuter leurs missions dans les meilleurs délais, les opérateurs disposent d'outils informatiques sophistiqués permettant notamment de connaître votre numéro de téléphone et votre adresse avant que vous n'ayez eu le temps de prononcer le moindre mot. Cette identification permet de gagner de précieuses secondes dans le cas de personnes paniquées, mais permet aussi de retrouver facilement un éventuel mauvais plaisantin.

Le Centre 100 gère les communications radio des ambulances. Il assure également la coordination des services de secours non-policiers en cas d'accidents majeurs.

Le numéro d'appel pour les secours non-policiers est le 100, mais le numéro d'appel européen 112 est également en fonction. Ces deux numéros peuvent être utilisés sans distinction. La centrale 100 assure la bonne distribution des appels de secours au numéro 112, même pour les urgences policières. Elle n'en assure pas le dispatching et le suivi.

Depuis le 15/11/2006, 15 opérateurs civils ont été recrutés afin de permettre à 15 pompiers de rejoindre le service opérationnel.

1.4. Permanence Pompiers.

Indépendamment du Centre 100, une « Centrale Pompiers » a été mise en place.

Elle gère, via le réseau « ASTRID », le suivi des interventions incendie du service et reprend le dispatching des « missions pompier » autrefois géré par le centre 100.

1.5. Le service administratif et technique.

Composé de 6 agents, il assure la rédaction des rapports d'intervention, la facturation des transports par ambulance, le suivi administratif des différentes missions, la gestion des ressources en eau de l'entité namuroise, le suivi des entretiens du parc automobile du service et, plus généralement, toutes les tâches administratives se rapportant au centre régional de secours.

2. Les zones d'intervention.

Le service Incendie intervient sur 4 entités regroupant 45 anciennes communes et protège ainsi une population de 134.574 habitants se répartissant comme suit (au 31/12/08) :

- Namur :	107.939
- Assesse :	6.421
- La Bruyère :	8.684
- Profondeville :	11.530

En raison de la répartition des ambulances sur le territoire de la Province et en fonction des disponibilités, le service des ambulances s'étend sur une zone d'environ 60 anciennes communes.

3. Le personnel.

Notre personnel compte 108 pompiers professionnels, 38 pompiers volontaires, 15 opérateurs civils, 2 employés détachés de l'Hôtel de Ville et 1 mécanicien.

	<i>Professionnels</i>	<i>Volontaires</i>
Officiers	6.....	2.....
Sous-officiers.....	12	2.....
Caporaux	77	4.....
Sapeurs	15	32.....
TOTAL	108	40.....

Le personnel professionnel assure des gardes de travail de 24 heures suivies de 48 heures de repos. Les volontaires assurent une garde de nuit à la caserne toutes les 6 nuits. Les « opérateurs 100 » assurent des pauses de 12 heures.

4. Les activités internes.

En dehors des interventions quotidiennes, la journée d'un sapeur-pompier s'articule autour des activités suivantes : Exercices physiques et sportifs le matin (musculature, exercices pour le dos, natation, entraînements sportifs divers ...).

Formations pratiques et théoriques l'après-midi, cours de recyclage en Aide Médicale Urgente...

A partir de 17 heures et jusqu'au lendemain matin 7 heures, les activités sont libres.

Des exercices particuliers (plongée, sauvetage en milieu périlleux,...) ont lieu régulièrement selon les besoins.

5. Le Charroi.

Les véhicules sont contrôlés tous les jours pour assurer un fonctionnement parfait en toutes circonstances.

Le centre régional de secours dispose de plusieurs catégories de véhicules. En voici quelques-unes :

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre</i>	<i>Description</i>
Autoéchelles et autoélevateurs	5	4 d'une hauteur d'environ 30 m et 1 de 18 m ; ces véhicules sont destinés au sauvetage des personnes et aux travaux en hauteur.

Autopompes	5	Servent au transport du matériel, personnel et amènent l'eau sous pression nécessaire à l'extinction des incendies
Camions citernes	3	Equipés d'un réservoir de 8.000 litres en eau, ils constituent une réserve d'eau importante pour l'alimentation en eau.
Véhicules de désincarcération	3	Sont équipés de matériel puissant pour dégager les personnes coincées dans leur véhicule lors d'accidents de la route.
Camion grue	1	Utilisé pour diverses missions où des charges lourdes doivent être élevées.
Véhicules de commandement	4	Ces véhicules sont utilisés par les officiers pour se rendre sur les lieux des interventions.
Véhicule plongeur	1	Transporte les plongeurs et leur matériel.
Véhicules de transport de matériel et de personnes	4	Ces véhicules servent aussi bien pour le transport de matériel que de personnes
Ambulances	6	Sont utilisées par le service A.M.U.
Véhicule de balisage	1	Utilisé en « protection » des équipes intervenantes sur le terrain

En 2008, nous avons reçu trois nouveaux véhicules :

- Un Unimog 4x4 équipé d'un « module élévateur » et d'un « module citerne ».
- Une « autopompe légère »
- Une ambulance

6. Les chiffres pour l'année 2008.

Le service de prévention a traité 509 dossiers, répartis comme suit :

- 217 avis sur plans.
- 162 visites de prévention et de contrôle.
- 69 permis d'environnement ou permis unique.
- 61 permis de location.

Le nombre de dossiers traités est sensiblement identique d'année en année.

Le service Incendie a effectué 2.303 missions réparties en 590 missions incendies et 1.713 autres interventions. Il a été facturé 85 interventions dont 78 pour nids de guêpes. Ce qui est en net recul par rapport aux années antérieures, dû probablement à l'augmentation du prix d'intervention pour nid de guêpes passé de 50 € à 100 €

Répartition des interventions incendie par type de constat.

Type	Nombre
Fausses alertes bien intentionnées	190
Fausses alertes mal intentionnées	8
Feux de cheminée	68
Feux de voiture	22
Feux de camion.....	5
Feux de broussailles/forêt.....	23
Feux de déchets	55
Feux de foin - paille	2
Feux de maisons unifamiliales	41

Feux d'appartements	31
Feux de caravanes	3
Hôpital.....	2
Feux de cafés - restaurants	2
Feux d'écoles.....	1
Feux de bâtiments de bureaux	5
Feux de magasins	9
Feux d'usines.....	1
Feux de Chantiers de construction	1
Autres.....	121
TOTAL	590 incendies

Répartition des autres interventions par type de constat.

Type	Nombre
Fausses alertes bien intentionnées	201
Fausses alertes mal intentionnées	3
Accidents de la route	156
Accidents de travail	3
Eboulements	8
Déblaiement-Nettoyage Voie Publique.....	241
Extermination guêpes	160
Sauvetage animaux	34
Personne bloquée dans un ascenseur	57
Pollution	16
Noyades	9
Travail de vidange	13
Inondations	52
Autres.....	760
TOTAL.....	1.713 interventions

Le service ambulance.

Nombre total de sorties effectuées : 6.500 dont 1.681 sorties pour lesquelles les patients n'ont pas été transportés (traités sur place, décédés ou courses inutiles).

Nombre de sorties avec transports de personne(s) 4.819

Centre 100.

Nombre d'appels « 100 » et « 112 » environ 120.000

Tableau du nombre de sorties en « aide médicale urgente » par commune :

703	Amay	95	Florenne	155	Ohey
1674	Andenne	33	Fosse	161	Onhay
301	Anhée	1040	Gembloux	1701	Ottignies
293	Assesse	279	Geves	4	Overijse
520	Beauraing	452	Grez Doiceau	298	Perwez
235	Beuvechain	241	Hamois	52	Philippeville
6	Bievre	480	Hastière	476	Profondeville
11	Braive	164	Havelange	154	Ramillie
116	Burdinne	17	Hélécine	14	St George sur meuse
245	Chastre	188	Héron	164	Tinlot
427	Chaumont Gistoux	289	Houyet	96	Villers le Bouillet
939	Ciney	1934	Huy	215	Walhain
45	Clavier	117	Incourt	624	Wanze
448	Court St Etienne	359	Jodoigne	1	Waremm
1361	Dinant	351	La Bruyère	101	Wasseige
142	Doische	205	Marchin	2439	Wavre
554	Eghezée	168	Modave	1	Wellin
35	Engis	278	Mont St Guibert	520	Yvoir
293	Fernelemont	9799	Namur		
341	Floreffe	241	Nandrin		